TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 197 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 29 JANVIER 1981

La crise économique et politique s'aggrave en Belgique

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sont accueillies favorablement par Moscou qui ignore sa proposition sur l'Afghanistan

Scepticisme

Lorsque, à la suite d'une brutale invasion de son territoire, un peuple est amené à prendre largement les armes contre l'occupant et le régime qu'il a installé au pouvoir. Lorsque ce peuple voit ses structures sociales et sa vie même profondément bouleversées par la guerre civile, comment ne pas porter intérêt à toute initiative visant à mettre fin au conflit ? Pourquoi, cependant, la proposition faite par le président Giscard d'Estaing de conférence « sur la non-ingérence » en Afghanistan invite-t-elle à un certain scepticisme ?

Certes, cette proposition devrait à première vue satisfaire les Soviétiques, qui n'ont de cesse de dénoncer les « interférences » étrangères (sous-entendu du Pakistan, de l'Iran, de la Chine et de l'Egypte) en Afghanistan. Mais elle n'en met pas moins l'U.R.S.S. en quelque sorte au pied du mur, puisqu'elle est citée en tête des pays intervenant « manifestement ».

Ce n'est pas la première — et sans doute pas la dernière — tentative en vue d'un règlement. Mais c'est jusqu'à maintenant la seule qui fasse carrément abstraction d'une participation des Afghans quels qu'ils soient, gouvernement Karmal ou résistants nationalistes et islamiques. Même si cet artifice peut être regardé comme une marque d'habileté, la portée de la proposition française s'en trouve déjà atténuée. De surcroît, elle coupe l'herbe sous le pied au Pakistan, qui fait actuellement des efforts pour réunir, sous l'égide des Nations unies, une conférence avec l'Afghanistan et l'Iran. Kaboul ne participerait pas en tant que gouvernement à cette réunion tripartite, mais y serait représenté par le P.C. au pouvoir, ce qui revient au même. Après avoir paru donner son accord à une telle procédure, l'U.R.S.S. a semblé marquer un recul. Et le projet achoppe encore sur le rôle exact qui serait assigné à l'ONU.

De crainte de s'attirer les foudres d'un allié, précieux notamment au Proche-Orient et sur la question de la Palestine, les pays islamiques ont beaucoup atténué leur condamnation de l'U.R.S.S. en Afghanistan. Pour les mêmes raisons et parce que Moscou et Kaboul n'y ont pas répondu et que Téhéran n'y a pas donné suite, la médiation du mouvement islamique a fait long feu.

Alors que cette médiation leur avait assuré une certaine publicité, les résistants sont, cette fois, exclus des nouvelles initiatives, pakistanaise ou française. Souhaitant éviter toute tension avec l'Afghanistan et l'U.R.S.S., et ne pas devenir le sanctuaire d'une résistance prolongée — à laquelle la nouvelle administration américaine finirait par s'intéresser afin de contenir l'avancée soviétique vers le Golfe, — le Pakistan entend être associé à toute tentative de règlement.

Dans la mesure où elle fait des Etats-Unis une des parties prenantes à une telle tentative de règlement, la proposition française se rapproche du plan avancé par Kaboul — avec l'aval de Moscou — en mai 1980. L'U.R.S.S. peut-elle toutefois se réjouir du fait que la Chine, au nombre des autres membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, serait invitée à la conférence envisagée alors que le gouvernement Karmal n'y serait pas ? Et les Grands ont-ils plus de chances que les pays du tiers-monde de faire reculer, par la voie diplomatique, l'U.R.S.S., alors qu'ils refusent généralement, contrairement aux affirmations de Moscou, de donner aux résistants afghans les moyens militaires de la combattre sur le terrain ?

Le P.C.F. affirme que la France entre « dans le sillage américain »

L'agence soviétique Tass a réagi — implicitement — aux déclarations de M. Giscard d'Estaing, mardi 27 janvier, à la télévision, en mettant en évidence la volonté du président de la République de poursuivre le dialogue avec Moscou et Washington, son souhait que les armes stratégiques soient limitées et son refus d'un retour de la France dans l'OTAN et d'un nouveau colonialisme. Tass passe, en revanche, sous silence la proposition de M. Giscard d'Estaing d'une conférence sur la non-ingérence en Afghanistan.

Au sommet de Taef, le ministre pakistanais des affaires étrangères a déclaré, mercredi, que son gouvernement avait appris « avec surprise » *la proposition de M. Giscard d'Estaing et que* « des consultations préliminaires avec Islamabad auraient été dans l'ordre des choses ». *A Londres, un porte-parole a indiqué que la Grande-Bretagne étudiera* « plus attentivement » *la proposition avant de se prononcer.*

En France, les réactions sont celles que l'on attendait. M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., qualifie la politique conduite par le chef de l'Etat de « courageuse », « ferme » *et* « lucide ». *M. Didier Bariani, président du parti radical, formation qui fait partie de l'U.D.F., émet quelques réserves de forme. M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., n'a trouvé dans les propos de M. Giscard d'Estaing* « ni conception d'ensemble, ni souffle, ni grandeur ». *Mme Véronique Neiertz, membre du secrétariat national du P.S. juge son* « plaidoyer très défensif et très peu convaincant » *et* l'Humanité, *sous le titre* « Dans le sillage américain », *estime que le président de la République a la nostalgie d'une politique des canonnières dont la France n'a plus les moyens.*

Indépendance et « retenue »

par JACQUES AMALRIC

M. Giscard d'Estaing a eu beau s'en défendre, son intervention télévisée de mardi soir relevait pour l'essentiel de l'exercice électoral. Sous couvert d'expliquer aux Français une bonne politique qui serait mal comprise, il s'est efforcé de réfuter certaines critiques fondamentales, notamment celles du « flou » à l'égard de l'U.R.S.S., développées la veille, sur la même chaîne, par Mme Marie-France Garaud. A preuve, le « Je vous en prie », suprêmement irrité, avec lequel il a intimé l'ordre à l'un de ses interrogateurs, de ne plus jamais prononcer en sa présence le mot sacrilège d'« irrésolution ».

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Oui... mais

Oui, M. Giscard d'Estaing s'exprime bien à la télévision, mais quand il parle dit-il vraiment quelque chose ? Oui, il prétend que sa politique est ferme, mais décrit-il autre chose que du flou ? Oui, il comprend l'injustice, mais ne l'admet-il pas comme une fatalité ? Oui, il joue bien avec les mots, mais à quoi peut servir de nommer stabilité ce que l'on appelait jusqu'à présent détente ? Oui, il affirme que le retour au colonialisme est impossible, mais qui y songeait encore ? Oui, il est souvent convaincant, mais on a la sensation qu'il se dit à lui-même trop de oui et pas assez de mais.

MICHEL CASTE.

Le président Reagan libère le prix du pétrole américain

Nouvelle hausse du dollar

M. Howard Baker, leader républicain au Sénat, a annoncé, le 27 janvier, à sa sortie de la Maison Blanche, que le président Reagan allait lever le contrôle des prix du pétrole produit aux Etats-Unis. Cette décision, qui pourrait être rendue officielle ce 28 janvier, a été confirmée par plusieurs conseillers du nouveau président américain.

L'alignement progressif des prix du pétrole produit aux Etats-Unis sur les cours mondiaux avait été décidé par M. Carter en avril 1979. M. Ronald Reagan accélère donc le processus en cours.

Cette mesure et l'annonce par le secrétaire au Trésor, M. Donald Reagan, d'une réduction des dépenses fédérales ont entraîné une nouvelle hausse du dollar, qui était coté en fin de matinée, à Paris, à 4,80 F, obligeant les banques centrales à intervenir pour éviter une nouvelle flambée. Le cours de l'or, en revanche, s'est stabilisé, après la chute de ces derniers jours, à 525-526 dollars l'once.

Institué il y a neuf ans, le contrôle des prix du pétrole, aux Etats-Unis, aurait dû prendre fin le 30 septembre 1981. Après avoir essuyé un échec devant le Congrès, le président Carter avait pu — réglementairement — assurer, à compter du 1er juin 1979, une suppression progressive du contrôle des prix du pétrole.

Le pétrole découvert et mis en exploitation sur le territoire américain avant 1973 était naguère vendu — du fait des contrôles — à un prix moitié moindre des cours de l'OPEP. Cette politique d'énergie « bon marché » avait découragé la prospection intérieure, encouragé la consommation et entraîné les importateurs à des niveaux records (plus de 8 millions de barils par jour en 1977).

Malgré la volonté de M. Carter d'aligner progressivement les prix intérieurs sur le cours mondial, le prix moyen du pétrole aux Etats-Unis d'Amérique demeure inférieur de quelque 10 dollars à celui de l'OPEP (35 dollars le baril). M. Reagan, en accélérant le processus, va donc bénéficier de la clause prévue par son prédécesseur qui se réservait le droit d'« ajuster les contrôles » de prix dans la mesure où il l'estimait nécessaire.

Le gouvernement fédéral va obtenir du fait de cette libéralisation anticipée des rentrées fiscales supplémentaires de 7 à 8 milliards de dollars correspondant aux impôts prélevés sur les compagnies pétrolières (par la taxation des « profits tombés du ciel », les « *windfall profits* »).

Mais d'autres raisons expliquent cette mesure. Tout au long de la campagne électorale, M. Reagan avait attaqué les règlements et contrôles du gouvernement fédéral qui, disait-il, empêchent les compagnies de produire autant qu'elles le pourraient sur le territoire américain.

La mesure prise par M. Reagan présente bien des avantages. Elle renforce son image non interventionniste (même s'il n'est pas question de revenir sur la taxation des super-profits des compagnies qui n'affecte, il est vrai, que 20 % des 1 000 milliards de dollars qu'elles toucheront pendant cette décennie). Elle relancera la production intérieure, découragera la consommation par cette politique d'énergie chère, réduira les importations, donc améliorera la balance commerciale. Elle amoindrira aussi la dépendance à l'égard de l'OPEP d'un pays qui veut réaffirmer sa puissance.

Seul inconvénient à court terme : les prix intérieurs des produits pétroliers devraient augmenter de 8 à 13 cents (38 à 61 centimes) par gallon de 3,785 litres.

B. D.

POINT

La reprise de la construction navale

Cette vieille industrie de la construction navale qu'on disait depuis deux ans quasiment condamnée dans les pays d'Europe occidentale, voici qu'elle donne des signes encourageants de reprise. Des armateurs de Hongkong commandent à nouveau des cargos en Grande-Bretagne, et en France les carnets de commandes étaient, à la fin de 1980, de 27 % supérieurs à ce qu'ils étaient un an auparavant.

Sans doute les géants japonais continuent-ils de rafler plus de la moitié des contrats passés par les armateurs du monde entier, tandis que les chantiers sud-coréens, brésiliens ou yougoslaves accentuent leur redoutable concurrence. Mais lorsqu'il s'agit de construire des navires compliqués ou des plates-formes de forage, les chances des pays dont la haute technologie compense la dérive des coûts redeviennent évidentes.

Les grands chantiers français en administrent la preuve. En quelques mois, ils ont enlevé cinq commandes de paquebots de croisière destinés au circuit des Caraïbes, tous pour des armateurs étrangers. Bon point, mais aussi amer rappel : la France, qui a su si bien construire le France *mais n'a pas su le faire naviguer, redevient le numéro un mondial pour la construction des navires de prestige...*

Les perspectives du développement du transport du méthane liquéfié, des déchets nucléaires, du gaz de pétrole, ouvrent, elles aussi, de nouveaux horizons. Quand on sait qu'un méthanier de 130 000 mètres cubes coûte 800 millions de francs au moins et qu'il en faudra dix-sept pour évacuer le gaz du Nigéria, il n'est pas exagéré de parler, pour ne prendre que cet exemple parmi d'autres, de contrats mirifiques en perspective.

Tout doit être fait maintenant pour que la construction navale, industrie longtemps déclinante et qui a fait depuis cinq ans d'importants efforts de rationalisation, redevienne un grand secteur stratégique. Voilà un objectif prioritaire qui confirmerait, au moins sur ce point, la vocation maritime de la France.

(Lire page 38.)

Le maître de maison

par ALAIN DUHAMEL

C'est un rite immuable : dans la liturgie de la campagne présidentielle, la controverse sur l'étendue des pouvoirs du chef de l'Etat se taille une place avantageuse. C'est aussi une fâcheuse habitude : ce débat, qui pourrait être hygiénique, obscurcit le sujet plus souvent qu'il ne l'éclaire. Les vérités contradictoires qui sont poussées en avant tronquent, de tous côtés, une réalité qui dérange. Les uns sont borgnes de l'œil gauche, les autres le sont de l'œil droit, mais tous portent bandeau.

Le problème n'est pourtant pas si complexe. Il se ramène à cinq questions : le président français a-t-il plus de pouvoirs que ses pairs occidentaux ? Cela tient-il aux institutions ou aux personnalités ? Est-ce une malédiction ? Serait-ce différent si un candidat de gauche l'emportait ? Le dérèglement actuel du système des partis remet-il cet équilibre étrange en cause ?

Le premier thème fait le délice des constitutionnalistes les plus éminents, qui déploient un art infini à disséquer les textes, exhumer les précédents et comparer les comportements. En fait, la situation est bien simple. La France est gouvernée par un souverain élu. Jimmy Carter vient de le relever dans ses confidences à *Time* : le président français dispose de plus de pouvoirs que les autres chefs d'exécutifs occidentaux. Il a la légitimité, grâce à son mode de désignation. Il a la durée, sept années reconductibles. Il a l'autorité. Il choisit librement son premier ministre et, en pratique, le congédie quand il l'entend ; il peut dissoudre l'Assemblée nationale, à sa guise ; il exerce un pouvoir hiérarchique sans appel sur l'appareil gouvernemental et administratif ; il sait utiliser les moyens d'information de masse ; il bénéficie du colbertisme, du jacobisme et de la primauté organisée du gouvernement sur le Parlement.

Pas un autre chef d'exécutif d'un pays pluraliste ne dispose de tant de prérogatives : ni le président du Conseil italien ou le premier ministre japonais, qui vivent en système ultra-parlementaire ; ni le président des Etats-Unis, qui doit compter avec un redoutable Congrès et avec les pouvoirs fédérés et locaux ; ni même le premier ministre de Sa Très Gracieuse Majesté britannique ou le puissant chancelier fédéral allemand qui doivent tenir compte des différentes sensibilités politiques de leurs ministres, des exigences de leurs majorités parlementaires, des influences de tous les contre-pouvoirs.

Rien de tel à Paris. D'ailleurs, à un « sommet » européen, industriel ou atlantique, nul ne peut s'engager aussi fermement qu'un président français.

Est-ce lié au septennat qui s'achève ? Certes non. La primauté présidentielle était contenue dans le mécanisme de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct. Le général de Gaulle en avait d'ailleurs publiquement tiré les conclusions dans sa très fameuse conférence de presse du 31 janvier 1964 lorsqu'il s'écriait : « L'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu... il n'en existe aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire ni judiciaire qui ne soit conférée et maintenue par lui. » Tout le reste en découle.

(Lire la suite page 20.)



La réouverture du Cabinet des médailles et antiques

La caverne sans histoire

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a inauguré, le mardi 27 janvier, le musée du Cabinet des monnaies, médailles et antiques, qui, après être resté fermé au public pendant une quinzaine d'années, a fait l'objet d'une importante rénovation. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, n'a pu assister à cette cérémonie, comme il était initialement prévu.

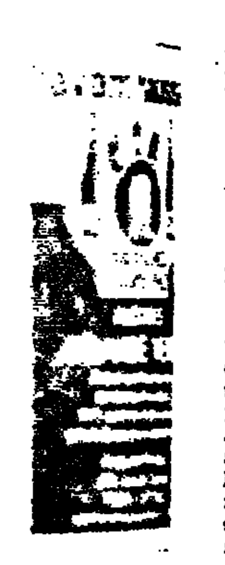
Plus de Sésame Ali Baba ! La caverne si longtemps condamnée livre à nouveau ses secrets mirifiques. Fermée depuis une quinzaine d'années, à peine entrouverte aux chercheurs qui durent même, le temps des derniers travaux, suivre un périlleux lacis de couloirs et de colimaçons, la grande grille du Cabinet des médailles et antiques tolère maintenant chacun et les autres. C'est Haroun Al-Rashid qui doit être content, lui qui inaugura par ses cadeaux à Charlemagne en 801 et 807 — même s'il n'en reste qu'une légende — cette collection sans égale.

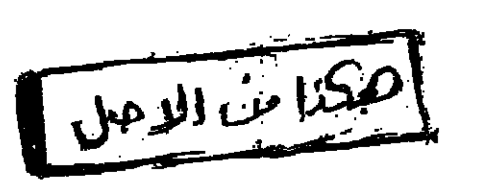
On ne peut, sur le fond, que saluer ici l'effort fait par la Bibliothèque nationale qu'on sait, d'autre part, bien pauvre et mal-aimée, malgré l'ampleur et la complexité de sa tâche (mais c'est une autre histoire).

Sans doute n'expose-t-elle qu'une partie — la plus spectaculaire — de ses trésors. L'essentiel de ses deux cent mille monnaies, de ses cinquante mille médailles ou jetons, de ses quatre mille camées et intailles, de ses gros millier de vases peints — pour en donner un aperçu chiffré — reste derrière, dans les beaux et vieux médailliers, sous la « poussière » de convention que les contes prêtent à ce genre d'endroit. C'est-à-dire entre les mains expertes des chercheurs silencieux.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 24.)





Le Monde

idées

LES OTAGES DE TÉHÉRAN

Les cinquante-deux otages de Téhéran sont maintenant rentrés aux Etats-Unis. Daniel Amson déplore que, dans la joie de les voir libérés, on oublie la longue violation, par l'Iran, des règles les plus élémentaires du droit des gens. Pour Christian Bromberger et Jean-Pierre Digeard, cependant, il s'est surtout agi d'un gigantesque pied de nez adressé non seulement aux Etats-Unis, mais à tous ceux qui s'accommodent si volontiers du pire *pour peu que* les apparences soient sauvegardées. Bernard Oudin, qui veut se placer, lui aussi, sur le plan de la moralité politique, ne partage pas ce sentiment : à son avis, la faiblesse du Goliath américain ne tient pas à son absence de scrupules, bien au contraire, mais à son respect du droit *et* à sa *philosophie* humaniste.

Le pied de nez

par Christian BROMBERGER (*) et Jean-Pierre DIGEARD (**)

ON comprend volontiers l'émotion suscitée à travers le monde par la longue détention *des otages américains en Iran et* par les mauvais traitements qu'auraient subi certains d'entre eux pendant leur captivité. Cependant, face au déchaînement haineux — qui atteint aujourd'hui son paroxysme — contre le peuple et les dirigeants iraniens, *il convient de rétablir* quelques vérités élémentaires.

1) Les cinquante-deux otages américains sont sains et saufs. Les examens médicaux qu'on leur a fait subir à Téhéran (sous le contrôle de spécialistes algériens) et à Wiesbaden n'ont fait apparaître, chez aucun d'entre eux, de troubles graves de santé.

Cette *vérité élémentaire* est bonne à rappeler pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle dément les bruits alarmistes, savamment entretenus, qui ont couru pendant toute la période de détention des otages : combien de fois n'avons-nous pas *entendu, de la bouche d'opposants* — iraniens ou non — au régime islamique, que des otages avaient été tués par leurs geôliers, et que si l'on différait la libération des survivants, c'était précisément pour dissimuler le plus longtemps possible *ces horribles forfaits !*

Vérité également bonne à rappeler à ceux qui, légitimement émus aujourd'hui, se sont tus quand la police politique du chah torturait les opposants à son régime dans des conditions d'horreur que l'on a peine à imaginer (membres coupés, fœtus arrachés du ventre de leur mère, etc.). Or, les plus vigoureux donneurs *de leçons*, les *moralisateurs* aujourd'hui les plus acharnés (les dirigeants américains) sont ceux-là mêmes qui, par C.I.A. interposée, ont aidé à la mise sur pied de cet odieux appareil de répression qu'était la SAVAK. Faut-il encore rappeler que, deux jours après le sinistre « vendredi noir » (8 septembre 1978, trois mille tués dans les rues de Téhéran), le président Carter téléphonait au chah pour lui réaffirmer son appui ?

Vérité bonne à rappeler, enfin, quand meurent quotidiennement, dans l'indifférence générale en Occident, des combattants iraniens qui défendent leur pays contre l'invasion irakienne (le nombre des tués du côté iranien s'élèverait à onze mille depuis le début de la guerre, le 22 septembre 1980). Or il apparaît de plus en plus *clairement que la* responsabilité des Etats-Unis est engagée dans le déclenchement des *hostilités contre la République* d'Iran : cette guerre, que l'on prévoyait « éclair », aurait dû permettre d'en finir rapidement avec le régime de Téhéran et, par là même, de « régler » (?) le problème des otages ; notons encore, pour bien situer les responsabilités et les enjeux de cette guerre meurtrière, la « curieuse » coïncidence entre la libération des otages et les propositions de cessez-le-feu faites le surlendemain par le président irakien Saddam Hussein...

Des revendications légitimes

2) Pendant le mois écoulé, lors des « négociations » entre Washington *et Téhéran*, plusieurs organes de presse, ainsi que le nouveau président des Etats-Unis, Ronald Reagan, ont tendu à amalgamer l'affaire des otages à un crapuleux « kidnapping » assorti d'une demande de « rançon » ; on a entendu parler de « chantage », de « *surenchère* », de « *marchandage sordide* », ou vu procéder à des raccourcis arithmétiques trompeurs : « *L'Iran réclame 400 millions de dollars par otage !* », a commenté, dès l'annonce des exigences financières de Téhéran (le 21 décembre 1980), un journaliste de la chaîne américaine A.B.C. Or ces exigences — qui, en définitive, n'ont été que très partiellement satisfaites — ne s'apparentaient, ni de près ni de loin, à une demande de rançon fixée arbitrairement ; elles visaient au recouvrement de capitaux qui appartenaient bel et bien au gouvernement iranien et qui avaient été gelés *à l'initiative du président Carter*, le 13 novembre 1979, pour « *protéger les créanciers américains* » de l'Iran. Le caractère assurément condamnable du moyen utilisé par les Iraniens pour faire valoir leurs revendications ne doit pas faire oublier le caractère parfaitement légitime, lui, de ces revendications.

3) On ne saurait confondre la prise d'otages de Téhéran avec un vulgaire acte de piraterie internationale. Si condamnable que fût le procédé *utilisé, il faut rappeler dans quel* contexte général s'est déroulée cette affaire. La séquestration du personnel diplomatique américain, le 4 novembre 1979, fut, tout autant qu'un moyen pour faire valoir des revendications, un geste spectaculaire de *refus, non seulement* de la domination des Etats-Unis, mais aussi de l'illusoire légalité régiant les relations internationales.

Faut-il rappeler — une fois encore — que c'est sous le couvert de cette légalité internationale que la Cour *de justice de La Haye condamna*, en 1952, la nationalisation des ressources en pétrole décidée par le gouvernement du docteur Mossadegh ? Qu'aucune des instances internationales dépositaires de cette légalité n'émit la moindre protestation quand la C.I.A. rétablit, par un coup d'Etat, le gouvernement de l'ex-chah, en août 1953, ou installa en *Iran, pendant* les années qui suivirent, l'une des plus ignobles polices politiques du monde ?

La prise d'otages de Téhéran est ainsi apparue comme un gigantesque pied de nez adressé sans doute aux Etats-Unis, mais aussi à *la communauté internationale dans* son ensemble, qui s'accommode si volontiers du pire pour peu que les apparences soient sauvegardées ; par cet acte ouvertement hors la *loi*, les Iraniens ont voulu remettre brutalement en cause un ordre illégitime *qui se dissimule trop souvent sous* le drap de la « légalité ».

On espère donc que les dénonciateurs de la barbarie, qui *manient* aujourd'hui si facilement l'insulte et l'anathème à l'égard de l'Iran, auront à cœur de couvrir d'opprobre les régimes (sud-américains entre autres) que le président Reagan a promis de soutenir. Il faut en finir une fois *pour toutes avec la duplicité* insupportable des impérialismes moralisateurs — petits et grands, de l'Est comme de l'Ouest — qui tolèrent la torture quand ils l'organisent, et s'érigent en censeurs dès qu'on les défie.

(*) Ethnologue, université de Provence, Aix.
(**) Ethnologue, Centre national de la recherche scientifique et Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

La faiblesse de Goliath

par BERNARD OUDIN (*)

LES faits, dit-on, sont têtus. *Mais on a parfois* l'impression décourageante que les mythes le sont bien davantage.

L'interminable affaire des otages de Téhéran en aura été la dernière illustration. Certes, l'image de cet Etat iranien endossant *tour à tour la cagoule du* terrorisme, pour jouer les preneurs d'otages, et l'habit du diplomate, pour se livrer au plus sordide des marchandages, n'en est pas sortie grandie, c'est le moins que l'on puisse dire. Et l'on veut croire qu'au *fil* des mois écoulés, des espoirs déçus, des rebondissements d'un suspense savamment orchestré, le cœur des Français aura battu, sinon pour l'Amérique, du moins pour les otages, innocents objets d'un odieux chantage.

Il n'en reste pas moins que ces quatre cent quarante-quatre jours — *long délai pourtant propice* à la réflexion — n'auront guère modifié l'image que les Européens, dans leur ensemble, se font de la révolution islamique, de l'Amérique, de l'enjeu du conflit et de sa moralité.

Car *c'est* bien sur le plan de la moralité politique, et même de la moralité tout court, que l'affaire a pris *sa* véritable dimension. D'un côté, un régime qui a su au départ s'attirer la sympathie de l'opinion publique mondiale pour des raisons excellentes — notamment son courage devant les mitrailleuses et les chars d'un *despote cruel*, — *mais aussi pour* des raisons contestables, voire exécrables : l'éternel prestige de l'extrémisme ; un verbiage surprenant, alliant, en un cocktail très à la mode, le fanatisme religieux à la ferveur révolutionnaire ; la *fascination* malsaine que ces ayatollahs aux turbans ensanglantés ont exercée sur quelques intellectuels en mal de « *spiritualité politique* ».

Face à ces héros purs et durs, voici la méchante Amérique, revêtue de tous les « signes » auxquels on nous a appris à reconnaître la culpabilité de l'Occident : riche jusqu'à la satiété *face à la misère du* tiers-monde, impérialiste, dominatrice, insolente, polluante, aliénant les siens et exploitant les autres, remplaçant la douceur de vivre par la course au profit, et les valeurs morales par le seul culte du dollar, en un mot matérialiste.

Telle était l'image et telle elle est demeurée. Et *pourtant*... Pourtant cette Amérique matérialiste s'est battue pendant ces quatre cent quarante-quatre jours, certes pour un enjeu politique, pour restaurer sa dignité bafouée, mais elle s'est battue aussi et surtout *pour la vie de cinquante-deux* hommes et femmes. Et pendant ce temps, ces prêtres, ces hommes de foi, cet imam au regard charismatique, ont joué avec la vie de ces cinquante-deux otages, avec l'angoisse de leurs familles, avec la solidarité de leurs concitoyens... pour des dollars et des canons. Mais bien sûr c'est le *Grand Satan américain qui reste* le « matérialiste ». Curieuse moralité.

Une image fausse

Il est une autre constatation, *tout* aussi *amère* : *c'est* qu'il se trouve encore en Europe des commentateurs pour se réjouir plus ou moins ouvertement d'avoir vu « *un peuple en armes mettre à genoux la première puissance mondiale* ». Déjà, au *niveau des faits*, l'analyse n'est guère probante, et il est pour le moins abusif d'interpréter le dénouement comme une victoire pour Téhéran et une « humiliation » pour Jimmy Carter : l'Amérique n'a finalement versé que les avoirs iraniens qu'elle avait gelés *après* la prise d'otages du 4 novembre 1979. Mais passons. Le plus intéressant *dans* ces commentaires, c'est, là encore, le mythe qui transparaît entre les lignes : celui d'un David — par définition sympathique — terrassant Goliath.

Et, une *fois de plus*, l'image est fausse. Car si ce David-là a un moment humilié Goliath, ce n'est ni par son courage ni par son astuce, c'est simplement par son absence totale de scrupules et son mépris de la vie humaine. Et parce que, sur ce plan, la partie n'était pas égale.

On a beaucoup philosophé sur le « temps des otages », qui est le nôtre. On a, suivant ses options *personnelles*, *incriminé* les résurgences de l'extrémisme ou mis en accusation la société « bloquée » qui provoquait et justifiait ces explosions de violence. On a négligé, en général, un point capital : le fait que, dans l'Occident d'aujourd'hui, la vie humaine a infiniment plus de prix qu'elle n'en avait hier, et qu'elle n'en a ailleurs. Il y a cinquante ans, il arrivait déjà que des diplomates, des employés de banque ou des gardiens de prison fussent pris en otages. Mais, à cette époque, pourtant guère éloignée, les autorités recouraient *systématiquement* à la force, considérant que le sort des otages faisait partie des risques du métier.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et c'est bien ce qui fait de la prise d'otages l'arme absolue qu'elle est devenue. L'Amérique ne pouvait pas plus sacrifier ses otages que ses institutions politiques, et ses règles législatives ne lui permettaient pas de rendre aux Iraniens la monnaie de leur pièce en prenant à leur tour en otages les diplomates ou les étudiants iraniens qui criaient impunément leur haine de l'Amérique jusque *sur* le *trottoir* de la Maison Blanche.

C'était la faiblesse de Goliath, empêtré dans son respect du droit et sa philosophie humaniste. Espérons seulement que, *face aux* ayatollahs de tout poil, qui offrent à notre monde troublé les perspectives sinistres de leur prétendue spiritualité, l'Occident « *matérialiste* » saura cultiver longtemps encore ce genre de faiblesse.

(*) Essayiste, auteur de *la Foi qui tue* (Ed. Robert Laffont).

Lâche soulagement

par DANIEL AMSON (*)

MAINTENANT que les otages sont libérés, on peut le dire et le crier *bien haut : quelle honte d'avoir* accepté si longtemps, sans réagir ou presque, la violation manifeste et délibérée, par un pays membre de l'ONU, des règles les plus élémentaires du droit des gens.

Toute société *suppose* des principes *minimaux* qui ne sauraient être transgressés par un de ses membres, sans que tous en subissent un grave dommage. Dans la vie des Etats — comme dans celle des personnes — il y a des *choses* que l'on ne fait pas.

Or, parmi ces principes *minimaux, figure, à l'évidence*, et de longue date, celui de la sécurité des diplomates.

La Bible nous rapporte déjà que Moïse envoya des députés au roi d'Edom, dont rien ne permet de penser qu'ils ne furent *pas bien traités, même si leur* mission ne connut aucun succès et ne parvint pas à empêcher la guerre (Nombres, chapitre XX).

Plus près de nous, Napoléon, après l'incendie de Moscou, envoya un *parlementaire* au tsar Alexandre *pour* lui *proposer* des négociations. Les deux pays se livraient alors une guerre totale. Pourtant, le parlementaire de l'empereur — le général *Lauriston* — put, après l'échec de sa mission, regagner les lignes françaises.

Les *Iraniens ont, d'un seul* coup, remis en cause le principe de la sécurité des diplomates, sans lequel il ne saurait y avoir de relations internationales dignes de ce nom.

Aujourd'hui, dans la joie de *voir les otages enfin libérés*, on oublie que, dans l'indifférence des nations, ce principe a été *bafoué pendant* plus d'une année.

Prenons garde à cette « banalisation de l'anormal » qui nous fait oublier que la vie des nations — comme celle des individus — est faite de combats *pour des règles qui doivent être* défendues quoi qu'il arrive.

Les nazis ont jadis été vaincus par les alliés mais, en « banalisant » l'horreur, ils ont, sans doute, été victorieux dans les esprits et ont ouvert une voie *qui a sans cesse été suivie* depuis la fin de la guerre.

Puisse le drame des otages ne *pas nous faire oublier* — même s'il a bien « fini » — que la détention qu'ils ont subie ne *pouvait*, d'aucune manière, se *justifier* et ne saurait, en quoi que ce soit, constituer un précédent.

(*) Avocat à la cour d'appel.

CORRESPONDANCE

La victoire de la diplomatie...

De M. Lamine Kane, de Bruxelles :

Nombre d'observateurs estiment que ce sont l'Iran et M. Reagan qui sortent vainqueurs de l'affaire des otages. Je ne crois pas qu'il *soit utile de désigner qui est vainqueur* et qui ne l'est pas.

Le seul vainqueur est encore la diplomatie par le biais du bon *sens et du compromis*.

Bien qu'elle ait souffert de l'entorse faite à un de ses principes universellement admis — la *violation de l'extra-territorialité* d'une ambassade, — il n'en demeure pas moins que c'est grâce aux vertus de la diplomatie que les cinquante-deux Américains ont été libérés.

La seule vaincue est l'intransigeance. C'est à cause d'elle que les rapports irano-américains n'ont cessé de s'envenimer jusqu'à se transformer en une crise extrêmement aiguë.

Chacune des parties s'est cloîtrée dans une intransigeance aveugle, refusant de faire un seul atome de concession pour dénouer la crise. Cette crise qui a mis en branle tous les esprits. Il a fallu s'en remettre au bon sens de la diplomatie algérienne qui a mis tout son poids et tout son prestige dans la balance pour rapprocher les deux points de vue jusqu'à l'aboutissement que l'on connaît.

Encore une *fois*, cette crise sans précédent dans l'histoire des relations internationales démontre combien il est dangereux de s'accrocher *ad vitam aeternam* à un principe, si noble soit-il, sans être animé un seul instant de l'esprit de compromis qui ne signifie en aucune façon faiblesse.

Si Iraniens et Américains étaient demeurés chacun dans leur position et que la tension *s'en soit retrouvée catapultée dans* des orbites extrêmement dangereuses, le risque de guerre s'en serait accru, une guerre dont on ne peut délimiter les contours.

Cette crise irano-américaine doit demeurer vivace dans toutes les mémoires pour deux raisons :

— Chaque état, si puissant soit-il, doit traiter son homologue respectueusement. S'aliéner la population locale est incohérent et dangereux à long terme.

— Aucune crise ne doit conduire à apporter une entorse aux principes universellement admis du droit international.

Tous nos gouvernants et hommes responsables devraient avoir toujours présents à l'esprit les mots de bon sens, de compromis et de pragmatisme, qui signifient PAIX en ce monde tourmenté.

...ou celle d'un peuple libre ?

De Mme Chantal Martin Pineau, de Paris, 20e :

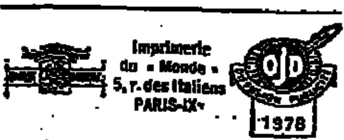
Dans *le Monde* du 21 janvier, présentant les modalités de l'accord de libération des otages, le point I, concernant la non-intervention politique ou militaire, directement ou indirectement, des Etats-Unis en Iran, me semble être le point principal, bien que fort peu mis en valeur.

Plus encore que le recouvrement des fonds qui leur sont dus, plus encore que la restitution des milliards spoliés à l'Iran par le chah sous le couvert des nations occidentales, c'est la non-intervention dans leur vie politique et sociale, c'est la liberté de leurs choix économiques, c'est la liberté territoriale que revendiquent les Iraniens ; plus encore que des sommes qui nous paraissent fabuleuses, mais qui, en fait, n'entameront pas la puissance bancaire *américaine*, ce que réclament les Iraniens, c'est leur dignité d'hommes libres, c'est la reconnaissance de leur Etat libre, libre de ses choix politiques intérieurs et extérieurs, libre de ses amitiés internationales, sorti, libéré de l'influence, ô combien intéressée ! des Etats-Unis.

Les Français, ceux de 1789, ceux de 1848, ceux surtout de 1870, et ceux encore de 1936 et de 1968 se révoltèrent, ils voulaient être libres, ils se sont battus par les armes et par le sang.

Et c'est pleins de fougue qu'ils ont vaincu les armées envahisseuses en 1792, et c'est pleins de fougue, de l'énergie du désespoir de ceux qui se battent pour une juste cause, de ceux qui se battent contre un géant d'acier, que les Iraniens se sont battus, avec parfois les armes du désespoir, forts seulement de cette vérité : ils veulent être un peuple libre dans un pays libre.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ET LES RELATIONS ENTRE L'IRAN ET LES PAYS OCCIDENTAUX

Des milieux d'affaires américains souhaitent renouer avec l'Iran

De notre correspondant

Washington. — Accueillant mardi les anciens otages à la Maison Blanche, M. Ronald Reagan a offert à ses compatriotes ce qu'ils attendaient : quelques phrases bien senties sur la détermination des Etats-Unis à ne pas être victimes à nouveau du terrorisme. « *L'Amérique accordera à ses représentants tous les moyens de protection dont elle dispose,* a dit le nouveau président. *Que les terroristes sachent que lorsque les règles de conduite internationales seront violées, notre politique se caractérisera par une sanction rapide et efficace. On entend dire que nous vivons dans une époque où notre pouvoir a des limites. Eh bien ! qu'on comprenne aussi qu'il y a des limites à notre patience.* »

Très applaudis, ces propos résument pourtant très mal le ton de la réception de mardi à la Maison Blanche. Autant le décor était solennel — avec les soldats des trois armes en grande tenue, — autant l'intervention de M. Reagan se voulait simple et familière. Les six mille invités, impressionnés par la musique militaire, se tenaient presque au garde-à-vous sur la célèbre pelouse lorsqu'on vit apparaître un homme souriant, rajeuni de dix ans, se précipiter vers le podium d'un pas léger. La scène suivante violait allègrement le protocole : un président des Etats-Unis applaudissant debout cinquante-deux inconnus, dont quelques « marines » sans galons, chargés il y a quatorze mois encore de garder la porte d'une ambassade.

« *Vous êtes de retour à la maison, et nos cœurs sont pleins de gratitude* », a déclaré M. Reagan. Et de les rassurer sur leurs emplois : « *Je viens de décréter un gel de l'embauche dans la fonction publique. C'est dire qu'on a besoin de vous.* » Devant des ministres, des ambassadeurs, le corps parlementaire et plusieurs centaines de journalistes, il a raconté un petit fait de captivité du sergent Lopez qui avait vanté en espagnol — langue inconnue de ses geôliers iraniens — les trois couleurs nationales. Et le président des Etats-Unis d'Amérique s'est incliné devant M. Lopez pour lui dire sans accent : « *Muchas gracias.* » Puis M. Reagan a appelé sa femme Nancy, qui est venue à ses côtés. Et tout le monde a entonné *God bless America* avec de l'émotion dans la voix.

« Nous ne sommes pas des héros »

Une autre réception, plus intime, a eu lieu à l'intérieur de la Maison Blanche. Chaque otage libéré a reçu des mains du président un drapeau américain portant son nom. En fin d'après-midi, l'immense Mall de Washington a été illuminé de mille feux d'artifice, comme pour l'intronisation de M. Reagan, le mardi précédent.

De l'aéroport d'Andrews à la Maison Blanche, les anciens otages et leurs familles avaient été salués par une foule en délire. Près de cinq cent mille personnes, massées sur le parcours, hurlaient « *Welcome* », brandissaient des pancartes, agitaient des bannières étoilées. Les fenêtres des quinze autocars clignotant de tous leux feux laissaient échapper des « *Thank you* » innombrables, des « V » de victoire, les visages extasiés des jeunes « marines ».

L'Amérique manquait de héros. Elle en a trouvé cinquante-deux d'un coup, avec émerveillement. Le mot liberté, prononcé à n'en plus finir mardi, permettait de tout concilier : libération des otages et célébration du « monde libre ». Pratiquement aucune fausse note. Seuls des anciens combattants avaient inscrit leur amertume en grosses lettres blanches sur une camionnette noire : « *Cinquante-deux glorifiés, des milliers du Vietnam oubliés.* » Mais, dans son discours, M. Reagan allait associer les anciens otages à tous les héros passés, y compris ceux de la deuxième guerre mondiale.

« *Nous ne sommes pas des héros* », avaient pourtant dit plusieurs otages, mardi matin, au cours d'une conférence de presse à l'Académie militaire de West-Point. « *S'il y a des héros, ce sont les membres de nos familles.* » Chacun avait retrouvé son identité : uniforme bleu pour les membres de l'armée de l'air, tenue kaki pour les « marines », costume trois pièces pour les diplomates. M. Bruce Laingen, ancien chargé d'affaires à Téhéran, était de nouveau le chef du groupe. Il dirigeait la conférence avec une volonté évidente de célébrer l'unité des Américains.

Cette rencontre collective avec les journalistes n'a pas apporté d'éléments très nouveaux. Les mauvais traitements subis en captivité ont été minimisés par ceux qui sont intervenus sur ce thème, et Mme Kathryn Koob a mis en garde la presse américaine contre des rumeurs incontrôlées.

Onze personnes n'étaient pas à la conférence de presse. Certaines d'entre elles souffriraient de dépression nerveuse. Au cours d'une interview, M. Moorhead Kennedy, l'ex-numéro trois de l'ambassade, a révélé qu'un des otages avait tenté de se suicider pendant sa détention. « *Ils nous ont traités comme des animaux dans un zoo* », a déclaré M. Charles Jones, le seul Noir du groupe, en faisant état de coups et de menaces de mort.

Le *New York Times* du 27 janvier a publié un étonnant document : le télégramme que M. Laingen, chargé d'affaires à Téhéran, envoyait à son ministre des affaires étrangères, M. Vance, le 13 août 1979, moins de trois mois avant l'occupation de l'ambassade. Méfiez-vous des Iraniens, lui disait-il en substance. Ils peuvent « *menacer de rompre les négociations à tout moment* ». Ce sont des gens qui « *ignorent leur intérêt à long terme, préférant des avantages immédiats* »... Le quotidien new-yorkais possédait ce texte depuis un an. On peut penser que M. Carter — grand absent des cérémonies de mardi — s'en était inspiré.

« *Retourneriez-vous en Iran ?* », a-t-on demandé à plusieurs anciens otages. « *Seulement sur un B-52* », a répondu M. Bruce German. Mais tous les Américains ne sont pas dans cet état d'esprit. Plusieurs businessmen étudient déjà une reprise des affaires avec Téhéran. C'est le cas des dirigeants d'Exxon, la plus grande compagnie pétrolière du monde. Des dizaines d'autres sociétés ont contacté le département du commerce, demandant des instructions et faisant part de l'impatience de leurs partenaires iraniens.

Mardi, le porte-parole du département d'Etat a mis en garde les Américains qui se rendraient dans le pays de l'imam Khomeiny : ils risquent d'y être « *détenus sans raisons* ».

Pour sa part, le département de la justice a demandé aux tribunaux de retarder de trente jours toute mesure à l'encontre d'intérêts iraniens aux Etats-Unis. Ce délai devrait permettre à M. Reagan d'étudier dans le détail l'accord du 20 janvier qu'il semble avoir toujours l'intention d'appliquer.

ROBERT SOLÉ.

● *Remerciements de M. Reagan à l'Algérie.* — Dans une lettre adressée au président algérien, M. Chadli Bendjedid, et publiée le mardi 27 janvier par l'agence de presse A.P.S., M. Ronald Reagan remercie l'Algérie pour son rôle dans le dénouement de l'affaire des otages. « *Nos deux pays ont été récemment unis dans une entreprise dont le succès a fait du mardi 20 janvier une date mémorable pour tous les Américains (...). Tandis que mon investiture célébrait la liberté à Washington, les Américains se réjouissaient partout de savoir que leurs compatriotes s'étaient envolés de Téhéran vers Alger et la liberté. Au nom du peuple américain, j'aimerais vous remercier pour votre inestimable participatoin au dénouement de la captivité de citoyens des Etats-Unis* », écrit notamment M. Reagan. — *(A.P.)*

Une lettre du colonel Kadhafi à M. Reagan

« LES PEAUX-ROUGES SONT D'ORIGINE LIBYENNE »

Tripoli *(Jana).* — Le colonel Kadhafi a adressé un télégramme au président Reagan pour dénoncer la politique de M. Carter et les accords de Camp David, et exprimer l'espoir que sous son administration « *l'Amérique jouera un rôle différent* », a annoncé, mardi 27 janvier, l'agence Jana.

« *J'espère que sous votre mandat les Peaux-Rouges obtiendront leurs droits* », ajoute le guide de la révolution libyenne, qui précise que deux raisons l'ont conduit à évoquer ce sujet : « *La première est qu'ils m'ont demandé secours. La deuxième, la majorité des Peaux-Rouges sont d'origine libyenne et j'aurai à l'avenir l'occasion de vous faire part des lettres qu'ils m'ont envoyées (...) et des études historiques affirmant leur origine libyenne.* »

Téhéran entend, pour ses échanges commerciaux « s'adresser surtout aux pays européens »

Téhéran *(A.F.P.).* — La polémique qui s'est développée, à Téhéran, sur les conditions de libération des otages américains se poursuit sans répit. M. Behzad Nabavi, ministre d'Etat iranien chargé des affaires exécutives, s'en est pris, mardi 27 janvier, aux journaux iraniens qui critiquent l'attitude du gouvernement dans l'affaire des otages, les accusant de « *favoriser la propagande occidentale* » en se livrant à « *un règlement de comptes contre le gouvernement* » et de chercher à faire régner « *un climat de pessimisme dans le pays* ».

Parmi les responsables de ces journaux, certains occupent d'importantes fonctions dans l'exécutif et « *doivent penser à l'intérêt général du pays et de la révolution* », a-t-il dit, sans toutefois citer de noms.

De son côté, M. Ahmad Azizi, porte-parole de la commission gouvernementale sur les otages, a indiqué que l'Iran avait déjà reçu 2,7 milliards de dollars en liquide, qu'il recevrait 1,4 milliard de dollars dans un mois, puis que 2,2 milliards de dollars seraient versés dans six mois. Quant au reste des avoirs iraniens qui avaient été gelés aux Etats-Unis, M. Azizi a déclaré qu'il serait soumis à arbitrage. Il a estimé cette dernière somme de 1 à 4 milliards de dollars.

M. Behzad Nabavi a assuré, d'autre part, que l'Iran ne rétablirait pas ses relations commerciales avec les Etats-Unis et allait procéder à des nationalisations dans le domaine du commerce extérieur. Le ministre, qui était interviewé par la radio iranienne, a souligné que « *l'Iran s'adresserait surtout aux pays européens* », sans pour autant « *rétablir une politique de la porte ouverte pour que la camelote étrangère vienne envahir les marchés iraniens* ».

« *Notre politique est de contrôler les importations, et nous espérons nous acheminer peu à peu vers des nationalisations dans ce domaine* » (du commerce extérieur), a poursuivi le ministre d'Etat. Il a affirmé, en outre, que le blocus instauré par les pays occidentaux « *n'avait pas eu beaucoup d'effet sur les besoins fondamentaux du pays* » et que ceux-ci « *avaient été assurés* ».

« *Beaucoup d'entreprises capitalistes n'ont pas respecté le blocus* » parce qu'elles « *aiment leur argent plus que tout et plus que l'ordre donné par le président américain* », a-t-il dit, estimant toutefois que les sanctions économiques avaient contribué à la hausse des prix en Iran.

A propos des importations de matériel militaire par l'Iran, le ministre d'Etat a déclaré : « *On ne doit pas imaginer qu'une fois le blocus levé, le gouvernement iranien pourra obtenir beaucoup de marchandises stratégiques des pays de l'Ouest capitaliste, parce que si ces pays nous donnent des armes, ils savent qu'ils contribuent à leur propre anéantissement.* »

Enfin, le ministère iranien des affaires étrangères, dans un communiqué diffusé mardi par Radio-Téhéran, a formellement démenti « *les propos malveillants faisant état de tortures infligées aux ressortissants américains durant leur séjour en Iran* ».

Le communiqué iranien qualifie de « *pur mensonge* » ces propos dont « *le but principal est de porter atteinte au crédit de l'Iran au sein de la communauté internationale* » et estime qu'elles sont « *le résultat de l'endoctrinement et des lavages de cerveau* » auxquels les otages ont été soumis durant « *leur hospitalisation et leur emprisonnement en Allemagne* ».

AU SOMMET ISLAMIQUE DE TAEF

Les participants proclament la « guerre sainte » contre Israël et refusent aux résistants afghans le statut d'observateurs

De notre envoyé spécial

Taef. — C'est à l'unanimité et pratiquement sans débat contradictoire que le verdict a été prononcé : les trente-huit dirigeants suprêmes du monde musulman ont décidé, tard dans la soirée du mardi 27 janvier, de proclamer le « *Jihad* » pour la « *libération de Jérusalem et des autres territoires arabes occupés* ». Dès que la décision sera officiellement annoncée à l'issue des travaux du troisième sommet, la mobilisation générale des ressources matérielles et spirituelles en vue d'assurer le succèc de cette « lutte » (traduction littérale du mot *Jihad*) deviendra une obligation religieuse et impérative pour chacun et chacune des adeptes de l'islam.

Comme l'ont expliqué les dirigeants saoudiens qui ont été les premiers à lancer l'idée il y a quelques mois, le combat sera multiforme : politique, économique et éventuellement militaire. Le roi Hassan II du Maroc, l'une des « vedettes » du conclave, a pris la parole pour soutenir vigoureusement la proposition qu'il avait lui-même formulée naguère et qui a été reprise dans un document séparé présenté mardi par l'Irak. Divers orateurs ont justifié la proclamation du « *Jihad* » présenté comme une riposte à l'« *intransigeance* » d'Israël, à sa décision d'annexer Jérusalem, à sa « *politique obstinée* » visant à « *absorber la totalité de la patrie palestinienne* ». Mgr Hakim, patriarche de l'Eglise grecque orthodoxe, qui assiste à la conférence à titre d'observateur, a donné sa caution à l'initiative en dénonçant lui aussi l'occupation israélienne des Lieux saints chrétiens.

Compte tenu de la charge religieuse et affective que comporte le *Jihad* pour les masses musulmanes et des sacrifices qui en découlent, aucun dirigeant — même pas l'imam Khomeiny — ne s'était évertué, jusqu'à présent, à recourir à cette « arme suprême » pour atteindre un objectif politique. La décision de Taef témoignerait, dès lors, de l'« *extrême sensibilisation* », voire de l'exaspération du monde musulman « *face à l'expansionnisme rampant* » pratiqué par le gouvernement de M Begin. On note à ce propos que les congressistes ne remettent pas apparemment en cause l'existence de l'Etat d'Israël. En effet, le volumineux document rédigé par la commission Al Qods, présidée par Hassan II, concernant Jérusalem et la Palestine — également adopté à l'unanimité mardi soir — ne porte que sur les « *territoires occupés depuis 1967* », en d'autres termes la Cisjordanie et Gaza.

Le roi Hussein de Jordanie, dans une allocution très remarquée, a réaffirmé qu'il n'était pas partie prenante dans le conflit palestinien, réduisant ainsi à néant les espoirs — réels ou non — entretenus à Jérusalem et à Washington. Le souverain hachémite a désigné l'O.L.P., aux applaudissements de ses pairs, comme l'« *unique* » interlocuteur habilité à « *édifier un Etat indépendant en Palestine* », et M. Yasser Arafat, chef de la centrale des fedayin, traité ici en chef d'Etat, a été l'un des premiers à lui donner l'accolade.

Le « retournement » du Pakistan

Le triomphe des Palestiniens contraste avec la déconfiture des Afghans, traités en parents pauvres de la conférence. La délégation des moudjahidin n'a même pas eu droit au statut d'observateur, pourtant accordé à des mouvements minoritaires d'opposition, tel celui des musulmans philippins. Logés dans un modeste hôtel de Taef, pratiquement ignorés par la plupart des participants, les chefs de l'insurrection, apparemment désœuvrés, confiaient aux journalistes qu'ils avaient été « *trahis* », « *abandonnés par tous* ».

C'est finalement sur l'insistance du Sénégal et du Soudan que l'un des leurs, M. Abdulrass Ouid Sayyaf, a été autorisé à s'adresser à la conférence. Le « *programme d'action* » qu'il a proposé parut « *irréaliste* », « *exorbitant* » à nombre de délégations. Il a notamment suggéré que tous les Etats musulmans rompent leurs relations diplomatiques et économiques avec Moscou, et qu'aucune négociation ne soit engagée avant ou après le retrait total et inconditionnel des troupes soviétiques. Après quoi, expliquait-il, ultérieurement, un référendum serait organisé pour permettre au peuple de désigner le régime de son choix. En attendant, a insisté M. Sayyaf, le Front national de libération devrait être reconnu comme le seul représentant légitime du peuple afghan.

L'intervention de M. Sayyaf a suscité des réactions contradictoires. Elogieuses dans certaines délégations, irritées chez d'autres qui estiment que le mouvement afghan est constitué de « *bande de réactionnaires* ». « *On ne fera pas de nous des militants de l'anti-soviétisme* », nous déclarait une personnalité proche de la délégation algérienne, avant d'ajouter : « *Nous faisons une nette distinction entre le problème afghan et la stratégie américaine dans la région.* » « *L'Union soviétique a beaucoup trop d'avocats parmi nous* », murmurait en privé M. Samantar, ancien ambassadeur de la République de Somalie à Paris, actuellement ministre conseiller à la présidence.

Le débat à huis clos, sur ce chapitre, s'est prolongé tard dans la soirée de mardi sans résultat. Le président Assad de Syrie n'a évoqué la question que sous l'angle des réfugiés afghans (environ un million cinq cent mille au Pakistan seulement) « *avec lesquels nous souffrons tous* », a-t-il assuré, avant d'inviter ses pairs à faire preuve de réalisme. « *Ce ne sont pas des formules creuses, des condamnations ou des dénonciations qui nourriront les réfugiés ou qui les ramèneront dans leurs foyers, mais des mesures concrètes, pratiques* », a-t-il déclaré sans autre précision.

C'est un peu dans le même esprit que le général Zia Ul Haq a formulé la nouvelle position du Pakistan, qualifiée par un moudjahid afghan de « *retournement révoltant* ». Le processus de règlement élaboré par les deux réunions islamiques d'Islamabad, en janvier et en mai 1980, s'est révélé inefficace, a soutenu en substance le président pakistanais. « *Compte tenu de l'assouplissement de l'attitude de l'Union soviétique et du régime de Kaboul,* ajoutait-il, sans crainte de se contredire, *nous estimons que les Nations unies sont bien placées pour engager des négociations fructueuses qui aboutiraient à une solution pacifique.* »

M. Kurt Waldheim, qui représentait l'ONU à la conférence au titre d'observateur, a eu à ce propos des entretiens avec plusieurs chefs d'Etat. L'affaire est-elle pour autant classée ? Certaines délégations souhaitent amender en le durcissant le projet de résolution soumis aux chefs d'Etat par leur ministre des affaires étrangères.

Le débat devait se poursuivre ce mercredi. Quelle qu'en soit l'issue, il paraît évident à nombre d'observateurs que l'affaire afghane a fait long feu, du moins dans l'enceinte des conférences islamiques. « *La manœuvre américaine qui consistait à détourner le monde arabo-musulmar de son principal objectif, celui de restituer au peuple palestinien ses droits, a lamentablement échoué* », répétaient à satiété les représentants de l'O.L.P.

Avant de clore ses travaux, vraisemblablement jeudi, le sommet islamique débattra du conflit irako-iranien et des divers projets de coopération économique, dont certains sont destinés à avoir, à terme, un impact considérable.

ERIC ROULEAU.

L'HISTORIEN ÉGYPTIEN IBRAHIM GHALI EST MORT

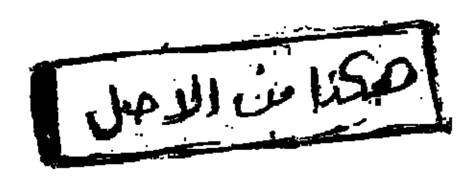
L'écrivain égyptien francophone Ibrahim Amin Ghali est mort au Caire le 26 janvier. Il était âgé de soixante-dix ans.

[Ancien diplomate, qui avait vu sa carrière brisée par Nasser en raison de ses opinions peu orthodoxes, il était notamment l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire ancienne ou moderne du Proche-Orient, la plupart écrits directement en français (*l'Egypte nationaliste et libérale, l'Orient chrétien et les juifs, le Monde arabe et les juifs* aux éditions Cujas).

Son dernier livre paru, *Israël ou la paix rebelle* (Editions Bandinière, 1979) remontait à la genèse des relations israélo-égyptiennes et concluait en mettant en doute la capacité de l'Etat hébreu à maintenir une paix durable avec l'Egypte. Ibrahim Ghali venait d'achever une biographie de Vivant Denon, un des savants de l'expédition de Bonaparte en Egypte.]

Le Monde *publiera demain*

● LES NOUVELLES TECHNIQUES AU SERVICE DE L'HOMME, par Gaston Defferre.
● IDÉES : Immigrés.
● « LE MONDE DES LIVRES » (six pages) : Philippe Sollers en question.



هكذا من الاجل

PROCHE-ORIENT

Égypte

Les contacts ont repris avec l'O.L.P.

De notre correspondant

Le Caire. — Le sigle O.L.P. qui, sauf épisodiquement dans certaines déclarations du ministre d'État aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, avait disparu du vocabulaire politique égyptien depuis la condamnation de la paix égypto-israélienne par l'Organisation de libération de la Palestine a de nouveau plein droit de cité au Caire.

Comme s'il s'agissait d'une *entreprise concertée*, le raïs, par des propos tenus ce mois-ci à Assouan, a mis fin à la quarantaine *sémantique dont était victime* l'O.L.P. depuis deux ans, au moment où l'on annonçait que le chef de cette organisation, M. Arafat, avait reçu durant six heures, à Beyrouth, une personnalité politique égyptienne.

Il s'agit de M. Abderrahmane Cherkaoui, secrétaire général de l'organisation *de solidarité* afro-asiatique, écrivain et journaliste. Ayant dirigé jusqu'en mars 1977 la *revue cairote de tendance* nassérienne *Rose-El-Youssef*. Esprit indépendant, mais ne contestant apparemment pas les grandes options du régime de M. Sadate, M. Cherkaoui a été, l'an passé, *nommé membre du conseil consultatif* (Sénat) nouvellement créé par le RAIS. Officieusement on a *d'ailleurs précisé* au Caire *que* la visite de M. Cherkaoui à M. Arafat a eu lieu *« en accord avec le président Sadate »*, quitte à nuancer ensuite cette affirmation *« pour calmer les appréhensions israéliennes »*.

D'autre part, le président de l'O.L.P. a déclaré à la principale publication de l'opposition légale égyptienne, *Al-Chaab*, que son mouvement était prêt à accepter *« toute solution du problème palestinien préconisée par les Nations unies »*. Dans cette déclaration — la première faite à un journal cairote depuis la paix avec Israël — M. Arafat précisait : *« Nous accepterions une administration (provisoire) des Nations unies (...) avant la remise des territoires aux Palestiniens. »*

L'idée déjà admise par l'O.L.P. mais reprise par M. Arafat dans *Al-Chaab*, *« d'établir l'État* (palestinien) *indépendant sur toute parcelle libérée des terres occupées »*, va actuellement dans le sens d'une certaine réflexion égyptienne à l'égard du problème palestinien, au moment où tant la conception de l'autonomie contenue dans les accords de Camp-David que l'éventuelle participation jordanienne au règlement de la question palestinienne paraissent plus irréalistes que jamais.

Précisant ce qui pourrait constituer *l'embryon d'une nouvelle doctrine* égyptienne à l'endroit de l'O.L.P., le général Ali, vice-*président du conseil égyptien*, chargé de la défense et des affaires étrangères, a affirmé mardi 27 janvier que l'organisation palestinienne devrait *« entamer avec l'administration américaine un dialogue (...) qui pourrait aboutir à une reconnaissance mutuelle de l'O.L.P. et d'Israël »*.

Le fossé séparant les positions égyptiennes et palestiniennes est encore beaucoup trop profond pour qu'il faille attendre bientôt des résultats spectaculaires des contacts récemment établis, mais ceux-ci indiquent sans doute des voies pour l'avenir.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LE PRÉSIDENT SADATE LE 11 FÉVRIER A PARIS

Le président Sadate viendra à Paris mercredi 11 février pour une visite privée de deux jours, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Giscard d'Estaing.

Le président égyptien aura pris la parole la veille devant le Parlement européen, à Luxembourg, où il arrivera le 9.

LE HAUT CONSEIL DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE TIENT SA PREMIÈRE RÉUNION

Le haut conseil de l'Institut du monde arabe tiendra sa première réunion à Paris, jeudi 29 janvier. *Une réunion de son conseil* d'administration — la seconde — l'aura précédée ce mercredi 28 janvier.

C'est le 24 décembre 1975 que le gouvernement a décidé la création d'un *« institut culturel et technique spécialisé dans les langues et les civilisations des pays arabes »*. Il s'agit d'une fondation de droit privé français auquel les pays arabes ont été invités à participer. Dix-neuf pays arabes ont accepté, seules l'Égypte et la Libye sont absentes. Les États fondateurs ont approuvé les statuts le 23 juillet dernier.

L'Institut a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'école, de diffuser des informations et de la documentation sur le monde arabe, de préparer des émissions de radio et de télévision, de former des techniciens et des professeurs, d'organiser des échanges et des expositions, de créer une bibliothèque, un centre de documentation et un musée.

Il est patronné par *un haut* conseil où tous les États participants sont représentés. (Le représentant de la France est M. Hubert Argod, ambassadeur de France, ancien ambassadeur au Liban.) *Le haut conseil nomme le conseil* d'administration qui, à titre provisoire, était jusqu'ici composé de *six Français* : MM. Jean Basdevant, ancien ambassadeur à Alger, président ; Philippe Ardant, professeur à Paris-II ; Paul Carton, ancien ambassadeur au Koweït ; André Miquel, du collège de France ; André Raymond, professeur à l'université d'Aix-Marseille ; Jean Sirinelli, président de la commission française pour l'UNESCO, et de six Arabes représentant l'Algérie, Bahreïn, l'Irak, le Liban, le Maroc et le Soudan.

L'Institut reçoit des pays participants des dotations initiales et des cotisations annuelles d'un montant variable (2 750 000 francs pour la France en 1981). Son siège est provisoirement rue de Bourgogne, mais ses bâtiments définitifs seront construits rue de la Fédération.

EUROPE

Italie

Les « liens internationaux du terrorisme » vont faire l'objet d'un débat à la Chambre

A la suite des déclarations de M. Sandro Pertini, président de la République italienne, *mettant implicitement en cause* l'U.R.S.S. comme inspiratrice du terrorisme en Italie (« le Monde » du 24 janvier), l'ambassadeur d'Italie à Moscou, M. Macotta, a été convoqué au ministère des affaires étrangères où un vice-ministre lui a lu la déclaration de protestation suivante : « La partie soviétique est sérieusement étonnée — c'est le moins qu'on *puisse dire* — par *certaines* déclarations publiques du président Pertini (...). Celui-ci a essayé de donner l'impression que les terroristes *italiens* des prétendues *Brigades* rouges étaient dirigées depuis un centre se trouvant en U.R.S.S. Étant donnée leur absurdité évidente, de telles affirmations ne mériteraient pas l'attention si elles n'étaient avancées à ce niveau officiel. La direction italienne ne peut *certainement pas* ignorer la *position* de principe de l'État soviétique, qui a toujours condamné et qui condamne le terrorisme (...). Les inventions mettant en *doute* cette attitude sont outrageantes pour l'U.R.S.S. et manifestement contraires au caractère amical des relations soviéto-italiennes ces dernières années. »

Notre correspondant à Moscou indique, d'autre part, que dans l'affaire du juge D'Urso, comme au moment de l'enlèvement et de l'assassinat *d'Aldo Moro*, la presse *soviétique* a mis l'accent sur l'attitude du parti communiste italien qui seul a eu une position « conséquente et ferme ».

De notre correspondant

Rome. — Le ministère italien des affaires étrangères tente de dédramatiser la démarche soviétique et laisse entendre que Moscou ne pouvait guère faire autrement. Le président du conseil et la présidence de la République font remarquer que M. Pertini n'a pas lancé d'accusations contre un gouvernement précis. Cela suffira-t-il à calmer les polémiques dans l'attente du débat parlementaire prévu pour le 3 *février* prochain ? A cette occasion le président du conseil, M. Forlani, répondra aux questions des députés sur *« les liens internationaux du terrorisme italien »*.

Si chaque force politique voit derrière le terrorisme « la main *de l'étranger* », *qui correspond* à ses objectifs immédiats et à sa vision du monde, la plupart des *magistrats chargés* des enquêtes sont convaincus qu'il *s'agit* avant tout d'un « phénomène interne ». *A l'occasion* d'un discours prononcé pour le soixantième anniversaire du P.C.I., M. Enrico Berlinguer avait durement attaqué socialistes et sociaux-démocrates, et même dénoncé *« un climat anticommuniste qui rappelle les années 50 »*. Le P.C.I. demande en effet que ces accusations sur les liens du terrorisme avec l'Europe de l'Est soit appuyées sur des faits concrets. Il voit en outre *dans* cette polémique un moyen de lui refuser toute « légitimité » de force de gouvernement, par la mise en cause de ses liens avec l'Union soviétique.

Si le ministre socialiste de la défense, M. *Lelio Lagorio* laisse entendre qu'il a des idées précises sur l'argument, le comité parlementaire qui contrôle les activités des services secrets italiens réaffirme pour sa part qu'il existe *« des preuves de rapports entre les organisations terroristes de divers pays, mais qu'aucun gouvernement étranger, dans l'état actuel des choses, ne semble impliqué »*.

MARC SEMO.

Pologne

Le général Moczar se présente en homme d'ordre et d'ouverture

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La politique ayant horreur du vide, le général Moczar a *occupé*, mardi 27 janvier, le devant de la scène dans un très long article publié dans *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, puis dans un discours prononcé devant *l'association des anciens combattants*, le Zbowid, dont il est président. Il s'est à nouveau posé en homme d'ouverture, mais d'ordre, en sage au-dessus de la mêlée — *bref en recours*.

Mardi, les mouvements de grève locale ou régionale ont été massivement *suivis, et encore plus nombreux* que prévu (*le Monde* du 28 janvier), avec notamment le début d'une grève de la faim de quinze paysans dans l'église de Swidnica.

Beaucoup se poursuivent (en particulier la grève générale avec occupation de Bielsko Biala), d'autres *apparaissent ou menacent — notamment* dans la région de Rzeszow, le centre de la contestation paysanne, où M. Walesa a reçu, mardi, un accueil triomphal avant la venue sur *place, jeudi, de la commission nationale* de Solidarité, qui siège ce mercredi à Gdansk.

Finalement diffusé mardi, le débat contradictoire télévisé sur la question des samedis libres n'a pas tourné à l'avantage des autorités. Les *représentants de Solidarité* ont su se montrer posés et responsables et faire comprendre que le problème *n'était pas tant, pour eux, la durée* exacte du temps de travail que le refus du gouvernement d'accepter pleinement la concertation avec eux. Les représentants des anciens syndicats dits *« de branches »* abondent dans ce sens, les Polonais ont entendu les représentants du gouvernement *s'excuser, face à un front* syndical uni, de n'avoir pas procédé par consultation. Mais sur le fond, malgré des rumeurs sur de prochaines discussions avec les paysans, *la détente ne s'amorce toujours* pas.

Dans ce contexte, les déclarations du général Moczar pourraient bien être une pierre jetée dans le jardin de M. Olszowski, le secrétaire à la propagande, dont les ambitions sont grandes aussi, et qui avait imposé, *contre l'avis de M. Kania, une ligne* dure dans l'affaire des samedis libres. Les luttes d'influence au sein de la direction sont en tout cas vives.

Quatre thèmes dominent l'article et le discours (retransmis par la télévision) du général Moczar. La justification et *l'acceptation* des exigences de changements temporaires. (*« Une grande révolution a eu lieu dans les idées des masses populaires (...). On ne peut la comparer qu'à un tremblement de terre (...). Ceux qui ne le comprennent pas et ne l'acceptent pas sont aussi ceux qui ont provoqué l'apparition de cette réprobation sociale »*).

Un engagement net ensuite — accompagné d'un hommage à M. Kania, — en faveur de la poursuite *du renouveau*. (*« Nous allons soutenir tout ce qui est progressiste, noble et va à la rencontre des temps nouveaux (...). On ne peut pas dire jusqu'à maintenant que le renouveau progresse déjà sur la bonne voie. »*) Puis un appel à un remplacement de ceux des cadres du parti qui ont failli à la *morale ou n'arrivent* pas à s'adapter aux *nécessités* de l'heure.

Une violente attaque enfin contre les *« ennemis du socialisme »*, opposés sans ambiguïté aux militants du nouveau syndicat : *« Je connais personnellement de nombreux organisateurs de Solidarité, qui sont des gens de haute culture. (...) Ils ont des reproches fondés contre de nombreux membres de notre parti, qu'ils expriment parfois d'une manière forte, car il y avait des hommes qui n'avaient pas le droit moral de remplir la fonction d'activistes sociaux. »*

Ne négligeant rien, le responsable de la sinistre campagne antisémite de 1968 a tiré un coup de *chapeau* aux juifs pour leur rôle dans la résistance, et le nationaliste a souligné son allégeance à *l'alliance* soviéto-polonaise.

BERNARD GUETTA.

Belgique

L'aggravation de la situation économique risque de précipiter la crise politique

De notre envoyée spéciale

Bruxelles. — La tension sociale qui s'accroît dans la région wallonne va-t-elle dégénérer en un mouvement comparable à celui de l'hiver 1960-1961 ? Il est encore trop *tôt* pour savoir si les grèves qui n'affectent, pour l'instant, que la sidérurgie, peuvent *faire tache d'huile* et déboucher *sur* une crise générale. Déclenché le mardi 27 janvier *dans les usines de Cockerill*, l'arrêt de travail a été observé par les 20 000 ouvriers de l'entreprise *et se poursuit*. M. Willy Claes, ministre des affaires économiques et M. Davignon, commissaire européen chargé de la politique industrielle, se voulant rassurants, ont affirmé, mardi, que deux coulées continues, alimentant deux aciéries à Chertal et à Seraing, seraient installées comme le souhaitaient les syndicalistes. Mais ces derniers veulent des engagements écrits, notamment sur le financement de l'aciérie complète de Chertal et des éclaircissements sur le projet de fusion entre les deux bassins sidérurgiques de Liège et Charleroi.

D'autre part, les craintes *que* l'on nourrissait à propos de l'usine de British Leyland à Seneffe, se sont confirmées *et* la fermeture de l'entreprise, qui emploie 2 800 personnes, doit être *officiellement annoncée* à Londres ce mercredi.

La firme Volvo a, d'autre part, fait savoir qu'elle envisageait une réduction de ses activités en Belgique. Dans le textile, où les menaces sont de plus en plus perceptibles, les ouvriers ont multiplié les actions dans le Brabant wallon, et à Verviers lundi, une journée d'action organisée mardi à Mouscron, a été suivie à 100 %. Une manifestation se déroulera ce mercredi à Tubize.

Les deux grandes centrales syndicales, la F.G.T.B. et la C.F.C. se réuniront vendredi, afin de déterminer un programme d'actions communes. Elles ont l'une et l'autre proposé la négociation de nouveaux accords interprofessionnels et réitéré leur refus du plan de redressement économique du gouvernement qui prévoit notamment le blocage des salaires.

Ce refus, surtout s'il se traduit par des grèves en série, risque de faire tomber un gouvernement incapable de faire appliquer sa politique. Les socialistes, traditionnellement liés au syndicalisme, et qui, en tant que membres de la coalition gouvernementale, ont approuvé le plan de redressement, sont placés dans une situation de plus en plus difficile. Les minoritaires, qui, au sein du parti, cherchent à prendre leurs distances par rapport à la politique sociale du gouvernement, n'ont pour l'instant pas remis en cause l'appartenance à la coalition, mais un développement du mouvement social pourrait transformer les tensions au sein du parti en une véritable crise, et cela avant même le congrès socialiste du 22 février qui doit désigner le successeur de M. André Cools.

CLAIRE TREAN.



GUIDE DES ECONOMIES D'ENERGIE

DES TRAVAUX SIMPLES POUR DEPENSER MOINS

1

MAISON INDIVIDUELLE



Agence pour les Economies d'Energie



ENTRETENEZ tirez le maximum de chaque goutte de fuel

les étoiles de l'entretien ✻

Votre installation de chauffage est comme votre voiture : elle a besoin, pour être en forme et consommer moins, d'être bien entretenue et parfaitement réglée.
Faites-la donc vérifier au moins une fois par an, avant la saison de chauffage.
Mieux encore, passez un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée : c'est la garantie que votre installation vous chauffera bien en dépensant le minimum de fuel.
L'entretien de votre installation portera sur :
- le nettoyage de la chaudière et de la cheminée (élimination du tartre et des suies, ramonage)
- le réglage du brûleur et le choix du gicleur
- le contrôle de la combustion et l'abaissement des températures de l'aquastat.

Un contrat d'entretien avec deux visites par an vous garantit que toutes ces opérations seront bien faites et en temps utile...

Lorsque vous faites isoler votre maison, les caractéristiques de l'installation de chauffage changent. Pensez à faire procéder à un rééquilibrage thermo-hydraulique complet de votre installation.

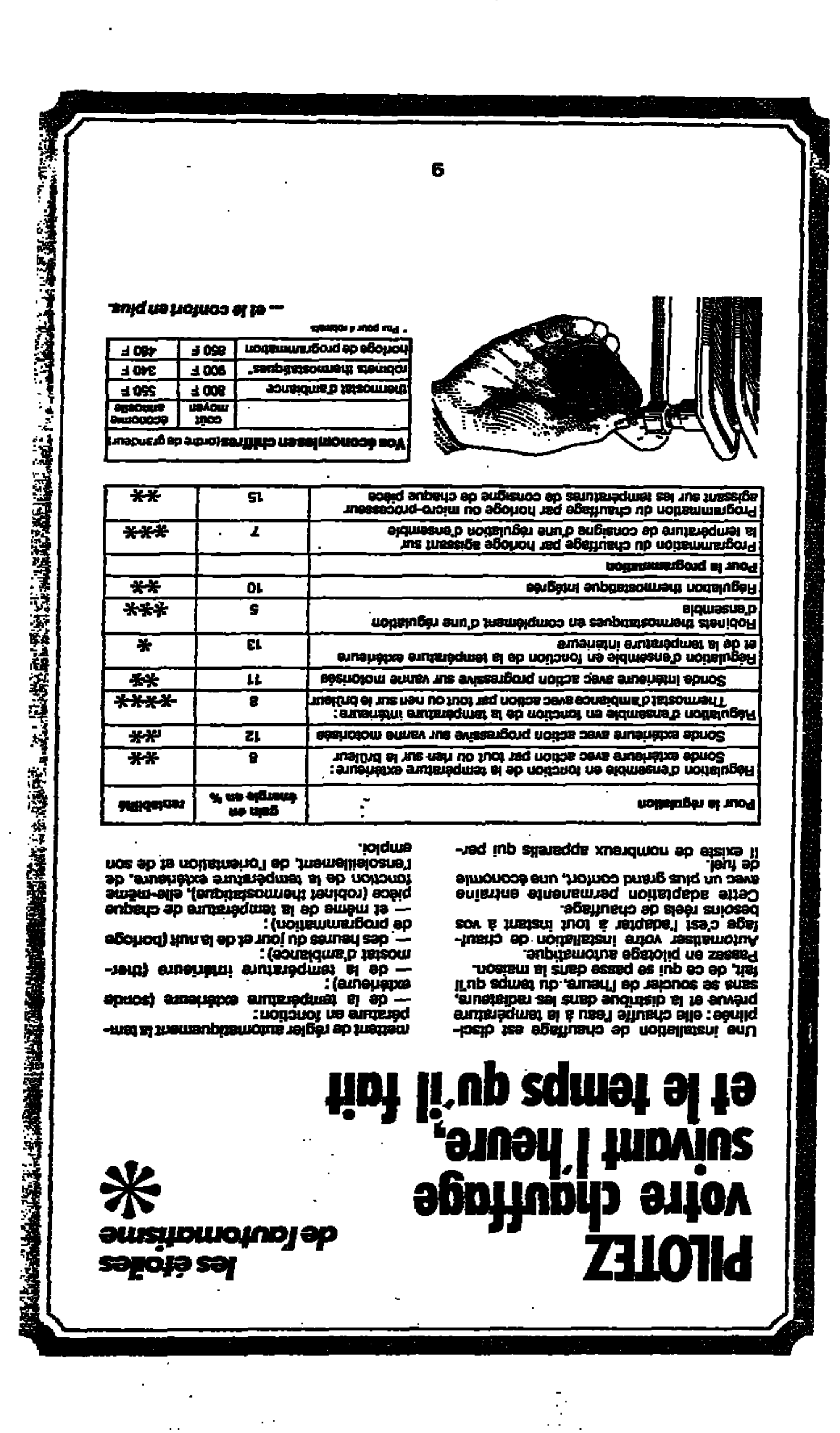
Pour l'entretien	gain en énergie en %	rentabilité
Contrat d'entretien : Contrôle de la combustion, Ramonage de la chaudière et des conduits de fumée. Réglage du brûleur Abaissement température (fumées, eau)	12	✻✻✻
Pour l'équilibrage		
Equilibrage thermo-hydraulique de l'installation	5	✻✻

Un contrat d'entretien sur cinq ans est la plus sûre garantie de performance pour l'installation et permet le dialogue entre l'usager et le professionnel.

Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	coût moyen	économie annuelle
contrat d'entretien (sur 5 ans)	470 × 5 = 2 350 F	820 F

... et le confort en plus.

8



PILOTEZ votre chauffage suivant l'heure, et le temps qu'il fait

les étoiles de l'automatisme ✻

Une installation de chauffage est disciplinée : elle chauffe l'eau à la température prévue et la distribue dans les radiateurs, sans se soucier de l'heure, du temps qu'il fait, de ce qui se passe dans la maison.
Passez en pilotage automatique.
Automatiser votre installation de chauffage c'est l'adapter à tout instant à vos besoins réels de chauffage.
Cette adaptation permanente entraîne avec un plus grand confort, une économie de fuel.
Il existe de nombreux appareils qui permettent de régler automatiquement la température en fonction :
— de la température extérieure (sonde extérieure) ;
— de la température intérieure (thermostat d'ambiance) ;
— des heures du jour et de la nuit (horloge de programmation) ;
— et même de la température de chaque pièce (robinet thermostatique), elle-même fonction de la température extérieure, de l'ensoleillement, de l'orientation et de son emploi.

Pour la régulation	gain en énergie en %	rentabilité
Régulation d'ensemble en fonction de la température extérieure : Sonde extérieure avec action par tout ou rien sur le brûleur	8	✻✻
Sonde extérieure avec action progressive sur vanne motorisée	12	✻✻
Régulation d'ensemble en fonction de la température intérieure : Thermostat d'ambiance avec action par tout ou rien sur le brûleur	8	✻✻✻✻
Sonde intérieure avec action progressive sur vanne motorisée	11	✻✻
Régulation d'ensemble en fonction de la température extérieure et de la température intérieure	13	✻
Robinets thermostatiques en complément d'une régulation d'ensemble	5	✻✻✻
Régulation thermostatique intégrée	10	✻✻
Pour la programmation		
Programmation du chauffage par horloge agissant sur la température de consigne d'une régulation d'ensemble	7	✻✻✻
Programmation du chauffage par horloge ou micro-processeur agissant sur les températures de consigne de chaque pièce	15	✻✻

Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	coût moyen	économie annuelle
thermostat d'ambiance	800 F	550 F
robinets thermostatiques*	900 F	340 F
horloge de programmation	850 F	480 F

* Prix pour 4 robinets

... et le confort en plus.

9



هكذا من الاصل

Si vous ne faites rien maintenant, votre note de fuel ne peut qu'augmenter

Jusqu'en 1974, le pétrole était bon marché, nous avons construit nos maisons (la vôtre aussi sans doute!) comme si le pétrole devait toujours le rester. Aujourd'hui, c'est fini. Le pétrole est cher et risque de coûter de plus en plus cher. Cela signifie que si nous ne faisons rien, les notes de fuel aussi vont coûter de plus en plus cher.

Heureusement, il est possible de faire quelque chose. Nous savons qu'il y a gaspillage et d'où vient le gaspillage.

Sur 3 700 litres de fuel brûlés pour chauffer une maison de 100 m² à 19 °C, l'équivalent de :

- 370 litres passe par la cheminée
- 920 litres passe par le toit
- 920 litres passe par l'aération
- 560 litres passe par les portes et fenêtres
- 560 litres passe par les murs
- 370 litres passe par les planchers bas.

Sur ces 3700 litres de fuel brûlés pour chauffer la maison, il est possible d'en économiser presque la moitié (1500 litres). Et si vous êtes chauffés au gaz ou à une autre énergie, les économies seront tout aussi importantes (*).



Vous êtes concernés. Votre maison fait partie du plus grand gisement en énergie dont dispose la France : celui des Economies d'Energie

(*) Ce guide traite des équipements d'économies d'énergie dans les maisons individuelles équipées d'un chauffage central au fuel, technique de chauffage qui est actuellement la plus répandue.
Dans le cas des maisons chauffées au gaz, à l'électricité ou au charbon, les recommandations indiquées dans le présent guide sont généralement applicables, notamment en matière d'isolation du logement et de régulation des installations de chauffage. On pourra donc s'en inspirer tout en sachant que certaines valeurs ne sont pas transposables sans précaution.
Pour tout renseignement complémentaire, il est conseillé de s'adresser aux entreprises conventionnées par l'Agence pour les Economies d'Energie qui disposent des guides spécialisés par énergie (manuels professionnels).

2

Directions Départementales de l'Equipement

ADRESSE			TÉL	ADRESSE			TEL
01012	BOURG-EN-B	23, r Bourgmayer	22 82 11	48005	MENDE	4, av de la Gare	65 18 50
02001	LAON	50, bd de Lyon	79 26 04	49043	ANGERS	Cité Ad pl Lafayette	66 21 32
03017	MOULINS	51, bd St-Exupéry	44 71 90	50009	SAINT-LO	bd de la Dollée	57 60 20
04008	DIGNE	Av Demontzey	31 30 06	51022	CHALONS-S/M	40, bd A. France	64 91 41
05000	GAP	pl du Champsaur	52 10 71	52011	CHAUMONT	82, r du Cdt Hugueny	03 43 33
06031	NICE	41 r Gounod	82 14 90	53041	LAVAL	Cité Ad r Mac-Donald	53 58 12
07006	PRIVAS	2 pl des Mobiles	64 03 33	54037	NANCY	pl. des Ducs de Bar	338 93 21
08011	CHARLEVILLE	3, ch des Granges Moulues	57 91 32	55012	BAR-LE-DUC	59, r du Bourg	79 48 65
09007	FOIX	10, r des Salenques	65 13 00	56019	VANNES	8, r du Commerce	47 48 49
10026	TROYES	1 bd Jules-Guesde	43 48 28	57036	METZ	17, quai Richepance	730 38 93
11012	CARCASSONNE	22 r du Cherche-Midi	47 88 10	58020	NEVERS	2 r de la Poissonnerie	57 18 42
12006	RODEZ	2 r François Mazenq	68 32 92	59019	LILLE	Cité Adm. 175, r. G. Delory	52 00 25
13003	MARSEILLE	7 av du Gl Leclerc	95 92 93	60021	BEAUVAIS	bd Amyot-d'Inville	448 48 66
14035	CAEN	Hôtel de l'Eq bd Gl Vanier	93 12 30	61013	ALENÇON	Cité Ad pl Bonet	26 66 80
15006	AURILLAC	22 r du 139e R I	48 54 29	62022	ARRAS	av Winston Churchill	21 50 07
16016	ANGOULEME	43, r du Dr Duroselle	38 98 88	63033	CLERMONT-FD	7, r Léo-Lagrange	93 80 80
17021	LA ROCHELLE	5, r de la Cloche	41 90 77	64015	PAU	Cité Ad bd Tourasse	02 84 36
18013	BOURGES	C Ad Condé r V. Hugo	70 40 27	65013	TARBES	3, r Lordat	93 75 30
19011	TULLE	Cité Ad Pl M Brigouleix	26 54 80	66020	PERPIGNAN	2, r Jean Richepin	61 23 86
20184	AJACCIO	Terre-plein de la Gare	23 31 12	67070	STRASBOURG	5, r du Gl Frère	36 36 32
20200	BASTIA	Rés Bertrand Toga	31 99 65	68021	COLMAR	Cité Ad 3, r Fleischhauer	23 99 20
21033	DIJON	57, r de Mulhouse	66 81 16	69421	LYON	33, r Moncey	862 20 25
22023	ST BRIEUC	3 pl du Gl de Gaulle	61 60 22	70014	VESOUL	24, bd des Alliés	75 17 77
23011	GUERET	1 pl Varillas	52 99 03	71017	MACON	740, av du Ml de Lattre	38 30 82
24016	PERIGUEUX	Cité Ad Bugeaud	08 85 00	72017	LE MANS	Cité Ad 34 r Chanzy	84 97 84
25043	BESANÇON	Cité Ad 6 ch du Roussillon	83 15 33	73011	CHAMBERY	22 av du Dr Desfrançois	33 93 22
26010	VALENCE	29 côte des Chapeliers	43 93 12	74011	ANNECY	15, r Henri Barbusse	52 81 65
27023	EVREUX	Cité Ad bd Chauvin	39 52 09	75181	PARIS	Préf 17 bd Morland	277 15 50
28019	CHARTRES	17 pl de la République	21 34 34	76037	ROUEN	Cité Ad quai J Moulin	88 81 44
29000	QUIMPER	Cité Ad Kerfeunteun	95 70 32	77005	MELUN	288, av G Clemenceau	437 91 42
30032	NIMES	89, r Weber	38 90 00	78011	VERSAILLES	35, r de Noailles	953 92 36
31074	TOULOUSE	Cité Ad bd A Duportal	23 11 50	79022	NIORT	39 av. de Paris	28 16 11
32007	AUCH	19 pl du Foirail	05 57 56	80026	AMIENS	Centre Ad bd du Port	91 15 15
33090	BORDEAUX	Cité Ad 2, r J Ferry	44 84 64	81013	ALBI	Cité Ad r de Ciron	54 08 50
34064	MONTPELLIER	520 al Henri II de Mont	63 90 60	82013	MONTAUBAN	2 quai de Verdun	03 52 06
35031	RENNES	ZAC de B 3 av de Cucillé	02 85 55	83070	TOULON	244, av de l'Inf de Marine	42 90 00
36020	CHATEAUROUX	C Ad bd G Sand	34 45 37	84021	AVIGNON	Cité Ad c J.-Jaurès	82 99 80
37032	TOURS	C Ad 61 av de Gramont	61 39 21	85021	LA ROCHE-S/Y	19, r Montesquieu	05 57 25
38040	GRENOBLE	9 quai de Créqui	47 74 18	86020	POITIERS	5 r A Ranc	88 94 10
39015	LONS-LE-S	4 r du Curé Marion	24 12 94	87031	LIMOGES	5 r A Barbès	77 78 65
40012	MT-DE-MARSAN	351 bd St Medard	75 84 25	88020	EPINAL	6 r de la Préfecture	82 98 10
41014	BLOIS	15, pl de la République	78 39 53	89011	AUXERRE	3 r Monge	52 76 90
42007	ST-ETIENNE	43 av de la Libération	25 22 42	90016	BELFORT	Cité Administrative	21 28 00
43012	LE PUY	12, r des Ch St Jean	02 38 66	91042	EVRY	bd de France	077 81 81
44036	NANTES	10 bd Gaston Serpette	76 31 30	92013	NANTERRE	C. Ad 167 av J Curie	780 73 41
45042	ORLEANS	C Ad Coligny 131 fg Bannier	54 20 42	93007	BOBIGNY	Préf. 124, Cité Ad Carnot	830 12 12
46009	CAHORS	Cité Ad quai Cavaignac	35 20 26	94011	CRETEIL	12 à 14, r des Archives	898 91 70
47015	AGEN	Cité Ad 1633, av Gl Leclerc	96 55 56	95010	CERGY	Préf, r de la Gde Ecole	030 92 60

15

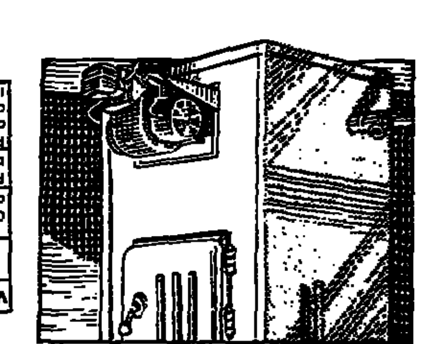
AMELIOREZ ne laissez plus échapper une calorie

les étoiles de l'amélioration ✻

Même si votre maison est bien isolée, bien calfeutrée, des travaux d'amélioration sont encore nécessaires pour tirer toute la chaleur de chaque goutte de fuel que vous payez.

Après les améliorations de réglage, il se révélera peut-être quand même nécessaire de changer le brûleur ou même la chaudière (une vieille chaudière est rarement économique). Dans ce cas, vous choisirez de préférence une chaudière qui permette de dissocier la production d'eau chaude sanitaire de celle du chauffage.

Pour l'amélioration	gain en énergie en %	rentabilité
Amélioration du rendement des installations de combustion existantes : Calorifugeage de chaudière non isolée	6	***
Renforcement d'un calorifugeage insuffisant	3	**
Amélioration du rendement du réseau de distribution existant : Calorifugeage des tuyaux de chauffage	3	***
Pour la transformation		
Remplacement d'équipements de chauffage usagés ou non adaptés : Brûleur (plus de 8 ans ou modèle à 1 400 tours/mn)	9	*
Chaudière (plus de 12 ans)	10	—
Chaudière + brûleur	19	—



Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	coût moyen	économie annuelle
Calorifugeage de chaudière	900 F	410 F
Remplacement d'un brûleur usagé	3 200 F	620 F
Remplacement d'une chaudière usagée par une chaudière à haut rendement (y compris le brûleur)	9 200 F	1 300 F

... et le confort en plus.

7

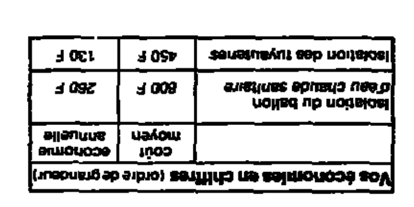
SURVEILLEZ votre eau chaude, c'est aussi du fuel

les étoiles de l'eau chaude sanitaire ✻

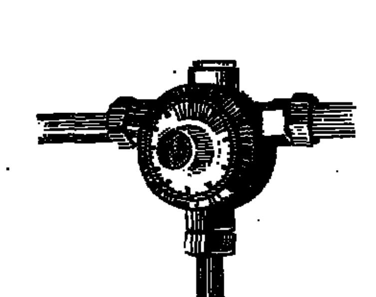
D'année en année, nos besoins de confort et d'hygiène augmentent. Si nous n'y prenons pas garde, avec la hausse du fuel, cette dépense va peser de plus en plus lourd dans notre budget.
C'est une bonne raison pour faire aussi des économies sur la production d'eau chaude.

Ouvrir ou fermer un robinet d'eau chaude est une opération si simple qu'il paraît difficile de faire des économies de fuel sur la production d'eau chaude.
Le tableau ci-dessous prouve pourtant que des économies sont possibles, dont certaines pour un coût très faible.

Note : les pourcentages de gains indiqués s'appliquent à la consommation d'eau chaude sanitaire seule et non à celle du chauffage général.	gain en énergie en %	rentabilité
Pour l'amélioration de l'installation Isolation du ballon	20	***
Isolation des tuyauteries	10	**
Pose d'un ballon d'eau chaude indépendant à flamme (cas d'une chaudière mixte)	35	*
Dimensionnement du stockage	variable	*
Pour l'entretien de l'installation Détartrage de l'échangeur	5	**
Pour le pilotage de l'installation Réduction de la température de l'eau chaude	5	****
Régulation sur le primaire	6	**
Pose d'un mitigeur sur le secondaire	5	*
Asservissement d'un brûleur sur l'aquastat du ballon d'eau chaude sanitaire	5	*
Pour le contrôle de l'installation Pose d'un compteur à eau chaude	10	**



Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	coût moyen	économie annuelle
Isolation du ballon d'eau chaude sanitaire	800 F	260 F
Isolation des tuyauteries	450 F	130 F



... et le confort en plus.

10

AFRIQUE

ANGOLA : tant que la guerre durera...

II. — Le pétrole pour la paix

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

En cinq ans d'indépendance l'Angola n'a pas réussi à se relever du traumatisme infligé par la guerre et par le départ massif des colons portugais. En dépit de la présence de dix-sept mille à vingt mille soldats cubains et de nombreux coopérants cubains, soviétiques et est-allemands, la guérilla menée par l'UNITA s'éternise dans le sud du pays avec le soutien sud-africain. La monnaie s'effondre et la situation alimentaire est préoccupante (« le Monde » du 28 janvier).

Sedco - Staflo (Cabinda). — « *An-Khê, Pleiku... C'était il y a dix ans déjà. Pourtant, ça n'a pas l'air si vieux !* » L'ancien pilote de la guerre du Vietnam s'est reconverti sans changer d'appareil, un Bell UH-1. En vol entre deux plates-formes pétrolières, il nous informe, pouce levé, de la libération des otages de Téhéran qu'un de ses camarades lui a annoncée par message-radio. Depuis deux ans, il est sous contrat avec la Cabinda-Gulf, une filiale de la Gulf-Oil dont l'implantation en Angola remonte à 1966. Sur Sedco-Staflo, une plate-forme ancrée à 16 kilomètres à l'ouest de la côte de Cabinda, juste au-dessus de l'embouchure du Zaïre, quatre-vingt-dix hommes, dont une quarantaine d'expatriés, travaillent ferme à l'exploration des fonds sous-marins. La sonde, après avoir percé une première poche de pétrole sans intérêt, atteint déjà 4 000 mètres sous le fond de la mer. Cette fois, c'est « du solide ». De plus en plus, l'Angola investit dans cette richesse *off-shore*. Le développement économique est la priorité des priorités, tel est le mot d'ordre du premier congrès extraordinaire du M.P.L.A.-Parti du travail, réuni en décembre à Luanda.

En Angola, plus encore qu'ailleurs, le petit monde des pétroliers vit en réclusion. Sur la côte de Cabinda, à Malembo, la Cabinda-Gulf a installé son quartier général derrière des barbelés. Pelouses, mini-terrain de base-ball, tennis, basket-ball, billard et cafétéria, sans parler des grillages protecteurs, de la climatisation et des lumières ultraviolettes devant les portes, véritables chaises électriques pour mouches. Comme ces « pétroliers » étrangers, de toutes les nationalités occidentales, « tournent » en permanence, des avions-charters relient directement Malembo à Libreville. Le ravitaillement arrive par bateau des Etats-Unis. Dans l'armoire froide, de la cantine de Sedco-Staflo, le chou-rave, la salade et les fruits frais viennent du Gabon.

« *Ce n'est pas l'Angola qui s'ouvre au monde, mais le monde qui s'ouvre à l'Angola* », nous dit le ministre du pétrole. Pour donner une idée de cette « ouverture », Cabinda-Gulf, qui opère déjà cent quarante puits et trois stations de forage au large de l'enclave, vient d'investir 180 millions de dollars dans un projet de réinjection de gaz pour récupérer du pétrole. Pour les cinq années à venir, la filiale américaine et la société nationale angolaise Sonangol se sont entendues sur un investissement global de 2 milliards de dollars. De leur côté, les sociétés françaises, Total et Elf-Aquitaine, qui commencent l'exploration de la côte, au sud de l'embouchure du Zaïre et face à Luanda, envisagent un investissement initial de quelque 60 millions de dollars.

Diversifier la coopération extérieure

Dans ce pays en guerre, la relance de l'économie exige beaucoup de temps.

La production de café est tombée à 80 000 tonnes en 1980, contre 240 000 tonnes en 1974, dernière année de « paix coloniale ». Celle du minerai de fer est pratiquement arrêtée (6 millions de tonnes exportées en 1974). La culture du maïs, l'élevage et la production du bois se sont effondrés. La pêche est devenue le quasi-monopole des Soviétiques, qui « pillent » les fonds marins à l'aide de « bateaux-aspirateurs ». Les seuls succès ont été enregistrés dans le domaine du diamant, qui retrouve peu à peu son niveau de production d'avant-guerre, et du pétrole, dont la production de 9 millions de tonnes en 1980 pourrait doubler dans les cinq années à venir.

La République populaire d'Angola a plusieurs bonnes raisons de faire appel à la coopération économique de puissances occidentales qui lui avaient préféré, en 1975, la coalition UNITA-F.N.L.A. Notamment dans le domaine du pétrole la technologie occidentale est nettement supérieure à celle de l'U.R.S.S. Les pays de l'Est sont souvent mal équipés pour contribuer au développement de leurs protégés du tiers-monde. L'aide militaire soviéto - cubaine coûte cher. Luanda verserait chaque année 3 000 F à La Havane par soldat cubain stationné en Angola. « *Et nous payons toutes nos armes* », ajoute un cadre du M.P.L.A.-parti du travail. Enfin, un double souci est affiché par les autorités angolaises : sans attendre la fin de la guerre dans le sud et de la guérilla dans le centre : tenter le « démarrage » de l'économie tout en « diversifiant » la coopération dans ce domaine, ce qui constitue à la fois « *le témoignage et la condition de l'indépendance* » pour reprendre l'expression du président Dos Santos. Bref, « *les Angolais veulent perdre leur réputation de satellite* » comme nous le dit un observateur étranger.

Le pactole pétrolier — 1,2 milliard de dollars de revenus en 1980 — constitue effectivement le « *moteur du démarrage de l'économie angolaise* », selon l'expression du responsable de ce département. Des cités pétrolières destinées à accueillir les experts étrangers, seront construites à Soyo (ex-San-Antonio-do-Zaïre) dans le nord, Gunza dans le centre et Lobito. La capacité de production devant être portée à 20 millions de tonnes en 1985, on s'étonnera moins de rencontrer, même à l'aéroport de Cabinda, de gros porteurs Antonov-26 soviétiques débarquant des soldats cubains, lesquels sont encore chargés, en dépit du calme qui y règne depuis quatre ans, de la sécurité des installations pétrolières de l'enclave.

Si l'on en croit de bonnes sources, la croissance rapide de la coopération économique avec les Occidentaux ne paraît guère inquiéter Soviétiques et Cubains qui y verraient une « *répartition inévitable des tâches* ». Un Européen va jusqu'à qualifier devant nous la présence occidentale de « sous-traitance » qui, en assurant l'exploitation du potentiel économique du pays stabilise un régime affichant son marxisme-léninisme et dont la sécurité est garantie par la présence d'une « force de réserve » cubaine. « *Quand on a faim, on ne peut pas vivre d'idéologie* », estime, pour sa part, un diplomate d'un pays non-aligné qui rappelle : « *En 1975, seuls les pays du camp socialiste ont aidé les Angolais à se défendre.* » Il est vrai que, à l'époque, les Chinois armaient encore les troupes du F.N.L.A. et que la C.I.A. aidait à la fois l'UNITA et le F.N.L.A.

Que les Angolais ne veuillent pas devenir un enjeu de la rivalité Est-Ouest et aient conscience de leur isolement, même sur la scène africaine suffirait à expliquer leur volonté d'aboutir à un règlement namibien. En effet, l'application du plan des Nations unies pour la Namibie, qui prévoit un cessez-le-feu et la constitution d'une zone démilitarisée sur la frontière entre l'Angola et la Namibie, mettrait un terme aux raids sud-africains sur le sud angolais et, surtout, à l'aide accordée par Pretoria aux partisans de M. Savimbi dans le centre du pays. Luanda pourrait alors plus facilement tenter de régler le problème de « micro-nationalisme » posé par les Ovimbundus et ne plus consacrer une bonne partie de ses recettes pétrolières à l'achat d'armes et à l'entretien d'un fort contingent militaire cubain. Sur la scène internationale, il serait plus facile au M.P.L.A.-Parti du travail de convaincre de sa volonté de non-alignement. En dépit des démentis officiels plusieurs sources dignes de foi affirment que les Angolais ont amorcé, en août des contacts directs avec Pretoria pour tenter une négociation globale. L'échec de la conférence de Genève sur la Namibie, en janvier, ne les a d'ailleurs pas complètement découragés.

Il reste qu'un règlement namibien aurait de sérieux effets sur le précaire équilibre intérieur qui s'est dégagé depuis l'échec du coup d'Etat de 1977. A Luanda, on classe les « *ennemis de la révolution* » en trois groupes : les « racistes » (les Sud-Africains), les « fantoches » (les partisans de M. Savimbi) et les « fractionnistes » (ceux qui ont tenté, avec Nito Calvez, de prendre le pouvoir voilà plus de trois ans). Contre cette dernière catégorie, une campagne d'« épuration » et de « *purification* » a été menée à l'intérieur du M.P.L.A. — parti du travail au pouvoir — qui compterait environ vingt mille membres aujourd'hui. Mais cette campagne, tout en permettant au bureau politique de reprendre le parti en main, n'a jamais évoqué le problème le plus douloureux, l'opposition entre Noirs et Métis. Pour les dirigeants du M.P.L.A.-P.T., la seule évocation de ce différend constitue une injure tant ils ont investi d'efforts depuis le début de leur lutte, voilà déjà plus de vingt ans, dans le « multi-racialisme », alors que les autres mouvements, le F.N.L.A. et l'UNITA, s'en préoccupaient beaucoup moins. Il n'empêche que le problème existe et, comme on le dit, non sans humour, à Luanda, « *Dieu a créé le Blanc, puis le Noir, tandis que les Portugais créaient les Métis* ».

Le mouvement « fractionniste » de Nito Alvez, entend-on dire, n'a jamais été que le produit du « racisme antimétis » d'une partie du M.P.L.A. et de certains « muceques » de la capitale. Au nombre de quelques dizaines de milliers, ayant généralement reçu une meilleure formation, les Métis sont nombreux au sein du bureau politique, du gouvernement et du comité central. Ils occupent des postes-clés, tels MM. Lucio Lara, numéro deux du régime, Roberto de Almeida, ministre du plan, ou Monté, ministre du pétrole. La disgrâce provisoire du « *Commandante* » « Iko » Carreira, ancien ministre de la défense et toujours membre du comité central, ne semble pas avoir entamé cette prépondérance. A Luanda, une thèse fréquente, dans les milieux diplomatiques, indique que les Soviétiques avaient vu d'un bon œil, sinon encouragé, la rébellion de Nito Alvez, alors que les Cubains se sont interposés pour défendre le régime en place.

Au cas où des divergences d'intérêt existeraient entre La Havane et Moscou, elles ne seraient sans doute pas de grande conséquence. Certes, l'Angola ne constitue qu'un pion dans la stratégie globale de l'Union soviétique alors que Cuba a trop investi dans ce pays, après ses échecs en Amérique latine, pour ne pas souhaiter un succès à tout prix, du régime. Moscou pourrait en effet s'accommoder d'un échec en Angola alors que La Havane en subirait un contrecoup assez fort pour affecter gravement « l'autonomie » dont se réclame la diplomatie castriste.

Privée de la forte personnalité d'Agostinho Neto, mort de maladie en 1979, et dont l'image fleurit encore aujourd'hui sur les murs, dans les bureaux et sur les places de Luanda, la direction de l'Etat n'a jamais été plus collégiale. Mais la précarité de son équilibre se devine à plus d'un signe. Aucun Ovimbundu ne siège au sein d'un bureau politique dominé par des Métis. Les Bakongos, ethnie septentrionale sur laquelle s'était autrefois appuyée le F.L.N.A., y sont mieux représentés que par le passé. Au congrès extraordinaire de décembre 1980, les jeunes cadres des FAPLA — une armée de mieux en mieux organisée et de plus en plus influente — ont fait pression, avec un certain succès, pour que leurs intérêts soient mieux défendus.

Le manque d'assise du M.P.L.A.-P.T. dans le Sud — où les indicateurs sud-africains pullulent, — dans le Centre — où le facteur ethnique demeure prédominant, — et dans le Nord — où le banditisme est alimenté par les restes des anciennes troupes du F.N.L.A., — contribue aussi à la précarité du régime et à sa volonté de continuer de s'appuyer, quitte à en subir les pressions, sur les « alliés » soviétiques et les « frères » cubains de la première heure. Faisant depuis cinq ans de la corde raide, le M.P.L.A.-P.T semble en arriver au point où il lui faut sortir de son isolement et élargir son assise, à l'intérieur comme à l'extérieur. « *Cet enfant abandonné de l'Occident*, nous dit un diplomate, *fait des erreurs et les corrige. Il n'entend pas abandonner le pouvoir mais il veut démontrer son indépendance. Il n'a toujours pas d'emprise sur les campagnes. Cette fois, sans renier ses alliances, il a également besoin de l'Occident.* » C'est un peu, pour l'Angola, l'heure du pétrole et de la paix et rien ne dit que cette deuxième étape se déroulera sans bouleversements.

FIN

La visite en France du ministre nigérian des affaires étrangères

Paris et Lagos ont exprimé leur identité de vues sur le conflit tchadien

Le Tchad a figuré au centre des entretiens qu[e] M. Ishaya Audu, ministre nigérian des affaires étrangères, a e[u] au cours de sa visite officielle à Paris (« le Monde » du [2]3 janvi[er]). Devant la presse diplomatique, il a qualifié, mardi, de « très u[ti]les » ses échanges de la veille avec MM. Giscard d'Estaing, qui l'a reçu à l'Elysée, et François-Poncet, qui a offert un dîner à son honneur.

D'autre part, l'agence libyenne de presse Jana a rapporté, mardi, que, dans un message au colonel Kadhafi, le président Sékou Touré, de Guinée, aurait exprimé son « soutien aux efforts libyens au Tchad qui ont mis fin à la guerre civile [da]ns ce pays ». De son côté, à son retour à Freetown, après une brève visite à Tripoli, M. Conteh, ministre sierra-léonais des a[ffa]ires étrangères, a déclaré qu'il avait « demandé à la Libye [de] coopérer avec l'Organisation de l'unité africaine », dont la S[ie]rra-Leone assure la présidence annuelle, « pour instaurer la [pa]ix et la stabilité au Tchad ».

Enfin, dans une dépêche datée de N'Djamena, Jana [af]firme que mille partisans armés de M. Habré se seraient rendu[s] aux autorités tchadiennes.

Premier producteur d'Afrique noire — avec plus de 80 millions d'habitants et une production de pétrole de 120 millions de tonnes par an, — le Nigéria est devenu, en 1980, le premier client et le premier fournisseur de la France dans cette partie du continent. Il était déjà, en 1979, soit avant le conflit entre l'Irak et l'Iran, notre troisième fournisseur en pétrole brut (10 % de nos importations). En outre, il occupe une position-clé au centre des Etats francophones d'Afrique occidentale. Enfin, sa puissance lui donne une voix prépondérante dans le concert panafricain. Surtout, au moment où le problème tchadien constitue un sujet de préoccupation commune, la visite de M. Audu à Paris était donc particulièrement opportune, même quand il n'a fait que rendre au ministre français des affaires étrangères la visite que son prédécesseur, M. de Guiringaud, avait faite à Lagos, en 1978.

Le chef de la diplomatie nigériane n'a pas caché que, tout en souhaitant « *offrir au Tchad toute l'assistance nécessaire pour lui permettre de résister à des pressions extérieures* », son pays n'accorderait qu'une « *légitimité très limitée* », au gouvernement de M. Goukouni Oueddei et, en tout cas, niait à ce dernier le droit de « fusionner » avec la Libye.

Considérant le projet de fu[sion] entre N'Djaména et Trip[oli] comme une « *menace pour [la] sécurité de l'Afrique* », il a ég[a]lement refusé au colonel Kadh[afi] le droit de « *réclamer le dép[art] des troupes françaises* » statio[n]nées en Afrique. A ce propos, il [a] déclaré que les Etats hôtes, « *po[urvu] peu qu'il s'agisse de gouvern[e]ments africains responsables [et] légitimes* », avaient le droit [de] les accueillir pour « *assurer l[eur] défense* ».

Comme Paris, Lagos a été p[ris] de court par l'intervention mi[li]taire libyenne de décembre d[ans] la bataille de N'Djamena. Es[ti]mant aujourd'hui que la « [fu]sion » entre les deux capita[les] s'est faite en contradiction a[vec] les accords de Lagos de 1979 [et] sans consultation préalable en[tre] Tchadiens, jugeant également, [si] l'on en croit M. Audu, que « *l'[im]mense majorité du peuple tc[ha]dien y est défavorable* », la dip[lo]matie nigériane semble donc [...] poster en tentant d'obtenir l'en[voi] sur place d'une « *force de pa[ix]* panafricaine « *chargée de gar[an]tir des élections libres* ». « *M. G[ou]kouni Oueddi*, a déclaré M. A[udu], *n'a pas le droit de refuser l'e[nvoi] d'une telle force et, s'il ne no[us a] pas donné des raisons d'être o[pti]mistes, il ne nous a pas non [plus] fait perdre espoir.* » — J.-C. [P.]

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

NICARAGUA : renforcement des milices populaires
GUATEMALA : unification des mouvements de guérilla
EL SALVADOR : la junte dénonce une aide étrangère aux rebelles

La crise salvadorienne provoque inquiétude et tension dans les autres Républiques de l'isthme centre-américain.

● AU NICARAGUA, le Front sandiniste de libération nationale a lancé, le mardi 27 janvier, un appel au peuple pour qu'il « *rejoigne les milices* ».

Dans un communiqué, le F.S.L.N. fait état de la recrudescence d'attaques menées par des bandes armées sur le territoire national, et de plans d'agression étrangère que des organisations ennemies du Nicaragua auraient élaborés à l'étranger. Il a affirmé que des tentatives sont menées à la fois « *pour déstabiliser le processus politique* » et pour « *boycotter les prochaines récoltes (de café et coton), essentielles à la reconstruction nationale* ».

M. Eden Pastora, commandant des milices, a déclaré : « *Chaque Nicaraguayen doit être prêt à faire la guerre. Si les marines nord-américains veulent débarquer pour la cinquième fois dans ce pays, ils devront se dépêtrer d'une guerre prolongée.* »

Une réunion de solidarité avec le Nicaragua s'est ouverte le 27 janvier à Managua, en présence de trois cents personnes venues de quinze pays. La plus importante délégation était américaine. L'ancien président de la République dominicaine, M. Juan Bosch, et le vice-premier ministre bulgare, M. Andrei Lukanov, sont attendus.

● AU GUATEMALA, les organisations de guérilla ont annoncé, le mardi 27 janvier, leur « *unification dans la lutte révolutionnaire* ». L'Armée de la guérilla des pauvres (E.G.P.), les Forces armées rebelles (FAR), l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA) et le parti guatémaltèque des travailleurs (P.G.T.) ont lancé un appel à la population pour qu'elle se « *joigne à la lutte révolutionnaire en cours* ».

Dans leur communiqué, les organisations affirment « *qu'un accord de lutte sans merci pour le renversement du gouvernement* » a été établi. Elles ajoutent que « *toute la solidarité possible sera apportée à la juste lutte des peuples salvadorien et hondurien* ».

Par ailleurs, on apprenait que M. Abel Lemus, dirigeant du parti social-démocrate guatémaltèque Front uni de la révolution (FUR), et M. Carlos Centeno, un membre du conseil de l'Université, ont été assassinés, mardi, à Guatemala. Quatre cadavres non identifiés, apparemment tués par balles ont, d'autre part, été découverts, mardi, en différents points de la capitale.

● AU COSTA-RICA, un rapport remis le mardi 27 janvier au Congrès indique que d'importantes quantités d'armes ont disparu des arsenaux nationaux ces deux dernières années. Des rumeurs avaient fait état, à plusieurs reprises de trafics d'armes à destination de pays d'Amérique centrale — notamment depuis le déclenchement de la guerre civile qui a porté les sandinistes au pouvoir au Nicaragua. La capture, le 25 janvier au Salvador, de deux petits avions costaricains, prétendument chargés d'armes, l'un d'eux piloté par un homme d'origine nicaraguayenne, M. Julio Romero Talavera, a relancé ces rumeurs. Le gouvernement costaricain a démenti toute participation dans cette affaire, et accepté de mener de concert avec les autorités de San-Salvador « *une enquête exhaustive* ». Le communiqué commun affirme que ces événements démontrent qu'une tentative « *d'internationalisation du conflit au Salvador* » est en cours. Il affirme également « *l'amitié et la solidarité des deux pays* ».

● AU SALVADOR, les autorités *ont indiqué avoir tué 26 guérilleros* à l'occasion de combats qui ont eu lieu entre forces de l'ordre et rebelles à Sabana, à 80 kilomètres à l'est de la capitale, dans les environs, précisément, du lieu où les deux avions détruits avaient largué des armes. Des journalistes qui ont pu se rendre sur place n'ont vu aucune trace de bataille. Pour certains observateurs, les multiples dénonciations de la junte à propos d'un soutien étranger à la guérilla trahissent surtout le désir des autorités de vouloir davantage d'aide militaire internationale. Ils font, en particulier, remarquer que les déclarations relatives à une tentative de débarquement des mercenaires au sud-est du pays, dans les premiers jours de « l'offensive générale » des rebelles, ont, depuis lors, été nettement minimisées par des diplomates américains à San Salvador.

Le Front démocratique révolutionnaire salvadorien, de son côté, a dénoncé par avance, le 27 janvier à San-José-de-Costa-Rica, le prochain débarquement de blindés légers destinés à la junte. Cet armement voyageait à bord d'un cargo péruvien.

● Le HONDURAS, enfin, s'active à resserrer ses relations avec le gouvernement salvadorien après la récente conclusion du traité de paix entre les deux pays. Une ambassade de Tegucigalpa sera prochainement ouverte à San-Salvador. Le ministre hondurien des affaires étrangères, M. Cesar Elvir Sierra, a commencé, le 27 janvier, des conversations avec son homologue salvadorien, en vue de délimité la frontière contestée entre les deux pays. M. Elvir a assuré M. Chavez que le Honduras enquêtait sur un trafic d'armes apparemment destinées à l'opposition salvadorienne. Enfin, la négociation d'un traité commercial entre les deux pays est en bonne voie. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Un important remaniement ministériel a eu lieu le mardi* 27 janvier au Panama. Le président, M. Aristides Royo, n'a *maintenu dans leurs fonctions* que les ministres de la santé, du travail et de l'industrie, MM. Medrano, *Oyden Ortega et Melo.* Le nouveau cabinet est composé de MM. Jorge Illueca aux affaires *étrangères, Jorge Ritter à l'intérieur*, Rogelio Fabrega aux finances, Ernesto Perez à la planification, *Tomas Altamirano* aux travaux publics, Abel Rodrigues au logement, et Mme Susana de Torrijos à l'éducation. — *(A.F.P., Reuter.)*

Bolivie

APRÈS L'ASSASSINAT DE NEUF DIRIGEANTS DE GAUCHE

Nous sommes résolus à poursuivre le combat pour la démocratie

nous déclare M. Paz Zamora, leader du MIR

De notre envoyé spécial

Quito. — Une direction nationale clandestine reconstituée du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) a pris la relève à la suite de l'assassinat par les forces de l'ordre, le 15 janvier à La Paz, de neuf de ses treize principaux dirigeants de l'intérieur. La nouvelle a été annoncée par un tract distribué dès le 17 janvier en Bolivie, et nous a *été confirmée à Quito (Equateur)*, où il vit en exil, par M. Jaime Paz Zamora, leader du MIR et élu vice-président de la République en juin 1980.

« *Ce meurtre collectif froidement calculé*, déclare M. Paz Zamora, *dévoile une fois de plus la nature féroce du régime qui opprime le peuple bolivien. Il s'agit du plus grand crime politique des quarante dernières années. Jamais, dans notre histoire, nous n'avons connu pareille tentative d'anéantissement de tout un groupe politique.* »

La version des faits relatée par la direction nationale clandestine reconstituée du MIR (D.N.C.R.) diffère radicalement de celle des autorités. Tout d'abord, ce ne sont pas huit mais neuf membres de la direction nationale clandestine qui ont trouvé la mort le 15 janvier. Le neuvième, Gregorio Andrade, responsable des affaires paysannes, avait été arrêté en début d'après-midi, le même jour, avec trois autres militants dont on ignore toujours le sort. Le ministère de l'intérieur avait affirmé, dans un communiqué, que la neuvième victime était un agent des forces de l'ordre « *tué au cours d'une fusillade* » qui aurait duré une vingtaine de minutes. Or, d'après des témoins directs, deux des participants à la réunion du MIR ont été immédiatement abattus par une rafale de mitraillette quand ils sont sortis de la maison cernée par les forces de sécurité, tandis que les autres étaient emmenés *les bras en l'air sous* escorte vers une destination inconnue.

Dans un document signé apr M. Pedro Mariobo Moreno au nom de la D.N.C.R., le MIR indique que ses militants, qui n'avaient pas d'armes, n'ont pas tenté de résister. Il s'inscrit également en faux contre *l'affirmation des autorités*, qui prétendent avoir découvert sur place des grenades et des armes de fabrication étrangère. Les dirigeants du MIR clandestin s'étaient réunis dans cette maison de Sopocachi, à proximité du centre de La Paz, pour faire le point sur les actions de *résistance entreprises* à la suite des récentes mesures d'austérité décrétées par le gouvernement. L'opération policière a débuté peu après 17 heures. Alors que sept participants à la réunion avaient été pris vivants, huit cadavres, dont six atrocement torturés et achevés d'une *balle dans le cœur*, étaient amenés à la morgue le matin par le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez en personne. Les détails sur les sévices ont été rapportés par les parents des victimes, appelés sur les lieux pour identifier les corps.

Toujours d'après le MIR clandestin, Mme Gloria Ardaya, seule rescapée *de cette* « souricière », serait grièvement blessée et détenue au ministère de l'intérieur. Craignant pour sa vie, le MIR lance un appel aux organisations humanitaires internationales pour qu'elles interviennent afin d'obtenir sa libération et celle des autres prisonniers politiques. *Mme Ardaya avait été élue député* de La Paz aux élections de 1980.

Pour le MIR et l'ensemble de la résistance bolivienne, la mort de ces responsables est un coup particulièrement dur. « *Nous avons perdu des cadres irremplaçables, dont la moyenne d'âge ne dépassait pas trente ans* », reconnaît M. Paz Zamora. « *Symbole de notre implantation en milieu ouvrier, Artemio Camargo Crespo, par exemple, était secrétaire général du syndicat des mineurs de Siglo XX et membre du comité exécutif de la Centrale ouvrière bolivienne.* » Le MIR admet également sa part de responsabilité dans cette tragique disparition, qu'il attribue à la fois à ses « *propres faiblesses organiques, au manque de ressources économiques et à la sous-estimation de la cruauté fasciste* ».

« *Pourtant*, ajoute M. Paz Zamora, *ce coup ne fait que renforcer notre détermination à poursuivre la lutte pour le rétablissement de la démocratie en Bolivie. Il est désormais clair pour nous que nous sommes devenus la principale cible du régime. En cherchant à nous éliminer physiquement, les militaires veulent à tout prix éviter le développement et la consolidation d'un parti de masse capable d'offrir un jour une solution de rechange au peuple bolivien. Chez nous, le militarisme se nourrit essentiellement de la crise politique et de l'absence de partis forts et bien structurés..., mais nous savons que les forces démocratiques sont largement majoritaires en Bolivie et nous devons poursuivre sans relâche la politique d'unité d'action de la coalition de l'U.D.P.* (Union démocratique et populaire). *Notre stratégie de masse n'a pas changé. Dans sa lutte, le MIR n'a pas employé et n'utilisera pas de méthodes contraires aux formes de lutte des travailleurs et du peuple. Nous ne prendrons les armes qu'au moment où le peuple lui-même se lèvera contre ses oppresseurs.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EST CATASTROPHIQUE

(De notre envoyé spécial.)

La Paz. — Déjà critiquée, la situation économique de la Bolivie est de plus en plus chaotique. En 1980, la croissance du produit intérieur brut a été inférieure à 1 %, l'inflation a dépassé 50 %. La baisse du pouvoir d'achat a été estimée à 25 %, et le chômage affecte 36 % de la population active. Les caisses de l'Etat sont vides, et la Bolivie doit consacrer 40 % des revenus de ses exportations au service d'une dette extérieure supérieure à 3,6 milliards de dollars. En cette période d'« économie de guerre », comme l'a qualifiée le général Garcia Meza, de nouveaux sacrifices sont imposés à la population.

Du jour au lendemain, l'essence a été augmentée de 14 %, et la suppression des subventions aux produits de première nécessité a fait tripler le prix du pain, doubler celui de la farine et monter en flèche ceux de l'huile, de la viande et du sucre. Les tarifs des transports publics terrestres, ferroviaires et aériens ont été majorés de 20 % à 40 %, de même que ceux de l'énergie électrique.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● PLUSIEURS BOMBES INCENDIAIRES ont dévasté, le mardi 27 janvier, trois boutiques et un restaurant à Santiago-du-Chili. Ces attentats, qui n'ont pas été revendiqués, seraient, selon la police, les derniers d'une série perpétrée par le MIR, mouvement de la gauche révolutionnaire interdit. On l'appelle également qu'à la fin de l'année 1980 des attentats commis contre des pylônes à haute tension, des parcs d'automobiles et un restaurant de Santiago avaient été revendiqués par des brigades populaires de la résistance. — *(A.F.P., Reuter.)*

Espagne

● LES CONTROLEURS AERIENS ESPAGNOLS EN GREVE ont provoqué, mardi 27 janvier, la suspension *sine die* du congrès du parti gouvernemental (U.C.D.), qui devait s'ouvrir jeudi à Majorque. Un véritable pont aérien devait conduire à Palma les quelque mille huit cents congressistes, leurs collaborateurs ainsi que plusieurs délégations étrangères, dont sept d'Amérique latine. *L'annonce de cet ajournement* a fait l'effet d'une bombe. Le comité national des aiguilleurs du ciel en grève a affirmé que l'attitude gouvernementale face aux revendications était « *très dure* » et que, en cas de lock-out, c'est « *le chaos le plus absolu qui s'installera dans le trafic aérien espagnol et international* ». — *(A.F.P.)*

Jamaïque

● LE PREMIER MINISTRE JAMAICAIN, M. Edward Seaga, devait être reçu ce mercredi 28 janvier par M. Reagan. Les problèmes économiques de la Jamaïque et l'aide éventuelle que les Etats-Unis pourraient lui apporter devaient être au centre des entretiens. M. Seaga est le premier chef de gouvernement étranger reçu à la Maison Blanche depuis l'entrée en fonction, le 20 janvier, de M. Reagan. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● M. JACQUES RABEMANANJARA, ancien vice-président du gouvernement de Madagascar, en exil en France, dans une courte déclaration remise à la presse, réclame « *la libération immédiate* » de M. Monja Joana, leader du parti Monima (*le Monde* du 29 novembre 1980). « *Moi qui n'ai jamais rien demandé à ce régime et qui me suis imposé comme règle de conduite depuis le départ du gouvernement un silence sans faille* (...), écrit le ministre, *je le romps aujourd'hui pour réclamer de toutes mes forces la libération immédiate du vieux patriote Monja Joana : il représente à lui seul un monument de valeurs nationales qu'aucun nationaliste n'a jamais le droit de méconnaître.* »

République Sud-Africaine

● LES NOUVEAUX PRESIDENT ET VICE-PRESIDENT DU SYNDICAT des travailleurs noirs de la presse *(M.W.A.S.A.) élus* le 11 janvier en remplacement de deux précédents leaders du mouvement, « bannis » de République sud-africaine, le 29 décembre dernier (*le Monde* du 31 décembre 1980) ont fait, à leur tour, mercredi 28 janvier, l'objet d'un ordre de « bannissement » (assignation à résidence et interdiction de parole et d'écrit) d'une durée de trois ans. — *(Corresp.)*

● CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'APARTHEID : *Le comité spécial des Nations* unies contre l'apartheid a annoncé mardi 27 janvier *qu'une conférence internationale* sur l'apartheid et les sanctions envisagées contre *l'Afrique du Sud se déroulera* au siège de l'UNESCO à Paris du 20 au 27 mai prochain. M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, devrait ouvrir cette conférence. — *(A.P. - Reuter.)*

Sénégal

● DES MANŒUVRES FRANCO-SENEGALAISES de *trois* jours, appelées « Deggo (entente) 7 », se sont achevées lundi 27 janvier à Podor, au nord du Sénégal, en présence du général Idrissa Fall, chef d'état-major des forces armées sénégalaises. Ces manœuvres, qui se sont déroulées dans un environnement semi-désertique, ont mobilisé mille cinq cents hommes, deux cents véhicules, des avions de transport et d'appui sénégalais et français. Leur thème a été la recherche et la destruction d'éléments ennemis motorisés, dans le cadre de la défense des frontières sénégalaises. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La conférence de Madrid et le projet français sur le désarmement en Europe

Le délégué soviétique s'oppose catégoriquement à un contrôle des armements jusqu'à l'Oural

L'une des idées maîtresses de la proposition française de conférence sur le désarmement en *Europe, celle selon laquelle les* « *mesures de confiance* » à discuter par la première phase de cette conférence devraient s'appliquer sur tout le territoire européen de l'Atlantique à l'Oural, a été catégoriquement rejetée mardi 27 janvier par le chef de la délégation soviétique à la conférence de Madrid, M. Ilyitchev. « *Quant à l'idée d'étendre l'application des mesures de confiance jusqu'à l'Oural, comme le veut la France, notre réponse est non*, a-t-il dit dans un entretien publié par le quotidien madrilène *El Pais. Cela créerait un déséquilibre, car l'accord concernerait tout le territoire européen de l'U.R.S.S. mais exclurait les Etats-Unis et le Canada.* »

M. Ilyitchev a certes affirmé que son pays ne rejetait « *aucune des cinq propositions avancées sur ce thème* » et qu'il était prêt à « *rechercher un rapprochement de ses positions avec la France* », mais qu'il « *n'acceptera pas de conditions préalables à la convocation d'une telle conférence* ».

Pour les Occidentaux au contraire — et M. Van Dongen, chef de la délégation des Pays-Bas l'a rappelé au nom de la Communauté européenne — il ne saurait être question de transiger sur les principes de base de la proposition française, à savoir que les mesures de confiance prévues sur le plan militaire (notification des manœuvres notamment) doivent être *significatives*, contraignantes, vérifiables, et s'appliquer jusqu'à l'Oural. M. Van Dongen a même ajouté que, si un accord ne peut être *obtenu sur* ces bases, mieux vaut reporter le débat sur la convocation d'une telle conférence à la *prochaine réunion* de la C.S.C.E.

Or M. Ilyitchev a clairement laissé entendre que l'U.R.S.S. pourrait *s'opposer* à la *tenue* de nouvelles réunions de ce genre, après celles d'Helsinki en 1975, de Belgrade en 1977 et de Madrid si cette dernière ne s'achève pas par la convocation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. La continuité du processus de la C.S.C.E., a-t-il dit à *El Pais*, « *dépendra des résultats de la conférence de Madrid* », tandis que l'agence Tass, résumant son intervention de mardi en séance plénière, lui fait dire que « *l'absence de progrès tangible à la conférence de Madrid causera un tort indéniable* » au processus amorcé à Helsinki.

Ce discours et la première séance des travaux ont montré que les tensions étaient tout aussi vives entre les divers camps en présence, après une interruption de plus d'un mois. M. Ilyitchev a accusé certains pays d'avoir présenté des propositions « *provocatrices* » et de poursuivre une « *guerre psychologique, invention monstrueuse de gens pas très intelligents qui ont l'ambition de dominer le monde* ». De son côté, M. Kampelman, délégué américain, qui semble avoir la confiance de l'équipe Reagan (M. Griffin Bell, autre délégué américain et ancien ministre de la justice de M. Carter, a *démissionné*) n'a pas soufflé mot du désarmement, mais a stigmatisé les violations des droits de l'homme par l'U.R.S.S. Il a fait valoir que depuis la fin de la première phase de la conférence de Madrid, le 19 décembre, neuf procès de dissidents et au moins deux arrestations ont eu lieu en U.R.S.S. et qu'une mère de *famille d'Odessa*, Mme Drumova, s'est vu retirer la garde de ses deux enfants parce qu'elle leur donnait une éducation religieuse : c'est la première fois depuis la signature des accords d'Helsinki, *en 1975, a-t-il souligné*, qu'un tel jugement est signalé. — *(A.F.P., Tass, Reuter.)*

[L'argument avancé par M. Ilyitchev contre la proposition française de contrôle des armements *de l'Atlantique à l'Oural* n'est pas convaincant. On pourrait parler de déséquilibre entre l'U.R.S.S. d'une part, *les Etats-Unis* et le Canada d'autre part, s'il s'agissait des armements nucléaires centraux, bien qu'une bonne partie de l'arsenal stratégique soviétique soit stationné à l'est de l'Oural. Mais, pour cette raison précisément, la France *propose* d'exclure les armements nucléaires des mesures envisagées et de ne les appliquer qu'aux forces classiques. Rappelons d'ailleurs que le projet français ne vise à parvenir, dans un premier temps, qu'à des « mesures de confiance » visant les mouvements de troupes et permettant de s'assurer qu'aucune attaque ou intervention militaire ne se prépare en Europe. On ne voit pas en quoi l'inclusion de forces américaines ou canadiennes stationnées outre-Atlantique contribuerait à la réalisation de cet objectif.]

● *Les Parlements européen et andin* ont décidé, le mardi 27 janvier, d'établir des relations permanentes. Dans une déclaration commune, publiée à Bogota, à l'issue de la cinquième conférence inter-parlementaire Europe-Amérique latine, les présidents de ces deux institutions, Mme Simone Veil et M. Hector Echeverri Correa (Colombie), ont confirmé la prochaine conclusion d'un accord de coopération entre les Dix de la C.E.E. et les cinq pays du Pacte andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou et Bolivie). La signature de ce texte a, jusque-là, été retardée en raison du coup d'Etat militaire du 19 juillet, à La Paz. — *(A.F.P., Reuter).*

ASIE

LES PAYS DE L'INDOCHINE PROPOSENT L'OUVERTURE DE « DISCUSSIONS » AVEC LES NATIONS NON COMMUNISTES DE LA RÉGION

Les ministres des affaires étrangères du Cambodge, du Laos, du Vietnam, réunis à Ho-Chi-Minh-Ville, mardi 27 et mercredi 28 janvier, ont lancé un appel en vue de « discussions » avec les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, a déclaré qu'aucun problème de la région ne pouvait être résolu sans de telles discussions. Il est clair, a-t-il ajouté, après avoir loué la « solidarité militante » entre les trois pays indochinois, qu'aujourd'hui on ne peut parler de la paix et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique sans tenir compte de la voix de ces trois pays.

Ces propos confirment les ouvertures faites par Hanoï (*le Monde* du 28 janvier) et appuyées par ses protégés en direction des pays non communistes de la région, à propos notamment du Cambodge. A Manille, l'ambassadeur des Etats-Unis a déclaré le 27 janvier que l'ASEAN était un « facteur essentiel » pour la stabilité du Sud-Est asiatique et que Washington était prêt à accroître son aide militaire à ses alliés.

D'autre part, la Chine a transmis récemment aux pays membres de l'ASEAN un plan en trois points destiné, selon Pékin, à mettre fin à la présence vietnamienne au Cambodge et à apporter une solution au problème que pose ce pays. Ce plan prévoit un regroupement des divers mouvements de résistance khmers dans un front uni qui serait dirigé par le prince Sihanouk ; la création, par les pays de l'ASEAN, les Etats-Unis et d'autres pays intéressés, d'une force armée non communiste au Cambodge ; enfin, la tenue d'élections libres. — (Reuter-A.F.P.)

BRÉSIL : l'horizon 1985

L'heure des bilans...

LES dirigeants brésiliens ont abandonné le ton triomphaliste qu'ils affectionnaient pendant les années du « miracle économique » et d'une croissance à la japonaise. Ils emploient un langage plus modeste et réaliste, reconnaissant leurs difficultés présentes et leurs inquiétudes, mais parlant malgré tout sur les chances d'une nation qui a conquis le rang de grande puissance industrielle et qui ne connaît encore ni ses limites ni ses réserves. Signe de leur évolution : ils envisagent, avec bien des réticences et des conditions, de faire appel au Fonds monétaire international dont les avis étaient réservés jusqu'à présent aux pays en voie de développement proches de la faillite.

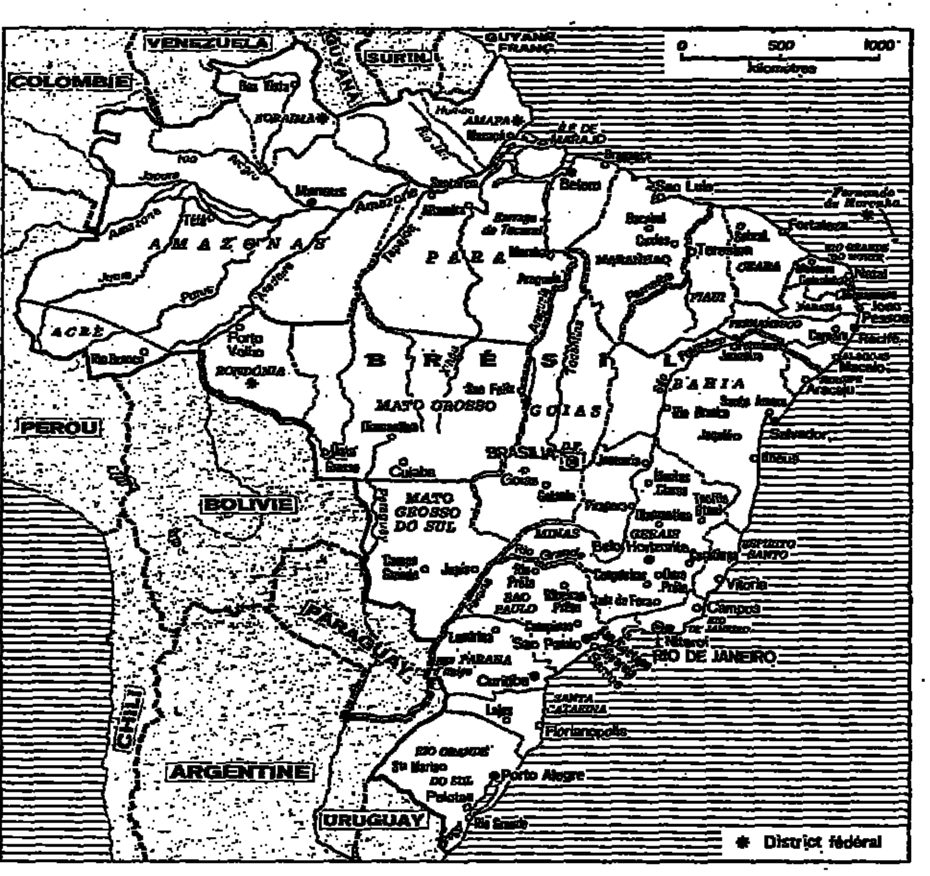
Le Brésil a longtemps été considéré comme un géant fragile qui ne marchait que sur une jambe, celle du café. Malgré son dynamisme, ses richesses à peine répertoriées, la croissance rapide de sa population, l'étendue de son territoire, la vraie puissance était promise pour un « demain » hypothétique et toujours reporté. En 1981, demain est arrivé. Sao-Paulo, locomotive de la fédération brésilienne, est aussi la capitale économique de l'Amérique latine. La valeur des exportations se chiffre en dizaines de milliards de dollars. Les quais de Rio sont encombrés de voitures construites dans le triangle ABC et destinées à l'exportation. Signe des temps : le Brésil vend à la France des avions militaires d'observation.

Mais cette puissance nouvelle, réelle, reconnue par tous, reste à bien des égards ambiguë. La question de savoir si un régime démocratique aurait pu, lui aussi, faire accéder le Brésil au dixième rang mondial, ne sera jamais tranchée. On ne récrit pas l'histoire. Mais il est sûr que la main de fer qui s'est abattue sur le pays après 1964 — muselant l'opposition et limitant les revendications sociales, — a facilité cette expansion industrielle et ce boom spectaculaire. Le « modèle » brésilien, nié aujourd'hui par ses promoteurs, a créé des infrastructures et produit des richesses. Il a également favorisé une très forte concentration des revenus et aggravé la marginalisation des laissés-pour-compte de la croissance.

A l'heure des bilans, économiques et politiques, et de la modération revenue, le Brésil souffre lui aussi d'une crise qui le frappe de plein fouet et dont l'une des variables — le facteur pétrolier, — échappe en grande partie à son contrôle. Avec une dette extérieure de 55 milliards de dollars, un taux d'inflation de plus de 110 %, un déficit de la balance commerciale de l'ordre de 3 milliards de dollars, les raisons de craindre une récession qui n'ose pas dire son nom, sont réelles malgré un taux de croissance enviable, qui s'est encore maintenu à environ 6 % en 1980.

C'est bien l'austérité qu'a prônée le président Figueiredo dans son dernier message : « Produire plus, épargner davantage, exporter au maximum. » Ton nouveau : c'est à la nation tout entière qu'est demandé un effort dans ces temps difficiles afin d'atteindre la sortie du tunnel, en 1985. Tout se tient. Il n'est plus possible de dissocier arbitrairement l'économique du politique. Dans une société en mouvement créée par l'expansion — avec des classes moyennes nombreuses, une Eglise contestataire, des syndicats revendicatifs aspirant à la liberté, un patronat favorable à la libéralisation, — le processus d'ouverture politique déclenché par le gouvernement Geisel, repris et amplifié par le gouvernement du général Figueiredo est étroitement lié au redressement économique et financier. Les étapes de ce processus sont des élections générales en 1982 et une élection présidentielle en 1985. Et le redressement économique, dépendant des efforts de tous, ne sera pas possible sans une démocratisation authentique des institutions politiques et syndicales.

M. N.



Le Brésil (118 millions d'habitants au recensement de 1980) comprend vingt et un États, un district fédéral, et quatre territoires fédéraux.

L'ÉCONOMIE EN CRISE

Les tentations du F.M.I.

L'économie brésilienne est-elle en crise ? Entre les prévisions atterrées des Cassandre annonçant une imminente apocalypse financière à Brasilia, et les démentis optimistes diffusés à tout vent par le ministère du plan, le moyen terme n'est pas toujours aisé à trouver. La dette extérieure croît de telle manière qu'elle alarme les banquiers, mais le ministre brésilien du plan récolte à Tokyo 2 milliards de dollars de crédits en quarante-huit heures. Les industriels de Sao-Paulo se lamentent face aux coupes sombres dans les crédits qui mènent selon eux le pays à la récession, mais le P.N.B. continue à grimper régulièrement de 6 % par an. Les autorités sabrent de manière drastique dans les dépenses publiques, mais le Brésil construit à Itaipu le plus grand barrage du monde et doit acheter à l'Allemagne fédérale huit centrales nucléaires.

PARADOXES de l'économie brésilienne, dont on ne peut analyser les chiffres à l'aune européenne ! Alors que les capitaux sont en excédent sur les marchés financiers internationaux, les banquiers se gardent bien de négliger le Brésil, dont le marché de cent dix-huit millions d'habitants « utiles » les attire et dont la stabilité politique les rassure. Mais ils ne manifestent plus, aujourd'hui, la confiance absolue dont ils témoignaient hier. Derrière les appâts du gigantisme, la crise est apparue sans conteste et incite les créanciers à la prudence. D'autant qu'elle est sans équivalent depuis la prise du pouvoir par les militaires, il y a seize ans.

Lourd déséquilibre du secteur externe et hyperinflation : ce sont là les deux manifestations traditionnelles d'une crise par laquelle sont passés, ces dernières années, nombre de pays du tiers-monde. Ils ne s'en sont sortis, la plupart du temps, que grâce à une sévère politique déflationniste, plus ou moins inspirée par le Fonds monétaire international, et suivie de graves conséquences sociales. En pleine « ouverture politique », talonné par des syndicats qui se réveillent à Sao-Paulo, une classe moyenne atteinte, elle aussi, par la hausse du coût de la vie, et un patronat qui commence à prendre ses distances, le régime brésilien se doit d'être prudent. Il entend réussir une véritable gageure : dominer la crise sans heurts, et donc sans récession. Du succès de cette entreprise dépend tout l'avenir politique du pays.

L'homme chargé de cette tâche peu commode, le tout-puissant ministre du plan, M. Delfim Netto, a aujourd'hui bien besoin de la réputation de thaumaturge économique qu'il s'était autrefois acquise. Ministre des finances de 1967 à 1974, n'était-il pas alors le principal artisan du « miracle » brésilien, marqué par un taux de croissance annuel du P.N.B. de l'ordre de 10 % et une inflation inférieure à 15 % ? Aujourd'hui, c'est en termes cartésiens que M. Netto justifie la viabilité de son entreprise : le Brésil, qui doit créer, au minimum, un million d'emplois par an, est un pays trop pauvre pour pouvoir se permettre une récession. Plutôt que de songer à réduire la demande, ne faut-il pas d'abord penser à augmenter l'offre, en profitant de tous ces facteurs de production qui ne sont que partiellement employés, que ce soit en matière d'agriculture, de biens de capital, de main-d'œuvre ?

Ajouté à un service de la dette qui représente à lui seul 70 % de la valeur des exportations (l'un des pourcentages les plus élevés du monde), le déséquilibre des échanges extérieurs met le Brésil au bord de l'asphyxie financière : il faut obtenir, pour la seule année 1980, 13 milliards de dollars pour boucler les comptes. Le gouvernement puise d'abord dans ses réserves en devises, qui passent de 9,7 milliards de dollars en décembre 1979 à 6,5 milliards en octobre 1980 : une baisse de 30 % en dix mois. De New-York à Paris et de Londres à Tokyo, M. Netto et son équipe multiplient les voyages-éclairs afin de rassembler les 10 milliards manquants.

Si l'hyperinflation est une maladie sérieuse pour l'économie, l'absence de devises, elle, risque d'être mortelle. Les priorités changent rapidement, et le ministre du plan doit concentrer ses efforts sur le front externe. Il est loin le temps où M. Netto pouvait rejeter avec dédain, en les qualifiant publiquement d'« idioties », les sombres prévisions en la matière jadis avancées par M. Rischbieter.

A-t-il eu le tort d'avoir raison ? M. Netto récuse ces prévisions apocalyptiques. Il sait que, dans la partie difficile qu'il a entamée avec les milieux financiers internationaux, il dispose d'un atout capital : le Brésil est tellement endetté vis-à-vis de bon nombre de grandes banques mondiales (au premier rang desquelles la « Citycorp ») qu'il les entraînerait, sans doute, dans une chute éventuelle. Impitoyables hier, pour des raisons politiques, face aux difficultés du Pérou ou de la Jamaïque, les interlocuteurs de M. Netto à New-York ou à Londres manifestent une bien plus grande compréhension pour les malheurs de l'économie brésilienne.

Mais ce jeu n'en a pas moins ses limites. Et, en novembre 1980, un nouveau plan de mesures décrété à Brasilia marquait un net changement de cap. M. Netto décidait une accélération des mini-dévaluations afin de stimuler encore les exportations.

THIERRY MALINIAK.

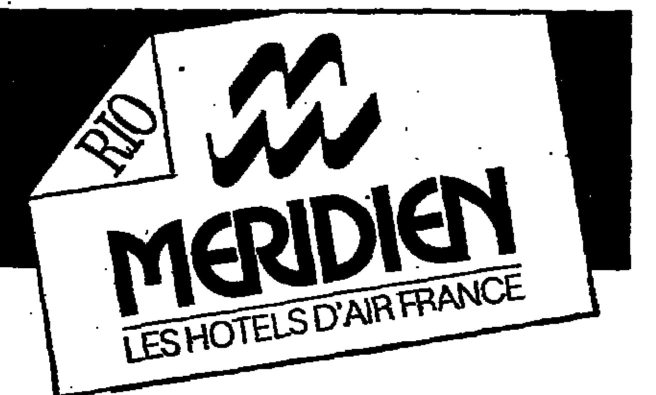
(Lire la suite page 13.)

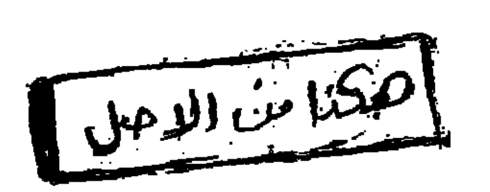
Les « Delfim Boys »

Les « Delfim Boys », comme on les appelle déjà à Brasilia, occupent tout le terrain, pendant que leur chef de file, à peine installé au ministère du plan, lance une stratégie d'ensemble sur trois fronts. Celui des salaires, d'abord. Avec le réveil des syndicats, l'ancienne politique de compression pure et simple des salaires (dont M. Netto lui-même profita abondamment à l'époque du « miracle ») devient maintenant obsolète. Avec son collègue du travail, M. Murilo Macedo, le ministre du plan élabore une nouvelle loi salariale, prévoyant des réajustements semestriels, et différenciés, suivant les catégories de revenus. Il s'agit de ramener le calme sur le plan social, tout en évitant une explosion salariale qui accélérerait l'inflation.

M. Netto se tourne ensuite vers le problème des prix. Ils ne pourront plus être réajustés que tous les semestres, en fonction de l'indice de variation des obligations du Trésor, lui-même lié à l'inflation. Le patronat proteste, affirme ni plus ni moins que le régime est en train de remettre en cause l'« essence du capitalisme », mais ne va guère très loin sur la voie de la rébellion. Le ministre du plan passe alors au troisième volet de son plan, et décrète une réduction des taux d'intérêt de 10 %. Il rompt ainsi avec la totale complaisance que son prédécesseur, M. Simonsen, avait toujours manifestée à l'égard des milieux financiers.

Au début de 1980, le ton est à l'optimisme : l'inflation sera réduite à 45 % dans l'année, et la balance commerciale sera équilibrée, se hasarde à pronostiquer M. Netto. Quelques mois plus tard, il faut déchanter. Les chiffres s'emballent et démentent rapidement les prévisions. L'inflation grimpe à un rythme de 6 à 7 % par mois, et atteint au milieu de 1980 le niveau le plus élevé de l'histoire du pays. Les échanges extérieurs ne se rééquilibrent guère, bien au contraire. Certes, les exportateurs encouragés par M. Netto augmentent entre janvier et septembre 1980 leurs ventes à l'étranger de 30 % par rapport à la même période de 1979. Mais, dans le même temps, les importations croissent plus vite encore, de 36 %. La facture pétrolière, qui était de 6,5 milliards de dollars en 1979, passe à 11 milliards en 1980. Le déficit de la balance commerciale se chiffre à 3 milliards.





BRASILIA : LA VILLE OU LE TECHNOCRATE EST ROI

BRASILIA a vingt ans. Edifiée entre 1957 et 1960 par des centaines d'ingénieurs, d'architectes *et par trente mille ouvriers*, les *candangos* (1), sous l'administration d'un gouvernement démocratiquement élu, la nouvelle capitale ne vivra que quatre années sous la légalité constitutionnelle. Aujourd'hui, Brasilia est la ville où *le technocrate est roi. Cette évolution* est le résultat d'une série d'événements qui dépassent l'histoire du district fédéral. Reste que le projet de la cité nouvelle contenait certaines ambiguïtés qui n'apparaîtront au grand jour qu'après *l'inauguration de la ville que* Malraux avait nommée « la capitale de l'espérance ».

Au milieu du seizième siècle, les Portugais introduisent au Brésil une unité de production originale : *la* plantation et le moulin *(engenho)* de *canne à sucre.* La traite négrière est amorcée à cette époque. Dès lors, la reproduction élargie de la force de travail est déterritorialisée : les bases du peuplement brésilien *se déplacent vers les villages* africains. Lorsque le flux d'esclaves *africains était interrompu, les colons* et les autorités organisaient des « raids » pour capturer les Indiens de tribus itinérantes. Ainsi, à la moitié du dix-septième siècle, alors que les Anglo-Américains piétinaient sur la côte atlantique de l'Amérique du *Nord, les trois quarts du territoire* sud-américain avaient déjà été parcourus par les Luso-Brésiliens. Toutefois, en absence de soubassements socio-économiques stratifiés, *la colonisation portugaise* au *Brésil* prend une allure erratique.

D'autres éléments ont encore contribué à *déformer* le paysage humain du pays. Etant donné qu'ils étaient autorisés à posséder des *esclaves — privatisant ainsi la* partie la plus considérable de la population, — les maîtres de moulin *(senhores de engenho)* s'adjugeaient une série de prérogatives dévolues à l'Etat.

La cité antique et la cité nouvelle

A la fois producteur et marchand, le *senhor de engenho* est aussi *chef de milice, administrateur civil* et tuteur des lieux de culte. Par ailleurs, l'intégration commerciale atlantique, c'est-à-dire l'exploitation coordonnée des marchés africains d'esclaves et des plantations brésiliennes, amène le complexe marchand *lusitanien à s'organiser sous* la forme d'oligopoles, ce qui entrave la *formation* de *marchés* au Brésil. A vrai dire, les foires locales ne concernaient que les activités subsidiaires à l'agriculture d'exportation, telles que l'élevage et la production alimentaire cultivée à l'extérieur des plantations. Ces différents facteurs *privaient les villes coloniales brésiliennes* d'importants éléments constitutifs. Seules les villes-ports, étapes nécessaires des flottes marchandes, prirent un certain essor.

L'intermède de l'exploitation de l'or (1700-1750) a été trop bref pour susciter un processus de maturation urbaine dans la colonie. Les églises baroques du Minas-Gerais restent *les témoins muets de ce phénomène* : le flux de l'or fut assez abondant pour recouvrir tous les recoins des églises existantes, mais pas assez continu pour stimuler des constructions nouvelles. D'où ces contrastes éblouissants qui frappent *les visiteurs :* derrière des façades architectoniquement modestes, *explose la débauche décorative* qui donne au baroque brésilien une place particulière dans l'art occidental.

L'invasion du Portugal par les troupes napoléoniennes provoque le transfert du siège de la monarchie portugaise. Fait sans parallèles, la colonie se transforme en métropole : entre 1808 et 1821, Rio-de-Janeiro sera la capitale de l'empire portugais. *Le pays est doté d'un foyer* de diffusion du pouvoir monarchique et d'une importante bureaucratie. Ces deux éléments sont à l'origine de l'hypertrophie de l'appareil *étatique brésilien.*

Cependant, le « pays légal » — *formé par l'administration attachée* au pouvoir monarchique qui siège à Rio-de-Janeiro — se superpose à la société bariolée et au territoire disparate issu des zones qui composaient l'agrégat colonial portugais. C'est pourquoi l'idée du *transfert de la capitale vers l'intérieur*, avancée dès l'indépendance du pays en 1822, est aussi perçue comme un projet de la bureaucratie pour « civiliser » le pays et rationaliser l'organisation de son territoire.

Face à cette idéologie « occidentaliste », un autre courant, formé *par l'intelligentsia nativiste, s'affairait* à rechercher les racines américaines des Brésiliens. Interprétant des documents apocryphes, ces intellectuels métis partaient en quête d'une cité perdue, située à l'intérieur de la forêt. En ce nouvel *Eldorado, ils n'escomptaient trouver* ni de l'or ni des richesses, mais des ruines, des inscriptions, des pyramides, des statues, des signes d'une civilisation précolombienne qui aurait franchi la barre prestigieuse du néolithique, en deçà *de laquelle aucune culture n'obtenait* de légitimité au dix-neuvième siècle. Ce dessein de trouver une cité ancienne — chaînon manquant qui servirait de pôle de référence à une culture brésilienne authentiquement américaine — fut *tellement explicité qu'il aboutit à* la divulgation de certains faux qui *mériteraient de figurer* parmi les les grandes affabulations suscitées par les historiens romantiques du siècle passé. Le *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle,* de Pierre Larousse, porte la trace d'un de ces faux. De fait, la *rubrique* « Brésil » *signale* tout bonnement : « *Quelques indices d'une civilisation disparue avaient déjà fait soupçonner que l'histoire du Brésil, comme celle du Mexique et du Pérou, remontait très haut dans la nuit des temps lorsque, en 1845, la découverte, dans l'intérieur de ce pays, des ruines d'une ville très étendue et fort ancienne, avec de superbes édifices portant des inscriptions d'une écriture inconnue, vint confirmer cette opinion.* »

Après quelques déceptions cuisantes, ces entreprises ont été abandonnées. Il devenait clair que les Indiens brésiliens n'avaient jamais placé pierre sur pierre ni écrit ou gravé quoi que ce soit : le courant d'idées nativiste ne trouvait pas de points d'ancrage au sein des *civilisations aborigènes.* Face à l'« anarchie oligarchique », issue *d'une colonisation ibérique et africaine* que les élites s'accordaient à juger inepte et même « barbare », il ne restait que les principes ordonnateurs définis par les projets « occidentalistes » de la bureaucratie étatique. Dès lors, culture et progrès s'associent dans un même but : la « civilisation » du pays par les hauts *commis* de l'Etat.

Belo-Horizonte, surgie du néant

En 1850, sous l'impulsion de l'historien et diplomate Varnhagen, « occidentaliste » convaincu, le projet du transfert de la capitale est remis à l'ordre du jour. On supposait *alors que les progrès techniques* — les chemins de fer, la navigation à vapeur et l'aménagement de canaux fluviaux — conféreraient une importance décisive à l'immense *réseau hydrographique* du pays. C'est pourquoi, le terrain destiné à la *nouvelle capitale fut délimité* en tenant compte de ces perspectives : il se situerait à la confluence des trois principaux bassins brésiliens, ceux des fleuves Amazone, Sao Francisco et Parana (Plata). C'est en ce site que Brasilia sera *bâtie un siècle plus tard.*

Après le renversement de l'em*pire du Brésil*, en *1889*, les républicains franchissent un nouveau pas en ce domaine. La Constitution de 1891 détermine l'expropriation d'une aire de 14 000 kilomètres carrés dans le Planalto Central, pour y établir la future capitale fédérale. *Mais, ce qui fait problème ce sont* les voies de communication. En effet, les *investissements publics et* privés, brésiliens et étrangers, étaient d'abord destinés à étaler les infrastructures de l'agriculture d'exportation. C'est donc dans la *région du café — au centre-sud du* pays — que se déploient les réseaux de chemin de fer. *La route vers* le Planalto Central est de nouveau abandonnée.

Devenu entre-temps une république fédérative, le pays connaît une importante décentralisation. Certains projets d'*aménagement territorial* sont mis en œuvre par les Etats. Le Minas-Gerais, qui sommeillait depuis *l'époque féerique de l'or,* connaît un *nouvel* essor du fait *des activités qui se développent* dans la mouvance de la frontière du café. Ces raisons conduisent les autorités régionales à transférer la capitale, de Ouro-Prêto, vers un point plus proche des nouveaux axes économiques : Belo-Horizonte *surgit du néant pour devenir la* capitale du Minas-Gerais en 1897. Dans l'Etat voisin de Goias, on bâtit aussi une nouvelle capitale, Goiania, inaugurée en 1935. Après *des débuts difficiles ces capitales* connaissent une croissance régu*lière.*

Maire de Belo-Horizonte entre 1945 et 1950, le jeune politicien Juscelino Kubitschek peut évaluer les *bénéfices politiques et économiques* crées par le changement de la capitale de l'Etat. Elu gouverneur du Minas-Gerais en 1950, Kubitschek entreprend d'importants *travaux urbains* à *Belo-Horizonte* ; dès cette époque il compte avec la *collaboration de l'architecte* Oscar Niemeyer. C'est sur le plan fédéral que les choses vont évoluer par la suite.

La Constitution de 1946 avait repris les dispositifs légaux plus anciens qui déterminaient le transfert de la capitale fédérale. En 1955, les commissions officielles constituées pour étudier cette question déposent leurs conclusions ; en cette même année Kubitschek est élu président du Brésil.

Dès le début de son mandat, le nouveau président déclare : « *Le problème brésilien est un problème de croissance (économique) et non pas un problème de stabilité (politique).* » Fort de ces principes, le gouvernement se propose de réaliser une série d'objectifs planifiés — *le* « Plano de Metas » — afin d'éliminer les *goulots d'étranglement* qui freinaient le développement du pays. On cherche aussi à accélérer l'industrialisation en favorisant la production de biens de consommation durable, et, surtout, l'industrie automobile. Des problèmes cruciaux, *tels que la misère urbaine* et les inégalités qui fondent la propriété rurale — conséquences de structures sociales injustes — étaient contournés. Selon la doctrine officielle, les effets dynamiques du développement devraient apporter *remède à ces distorsions.* Ainsi conçu, ce plan de gouvernement ne heurtait pas les privilèges ni les rentes de situation qui se perpétuaient dans la société. C'est pourquoi cette politique ne soulève pas l'opposition des secteurs *conservateurs.*

En ce sens, le « *développementisme* » *et la construction de* Brasilia apparaissent comme la matérialisation même d'une vaste entreprise de « modernisation conservatrice », concept élaboré par l'historien anglais Barrington Moore et repris par des sociologues brésiliens.

Transplantés vers un espace mo*derniste, les centres de décision de* l'Etat étaient censés retrouver une légitimité nouvelle, née de la rationalité et de l'efficacité administrative figées *par* un urbanisme novateur.

En bouleversant les assises du pouvoir politique, les grandes révolutions sociales ont maintenu les sites traditionnels du pouvoir mais ont procédé à un détournement de *la spatialité urbaine : les églises* deviennent le siège d'associations populaires, les palaces sont transformés en lieux de réunion publique. Au Brésil, à l'inverse, le transfert de la capitale était une *innovation* étatique qui révolutionnait l'espace *urbain pour réaffirmer* les fonctions traditionnelles du pouvoir. Mais Brasilia était aussi un pôle de progrès destiné à dynamiser l'intérieur du pays. Cependant, cette ambivalence, née de *la double détermination* qui était assignée à la cité nouvelle, *échappait* à la *perception.* Ce qui frappait alors l'imagination des Brésiliens et des étrangers c'était le rôle prémonitoire dont la ville était investie. Ce phénomène prit *des formes inattendues de par* le monde. Aujourd'hui encore on *retrouve* des bistrots de la Baltique et des péniches de la Seine qui s'appelent Brasilia. Au Brésil l'impact de la fondation de la cité a été considérable, on a même vu apparaître *une secte messianique* aux environs de la nouvelle capitale. L'*enthousiasme emportait* toutes les critiques. L'intégration du territoire national, vieux rêve des hauts commis de l'Etat, était en voie d'exécution.

L'opposition de gauche défendait, elle aussi, le « développementisme » ambiant. S'appuyant sur des analyses proches de celles que Marx formulait à propos *du* « *rôle progressiste* » du capitalisme britannique en Inde aux *dix-neuvième siècle,* ce courant estimait que la modernisation capitaliste constituait un préalable indispensable au progrès social.

Kubitschek bénéficie donc d'un large soutien lorsqu'il affirme : « *Brasilia sera la clef d'un processus de développement qui transformera l'archipel économique brésilien en un continent économiquement intégré.* » En 1956, le Congrès vote *à l'unanimité la loi qui détermine* le transfert de la capitale dans un délai de quatre années. Pourtant la croissance économique qui s'amorçait portait déjà les germes du pouvoir autoritaire qui allait dominer le pays après le coup d'Etat de 1964.

De fait, les crédits pour la *construction, de la nouvelle capitale,* qui ont mobilisé entre 2 % et 3 % du P.N.B. pendant la période 1957-1961, n'étaient qu'en partie soumis au contrôle des élus de la nation. Diverses pratiques à la limite de la légalité constitutionnelle ont permis d'accélérer les travaux : le projet a rapidement atteint un *point de non-retour. Procédant* à des délégations abusives de pouvoir, Kubitschek constitua plusieurs « groupes exécutifs » composés de hauts fonctionnaires qui n'avaient de comptes à rendre à personne. Progressivement, un lacis de centres de décision *parallèles* se forma dans les hautes sphères du pouvoir, dévitalisant les circuits institutionnels.

Cette administration parallèle, un des piliers de l'actuel régime, mettra en œuvre après 1964 une politique qui, en paraphrasant Lénine, pourrait être résumée par la formule suivante : « *Le progrès, c'est les technocrates plus l'électricité.* »

Un délire de constructions

C'est aussi à cette époque que se consolida le « lobby » de la construction civile, secteur particulièrement autoritaire du patronat, car *il* dépend à la fois des commandes publiques et de l'exploitation d'ouvriers non qualifiés et non organisés.

Au départ, on craignait que la nouvelle capitale ne fût l'objet d'un phénomène de rejet de la part de fonctionnaires trop habitués aux charmes de Rio-de-Janeiro. En réalité, c'est le contraire qui s'est produit : la ville a été envahie *par les bureaucrates, trop heureux* de régner en maîtres en un lieu où *l'arbitraire du pouvoir* est la seule source de légitimité.

Proche du parti communiste brésilien, Oscar Niemeyer avait dessiné une ville *où une certaine conception* égalitaire marquait la constellation de fonctions matérialisée dans l'espace urbain. Faisant fi du fonctionnement du secteur informel de l'économie, mais aussi de la « sociabilité » brésilienne, ce plan, imposé d'en haut, comportait déjà quelques failles importantes.

Aujourd'hui, les 800 000 habitants de ces cités ne disposent pas d'un *réseau convenable de transports* pour les conduire au centre où la *majorité d'entre eux travaillent* quotidiennement. Par contre, dans ce dernier secteur, où vivent 200 000 habitants, il existe 1 automobile pour 7 habitants, la plus forte moyenne de la population, les rives du *lac* artificiel ont été mises en coupe réglée par les clubs de fonctionnaires et diplomates et par les promoteurs immobiliers. Déjà favorisés, *les habitants du* « *Plano Pilôto* » ont encore reçu un parc public de 25 millions de dollars. C'est là que se trouve une des « gloires » de la capitale, la piscine aux vagues artificielles.

Le revenu annuel par tête des habitants du « Plano Pilôto » atteint 4 000 dollars, autant que celui de la Grande-Bretagne, alors que dans les « cités satellites » ce revenu *tombe à 500 dollars, niveau proche* de celui de la Thaïlande.

La révolution étatique que les hauts commis escomptaient accomplir à Brasilia a abouti à d'autres résultats. Mue par la mécanique *inégalitaire qui gît au cœur du* pouvoir politique, la ville s'est recomposée *pour devenir un modèle* parfait des difformités qui traversent la société brésilienne actuelle.

JULIA JURUNA.

(1) *Candango :* Mot brésilien d'origine africaine *(kimbundu)* qui signifie individu grossier, vilain ; on appela ainsi les ouvriers qui construisirent Brasilia. Ainsi, du moins pour les ouvriers, l'édification de la capitale n'a pas toujours eu le caractère épique que certains prétendent.

(Publicité)

AIRBUS INDUSTRIE

L'A-300 d'Airbus Industrie est le premier gros porteur biréacteur du monde spécialement conçu pour les courtes et moyennes distances. Il est l'appareil le plus moderne existant actuellement, celui dont le célèbre astronaute Frank Borman, président d'Eastern Airlines, a dit que sa technologie ne pourrait être dépassée dans les années 80 et serait toujours actuelle à la fin des années 90.

Grâce à cette technologie avancée, avec une voilure de nouvelle génération, des réacteurs à double flux silencieux, non polluants et surtout peu gourmands en carburant, l'A-300 est actuellement l'appareil le plus économique en service. Il permet aux exploitants de réaliser de très sensibles économies en carburant, jusqu'à 35 % de moins au siège/kilomètre que les appareils bi et triréacteurs à fuselage étroit de l'ancienne génération et jusqu'à 10 % de moins que les gros-porteurs triréacteurs moyen et long-courrier. Le remplacement d'un de ces derniers appareils par un A-300 sur les lignes court-moyen-courrier, selon les clients d'Airbus Industrie, représente une économie moyenne de 1 million et demi de dollars par an au coût actuel du carburant. D'où l'intérêt de mettre l'Airbus en service sans attendre : c'est ce qu'a fait entre autres Cruzeiro do Sul, qui exploite deux A-300 depuis juillet 1980 sur le réseau allant de Rio-de-Janeiro jusqu'à Miami, au nord, et Buenos-Aires au sud. Deux autres A-300 seront livrés à Varig en juin 1981 et juin 1982 et, il y a quelques jours, VASP, compagnie de l'Etat de Sao-Paulo, a également commandé trois appareils.

L'A-300 ainsi que son frère cadet l'A-310 ont été conçus et développés en coopération européenne par le G.I.E. Airbus Industrie et ses partenaires (l'Aérospatiale, en France, avec 37,9 %, Deutsche Airbus GmbH pour M.B.B. en R.F.A. avec 37,9 % également, British Aerospace, en Grande-Bretagne, avec 20 % et CASA, en Espagne, avec 4,2 %) et associés (Fokker, aux Pays-Bas, et Belairbus pour les industries belges). Les ressources globales de tous les partenaires et associés d'Airbus Industrie sont de loin supérieures à celles de ses principaux concurrents américains, et ce dans tous les domaines : nombre d'employés, surface des usines et chiffre d'affaires annuel.

L'A-300, *qui a été mis en service* commercial pour la première fois en mai 1974, existe en deux versions de base : la B2, plus légère, optimisée pour les courtes distances (jusqu'à 3 500 km environ), et la B4 qui, avec une structure légèrement renforcée, un réservoir de carburant supplémentaire et une masse maximale autorisée au décollage supérieure, peut franchir jusqu'à 5 500 km avec le même nombre de passagers.

L'A-300 B2/B4 peut être aménagé, au choix des compagnies, en différentes versions, allant de 345 passagers (version haute densité, à neuf de front) à 250 passagers en moyenne (version mixte). Dans le cas de Cruzeiro do Sul et de Varig, le confort en cabine est particulièrement élevé avec 24 sièges en première classe et 210 en classe touriste.

Outre son confort de gros-porteur, le silence de la spacieuse cabine avec deux couloirs permettant une circulation plus aisée, un embarquement et un débarquement plus rapides, des porte-chapeaux latéraux et centraux offrant par passager un volume de rangement pour les bagages à main trois fois supérieur à celui des appareils de l'ancienne génération, l'A-300 offre l'avantage d'une véritable première classe avec six très larges fauteuils groupés par deux.

Par ailleurs, grâce à un diamètre de fuselage optimum, l'A-300 – ainsi d'ailleurs que l'A-310 – peut transporter une quantité très appréciable de fret dans ses soutes. Le fuselage, identique pour l'A-300 et l'A-310, est suffisamment large pour permettre aux conteneurs standards LD-3 utilisés sur tous les gros-porteurs long-courrier d'y prendre place à deux de front. Ces soutes peuvent également accueillir des palettes au gabarit international. En fait, l'A-300 peut transporter jusqu'à 30 tonnes de fret et l'A-310 jusqu'à 25 tonnes. L'expérience a prouvé que, dès leur mise en service, les A-300 transportaient en moyenne 5 tonnes de fret par vol. Un gain supplémentaire substantiel pour les utilisateurs ! La fiabilité technique de l'A-300 est, elle aussi, remarquable. Depuis la mise en service de l'appareil, cette régularité est supérieure à celle des autres gros-porteurs pour la même période. Elle avoisine actuellement 98,3 %, c'est dire que pour 1,7 % seulement, les vols partent avec des retards techniques supérieurs à 15 minutes. Elément qui prend toute sa valeur lorsqu'on sait qu'un avion n'est rentable que lorsqu'il vole.

Ses caractéristiques – économie de carburant et faible coût d'exploitation, régularité technique, silence et respect de l'environnement – sont celles qui, parmi tant d'autres, ont incité près de quarante compagnies à faire confiance à l'Airbus.

L'A-300 B2/B4 actuel, dont l'exploitation et la rentabilité se maintiendront au-delà de l'an 2000, est le premier produit d'une famille d'avions Airbus Industrie. Le G.I.E. poursuit simultanément une politique d'amélioration constante des produits existants et l'élargissement de la famille afin de pouvoir satisfaire les différents besoins de ses clients, et se maintenir ainsi sur le marché bien au-delà de l'an 2000 en constituant une industrie européenne saine et autonome.

L'A-300 B2/B4 n'a pas cessé d'être amélioré au cours des années écoulées. Ainsi est-il passé d'une masse maximale autorisée au décollage de 137 tonnes (B2–100) à 165 tonnes (B4–200), et ce n'est là qu'un exemple parmi des centaines d'autres. Cette politique continuera d'être appliquée à l'avenir afin que l'A300 reste toujours à la pointe du progrès. Ainsi seront appliquées progressivement à l'A-300 un certain nombre d'améliorations résultant du développement de l'A-310. Ces améliorations, lorsqu'elles seront toutes introduites (vers 1984), permettront à l'A-300 d'être encore plus efficace et rentable, elles permettront également d'offir un coût d'exploitation encore inférieur à celui, déjà excellent, de l'A-300 actuel.

L'A-310, le petit frère de l'A300, a été lancé en juillet 1978. C'est un biréacteur à fuselage raccourci, avec une nouvelle voilure spécialement conçue pour la mission dévolue à cet appareil : transporter environ 210 passagers sur des distances allant jusqu'à 5 500 km. L'A-310 effectuera son premier vol au printemps 1982 et sera mis en service en mars 1983.

Pour l'avenir, trois projets sont en active préparation. D'abord le SA, appareil biréacteur à fuselage étroit avec un seul couloir, de conception entièrement nouvelle, capable de transporter de 120 à 160 passagers sur des distances courtes et moyennes, puis deux appareils dérivés de l'A-300/A-310 : le TA-9, appareil biréacteur à fuselage allongé par rapport à l'A-300 capable de transporter 320 à 350 passagers sur plus de 5 500 km, et le TA-11, très long-courrier (11 000 km) quadriréacteur de 200 places, appareils qui utiliseront vraisemblablement une nouvelle voilure commune développée spécialement pour eux.

J.F. MONTEIRO INTERNACIONAL LTDA.

Société de promotion industrielle et commerciale, J.F. MONTEIRO INTERNACIONAL concentre ses activités dans les secteurs vitaux de l'économie brésilienne : l'énergie et les technologies de pointe.

C'est ainsi que J.F. MONTEIRO INTERNACIONAL participe activement à la pénétration sur le marché brésilien

- d'AIRBUS INDUSTRIE ;
- d'HISPANO-SUIZA ;
- de l'UIE (Union Industrielle et d'Entreprise) ;

Et en tant que membre du Centre européen de coopération internationale (CECI) collabore avec d'importants groupes industriels et bancaires européens.

◄ *Montage par Montcalm d'une usine de papier pour la Companhia Suzano de Papel.*

Expédition d'une plate-forme « Jacket » à partir du chantier U.I.E. de Cherbourg. ▼

Le groupe AMREP se consacre à l'étude et à la réalisation d'installations industrielles marines ou terrestres, principalement dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel.

Disposant de filiales opérationnelles en France et dans la plupart des régions du monde, AMREP est particulièrement actif au Brésil où de nombreuses réalisations ont été achevées ou sont en cours.

– Sa filiale brésilienne MONTCALM, basée à Sao Paulo et qui emploie près de 2 000 personnes, poursuit depuis plusieurs années ses activités de montage d'installations industrielles dans des domaines aussi divers que les industries chimiques et pétrolières, les cimenteries, les papeteries ou la métallurgie. Parmi ses dernières réalisations les plus marquantes, il convient de citer :

- l'installation de production de matières colorantes de BASF BRASILEIRA à Guaratingueta (Sao-Paulo) ;
- la cimenterie des INDUSTRIAS VOTORANTIM à Cantagalo (Rio-de-Janeiro) (en cours).

– La société GEM HERSENT, filiale d'AMREP spécialisée dans la conception et la réalisation d'ouvrages portuaires, a construit pour la municipalité de Rio un émissaire sous-marin de rejet en mer d'eaux usées de 4,3 km de longueur au large de la plage bien connue d'Ipanema.

– TECHNIGAZ, spécialisée dans l'étude et la construction de stockages de gaz liquéfiés, a mené à bien l'engineering et la mise en route de deux terminaux dans le port de Santos : un terminal de stockage d'ammoniac de 60 000 m³ pour la société ULTRAFERTIL et un terminal de stockage de gaz de pétrole liquéfiés de 40 000 m³ pour l'entreprise d'état PETROBRAS. La mise en route de ce dernier a été achevée au début de l'année 1980.

– Enfin, l'UNION INDUSTRIELLE ET D'ENTREPRISE, principal outil opérationnel du groupe et chargée en particulier de la réalisation des plates-formes pétrolières offshore de forage ou d'exploitation, vient de remporter un succès important auprès de PETROBRAS.

En décembre 1980, celle-ci a confié à un consortium formé par la COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES METALLIQUES et L'UNION INDUSTRIELLE ET D'ENTREPRISE, la réalisation de deux plates-formes de forage en mer semi-submersibles de type « CATAMARAN ». Ces plates-formes s'inscrivent dans un programme d'investissements importants en matière de prospection pétrolière offshore qui permettra à PETROBRAS de poursuivre un effort déjà en partie couronné de succès. Les découvertes en partie exploitées du bassin de Campos au large de Rio autorisent en effet les plus grands espoirs dans ce domaine.

Ces deux plates-formes qui représentent chacune un poids total d'acier supérieur à 7 500 tonnes seront construites, l'une sur le chantier de l'U.I.E. à Cherbourg, l'autre sur un chantier de la C.F.E.M. Elles seront livrées à PETROBRAS après remorquage jusqu'à Rio, à la fin de l'année 1982.

Compte tenu des perspectives considérables offertes dans tous les domaines auxquels s'intéresse AMREP, et tout particulièrement dans le secteur pétrolier, le groupe considère le Brésil comme l'un de ses objectifs de développement principaux dans les années à venir.

AMREP ET SES FILIALES

Hispano-Suiza est une société industrielle dont les activités comprennent les équipements et composants aéronautiques, les turbomachines industrielles, les motocompresseurs étanches pour l'enrichissement de l'uranium et les tourelles pour véhicules blindés.

Dans le domaine des turbines à gaz (de marque THM), la qualité et la fiabilité de son matériel ont placé Hispano-Suiza, pour la gamme de puissance allant de 5 000 à 13 000 CV, au deuxième rang des constructeurs mondiaux et, toujours dans cette gamme, en ont fait aujourd'hui le premier fournisseur de turbines pour la recherche et l'exploitation pétrolière offshore.

Les compagnies pétrolières B.P., Atlantic Richfield, Elf, Exxon, Mobil, Pemex, Shell, Texaco, Total utilisent des turbines THM.

Hispano-Suiza est tournée résolument vers l'exportation à l'échelon mondial et, dans le cadre de cette politique, a donné au Brésil une place de premier plan.

C'est aini que dans le domaine des turbines à gaz, la société Petrobras a fait confiance à Hispano-Suiza en lui passant commande de vingt-sept groupes turbines destinés à l'équipement de six plates-formes offshore situées dans le Bassin de Campos, sur des fonds de 100 à 150 mètres, à environ 150 km au large des côtes de Rio-de-Janeiro. Ces turbines, d'une puissance unitaire de 7 500 et 11 000 CV, doivent entraîner des compresseurs pour l'injection de gaz dans les puits et des alternateurs pour l'alimentation des plates-formes en énergie électrique.

Pour l'exécution de ce contrat, d'un montant global de 65 millions de dollars U.S., Hispano-Suiza fait participer l'industrie brésilienne (produits et main-d'œuvre), à concurrence d'environ 50 % de l'ensemble de la fourniture.

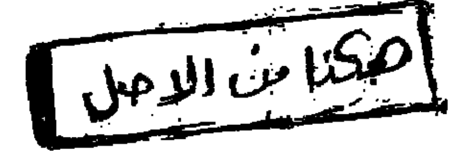
Dans ce but, Hispano-Suiza a créé en 1979 une filiale brésilienne, Hispano-Suiza do Brasil Equipamentos limitada à Rio-de-Janeiro. Cette société vient compléter le réseau international d'Hispano-Suiza, déjà constitué d'une filiale aux U.S.A., Hispano-Suiza Inc. à Houston (Texas), d'une délégation générale en Argentine à Buenos-Aires, de bureaux en Algérie et au Mexique, et d'agences en Australie, en Iran, en Egypte, en Grande-Bretagne, en Europe de l'Est et au Japon.

Avec un effectif actuel d'un centaine de personnes, Hispano-Suiza do Brasil assure les études et la réalisation de l'installation des vingt-sept groupes turbines commandés par Petrobras.

Hispano-Suiza do Brasil est en développement constant et rapide. Une usine est en cours de construction dans les environs de Rio-de-Janeiro, à Duque-de-Caxias. Dans cette usine, qui remplacera l'atelier actuel en augmentant notablement la capacité de production disponible, seront effectuées les opérations de montage et de mise en groupe des turbines, ainsi que la fabrication de certains composants.

Le Brésil a donc une place importante dans l'activité d'Hispano-Suiza, à laquelle l'industrie brésilienne se trouve directement associée.

HISPANO-SUIZA



Le nucléaire en question : l'engrenage de la dépendance

LA route littorale Rio-Santos est une des plus pittoresques du Brésil. Baies, criques, promontoires, se succèdent à perte de vue sur une centaine de kilomètres parcourus en corniche parmi la végétation tropicale. Les Indiens Tupi occupaient cette côte autrefois. *La plage qu'ils baptisèrent Itaorna* est aujourd'hui la centrale nucléaire Amiral-Alvaro-Alberto dominée par le dôme blanc familier d'un réacteur construit sur la roche *et par un fouillis géant de pilotis* de béton éparpillés dans le sable au milieu de la plage, faisant penser à quelque excavation archéologique.

Le dôme du réacteur Angra I représente l'aboutissement de l'ère de la domination américaine au Brésil : une centrale Westinghouse de 626 MW à eau pressurisée (P.W.R.), résultat d'*un contrat* « *clés en main* » prévu depuis 1970 et signé en avril 1972. Mais le réacteur n'est toujours pas prêt à être chargé en combustible.

Les pilotis, quant à eux, sont les fondations nécessaires à la construction de Angra II, réacteur de 1 300 MW de la K.W.U., la première centrale *prévue par l'accord* nucléaire de juin 1975 entre le Brésil *et l'Allemagne* fédérale. Ce fameux « marché du siècle » a beaucoup de mal à sortir du sable. L'année dernière, la Commission nationale pour l'énergie nucléaire *(CNEN) décida que les pilotis de* fondation n'étaient pas assez solides et qu'il fallait percer les blocs de rocher dispersés sous la plage pour atteindre la roche mère, parfois à 60 mètres de profondeur. Avoir oublié qu'*itaorna* signifie « roche pourrie » *en langue* tupi aura coûté 6 millions de dollars au Brésiliens d'aujourd'hui.

Et pourtant, tout avait commencé dans l'enthousiasme officiel des années 70, marquées par le « miracle économique ». Le ton était au grandiose. Les plans nucléaires initiaux prévoyaient la construction *de soixante centrales produisant* 75 000 MW en l'an 2000. Aujourd'hui, le but fixé à l'accord germano-brésilien est de huit centrales de 1 300 MW en l'an 2000. Pour l'instant, les compagnies d'électricité qui desservent Rio, FURNAS, et Sao-Paulo, CESP, *ont* accepté de prévoir et de payer la construction de deux *centrales nucléaires* chacune sur leur littoral.

Le Brésil possède de grandes réserves de mineral d'uranium. Les d é p ô t s confirmés représentent 125 000 tonnes et le total estimé dépasse les 200 000 tonnes. Il possède aussi d'abondants gisements de thorium, métal qui permet, en *principe, d'initier une filière* nucléaire contrôlée. Mais aucune des tentatives nationales pour exploiter cette situation n'est venue à terme. En 1953, le dictateur Getulio Vargas recruta des physiciens *allemands* qui avaient travaillé au projet nucléaire nazi et tenta de récupérer trois centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium. Mais le haut-commissaire américain en Allemagne mit l'embargo à leur exportation.

Une tentative plus sérieuse pour *développer une technologie* indépendante eut lieu pendant les années 60 avec la création du « groupe du thorium » à l'Institut de recherches radioactives de Belo-*Horizonte. Des physiciens et ingénieurs* brésiliens montrèrent l'importance du thorium dans un rapport de 1965 *intitulé : « Les besoins* en combustible *pour* un programme nucléo-énergétique de la région Centre-Sud ». Leur but était de « dessiner un réacteur qui pourrait être construit facilement et à court terme à *partir* de composantes presque totalement fabriquées au Brésil ».

Mais leurs recommandations entrèrent directement en conflit avec les intérêts commerciaux américains, prêts à vendre des réacteurs à uranium *enrichi*. Les subsides du groupe disparurent en 1969 au moment où s'amorçaient les négociations avec Westinghouse pour l'achat de ce qui devint Angra I. *Depuis lors, le monde des chercheurs* universitaires n'a jamais plus eu mot à dire au sujet des choix technologiques pour l'avenir énergétique du pays. Le professeur Luiz *Pinguelli Rosa*, secrétaire de la Société brésilienne de physique, commente : « *Le programme nucléaire brésilien actuel est une option diplomatique qui n'a rien à voir avec la science et la technologie nationales ; ces dernières ont été effectivement reléguées au second plan, à un rôle marginal.* »

Des débats restreints

Lorsque vinrent la « crise du pétrole » et la fin du « miracle économique », la classe militaire dirigeante se referma sur elle-même. Les négociations avec l'Allemagne furent menées en secret en *1974*. Le Brésil pensait pouvoir acheter une *future indépendance* technologique que les Américains refusaient au nom de la non-prolifération. Le livre *A Energia Nuclear no Brasil* publié par la Bibliothèque de l'armée explique : « *Les solutions du problème énergétique ne pouvaient être trouvées à travers un débat ouvert, car les décisions à prendre iraient entrer en conflit avec des i n t é r ê t s extérieurs d'un poids énorme. Et les ingénus de l'intérieur se joindraient inévitablement au chœur de ceux du dehors qui n'ont aucun intérêt à nous sortir du sous-développement et de la stagnation. C'est pourquoi les débats ont été restreints uniquement au plus haut échelon du gouvernement fédéral, entre ceux qui, certainement, n'apporteraient que des informations honnêtes et patriotiques, sans passion et sans parti pris.* »

L'accord avec l'Allemagne fédérale *ne prétend rien de moins que de* transformer le Brésil en une puissance nucléaire totalement autosuffisante avant la fin du siècle. Au-delà des centrales électronucléaires, il prévoit la construction de toute l'infrastructure industrielle *nécessaire à la création du cycle* complet du combustible nucléaire depuis la prospection du mineral jusqu'à la construction de dépôts pour les déchets radioactifs, en passant sur les usines d'enrichissement et de retraitement. Tout cela sous contrat exclusif avec la compagnie allemande K.W.U.

Les Etats-Unis se sont immédiatement inquiétés de voir le Brésil être un jour capable d'enrichir son propre uranium chez lui, brisant ainsi leur monopole. De plus, une usine de retraitement permettrait *d'extraire le plutonium, élément* essentiel à la construction facile d'une bombe atomique. Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance ne mâcha pas ses mots : « *Nous sommes préoccupés par le problème de la prolifération nucléaire et nous continuerons à rechercher les moyens nécessaires pour éviter la construction de ces deux usines.* » Pour l'instant, il n'en existe en effet qu'une modeste section pilote pour tester la *méthode de séparation* isotopique. Sur le plan diplomatique, le Brésil réplique par des principes : il n'a pas signé le traité de non-prolifération qu'il juge discriminatoire ; à la conférence sur l'Evaluation du cycle du combustible nucléaire tenue l'année dernière à Vienne, il considéra que « *la question de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les pays en développement a été traitée de façon restrictive et limitée ; on y insinua parfois que la contribution que les pays en développement pourraient offrir consisterait à augmenter la prospection et l'extraction de leurs ressources en uranium au bénéfice des pays développés importateurs... Nous croyons fermement que toute politique efficace de non-prolifération doit être non discriminatoire et doit permettre de prendre des mesures applicables universellement, non seulement afin de garantir une utilisation correcte de l'énergie nucléaire par les pays qui ne possèdent pas d'armes nucléaires, mais aussi pour mettre un arrêt à la course aux armements entre les pays qui possèdent de tels armements, ce qui représente certainement la principale menace contre la paix et la sécurité de l'humanité dans le monde d'aujourd'hui* ».

Où déposer les déchets ?

Le Brésil aurait-il l'intention de posséder « *la bombe* » ? *Ceux qui* défendent cette thèse s'appuient sur la vieille *rivalité* avec l'Argentine. Mais ce genre d'argument paraît totalement dépassé aujourd'hui alors que les deux grands du cône sud signent chaque mois de nouveaux *accords commerciaux et d'échange* de technologie liés à la pénétration de la K.W.U. en Argentine, en particulier dans le domaine des équipements pour centrales nucléaires. La compétition entre « machos » nationalistes continue par tradition, *tant sur le terrain de football comme* dans le domaine nucléaire. Pour l'instant l'Argentine mène par une centrale (Atucha I, la seule à fonctionner en Amérique latine) à zéro. Mais si *la région* peut espérer rester une zone libre d'armements *nucléaires*, il *n'y* a rien de prévu pour stocker les déchets des futures centrales. « *Rien n'est défini pour l'instant*, d é c l a r e M. Rex Nazaré, de la CNEN, chargée de *veiller aux problèmes de sécurité, mais nous avons jusqu'à six mois avant l'entrée en fonctionnement de la première usine pour définir où déposer les déchets* ».

Cette désinvolture contraste avec le gigantisme des moyens financiers mis en branle par l'accord de 1975. Son financement *initial représente* le plus grand prêt extérieur jamais obtenu *par* le Brésil. En 1976, la Kreditanstalt für Wiederaufbau, en coopération avec d'autres banques européennes coordonnées par la Compagnie luxembourgeoise de banque S.A., *avança 1,8 milliard* de dollars à la compagnie gestionnaire brésilienne Nuclebras. Les critiques rappellent que le coût du kilowatt hydro-électrique installé est de 800 dollars alors que le coût pour Angra II, dont la construc*tion est à peine ébauchée, est déjà* de 2 600 dollars par kilowatt. Depuis deux ans, plusieurs personnalités de la technocratie nucléaire ont rejoint le camp de l'opposition et ont collaboré avec une commission spéciale d'enquête du Congrès révélant *au grand public les argumentations* passées et les réalités présentes.

Les données présentées en 1974 par FURNAS supposaient un coût du kilowatt-heure nucléaire installé de 500 dollars et un accroissement annuel de la demande en électricité de 11,4 %, égal à la croissance du P.N.B. de l'époque. *Les réserves hydro-électriques étaient* évaluées à 100 000 mégawatts. La puissance électrique utilisée actuellement au Brésil étant de l'ordre de 25 000 mégawatts, FURNAS n'hésitait pas à *prévoir l'épuisement* des réserves hydro-électriques pour 1990. La Nuclebras ajoutait des arguments enthousiastes sur la sécurité des centrales nucléaires prouvée à partir du « *parfait fonctionnement ininterrompu de 150 usines dans 18 pays représentant neuf cents années de réacteur en service commercial* ». La conclusion était inéluctable : « *L'énergie nucléaire est la seule alternative fonctionnelle vu son niveau de fiabilité technique et son coût de production compétitif.* »

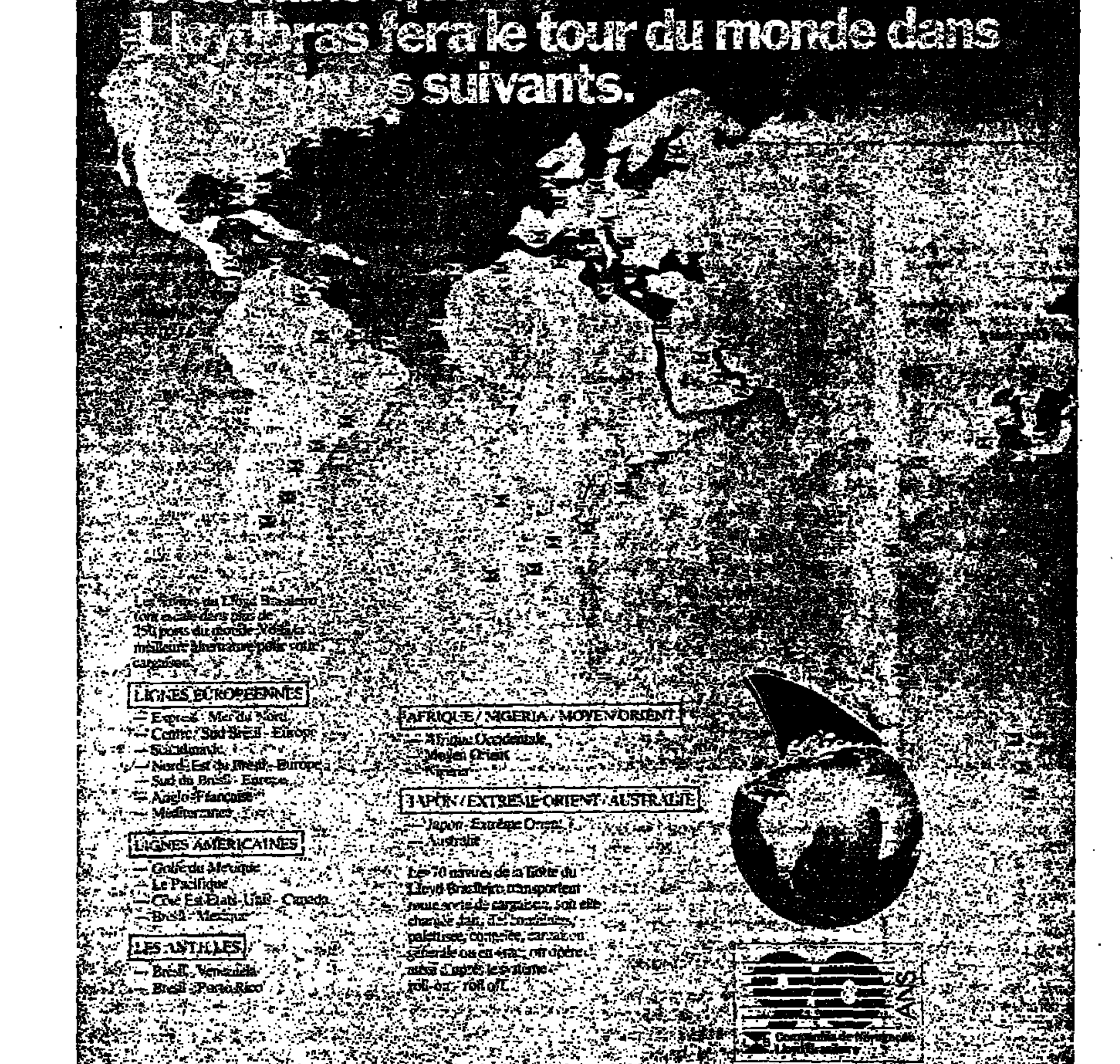
Mais l'ouverture politique de ces dernières années permit de découvrir que cette argumentation était simplement fantaisiste. Le professeur José Goldemberg peut déclarer publiquement : « *En vérité, en 1974, il était déjà certain que notre potentiel hydro-électrique était supérieur à 209 000 mégawatts, bien que beaucoup le sous-estimaient afin de justifier la construction d'usines nucléaires. Ils tentèrent de nous faire croire que le Brésil était au bord d'une crise d'énergie électrique, ce qui n'est pas vrai.* » Ni la demande en énergie électrique ni le P. N. B. ne croissent à la vitesse extrapolée à partir du rythme des années du « miracle économique ». *En 1977, la croissance du* P.N.B. ne fut que de 4,1 %.

Le coup le plus dur porté à la position officielle fut le passage à l'opposition de M. David Simon, l'ingénieur qui avait dirigé le projet Angra I et était conseiller du président de FURNAS. Il publia un rapport montrant que le coût d'une centrale *hydro-électrique par rapport* à celui des centrales Angra II et III réunies serait moins d'un tiers du prix prévu, sans compter l'économie du combustible nucléaire qui coûtera *4 milliards de dollars alors que* l'eau vient gratuitement. Il révéla que la technique d'enrichissement isotopique par jet centrifuge n'était pas encore testée industriellement et que le Brésil payait pour les recherches faites en Allemagne.

Ainsi apparaît la profondeur de la dépendance économique malgré toutes les *déclarations nationalistes*. La construction de la centrale « clés en main » de Westinghouse, Angra I, a connu un « indice de nationalisation » de 8 % correspondant uniquement aux travaux de maçonnerie. Le taux de nationalisation *sera plus élevé pour les* centrales allemandes (il est officiellement *prévu* à 30 %), mais cela implique des coûts énormes pour redétailler les plans originaux ; en effet une usine est construite au Brésil par une série d'entreprises sous-traitantes distinctes pour l'élaboration des plans, la fabrication et le montage, alors que ces opérations sont faites par une seule entité spécialisée en Allemagne. Ajoutez *le manque* d'expérience et les normes de qualité « nucléaire », et il sera facile de comprendre les énormes retards qui affectent le programme nucléaire dans son ensemble. Mais plus il y a de délais, plus le coût total augmente, *car plus la part prise par les intérêts* à payer pour l'argent avancé est grande. Officiellement cette proportion est déjà de 37 % pour Angra I et de 65 % pour Angra II.

Mais ces difficultés d'alimentation financière se résolvent par la suralimentation. Le budget de FURNAS pour l'année 1981 p r é v o i t un *milliard de dollars pour la seule* centrale d'Angra II, ce qui représente une fois et demie tous ses investissements de l'année dernière. La décision prise est immuable. Le président Figueiredo vient de réaffirmer : « *L'intention du gouvernement d'exécuter intégralement l'accord nucléaire sans altération des objectifs initiaux... Le Brésil est un partenaire fiable et sérieux qui n'hésitera pas à remplir ses engagements internationaux* ».

MAURICE BAZIN.





Les tentations du F.M.I.

(Suite de la page 9.)

Les taux d'intérêt étaient augmentés, pour obliger les emprunteurs brésiliens à avoir davantage recours aux marchés de capitaux extérieurs, accélérant d'autant la captation de devises. Les prix devaient être progressivement libérés, l'accroissement des bénéfices des entreprises devant permettre une augmentation de l'épargne interne, ce qui réduirait le besoin en capitaux étrangers. Enfin, à peu près au même moment, une loi révisant la politique salariale était soumise au Congrès.

Ces mesures soulageront le secteur externe, mais relanceront l'inflation et alourdiront le climat social : c'est le cercle vicieux dont est prisonnière la politique économique du Brésil, oscillant, suivant les urgences, entre la satisfaction d'exigences contradictoires. Le pas franchi en novembre, cependant, est plus que conjoncturel : il marque un rapprochement avec les thèses défendues par le Fonds monétaire international. S'agit-il de préparer le terrain ? Après avoir affirmé à l'envi que le Brésil n'aurait pas recours au F.M.I., M. Netto se fait aujourd'hui plus évasif : si cet organisme modifiait quelque peu ses conditions, pourquoi exclure absolument une prise de contact ?

Y a-t-il d'autres recours ? se demande-t-on à Brasilia. Déjà, les « monétaristes » convaincus, au premier rang desquels l'ancien ministre du plan et actuel ambassadeur à Londres, M. Roberto Campos, plaident en faveur de mesures radicales afin d'extirper le mal une fois pour toutes. En juillet dernier, le F.M.I. « suggérait » à Brasilia un plan de mesures ressemblant à s'y méprendre à celles prises ces dernière années par les régimes militaires du Chili et de l'Argentine. S'il ne peut bientôt présenter à ses détracteurs des chiffres encourageants, M. Netto se retrouvera bien vite dans une situation intenable.

M. Netto n'a sans doute pas tort lorsqu'il invoque le poids du facteur pétrolier dans l'équation économique brésilienne : 11 milliards de dollars d'hydrocarbures en 1980, près de la moitié de la valeur totale des importations, c'est là sans doute un lourd fardeau. Mais d'autres pays du tiers-monde doivent supporter une facture pétrolière proportionnellement aussi lourde sans en être à ce point handicapés. N'est-ce pas le modèle d'économie totalement ouverte hier choisi par les responsables de l'économie (parmi lesquels M. Netto) qui rend maintenant le Brésil si vulnérable aux aléas de la conjoncture internationale? Sur la réponse à cette interrogation, on ne se montre guère disert à Brasilia. Pas plus que sur la responsabilité dans la gravité de la crise de l'écrasant service de la dette : une faible variation des taux d'intérêt sur le marché des eurodollars peut affecter l'économie brésilienne bien plus que les hausses tant dénoncées du prix des hydrocarbures.

Concentration des revenus

Sur le plan interne également, nombreux sont ceux que ne convainquent guère les appels aux « sacrifices pour tous » lancés par le régime. Malgré ce climat de mobilisation générale face au défi de la crise économique, les appelés du contingent proviennent-ils bien de toutes les classes sociales ? Les critiques affirment que les tire-au-flanc semblent nombreux dans les milieux privilégiés, et que l'éradication du mal inflationniste ne sera pas possible sans de sérieuses réformes de structures.

En particulier, les secteurs d'opposition, unanimes, réclament à cor et à cri une réforme fiscale dont le régime, prisonnier de ses alliances sociales, ne paraît pas vouloir entendre parler. Une première mesure, bien timide, avait été prise en avril 1980. Le gouvernement avait alors décidé d'instituer une « taxe obligatoire » de 10 %, pour les gros revenus, sur les sommes provenant de ventes d'immeubles, négociations de parts et d'actions, dividendes de société, héritages, etc. En un mot, le régime décidait d'instaurer un impôt sur les revenus du capital, qui échappaient jusque-là à toute imposition fiscale.

L'étude effectuée à cette occasion par le département de la recette fédérale du ministère des finances donne une idée de ce que représente au Brésil la concentration des richesses. Elle établissait que les revenus atteints par cette mesure représentaient en 1979 quelque 550 milliards de cruzeiros (soit, suivant le taux de change moyen de l'année, environ 80 milliards de francs), dont 80 milliards de cruzeiros concentrés entre les mains d'un millier de personnes à peine. Toujours selon la même étude, ce même millier de personnes avaient déclaré au fisc en 1979 des revenus qui atteignaient à peine, au total, 2 milliards de cruzeiros..., soit quarante fois moins que la part de leurs gains échappant à tout impôt ! Cette « taxe obligatoire » de 10 % allait, à elle seule, rapporter à l'État deux fois et demie le montant du total des impôts directs sur les personnes physiques.

Drainer vers l'État une partie de l'excédent de grosses fortunes, et réorienter vers le circuit productif les capitaux spéculatifs : ces deux mesures, pour beaucoup, sont indispensables si le gouvernement veut montrer qu'il entend réellement imposer des « sacrifices pour tous », et non seulement pour les plus faibles, c'est-à-dire les salariés.

Car la véritable toile de fond de la crise actuelle, qui ne laisse guère de marge de manœuvre aux responsables de l'économie, c'est l'extrême concentration des revenus, qui s'est encore renforcée derrière les mirages du « take off » brésilien. Lors de sa réunion de La Paz en mai 1979, la Cepal (commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) s'était penchée sur le cas du Brésil comme exemple de « mauvais développement » : selon elle, entre 1960 et 1972, les 40 % les plus pauvres de la population brésilienne ont vu leur revenu réel croître de 3 %, tandis que celui des 10 % les plus riches augmentait de 170 %. Dans le même laps de temps, 65 % des fruits du « miracle » sont allés au dixième le plus privilégié de la population, tandis que les 40 % les plus pauvres en recevaient à peine 3 % (le reste allant aux couches intermédiaires).

Sans doute est-ce là le débat fondamental. Mais, en cette période de crise économique, face aux « monétaristes » et au F.M.I. qui réclament des mesures plus drastiques, face au patronat qui dénonce les mesures qui atteignent selon lui l' « essence du capitalisme », face à une grande presse qui réclame une répression plus sévère contre les syndicats, face aux militaires inquiets d'une agitation sociale toujours qualifiée de subversive, un tel débat est quelque peu oublié à Brasilia.

THIERRY MALINIAK.



LES MIGRATIONS INTERNES

A la conquête de la "nouvelle frontière"

L'OCCUPATION du territoire brésilien est, depuis des siècles, une entreprise ardue. Des vagues successives d'hommes se sont lancées à l'assaut des champs et des forêts avant que ceux-ci ne commencent à être parsemés de routes, de villages et de villes.

Jusqu'au début de notre siècle, l'apport de la main-d'œuvre étrangère fut décisif. Mis à part les colonisateurs portugais, quatre millions d'Africains (dix fois plus qu'aux Etats-Unis) ont été introduits au Brésil entre 1550 et 1650, tandis qu'arrivaient cinq millions d'Européens, de Levantins et d'Asiatiques (Japonais) entre 1850 et 1950. Un tournant décisif s'est produit autour des années 1930. C'est en effet à cette époque que le volume des migrations internes surclasse l'arrivée d'immigrants étrangers.

Les premières vagues migratoires se font dans le sens nord-sud. Les sécheresses expulsent vers les plantations de café du centre-sud — grandes mangeuses d'hommes — les populations des campagnes et des petites villes du Nordeste. C'est alors qu'apparaît la littérature « régionaliste », où est décrite la décadence des classes dominantes traditionnelles du Nordeste (*Menino de Engenho*, de José Lins do Rêgo) et la détresse des populations migrantes (*Vidas Sêcas*, de Gracialiano Ramos).

Dans l'après-guerre, les grandes villes du centre-sud et du littoral commencent à s'« enfler » des populations pauvres du Nordeste.

L'édification de Brasilia, puis les divers barrages et grandes routes construits à travers le pays entraînent des flux intermittents de migration vers les différents points du territoire. Au milieu des années 1970, on assiste à une nouvelle et importante réorientation des flux migratoires. Les raisons de ce mouvement sont multiples et parfois lointaines. Promulgué sous le gouvernement travailliste de Joao Goulart en 1963, le Statut du travailleur rural a amorcé un mouvement de syndicalisation rurale qui, en dépit des entraves et des violences, se poursuivra tout au long de ces dernières années. Ce facteur a conduit les grands propriétaires à modifier les modes d'exploitation traditionnels. Dans la mesure où ils risquaient d'avoir affaire à des paysans mieux organisés, ils ont commencé à se débarrasser des petits métayers, pour utiliser une force de travail plus mobile, mais aussi pour mécaniser leurs domaines.

Cette transformation fut facilitée par les crédits publics, largement ouverts aux grands propriétaires, et par les diverses subventions gouvernementales qui ont été canalisées vers l'agriculture ces dernières années. L'extension de la culture du soja dans le sud du pays, puis les grêles qui ont détruit une bonne partie des plantations de café du Parana, ont accéléré cette évolution. Ces phénomènes ont entraîné deux séries de conséquences.

D'une part, on assista au « gonflement » des villes moyennes et à l'apparition des *boias-frias*, des travailleurs qui ne sont plus des ruraux mais qui ne sont pas encore des citadins. Il s'agit de véritables sous-prolétaires qui habitent les petites villes de l'intérieur, d'où ils partent régulièrement au « front » des plantations. D'autre part, une nouvelle route migratoire s'est ouverte, cette fois-ci du centre-sud vers le nord et l'ouest du pays. Aux premiers rangs de ce mouvement se trouvent, bien entendu, des paysans pauvres chassés de leurs terres dans le Sud et dans le Nordeste. Cependant, et c'est l'autre nouveauté, des propriétaires moyens du Rio-Grande-do-Sul, du Parana, de Sao-Paulo, de Minas-Gerais, généralement des éleveurs, se sont aussi déplacés vers le nord et l'ouest. En même temps, de petits et moyens cultivateurs du Parana se sont transférés vers le Mato-Grosso du Sud et le territoire de Rondônia. Cela explique que le Parana soit l'Etat où la croissance démographique ait été la plus réduite au cours de la dernière décennie tandis que le territoire de Rondônia connaît le taux le plus élevé (*cf.* tableau).

Le rêve amazonien

Gercino était arrivé dans l'Etat du Parana en 1960, venu de l'Etat de Paraiba, au Nordeste. L'année dernière il a vendu son lopin de terre, rassemblé sa famille et ses biens : des cochons, des poules et une vieille Jeep. Puis il a mis tout cela sur un camion loué et est parti en direction de Rondônia. Au bout d'un voyage de quinze jours, il est arrivé à bon port. Après quelques déboires, il parvint à acheter 100 hectares de terres de l'organisme officiel chargé de la gestion des terres publiques. Il ne fut pas le seul à réaliser ce périple. En 1970, il y avait sept mille propriétaires ruraux au Rondônia actuellement il y en a cinquante-cinq mille ; la surface cultivée de ce territoire est passée de 1,7 million d'hectares à 9 millions d'hectares.

Tous les nouveaux arrivants ne réussissent pas à acheter des terres et à les mettre en valeur. Ji-Parana, ville pratiquement inexistante en 1970, aujourd'hui peuplée de deux cent mille habitants, est remplie d'hommes et de femmes pauvres et sans illusions.

Mais l'attrait des terres nouvelles, le mirage de l'or — un demi-million de *garimpeiros*, chercheurs d'or, sillonnent l'Amazonie — continuant à attirer des aventuriers et des pauvres. Beaucoup d'entre eux iront grossir les rangs de ceux qui, dans cette zone frontière de la Bolivie, se livrent au très lucratif trafic de cocaïne. Dans une nouvelle ferme du sud du Para, les rapports sociaux sont plus figés, plus rudes aussi. Le propriétaire, qui ressemble plutôt à Raimu qu'à John Waine, est né au Parana, où il possédait 2 500 hectares de champs et de pâturages. Il y a deux ans il a vendu sa propriété au sud pour acquérir 25 000 hectares en pleine Amazonie. Son domaine n'est pas encore entièrement préparé à l'élevage, tant s'en faut. La forêt livre un dur combat aux *peoes de trecho* (journaliers) qui, pour le compte du propriétaire, ont été chargés, par un sous-traitant, le *gato* (le chat), de l'abattage des arbres. Tobias, un vacher du sud du Goias, récemment engagé à la ferme, est abasourdi par ce qu'il voit : on a déjà fait tomber 1 200 hectares de forêts, mais contrairement à la coutume, le propriétaire n'a pas permis aux *peoes* de chasser dans la zone avant de mettre le feu aux arbres renversés. Il y a eu des tapirs, des cerfs et des centaines de petit animaux et d'oiseaux brûlés. « *Je n'avais jamais vu un patron travailler de cette façon* », dit Tobias, avec une irritation qu'il parvient mal à dissimuler.

Raimundo, un solide Noir aux cheveux grisonnants, est un témoin privilégié des bouleversements qui ont secoué cette région. En 1948, en compagnie de deux amis, il est venu de l'Etat du Piaui à la recherche de diamants dans le nord du Goias. Se déplaçant à pied, ils ont mis trois mois à parcourir le trajet. « *On s'orientait par les cours des fleuves et par les étoiles, parfois, on se perdait pendant plusieurs jours. Lorsque nous sommes arrivés ici, il fallait se battre contre les bêtes, puis sont arrivés des hommes plus féroces que les bêtes* ». Ses deux amis ont été assassinés. « *J'ai survécu parce qu'on respectait mon fusil* », dit Raimundo, qui a pu acheter un peu de terre aux abords d'une route d'où il aperçoit la noria des camions qui lèvent des colonnes de poussière rouge, au loin.

Dans les fermes et dans les « pensions » des villes et des villages, il y a toujours un poste de radio branché en permanence sur les émetteurs de la région. Il faut tendre l'oreille pour écouter, à travers le crépitement et les annonces publicitaires, l'avis à l'intention d'un des milliers de migrants qui se déplacent dans cette zone. Pour 20 francs, on peut faire lire à l'émetteur un court message à un parent où un ami. Ce prix est élevé, pour des travailleurs dont le salaire ne dépasse pas dix francs par jour. C'est pourquoi, en général, on ne communique que les naissances, les mariages, les accidents graves, les décès.

Tout autre est la situation des migrants dans les grandes villes du sud du Brésil. Même s'il se ralentit actuellement, l'afflux de « nordestinos » à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo a déjà modifié le paysage humain dans ces deux métropoles. A Sao-Paulo, le quartier du Braz, un fief des descendants des immigrants italiens, s'est totalement « brésillanisé » au cours des années récentes, avec l'arrivée massive des migrants du Nordeste. Plusieurs figures de proue du nouveau mouvement syndicale, dont Lula, le leader incontesté des métallurgistes, sont aussi venus de cette dernière région. Ces travailleurs n'étaient pas tous originaires des zones rurales ; une bonne part d'entre eux est en effet née dans les *villes* de l'intérieur. Cela explique qu'ils ne soient pas totalement acculturés lorsqu'ils s'établissent dans la grande ville. Preuve de l'extraordinaire vitalité de leurs racines culturelles, ils se réunissent le week-end pour louer des salles de cinéma de la banlieue, où ils organisent des petits bals, les « forros ».

Harcelés par la police et par les bandits, les habitants des banlieues, originaires du Nordeste, mais aussi des zones rurales du Minas-Gerais et des Etats environnants, sont exposés en permanence aux violences. Ici et là, surgissent parfois des formes populaires d'organisation et de résistance. A tel endroit, les habitants qui se lèvent tôt pour travailler à Rio-de-Janeiro se concertent pour sortir à la même heure, afin de former des groupes assez nombreux pour dissuader les voleurs et les rançonneurs de tout bord qui les attendent dans les ruelles obscures de l'aube. Ailleurs, soutenus par le clergé et par les associations populaires, les habitants assainissent l'habitat et créent des crèches.

Il n'en demeure pas moins que ces grandes transhumances contribuent à aggraver les problèmes sociaux. En dépit de l'existence d'une frontière agricole à l'ouest, on ne peut pas exclure l'éventualité d'explosions urbaines dans le pays. Cette perspective n'est pas uniquement inscrite dans les analyses des experts, elle est déjà confusément ressentie par l'opinion et est évoquée, dans son dernier disque, par le poète et compositeur Chico Buarque.

JOAO ALVES.

Le développement relatif des régions

ETATS ET TERRITOIRES	1970 Nombre d'habitants	1980 Nombre d'habitents	Accroissement annuel moyen (en %)
1. Rondonia (territoire)	116 620	508 107	15,7
2. Brasilia (district fédéral)	546 015	1 199 141	8,2
3. Mato-Grosso	612 887	1 145 942	6,4
4. Roraima (territoire)	41 638	73 343	5,8
5. Para	2 000 197	3 481 485	5,7
6. Amapa (territoire)	116 480	179 343	4,4
7. Amazonas	960 934	1 448 375	4,1
8. Acre	218 006	306 583	3,5
9. Maranhao	2 992 686	4 056 794	3,1
10. Mato-Grosso-do-Sul	1 010 000	1 341 974	2,9
11. Goias	2 997 570	3 951 339	2,8
12. Sao-Paulo	17 958 693	23 493 146	2,7
13. Piaui	1 734 865	2 137 653	2,2
14. Santa-Catarina	2 930 411	3 659 386	2,2
15. Sergipe	911 251	1 132 538	2,2
16. Rio-de-Janeiro	9 110 324	11 347 094	2,2
17. Alagoas	1 606 174	1 986 181	2,1
18. Bahia	7 583 140	9 363 243	2,1
19. Espirito-Santo	1 617 857	1 988 000	2,0
20. Rio-Grande-do-Norte	1 611 606	1 932 876	1,8
21. Ceara	4 491 590	5 317 367	1,7
22. Pernambuco	5 252 590	6 111 954	1,5
23. Rio-Grande-do-Sul	6 755 458	7 817 076	1,4
24. Minas-Gerais	11 645 095	13 431 986	1,4
25. Paraiba	2 445 419	2 778 420	1,3
26. Parana	6 997 682	7 506 919	0,7
BRESIL	93 000 000	116 000 000	2,2

Source : données préliminaires du recensement de 1980 publiées par la revue *Isto é* du 26 novembre 1980.

LE NORD-EST OUBLIÉ

Des signes de changement au cœur du cauchemar de toujours

POUR la deuxième année consécutive, la sécheresse a de nouveau frappé dans le Nord-Est, avec pour traditionnel corollaire la faim. Exemple parmi d'autres, le 16 décembre 1980, deux mille « flagelados » affamés et poussés par le désespoir ont envahi et mis à sac la petite ville de Pedra-Branca, dans le Ceara. Pour disperser cette foule en quête de nourriture, la police a tiré en l'air, et le préfet a demandé des renforts au gouvernement. Dans l'Etat voisin du Piaui, le président de la commission de défense civile, le colonel Jose Rodrigues, résumait à la fin de l'année la situation en ces termes : *« De nombreuses familles de travailleurs ruraux souffrent de la faim dans le sertao parce que le haricot noir, le riz et la farine, qui constituent l'alimentation de base, font cruellement défaut. En attendant la récolte de février, les « flagelados » et leurs familles en sont réduits à survivre avec l'aide de Dieu. »*

Calvaire toujours recommencé que celui du Nord-Est, cette poche de misère qui représente seulement 30 % de la population brésilienne, mais où se concentre près de la moitié de la « pauvreté absolue » du pays. Les stigmates du sous-développement sont particulièrement visibles dans le Piaui, réputé l'Etat le plus pauvre du Brésil. *« Nosso Pai, o povo passa fome »* (Notre Père, le peuple a faim). Au grand dam des officiels empressés autour de lui, cette banderole accusatrice subrepticement déployée sous ses yeux par des enfants n'avait pas échappé au souverain pontife lors de son rapide passage à l'aéroport de Teresina, où quelque quatre cent mille personnes s'étaient rassemblées pour l'accueillir.

Depuis cette visite mémorable, la capitale du Piaui a repris le rythme quotidien d'une vie gentiment provinciale. Sur la place Maréchal-Deodoro terrassée par le soleil à son zénith, le marché Troca-Troca, à l'origine lieu de troc, s'effiloche dans l'atmosphère surchauffée. Le long du fleuve Parnaiba, qui marque la frontière avec l'Etat voisin du Maranhao, des lavandières finissent sans conviction de battre leur linge. Les derniers marchands offrent aux ultimes chalands des fruits défraîchis et du poisson qui vient d'être pêché; des parapluies pliables et des chemisettes voisinent avec des chandails informes; une caisse à outils et une roue servent d'atelier ambulant au réparateur de vélos. A l'ombre d'une demeure lézardée, un libraire transhumant a installé son éventaire où se côtoient pêle-mêle les épopées des « cangaceiros », des recettes de bonne femme, les préceptes des saints et l'histoire du pays racontée en images aux enfants.

Loin du Sud

Avec ses quelque trois cent cinquante mille habitants, Teresina cherche à donner le change. Coquette, elle se pare de fleurs, et ses placettes ombragées prennent des allures d'estampes du temps passé. Pour peu, cependant, que le vent se lève, elle s'enroule à l'improviste d'une écharpe de sable fin et brûlant, éveillant de soudains échos du désert. Il suffit parfois d'une trombe d'eau orageuse pour transformer ses rues en rigoles dégoulinantes. Et à peine s'éloigne-t-on du cœur de la cité, flanqué de l'église, d'un hôtel moderne et du gratte-ciel administratif, que les maisons bourgeoises se muent en façades rongées par la moiteur tropicale, avant de devenir masures en pisé coiffées de toits de chaume dans les quartiers périphériques. Pourtant, de nombreuses antennes de télévision se dressent dans l'azur qui vibre.

Le petit écran ne suffit pas pour autant à nourrir les cinquante mille chômeurs que compte la ville. Au seuil de Teresina, qui somnole dans un temps différent, débute la « mata », qui laisse pressentir le *sertao* aride, à la *fois* proche par son caractère désertique et lointain par la distance.

Aux confins du Nord-Est, le Piaui souffre peut-être plus du manque d'irrigation que de la sécheresse qui affecte gravement l'Etat voisin du Ceara. Longtemps oublié des autorités centrales, ce coin de terre n'en finit pas de faire figure de pauvre parmi les pauvres du Brésil des rêves fous et des grandioses projets de développement. Certes, des signes de changement sont apparus dans le sillage de ce que l'on avait appelé le « miracle économique brésilien ». Pour Mgr José Freire Falcao, archevêque de Teresina, *« les infrastructures ont été améliorées au cours de la dernière décennie, hôpitaux et centres sanitaires sont devenus plus nombreux, des routes ont été construites et asphaltées, les réseaux électriques et hydrauliques se sont étendus, le téléphone crée des liens nouveaux »*. Mais dans la pénombre rafraîchissante de l'archevêché, Mgr Freire louvoie quand on lui demande à qui profite toutes ces nouveautés...

Dans une Eglise en mouvement, ce dignitaire traditionnel, lui-même originaire du Ceara voisin, ne dément pas sa réputation de conservateur. Avec une sincérité désarmante, il reconnaît que les prêtres d'origine étrangère sont plus sensibles aux problèmes sociaux qui affectent le Nord-Est. Du bout des lèvres, Mgr Freire admet la nécessité d'aménagement structurels mais temporise sur l'urgence de les réaliser. « Ici, explique-t-il, *nous sommes loin du Sud et de ses grandes métropoles. Dans les campagnes, la société est encore patriarche, et les gens sont généralement peu politisés. Même s'il y a des incidents avec les propriétaires terriens, les conflits ne prennent pas les proportions atteintes dans les cités ouvrières. »* A près de 400 kilomètres à l'ouest de Fortaleza et à environ 600 kilomètres au sud-est de Belem, Teresina semble à peine sortir de la léthargie favorisée par l'éloignement dans le temps et l'espace des grands centres de décision du Brésil moderne.

Marginalisé, l'Etat du Piaui n'échappe cependant pas complètement aux mutations en cours dans le pays. Certes, des boutons au tracteur, il doit pratiquement tout importer et reste encore largement tributaire d'une économie d'autosubsistance. Mais, avec la modernisation de l'agriculture, on assiste, comme ailleurs dans le nord du Brésil, à une multiplication des conflits liés à la possession de la terre. Attirés par des exonérations fiscales, de grands propriétaires et des sociétés de Sao-Paulo et du sud du pays achètent de plus en plus de terres dans le Piaui, au détriment des petits paysans. Non seulement les « posseiros » sont souvent impitoyablement délogés de leurs lopins, mais la mécanisation de l'agriculture entraîne une diminution sensible des emplois pour les ouvriers agricoles et, par ricochet, un accroissement de l'exode rural. *« La terre est à nous »* : tel est aussi le slogan qui commence à se propager parmi les petits cultivateurs des campagnes du Piaui.

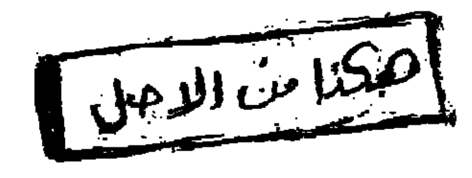
Une évolution timide

Agua-Branca, gros bourg agricole d'environ dix mille habitants, à une centaine de kilomètres au sud de Teresina, avait longtemps été coupé du reste du monde. C'était encore le cas en 1968, lorsque le Père Jean Goujon avait quitté sa petite paroisse bretonne pour venir s'installer dans ce coin reculé du Piaui. « *Voyez-vous*, dit-il, *quand je suis arrivé ici, la fatalité écrasait les gens. Le maire, le « fazendeiro », les représentants de l'ordre, faisaient la loi. Personne n'osait broncher. De tout temps, l'injustice avait régné, et il n'y avait pas de raison pour que cela change. Aujourd'hui, c'est un peu différent. L'inauguration en 1978 d'une route asphaltée a modifié beaucoup de choses. Alors que la population vivait en circuit pratiquement fermé, maintenant les gens vont et viennent. Pour un oui ou pour un non, ils se rendent à Teresina. De plus, la télévision est arrivée, et, malgré des programmes d'une rare indigence, elle ouvre soudain des horizons inattendus. Les gens savent désormais qu'il existe autre chose. Bien sûr, l'exode est souvent dramatique, car les mirages de la ville exercent leur fascination malsaine. C'est à double tranchant, mais les gens commencent à sortir d'une mentalité du Moyen Age. »*

A côté des succursales flambant neuves de trois banques et à l'ombre des antennes de télévision, les réalités traditionnelles demeurent néanmoins bien présentes. Des masures de torchis au toit de paille abritent la plupart des familles de paysans. Pour tout mobilier, une table, parfois une ou deux chaises et quelques hamacs. Ici, le salaire minimum est encore plus bas qu'ailleurs au Brésil, à peine 4 000 cruzeiros par mois — soit environ 300 francs — pour ceux qui ont la chance de trouver un emploi. Les autres trouvent parfois du travail comme journaliers pour 150 cruzeiros par jour, dans le meilleur des cas. *« Comment nourrir une famille avec cette somme dérisoire*, interroge un ouvrier agricole, *quand un kilo de riz coûte 70 cruzeiros, le « feijao » 220 et la viande 180? Si ça continue, il nous faudra partir vers le Sud comme le font des gens tous les jours. C'est la faute aux grands propriétaires, qui nous volent nos terres et refusent de payer notre labeur à sa juste valeur. »*

Ce langage est nouveau dans le Piaui, où invoquer la simple justice est encore souvent considéré comme un acte révolutionnaire. Dans cet Etat largement dominé par les caciques, le maire, le député et le préfet s'estiment propriétaires de leurs charges, garants d'un ordre apparemment immuable. Pourtant, au-delà des contraintes sociales, une évolution s'esquisse timidement. A Agua-Branca même un groupe de jeunes a entrepris de publier un journal ronéotypé dénonçant les injustices et la corruption des autorités locales qui confondent trop souvent leurs propres intérêts avec ceux de leurs administrés. *« Et quand Lula est venu ici, il a fait un malheur. »* Le populaire dirigeant des métallos de Sao-Bernardo a sillonné le pays en long et en large pour organiser son parti des travailleurs. Son passage dans le Piaui n'est pas passé inaperçu. Avec ce sens très brésilien d'un certain orgueil, un chauffeur de taxi de Teresina commentait : *« Lula, c'est notre Walesa à nous. Là-bas, apparemment, ce n'est pas mieux que chez nous : ceux qui réclament la justice, on les traite d'impérialistes, alors que, ici, on les traite de communistes... »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.



La relance de la coopération franco-brésilienne

RELANCEE en 1971, lors de l'exposition technique française de Sao-Paulo, la coopération économique franco-brésilienne a connu dans la dernière décennie une intensité exceptionnelle.

Pourtant, on a noté paradoxalement dans le même temps une dégradation progressive de la situation du capital français sur le marché brésilien. Alors qu'en 1963 la France venait au cinquième rang parmi les fournisseurs du Brésil et était son sixième client, elle n'était plus, en 1979, que son huitième partenaire commercial. Au 31 décembre 1978 la France ne se situait qu'au septième rang des investisseurs étrangers, bien après les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse, le Japon, le Royaume-Uni et le Canada.

En 1963-1964, en dépit des grands desseins de la politique gaulliste et de l'essor continu de 1956 à 1962, les relations économiques entre le Brésil et la France eurent tendance à s'essouffler. Craignant les troubles sociaux et politiques que traversait le Brésil, inquiets des orientations réformistes du président Goulard, qui lançait une expérience de réforme agraire et décidait une limitation des transferts de bénéfices à l'étranger, les milieux financiers français regardaient avec circonspection le marché brésilien. La méfiance du général de Gaulle envers l'orientation pro-américaine des militaires brésiliens après leur prise du pouvoir en 1964 ne facilita pas le développement de relations nouvelles. A la différence des Etats-Unis, mais aussi de l'Allemagne, du Japon, voire de la Grande-Bretagne, qui, dès 1965, accentuèrent leurs efforts, la France demeura, pour l'essentiel, dans l'expectative. Au dire du général Buchalet, président du comité franco-brésilien du C.N.P.F. la position de la France se dégrada sérieusement : *« Il faut observer,* constatait-il, *que la prudence des pouvoirs publics français à l'égard du Brésil dans la période de difficulté des années 1963-1966 s'est accompagnée d'un recul des échanges bilatéraux. Les exportations françaises sont ainsi passées de 77 millions de dollars en 1963 à 35 millions en 1965. L'industrie française a ainsi perdu une part de ses moyens commerciaux au Brésil, alors que la reprise économique du pays exigeait un effort immédiat de prospection du marché. »*

En novembre 1969, une mission du patronat français se rendait au Brésil et décidait de *« mettre tout en œuvre pour permettre la rentrée de la France »*. Les résultats ne se firent pas trop attendre : l'inauguration de l'exposition industrielle française de Sao-Paulo en septembre 1971 par M. Giscard d'Estaing était le point fort des nouvelles ambitions de la France, offrant aux quatre cent trente mille visiteurs brésiliens l'image des techniques de pointe : télécommunications, centrales atomiques, industrie aéronautique. La décision était prise d'élargir au maximum la base étroite des entreprises françaises intéressées par le marché brésilien en sensibilisant la moyenne industrie. De nombreux obstacles financiers et administratifs étaient éliminés, en particulier en supprimant la double imposition aux garanties de prêts et investissements par la COFACE pour le règlement des contentieux antérieurs. Dès lors, les visites ministérielles, techniques et commerciales se multiplièrent : M. Delfin Netto était reçu à Paris, où il définissait les dispositions prises par son pays pour accueillir les capitaux étrangers (incitation fiscale, faible coût de la main-d'œuvre) et permettre à l'industrie brésilienne d'acquérir une position internationale (couloirs d'exportations, importation d'usines clés en main, trading compagnies).

De nouvelles relations

Les exportations françaises, qui, en 1968, atteignaient 400 millions de francs, dépassaient les 750 millions en 1971 et les 950 l'année suivante. Ces chiffres traduisant la participation française à de grandes opérations de modernisation du Brésil : livraison d'équipements pour le complexe pétrochimique de Petroquimica Uniano, la construction d'un terminal sucrier automatisé dans le port de Recife, la livraison de matériel électronique et des vannes pour les centrales d'Urupunga et d'Ilha Solteira, puis d'Aguas Vermelhas, la couverture radar du triangle Rio-de-Janeiro - Sao-Paulo - Brasilia, etc. En fait, dans la liste établie en 1973 par les services spécialisés de l'ambassade du Brésil à Paris, on notait la présence de plus de cent quarante sociétés françaises implantées au Brésil disposant d'un bureau de représentation, d'une filiale ou d'une participation dans une entreprise locale. Si la colonie française était encore peu importante comparée aux colonies allemande, italienne ou japonaise, de nouvelles formes de relations économiques étaient désormais établies. Et pour la première fois, des entreprises moyennes mais très compétitives dans leur secteur sur le marché français et européen affirmaient leur présence. Mais ces résultats restaient modestes, car les concurrents avaient aussi fait preuve d'un remarquable dynamisme. Aussi, en 1971, en dépit de l'augmentation quantitative importante de ses échanges, la France n'était plus que le septième fournisseur du Brésil avec un peu plus de 3 % des importations totales de ce pays, après les Etats-Unis (33 %), l'Allemagne (12 %), le Japon (6,6 %), l'Argentine et les Pays-Bas, et son sixième client. La valeur des investissements français était de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars.

Petites et moyennes entreprises

Au cours de la décennie écoulée, le Brésil a bénéficié d'une attention soutenue des autorités françaises et des investisseurs. De nouvelles structures ont été mises en place pour faciliter les contacts, comme la commission économique franco-brésilienne de l'industrie et du commerce, et de nombreux accords signés, dont un accord de coopération technologique industrielle qui a mis l'accent sur les petites et moyennes entreprises et qui prévoit le développement d'échanges d'informations sur la technologie industrielle. En dépit de la crise mondiale et des difficultés grandissantes que connaît le Brésil depuis la fin du « miracle économique » en 1974, les autorités françaises ont continué de s'intéresser à un pays que la Banque mondiale a élevé au rang de nouvelle puissance industrielle.

Ni les inquiétudes suscitées par l'énorme endettement extérieur du Brésil (55 milliards de dollars) ni les risques d'explosion sociale ne semblent gêner l'expansion de la coopération. Un récent protocole financier de 2,5 milliards de francs, signé en avril 1980, illustre l'effort exceptionnel de la France. Les exportations françaises en 1979 ont atteint le chiffre de 570 millions de dollars, contre 247 en 1975. Mais depuis 1975 la balance commerciale française est déficitaire. Selon la Banque centrale du Brésil, le montant des investissements et réinvestissements français était de 679 millions de dollars en 1979, soit 4,2 % seulement du montant total des investissements étrangers.

La nouvelle phase sera conditionnée par la capacité française à trouver d'autres formes de coopération. L'agressivité désormais reconnue des partenaires brésiliens impose de ne plus considérer ce pays comme un simple fournisseur de matières premières et un consommateur de technologie, aussi fine soit-elle, en vue de la modernisation de son industrie. Lors d'une conférence prononcée devant la chambre de commerce France-Amérique latine, l'actuel ambassadeur du Brésil n'a pas caché que l'association des entreprises des deux pays *« implique de trouver des moyens pour rendre viable le transfert de capital et de technologie de la part du pays le plus développé, en échange de l'accès au marché et aux matières premières dans un premier temps et de l'expansion conjointe dans un second temps des intérêts économiques et commerciaux »*. L'association d'entreprises brésiliennes et françaises en vue d'une participation commune à des projets concernant des pays tiers est une des grandes ambitions du Brésil. Celui-ci ne se contente plus de réexporter des produits manufacturés dans les pays d'origine d'une entreprise implantée sur son territoire. Des accords avec les Etats-Unis et la C.E.E. viennent d'être signés afin d'accroître les exportations brésiliennes vers d'autres régions comme les marchés du tiers-monde (Afrique, Proche-Orient et, bien sûr, Amérique latine). Les expériences avec d'autres partenaires européens ont déjà eu lieu. Des réalisations semblables pourraient permettre à la France de limiter l'effritement de ses positions au Brésil.

GUY MARTINIERE.

117 797 588 HABITANTS

On distingue au Brésil cinq grandes régions naturelles :

1) LE NORD AMAZONIEN. — La région la plus vaste et la moins peuplée, presque entièrement recouverte par la forêt humide équatoriale.

2) LE NORD-EST. — Densité de population plus élevée et faibles revenus moyens.

3) LE SUD-EST. — Avec les Etats de Minas-Gerais, Sao-Paulo, Espirito-Santo et Rio-de-Janeiro. La région la plus riche et la plus peuplée. L'axe Rio-Sao-Paulo réunit les centres industriels et financiers les plus importants.

4) LE SUD. — Région subtropicale avec des colonies d'immigrants européens ayant développé les terres de cultures.

5) LE CENTRE-OUEST. — La terre des « cerrados » faiblement ondulée et nouvel eldorado des conquérants de l'intérieur.

Le Brésil compte exactement 117 797 588 habitants selon les résultats du dernier recensement réalisé au long de l'année 1980. En 1970, lors du recensement précédent, la population comptait 94 500 000 personnes. Ce chiffre laisse donc apparaître une baisse sensible du taux de croissance de la population. Selon les prévisions faites entre les deux recensements, la population brésilienne aurait dû atteindre 120 000 000 en 1980.

Le Monde

politique

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

« J'exclus le retour à l'OTAN et le retour au colonialisme »

Est-ce le manque d'entraînement ? M. Valéry Giscard d'Estaing a quelque peu peiné à trouver son rythme, mardi soir, au début de l'émission « Une heure avec le président de la République », sur Antenne 2. Sa dernière prestation dans le même genre remontait au 5 mai 1980, et sa plus récente confrontation avec les journalistes au 26 juin. C'est peut-être aussi parce que le chef de l'État n'est pas habitué à ce qu'on l'interrompe ou à ce qu'on manifeste un tant soit peu d'indépendance d'esprit par rapport à ses développements que cet entretien a connu des premières minutes désordonnées, voire tendues.

Alain Duhamel, qui avait osé ajouter l' « irrésolution » aux défauts supposés de la politique extérieure de la France, s'est fait cueillir par trois « Je vous en prie ! » qui pouvaient donner à penser que son interlocuteur n'était pas loin d'assimiler la simple conscience professionnelle à de l'impertinence. Le « fautif » paya d'ailleurs à nouveau son audace un peu plus tard : d'abord, quand un « trou » de mémoire le priva de la réponse à une question du président de la République et que celui-ci, profitant de son avantage, posa cette question par deux fois encore et avec, semble-t-il, quelque délectation ; ensuite, quand, après avoir prononcé à deux reprises le nom de Bokassa, il entendit son quatrième « Je vous en prie ! » de la soirée. Un « Je vous en prie ! » traduisant une susceptibilité à fleur de peau et suivi cette fois d'une véritable réprimande : « Cette émission a une certaine tenue ! Il n'y a d'autres relations que celles qu'entretiennent les chefs d'État. Il n'y a aucun lien d'ordre personnel ! » Holà ! Monsieur, ce ton n'était pas prévu au programme, avait-on envie d'ajouter.

Au demeurant, s'il n'apprécie guère que l'on dérange son exposé, le chef de l'État devrait moins se garder de l'inattendu : après tout, il était plus convaincant lorsque, apparemment indigné par les commentaires qu'avait suscités l'attitude du gouvernement lors de l'intervention libyenne au Tchad, il a plaidé avec un rien de passion la thèse de l'irresponsabilité d'une opération militaire française. Il avait à ce moment-là abandonné son habituel maintien réservé. Penché en avant, les coudes sur les genoux, il donnait à sa démonstration plus de poids et de vie qu'à l'accoutumée. Pour le reste, les développements avaient la clarté qui est l'arme de M. Giscard d'Estaing : le plan annoncé, les chapitres dûment numérotés et la conclusion en forme de résumé. La pédagogie.

Bilan de cette émission du point de vue de la politique intérieure : dans la campagne électorale qui va s'ouvrir, il faudra compter avec cette susceptibilité, avec cette passion de convaincre avec ce souci de pédagogie. Il faudra compter avec, car, à aucun moment, le président de la République en exercice n'a donné le sentiment qu'il envisageait de renoncer à un second mandat. En premier lieu, parce que la date que l'on peut déduire de ses déclarations complexes sur les délais de candidature — au tout début du mois de mars — correspond à celle que l'on attendait, en particulier du côté de l'U.D.F. En second lieu, parce que la toute dernière phrase de l'émission ne laisse guère la place au doute : « Il est vrai que je suis prêt à faire, et que je ferai, un grand nombre d'efforts pour que la France connaisse une longue période de paix. » Une longue période...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Voici le texte de l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec Jean-Pierre Elkabbach, Alain Duhamel et Georges Bortoli, tous trois de la rédaction d'Antenne 2, au cours de la septième émission de la série « Une heure avec le président de la République » qui a été diffusée en direct sur Antenne 2, mardi 27 janvier, à partir de 20 heures.

ALAIN DUHAMEL. — *Monsieur le président, ceux qui critiquent la politique étrangère de la France parlent de son flou ou de son irrésolution. Quand vous entendez des propos de ce genre, comment réagissez-vous ?*

— L'objet de cette émission, à mes yeux, n'est pas de répondre à des critiques mais d'expliquer ce qu'est la politique étrangère de la France, de façon à ce que les Français et les Françaises la connaissent et, la connaissant, la jugent. Ce n'est pas de répondre à des critiques telles que celles dont vous vous faites l'écho. Cette émission doit être explicative, informative.

Un mot sur ce qu'est la politique étrangère de la France. Très souvent, dans les débats parlementaires ou d'opinion, on demande : « *Mais quels sont les principes de la politique étrangère de la France ?* » On a l'air de vouloir dire par là qu'il devrait y avoir un dogme, une espèce de doctrine fixe qui ignorerait le fait que le monde est vivant, qu'il bouge et qu'il change. C'est un peu la conception qu'on avait autrefois lorsqu'on croyait que le Soleil tournait autour de la Terre. Il faut voir le monde d'aujourd'hui, qui est composé de cent cinquante-quatre nations, membres des Nations unies. Les dirigeants de ces nations, leurs orientations politiques changent fréquemment. Il ne faut donc pas parler de principes comme de quelque chose qui est arrêté une fois pour toutes, il faut se fixer des objectifs. Et je voudrais vous dire, en quelques mots, ce que sont pour moi les objectifs de la politique étrangère de la France.

Quels sont ces objectifs ? Quels sont ceux que je poursuis comme président de la République ?

● *D'abord, défendre les intérêts de la France.* Cela paraît simple ; mais, comme d'ailleurs pour les autres responsables dans le monde, c'est la priorité pour moi : défendre les intérêts de la France.

● *Deuxième objectif : maintenir la paix.* Cela a été pour moi pendant toute cette période un objectif fondamental : maintenir la paix. Mais la paix dans la sécurité et dans la dignité, ce qui veut dire plusieurs choses :

— D'abord, la paix, mais avec une défense forte de la France, une défense indépendante ;

— Ensuite, la participation de la France à l'alliance dont elle fait partie depuis maintenant trente-deux ans ;

— Enfin, la recherche du dialogue avec les puissances concernées par le maintien de la paix, notamment le dialogue au sommet avec les puissances, singulièrement l'Union soviétique.

Donc, défense des intérêts de la France, maintien de la paix.

● *Troisième objectif : apporter une contribution à l'organisation du monde qui vient,* qui change sous nos yeux, nous le voyons bien dans la répartition de ses ressources, de sa population et ainsi de suite. Il faut que la France contribue à l'organisation de ce monde. Ceci veut dire traiter les problèmes des dangers de ce monde, notamment la prolifération des armes nucléaires, danger qui va être très sensible et très ressenti par les populations dans les années à venir ; traiter les problèmes d'organisation du monde, d'organisation de l'Europe, les problèmes des inégalités et des injustices dans le monde : inégalité des ressources, inégalité des revenus. C'est le tiers-monde et le dialogue Nord-Sud.

Je voudrais vous dire aussi que j'exclus que la politique étrangère de la France revienne en arrière, et notamment sur deux plans. Tout d'abord, le retour dans l'OTAN. Lorsque j'ai été élu, il y a presque sept ans, on se posait souvent la question, on faisait des campagnes, on disait : « *En réalité, le président de la République veut ramener la France dans l'OTAN* » ! Aujourd'hui, à ma stupéfaction, j'observe l'inverse, c'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de gens qui disent : « *Mais il faudrait revenir dans l'OTAN.* » C'est le passé. J'exclus le retour de la France dans l'OTAN.

Il y a un deuxième passé que j'exclus, c'est le retour au colonialisme. Nous avons donné l'indépendance à un grand nombre d'États en 1960, et auparavant pour certains d'entre eux. C'est fait une fois pour toutes.

Nous n'allons pas revenir en arrière, nous n'allons directement ou indirectement revenir ni sur la participation de la France à l'organisation intégrée de l'OTAN, ni sur la décolonisation.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Monsieur le président, l'application de ces principes et de ces objectifs est sans doute mal perçue par l'opinion publique. Parfois, on a l'impression qu'ils ont été peut-être malmenés en 1980 par une situation internationale assez difficile. Vous disiez le 31 décembre : « Il y a un danger de guerre qui menace. » Est-ce que vous le diriez ce soir aussi ?*

— Pourquoi certains disent-ils qu'il y a incertitude ou flou ? C'est qu'ils ont du mal à comprendre que le rôle de la France est d'entretenir un dialogue avec l'ensemble des grands responsables du monde.

Nous entretenons un dialogue avec les États-Unis d'Amérique, avec l'ancienne administration, tout récemment avec la nouvelle. Nous entretenons un dialogue avec les Soviétiques, j'ai dit pourquoi tout à l'heure, et avec d'autres puissances dans le monde.

Ceux qui disent « *flou* » disent : « Mais pourquoi cela, pourquoi la France ne parlerait-elle pas à une seule puissance ? » Si la France parlait à une seule puissance, elle serait un pays aligné. Ce que vous appelez le « *flou* », c'est, en réalité, le fait que la France maintient l'indépendance de son dialogue avec les grandes puissances responsables du globe, et elle maintiendra l'indépendance de ce dialogue.

ALAIN DUHAMEL. — *Et l'irrésolution ?*

— Oh ! Je vous en prie ! Je vous en prie ! De la part d'un pays qui a le premier programme d'indépendance énergétique du monde, qui est le seul pays, le seul, à être intervenu en Afrique pour s'opposer à la déstabilisation de l'Afrique, à être intervenu avec des risques considérables, y compris pour le président de la République, au moment de Kolwezi (1), pays de l'Occident qui fait le plus grand effort pour sa défense et qui a la défense la plus forte qu'il n'a jamais eue. Alors, je vous en prie... Revenons à votre question sur l'année 1980.

Lors des vœux pour l'année 1980, j'ai parlé du risque de guerre ; cela a surpris et peut-être choqué certains, qui ont dit : vous allez trop loin. Eh bien ! il y a eu en 1980 un certain nombre d'événements, des guerres : la guerre entre l'Irak et l'Iran ; la poursuite d'une situation de crise en Afghanistan ; les inquiétudes à propos de la Pologne, à partir de l'été 1980. La situation était, en effet, tout à fait préoccupante.

JEAN-PIERRE ELKABACH. — *Mais on retrouve les mêmes éléments de tension en 1980, en 1981, alors comment jugez-vous la situation cette année ?*

— Dans cette affaire de politique étangère, il y a deux niveaux. Un niveau technique — ce sont des questions très complexes, d'association de pays, de négociations difficiles, — je ne pense pas que ce soir il faille nous placer à ce niveau technique... Je le ferai peut-être dans d'autres circonstances. Et il y a un niveau de grande information, d'explication. C'est cela que je voudrais essayer de faire avec vous.

L'année 1980 a été une année de détérioration de la situation internationale et de la confiance. C'est un fait. Cette détérioration est restée en suspens du fait d'événements qui ont bloqué la vie internationale : les élections américaines, qui, pratiquement du mois de juillet jusqu'à maintenant, ont bloqué certains aspects de la vie internationale, et également la question des otages en Iran, avec la longue négociation qui a précédé leur libération et bloqué une partie de l'activité politique internationale. Donc, une détérioration, qui s'est en somme figée à partir de l'été.

Alors, quel est l'objectif de la France concernant les relations Est-Ouest ?

Ce n'est pas de porter un jugement. L'objectif, à mes yeux, devrait être la stabilisation des rapports Est-Ouest. Ils se sont, dans une certaine mesure, détériorés, mais il y a des circonstances nouvelles : l'arrivée d'un nouveau président des États-Unis, la fin du problème des otages. On peut donc regarder vers l'avenir. L'objectif doit être la stabilisation de ces relations.

La France souhaite la stabilisation des relations Est-Ouest. Cela suppose, en réalité, trois conditions :

— D'abord un rapport d'équilibre dans la sécurité. Il ne peut pas y avoir de relations Est-Ouest stables, l'on a le sentiment que la sécurité n'est pas assurée parce que, à ce moment-là, il est tout à fait naturel de s'inquiéter et de reconstituer sa sécurité ;

— Il faut, ensuite, de la retenue. Il y a des situations de crise, il y a un tiers-monde appelé à connaître un grand nombre de problèmes, il existe des préoccupations très précises — je prendrai le cas de la Pologne. Vis-à-vis de ces situations, si l'on veut une stabilisation des relations Est-Ouest, il faut de la retenue.

— Il faut enfin le sens des responsabilités face aux problèmes qui se posent : prolifération nucléaire, crises larvées dans telle ou telle partie du monde, rapports du tiers-monde, répartition des ressources d'énergie et de matières premières.

Donc trois nécessités : équilibre de la sécurité, retenue, sens des responsabilités.

GEORGES BORTOLI. — *La détente. Est-ce que nous y sommes encore dans la détente. Certains disent : la détente, pour nous Occidentaux, ça a été un peu un déficit et une duperie !*

— La détente, à l'origine de laquelle se trouve très largement la France du général de Gaulle, c'était l'alternative à la guerre froide. La guerre froide était une période pendant laquelle on accumulait des armements considérables. Les rapports étaient ceux qui existent entre des pays qui se font une guerre non déclarée.

Nous sommes encore, heureusement, dans l'alternative à la guerre froide. La détente s'accompagnait de deux phénomènes : il y avait ce qu'on appelait la coexistence pacifique, suivant la terminologie qu'employaient les dirigeants soviétiques, c'est-à-dire le fait de vivre ensemble sans se faire la guerre. Mais, en même temps, s'effectuait un déplacement des positions d'influence dans le monde, déplacement qui s'est largement effectué dans telle ou telle région du monde à l'avantage de l'Union soviétique.

C'est pourquoi certains disent : « Mais cette détente était une duperie, parce qu'il y avait la coexistence pacifique, mais il y avait aussi cette évolution des rapports de forces dans le monde. »

C'est pourquoi le mot que nous devrions avoir dans l'esprit, c'est stabilisation des relations Est-Ouest. Stabilisation cela veut dire d'abord relations réciproques stabilisé. Cela veut dire ensuite qu'il n'y ait pas déplacement, modification des rapports d'influence dans le monde.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Une précision : quand vous dites retenue et sens des responsabilités, est-ce que cela ne peut pas être interprété comme prudence excessive et effacement ?*

— Non, c'est de part et d'autre.

Laisser vivre la Pologne

ALAIN DUHAMEL. — *Quel est le rôle que la France essaie de jouer dans la situation polonaise ?*

— La France est l'amie de la Pologne. Elle est l'amie de la Pologne et du peuple polonais depuis longtemps. Cette amitié, nous l'avons entretenue. Je suis allé fréquemment en Pologne, j'ai très régulièrement des contacts avec ses dirigeants.

La première attitude de la France est une attitude de sympathie vis-à-vis de la Pologne.

La Pologne a connu de grandes difficultés internes, des difficultés économiques, à partir du 1er juillet dernier : hausse des prix, mécontentement de la population ; ensuite, grève des chantiers navals de Gdansk, à partir du mois d'août, et tout un processus d'évolution interne.

Notre attitude vis-à-vis de ce processus est de dire : il faut laisser vivre la Pologne. Il faut laisser la Pologne résoudre elle-même ses problèmes...

— GEORGES BORTOLI. — *Le fait est qu'elle a tout de même les troupes soviétiques autour et à l'intérieur de son territoire !*

— Il faut d'abord savoir ce qu'on doit faire et, ensuite, tenir compte des données. Ce qu'on doit faire, c'est laisser vivre la Pologne, c'est laisser la Pologne résoudre elle-même ses problèmes. C'est le principe de non-ingérence. Toute ingérence extérieure dans les affaires de la Pologne entraînerait de très graves conséquences. A l'heure actuelle, tout le monde en est pleinement informé et conscient.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Vous l'avez dit à M. Brejnev ?*

— Je l'ai dit à M. Brejnev, il le sait.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce que cela a quelque chose à voir avec le message que vous avez envoyé à M. Brejnev, dont on a parlé hier et qu'on a rendu public ?* (2).

— Non, nous ne l'avons pas rendu public. Nous échangeons régulièrement des messages sur l'analyse de la situation. Ce n'était pas le seul point traité dans ce message — j'ai traité de la situation en Afghanistan et d'autres problèmes — mais c'est un des points que j'ai rappelés car, à cet égard, notre position avait été rendue publique à plusieurs reprises.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Et vous attendez une réponse ?*

— Oui, nous correspondons, nous échangeons des messages. Naturellement dans la solution de ses problèmes, la Pologne doit tenir compte de sa situation géographique et stratégique.

Cette situation géographique et stratégique, c'est une donnée de la situation actuelle qui ne peut être ignorée par personne.

Donc, sympathie, non-ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne, compte tenu, bien entendu, de sa situation géographique et stratégique qui, à l'heure actuelle, ne peut être ni ignorée ni modifiée.

Le troisième point, c'est le fait que la Pologne et les Polonais doivent faire un grand effort pour résoudre eux-mêmes leurs problèmes, qui ne sont pas faciles, qui sont même très difficiles.

L'origine, je vous l'ai rappelé, ce sont des difficultés économiques. Voulez-vous quelques exemples ?

La production intérieure brute polonaise a baissé régulièrement au cours des dernières années de 2 % en 1979, de 3 % en 1980. Le revenu individuel des Polonais a baissé dans une proportion légèrement supérieure. Nous sommes en France, où les téléspectateurs se préoccupent du maintien du pouvoir d'achat. Eh bien, il faut savoir que pendant les deux dernières années le pouvoir d'achat polonais a régulièrement baissé.

Deuxième indication sur les difficultés de la Pologne : son endettement extérieur. La Pologne a des dettes considérables, qui vont encore augmenter au cours des prochaines années, car il n'y a pas de possibilité que l'équilibre extérieur de la Pologne se rétablisse avant deux ou trois ans. La Pologne va avoir un déficit commercial, probable, pour 1980, de l'ordre d'un milliard de dollars ; mais elle aura à payer, en même temps, une dette extérieure, pour cette même année, de sept milliards et demi de dollars, résultant de ses dettes accumulées. A côté du déficit, qu'elle pourrait essayer de faire disparaître, elle a des charges financières considérables.

Par conséquent, il faut un grand effort des Polonais pour rétablir leur propre situation. La difficulté politique et psychologique, c'est que c'est une population impatiente — et on la comprend, — impatiente de mieux vivre, d'améliorer sa situation. Aussi les perspectives des prochains mois, et peut-être des prochaines années, sont-elles difficiles.

C'est pourquoi la Pologne doit pouvoir compter sur une aide. Cette aide ne consiste pas à remplacer l'effort de la Pologne. Elle doit permettre l'effort de la Pologne. D'ailleurs, quand tout pays du monde établit un programme de redressement, la collectivité internationale l'aide, sous des formes différentes, par des prêts, des facilités de crédits.

La Pologne doit pouvoir compter sur une aide extérieure pour soutenir son propre effort, qui doit être un effort national de redressement.

Je résume en trois mots en ce qui concerne la Pologne : sympathie, non-ingérence, aide.

ALAIN DUHAMEL. — *Est-ce que l'aspiration des Polonais à un système plus libéral, même dans le cadre géographique dont vous parliez tout à l'heure, vous paraît quelque chose qui peut être accepté durablement par les Soviétiques ?*

— Je n'ai pas à me mettre à la place des Soviétiques, c'est à eux de répondre.

Vous venez de dire à l'instant : il faut tenir compte des données géographiques et stratégiques. Nous pourrions aller regarder la carte ensemble : la Pologne se situe entre l'Union soviétique, avec laquelle elle a une très longue frontière, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est. Elle est donc à l'intérieur du bloc soviétique et les communications du bloc soviétique passent au travers de la Pologne. Ce qui ignorerait ces données géographiques et stratégiques n'a aucune chance d'être acceptable pour l'Union soviétique.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce qu'il n'y a pas des Polonais qui ont tendance à l'oublier ? Cela peut être un phénomène dangereux...*

— Cela, c'est un autre sujet, nous n'avons pas à discuter des débats internes de l'opinion polonaise.

Par contre, les réformes économiques telles qu'elles peuvent être envisagées en Pologne doivent être, à mon avis, acceptables pour l'Union soviétique, parce que, en dehors de l'acceptation de ces réformes, il n'y a que le retour à une situation dans laquelle la Pologne sera incapable d'assurer son développement économique et sa subsistance.

Quel est le degré de ces réformes ? C'est aux Polonais d'en débattre...

ALAIN DUHAMEL. — *Economiques et syndicales ?*

— Economiques et syndicales. Il y a eu des réformes syndicales, le mécontentement des travailleurs polonais peut s'exprimer. Nous avons maintenant une Pologne dans laquelle le mécontentement est organisé, dans laquelle l'économie n'est pas réformée. Il faut, pour répondre au mécontentement des travailleurs, qu'il y ait une réorganisation de l'économie. C'est ce à quoi travaillent les diverses autorités polonaises. Il faut souhaiter qu'un tel travail puisse aboutir.

ALAIN DUHAMEL. — *Est-ce que vous avez eu l'impression que le pape partageait votre analyse ?*

— Je n'ai pas à citer — ce serait inconvenant — les termes d'une conversation qui n'avait pas de témoin. Mais je peux vous dire que l'attitude que j'ai indiquée : laisser libre la Pologne, laisser la Pologne résoudre ses problèmes — et naturellement qu'elle résolve ses problèmes en tenant compte des données objectives de sa situation, — ce point de vue est, je crois, très largement partagé par mon interlocuteur.

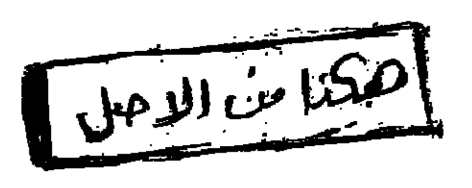
GEORGES BORTOLI. — *Est-ce que les Occidentaux, la France en particulier, ont des moyens d'appuyer les Polonais dans leur volonté d'indépendance nationale, et pas seulement de réforme ?*

— Je crois que l'attitude des Soviétiques tient compte d'un certain nombre de facteurs objectifs, c'est-à-dire des conséquences qu'entraînerait une autre attitude, conséquences nombreuses sur lesquelles les dirigeants soviétiques sont complètement informés.

(Lire la suite page 18.)

(1) Largage de parachutistes français sur Kolwezi (Zaïre) le 19 mai 1978 pour repousser des insurgés (venus d'Angola) d'une ville où se trouvait une importante communauté européenne.

(2) *Le Monde* du 27 janvier 1981.



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

(Suite de la page 17.)

On parle parfois de ma visite à Varsovie (3), vous y avez fait allusion. Dans la conversation très franche que j'ai eue avec M. Brejnev à Moscou, je lui ai dit qu'il était tout à fait clair, quelles que soient les déclarations des uns ou des autres, que la détente — ce que j'appelle maintenant la stabilisation des relations Est-Ouest — ne résisterait pas à un nouveau choc et qu'il ne fallait avoir aucune illusion à cet égard. Je suis convaincu que la franchise de cet entretien a joué un rôle — lequel ? — dans la retenue soviétique.

Tout à l'heure, on a parlé de retenue. Je voudrais qu'on serre la vérité d'un peu plus près. On a l'air de considérer que la retenue, c'est seulement la nôtre. Ce serait au fond une attitude de faiblesse ou de complaisance. Mais, dans le cas de la Pologne, la retenue dont on parle, ce n'est pas la nôtre, c'est au contraire la retenue de l'Union soviétique.

Sur un certain nombre de sujets, effectivement, c'est de l'Union soviétique que nous attendons de la retenue.

Par exemple, dans les actions de déstabilisation de l'Afrique, qui sont une faute contre le continent africain, le continent le plus pauvre du monde, qui a avant tout des tâches de développement et ne doit pas devenir l'enjeu de la rivalité des super-puissances, là aussi nous demandons — et j'en ai parlé dans mon message — la retenue à l'Union soviétique.

Nous devons également avoir nos propres attitudes de retenue. Par exemple, il ne serait pas bon, dans les circonstances actuelles, d'utiliser les relations avec la Chine, relations qui sont normales et doivent se développer, comme un instrument de pression vis-à-vis de l'Union soviétique.

M. REAGAN : préjugé favorable

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Vous pensez que la France a réussi à se faire entendre dans cet appel à la retenue lancé à d'autres puissances ?*

ALAIN DUHAMEL. — *Et à peser de façon significative ?*

— Il y a eu un changement de présidence aux Etats-Unis d'Amérique et donc une nouvelle donnée dans la situation internationale. C'est maintenant qu'il faut faire des propositions, avoir des contacts, entreprendre des actions ; c'était tout à fait inutile il y a quelques mois.

Quelle est notre attitude vis-à-vis de la nouvelle administration américaine ?

» D'abord, un préjugé favorable. J'observe deux choses :

— Premier élément, le nouveau président des Etats-Unis prend son temps pour réfléchir, pour concevoir son action, il ne se détermine pas avec précipitation face à des problèmes dont vous voyez bien qu'ils sont très complexes et très graves ;

— Deuxième élément, il a, par ses déclarations, indiqué qu'il souhaitait une Amérique forte et exerçant pleinement ses responsabilités internationales. C'est ce qu'a toujours souhaité la France.

L'Amérique exerce ses responsabilités internationales. Nous exerçons, bien entendu, les nôtres ; cela ne veut pas dire que les nôtres se confondent avec celles des Etats-Unis. Mais j'ai toujours dit qu'il était mauvais, pour l'équilibre du monde, qu'une des super-puissances soit en situation de faiblesse, d'autant plus que cette super-puissance est notre alliée.

GEORGES BORTOLI. — *Est-ce qu'il n'y a pas un peu un dilemme : ou bien l'Amérique est faible, et la politique occidentale est un peu chaotique et désunie, ou bien elle est forte, et à ce moment-là est-ce que nous, Européens, ne sommes pas condamnés un petit peu au rôle de figurants ?*

— C'est notre problème. Quand je dis qu'il est bon que l'Amérique soit forte, je veux dire qu'il est bon que l'Amérique soit forte pour elle-même.

Cela ne veut pas dire qu'elle va nous dicter, avec une voix d'autant plus forte, notre propre politique. C'est en pensant à cela que, depuis le printemps dernier, j'ai entrepris une croisade pour que les Européens mettent fin à ce que j'ai dénoncé comme une anomalie historique et qui est l'effacement de l'Europe dans les affaires du monde. J'ai commencé à lancer ce thème en Allemagne fédérale. Les dirigeants approuvaient cette attitude — nous avons eu l'occasion d'en parler fréquemment avec le chancelier, — et la foule allemande, spontanément, sans en être informée, approuvait ce thème. Lorsque je le développais, j'étais applaudi par les foules allemandes.

Je l'ai repris lors de mes entretiens avec Mme Thatcher lorsqu'elle est venue en France cet automne, et la semaine dernière, en Italie, avec les dirigeants de la République italienne. J'ai trouvé auprès de tous l'approbation de l'idée que nous devons mettre fin à l'effacement de l'Europe dans les affaires du monde.

ALAIN DUHAMEL. — *De ce point de vue, est-ce qu'il y aurait quelque chose à changer dans le fonctionnement de l'alliance atlantique pour l'améliorer ?*

— L'alliance remonte à 1949... Je ne dis pas qu'il n'y ait pas des améliorations à apporter à l'alliance ; vous vous rappelez d'ailleurs que la dernière n'est pas très ancienne, puisqu'elle remonte à 1975, à Ottawa (4).

Il faut d'abord s'interroger sur l'analyse de la concertation entre les Etats-Unis et les pays européens. Comment y parvenir ?

Il faut ensuite regarder comment les pays européens eux-mêmes doivent définir une attitude politique sur les grands problèmes du monde. Ce sont là les sujets qui me paraissent les plus importants : la méthode de discussion entre les Etats-Unis et l'Europe, et l'action commune des Européens.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Vous pensez que le moment est venu de faire des propositions de concertation ?*

— Oui, je pense qu'il va falloir le faire. Naturellement, la France va connaître une période dans laquelle elle ne pourra pas faire de propositions, puisque son activité politique sera suspendue par l'échéance démocratique normale de son élection présidentielle. Mais c'est un des sujets qui, certainement, devra être débattu dans les mois à venir. Je ne suis pas d'ailleurs partisan de la formule des grands sommets. On a essayé cette formule. Ce n'est pas la plus efficace, parce qu'elle provoque inévitablement un déploiement de moyens d'informations considérables et qu'elle se déroule par la force des choses sur la place publique. Ensuite, elle fait naître dans l'opinion publique de grands espoirs, on attend de grandes décisions. Or, il peut très bien se faire que certaines décisions doivent rester confidentielles ou qu'il s'agisse simplement de se concerter sur des lignes d'action.

Je ne crois donc pas que la méthode des grands sommets soit *a priori* préférable.

Il faut développer des méthodes de consultation et rechercher le cadre de ces consultations. Néanmoins, un type de sommet devra certainement être maintenu, et nous avons une raison de le souhaiter, puisqu'il est d'origine française, c'est le sommet type Rambouillet, c'est-à-dire le sommet économique à sept, dont le prochain est prévu au Canada au mois de juillet. Les sommets à sept ne sont pas des sommets au sein desquels on peut discuter de problèmes politiques d'actualité, supposant des décisions. C'est un examen de la situation mondiale. Lorsqu'il y a des décisions à prendre — il peut y avoir des décisions à prendre, — il faut définir un mécanisme de consultation.

EUROPE : améliorer la coopération politique

ALAIN DUHAMEL. — *Pour améliorer le fonctionnement de la coopération et des réactions communes européennes, est-ce qu'il n'y a pas un effort spécifiquement européen à faire ? Par exemple, en Allemagne fédérale, le vice-président du parti libéral, M. Genscher, a dit qu'il était peut-être temps de faire un pas nouveau, de resserrer la coopération politique et la sécurité commune.*

— On a souvent dit qu'il devait y avoir une Union de l'Europe. L'annonce en a été faite en 1972, renouvelée en 1973 (5). On a actuellement une proposition de traité d'Union de l'Europe. Ce n'est pas encore une proposition allemande, c'est un discours qui a été fait par M. Genscher au parti libéral (6). A ma connaissance, le gouvernement allemand n'en a pas encore délibéré. Il n'y a pas de proposition formelle.

De toute façon, c'est une idée qui doit être examinée. Néanmoins, s'il doit y avoir une politique commune de l'Europe, il ne faut pas qu'elle s'aligne sur l'attitude la plus faible ou sur le mouvement le plus lent. Nous sommes dix désormais et, en matière politique, la règle ne peut être que l'unanimité. On ne voit pas comment on obligerait un Etat qui ne le voudrait pas à prendre une attitude de politique internationale.

L'inconvénient de ce système, c'est que l'Europe risque alors de parler toujours d'une voix très faible, la plus faible. C'est pourquoi il faut avoir une vue pratique de cette affaire. Je suis convaincu qu'il y a chez les grands pays d'Europe, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie et France, une volonté d'intervenir utilement dans les grandes affaires internationales. Cette volonté est-elle partagée par tous nos partenaires ? Ont-ils le même désir d'agir ? Je n'en suis pas sûr pour certains d'entre eux. Il faut donc améliorer la coopération politique, il faut que ceux qui ont la volonté de la conduire la développent encore davantage, mais il faut garder une structure assez souple pour que la voix de l'Europe ne soit pas nécessairement la voix la plus timide de l'Europe.

GEORGES BERTOLI. — *Vous parlez là de directoire...*

— Non, ce n'est pas un directoire. Cela dépend de la volonté des Etats. Si ces Etats veulent participer à une politique active — ceux que j'ai vus récemment le souhaitaient et l'ont montré — ils y participent. Si d'autres, pour des raisons nationales, ne le souhaitent pas, il ne faut pas qu'ils imposent aux autres de parler d'une voix trop timide et trop faible.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Maintenant que l'Amérique va redevenir forte, est-ce qu'on ne pourra pas se passer de la France, est-ce qu'on aura encore besoin d'elle ?*

— Oui, et là c'est justifié, puisque ce domaine n'est pas couvert par le traité. Les discussions sur l'Europe à la carte — l'expression n'est pas heureuse — posent des problèmes.

» Le traité de la Communauté européenne ne fait pas de différence entre les Etats, et on ne peut exclure ou mettre au deuxième rang certains Etats. Mais la coopération politique n'est pas couverte par le traité, donc on est libre de la conduire avec ceux qui en ont la volonté.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce qu'on ne pourra pas se passer de la France, est-ce qu'on aura encore besoin d'elle ?*

— La France est un pays qui a une influence considérable. Compte tenu de notre entente très étroite avec l'Allemagne fédérale, nous avons la possibilité de prendre une attitude, je ne dis pas qui détermine, mais qui influe profondément sur l'attitude de l'Europe. L'attitude de l'Europe est très importante pour l'Union soviétique, très importante pour les Etats-Unis d'Amérique.

Nous avons, d'autre part, en Afrique, une position très forte, et dans le monde on se préoccupe de savoir quelle sera l'attitude de la France à son égard.

La France a donc deux grands moyens d'influence, et s'il y a un meilleur équilibre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, la France aura un rôle et une possibilité d'influence accrus.

Un mot sur l'équilibre de la défense.

Le problème à venir est celui de savoir si l'orientation générale est la course aux armements ou leur limitation à un niveau aussi réduit que possible. La question est en balance, puisque la ligne des dernières années était la limitation des armements — accords SALT 1, SALT 2. Mais SALT 2 n'a pas été ratifié et on n'a pas commencé la négociation SALT 3.

Il va falloir prendre des décisions dans ce domaine.

Quelle est la position de la France ? Nous sommes favorables à la limitation des armements stratégiques. Nous sommes donc favorables à ce que l'accord SALT 2, au besoin amélioré sur tel ou tel point de détail — s'il devait l'être — soit finalement approuvé et à ce que les négociations stratégiques se poursuivent pour qu'il y ait une limitation des développements technologiques effrayants des armements à venir.

Nous sommes partisans de cette limitation.

Que s'est-il passé ? Pourquoi y a-t-il ce débat et cette incertitude dans l'opinion américaine sur la qualité de ces accords ?

C'est qu'on a commis une erreur d'appréciation historique sur ce sujet : à partir du moment où on entre dans un accord d'égalisation des armements nucléaires stratégiques, celui des armements les plus forts qui peuvent réciproquement atteindre l'Union soviétique et les Etats-Unis dans les premières minutes d'un conflit nucléaire, on aboutit à une certaine limitation des chances d'usage de ces armements.

Il fallait donc simultanément ne pas se trouver pour les autres armements en situation de faiblesse.

Or il existait du côté des Etats-Unis une certaine situation effective de faiblesse. Par exemple, les Etats-Unis n'ont pas de service militaire, alors qu'il existe dans les autres pays comparables. De même, on a vu apparaître des défaillances dans les moyens de l'armée de terre, ou dans les forces d'intervention ou même dans certains niveaux d'armement nucléaire.

Nous sommes partisans de la limitation des armements stratégiques, donc de la poursuite des négociations à cet égard mais s'accompagnant d'une conception qui est celle de l'équilibre global des forces.

ALAIN DUHAMEL. — *Il y a un point qui est resté obscur à propos de Venise (7), c'est le moment où, après que vous ayez rencontré M. Brejnev à Varsovie, la France a laissé entendre qu'il allait y avoir un premier retrait de troupes soviétiques de l'Afghanistan ? Or on s'aperçoit qu'aujourd'hui, plusieurs mois après, il y a toujours autant de troupes soviétiques en Afghanistan. Est-ce que dans cette affaire l'Union soviétique a vraiment joué le jeu, ou est-ce qu'elle a essayé un peu de manœuvrer les Occidentaux ?*

— Dans l'intervention des forces soviétiques en Afghanistan, je crois que les Soviétiques ont sous-estimé la réaction du peuple afghan. Ils se sont dit qu'avec un certain niveau de force, l'action du gouvernement mis en place et du parti politique qui l'appuyait, ils pourraient recréer en quelques mois une situation normale ou d'apparence normale.

Cette évaluation a été inexacte. Nous sommes plus d'un an après l'intervention. La résistance intérieure se poursuit. Les Soviétiques ont retiré quelques forces, mais finalement n'ont pas poursuivi ce mouvement de désengagement. Ils ont gardé le même niveau de forces depuis le mois de juillet dernier.

Quelle est la conclusion à en tirer ? C'est qu'il faut à nouveau agir pour obtenir une solution politique du problème afghan.

Les Soviétiques ont envoyé des forces en Afghanistan. Les autres pays, la communauté mondiale très largement majoritaire, puisque le vote aux Nations unies a été plus nombreux encore cet automne que l'année dernière, la communauté internationale dit : ingérence évidente en Afghanistan. Les Soviétiques disent : « Il y a des ingérences puisqu'il y a soutien à la résistance afghane. » Ils affirment que le soutien existe, bien qu'il soit contesté ou nié par d'autres pays.

Eh bien, puisqu'il s'agit d'ingérence extérieure, la solution, me semble-t-il, est de réunir dans une conférence l'ensemble des pays qui, à tort ou à raison, sont accusés ou soupçonnés d'ingérence dans les affaires intérieures afghanes. D'abord ceux qui interviennent manifestement, c'est-à-dire l'Union soviétique. Ceux qui sont supposés intervenir, tels les pays voisins de l'Afghanistan, Pakistan, Iran, ou tels les pays qui sont supposés les soutenir, et je pense aux membres permanents du Conseil de sécurité, dont la France, la Chine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En même temps les pays de la région : l'Inde a une responsabilité évidente dans cette partie de l'Asie. Egalement, sous une forme à définir, la communauté islamique puisqu'elle a suivi avec une attention particulière ce sujet. Donc une conférence portant non pas sur le statut de l'Afghanistan, parce qu'en effet on a essayé cette approche qui pour toutes sortes de raisons ne peut pas aboutir, mais portant sur la fin des ingérences en Afghanistan, chacun s'engageant à y mettre fin de manière simultanée et de manière vérifiable, de façon à permettre aux Afghans de retrouver ensuite leur statut de pays non aligné.

ALAIN DUHAMEL. — *Ce serait sans la présence du gouvernement afghan actuel, tel qu'il existe, c'est-à-dire tel qu'il n'est pas reconnu par l'ensemble de la communauté internationale ?*

— Il n'aurait en réalité pas de raison d'y participer puisque ce ne serait pas une négociation avec l'Afghanistan. Ce serait une conférence sur la non-ingérence en Afghanistan de la part de tous les pays, je le répète, accusés à tort ou à raison de pratiquer de telles ingérences. Elle devrait aboutir à des obligations de non-ingérence, c'est-à-dire retrait des forces lorsqu'il y a des forces, non envoi de forces, et non livraison d'armes à l'Afghanistan, de façon à ce que l'Afghanistan puisse lui-même choisir et affirmer sa situation de pays non aligné. J'ai proposé cette formule à M. Brejnev.

ALAIN DUHAMEL. — *Il a manifesté un intérêt ?*

— J'ai proposé cette formule hier.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce qu'on ne peut pas appeler un chat un chat ? Est-ce qu'on ne peut pas dire qu'il y a en ce moment une forme d'expansionnisme soviétique qui peut être dangereuse, si on veut appeler un chat un chat ?*

— C'est pourquoi j'ai dit que si on voulait la stabilisation des relations Est-Ouest, il fallait une retenue dans les actions internationales. Cette stabilisation ne saurait être compatible avec une modification des rapports de force dans le monde, à l'avantage de tel ou tel, et notamment de l'Union soviétique.

ALAIN DUHAMEL. — *Cette initiative ne reviendrait naturellement en aucun cas à accepter le fait accompli, donc la présence de troupes soviétiques en Afghanistan ?*

— Non, puisque l'objet est de mettre fin — c'est un préalable — à ces ingérences ; d'abord aux ingérences constatées et visibles, mais également aux menaces d'ingérence, puisque la justification de l'ingérence des uns c'est le risque ou la menace d'ingérence des autres.

Bien entendu, il ne pourrait y avoir d'accord que s'il comporte le retrait de l'intégralité des forces étrangères en Afghanistan.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Les Américains sont au courant de votre proposition ?*

— Nous avons prévenu l'ensemble des participants éventuels.

TCHAD : une intervention eût été un acte irresponsable

GEORGES BORTOLI. — *En Afrique aussi, il y a un phénomène expansionniste. Nous étions intervenus à Kolwezi avec succès, nous ne sommes pas intervenus pour arrêter la poussée libyenne au Tchad. Les gens se demandent s'il n'y a pas deux politiques françaises à l'égard de l'Afrique.*

— Je souhaite conserver mon calme. Parmi les propositions les plus irresponsables, les plus aventuristes que j'ai entendues au cours des dernières semaines, il y a cette idée d'une possibilité d'intervention française au Tchad.

Je vous demande de réfléchir quelques minutes. Quand nous sommes intervenus dans un pays, et je rappelais tout à l'heure que j'en ai pris le risque, cela a toujours été à la demande du gouvernement de ce pays, et dans des conditions telles que la France ne risquait pas de se faire condamner par les instances internationales, soit africaines, soit mondiales, et d'être mise en demeure de quitter le pays dans les jours suivants.

La France a aidé le Tchad à deux reprises, de 1969 à 1972, du temps du général de Gaulle — c'était lui qui avait pris la première décision. Le président Pompidou a continué. Puis elle l'a aidé en 1978, parce que le gouvernement du Tchad était menacé par des forces subversives qui étaient manifestement soutenues de l'extérieur.

La première intervention libyenne au Tchad, avec l'occupation de ce qu'on appelle la bande d'Aouzou, remonte à 1973. Nous avons alors aidé le Tchad à se défendre contre des ingérences extérieures.

Depuis le mois d'août 1979, quelle est la situation ? Le Tchad a un gouvernement qui s'appelle le GUNT — le nom est important : Gouvernement d'union nationale de transition, ce qui montre bien que c'est un gouvernement transitoire.

Ce gouvernement résulte d'accords passés avec de nombreux pays africains, les accords de Lagos, qui demandaient deux choses :

— Que les pays voisins s'engagent sur l'honneur à ne pas s'ingérer dans les affaires du Tchad et à respecter son intégrité territoriale. Ceci concernait notamment la Libye, pays voisin du Tchad.

— Ils disaient, par ailleurs : « Toutes les parties tchadiennes ont reconnu unanimement que le maintien de la présence de troupes françaises constitue un obstacle dans la recherche de la réconciliation nationale et empêche une solution pacifique du problème tchadien. »

Les parties tchadiennes sont donc convenues que le GUNT, une fois formé, devra procéder à l'évacuation des troupes françaises. Ceci a été dit le 21 août 1979.

Le 23 août, le conseil des ministres français déclare que la France est prête à retirer ses troupes.

C'est au printemps 1980 que nous avons retiré nos troupes sans perdre un homme, et en ayant assuré l'évacuation de la totalité des civils français et étrangers de Djaména.

Ensuite, que s'est-il passé ?

Une guerre civile au Tchad. Dans cette guerre civile, le gouvernement, le GUNT, a fait appel effectivement aux forces libyennes pour assurer son succès. A ce moment, donc, a été violé l'accord de Lagos...

La France allait-elle intervenir ? Allait-elle envoyer des troupes dans un pays déchiré par une guerre civile et dont le gouvernement légitime se serait opposé à l'entrée des forces françaises, aurait saisi le jour même ou le lendemain l'O.U.A., le Conseil de sécurité ? Nous n'aurions pas eu une voix pour nous défendre. Nos amis africains auraient été dans une situation impossible car ils n'auraient pas pu, avec un gouvernement légitime, justifier l'envoi de forces d'un pays étranger qui n'avait pas de frontière commune avec le Tchad et n'avait aucun motif national d'intervenir.

Nous aurions été condamnés à l'ONU. Nous serions intervenus dans une guerre civile, avec des armements perfectionnés, nous aurions perdu des dizaines et des centaines d'hommes. Vous voyez la responsabilité qui eût été celle du président de la République française, condamné sur le plan international, envoyant les forces françaises dans une aventure, une aventure sans objectif. Que serait-on allé y faire ?

On n'allait pas occuper la totalité du Tchad, reconduire les forces venues de Libye à la frontière et installer un gouvernement.

Tout ceci aurait constitué une erreur politique majeure.

GEORGES BORTOLI. — *Mais si, demain, un des Etats africains qui sont actuellement inquiets de ce qui se passe faisait appel à la France ?*

— S'il fait appel à la France, il aura le soutien de la France !

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Il y aura d'autres Kolwezi ?*

— Cela ne s'appellera pas Kolwezi, mais il aura le soutien de la France.

Lorsque j'ai vu une pareille proposition d'intervention, je me suis dit qu'il y avait quand même un degré d'irresponsabilité qui était coupable, car faire croire — ce sont des situations complexes — que la France pouvait ou devait intervenir dans une situation pareille, c'est de l'aventurisme irresponsable. Nous n'avions pas d'objectif, et nous aurions été condamnés par l'opinion internationale.

Par contre, qu'avons-nous fait ? Nous avons condamné l'intervention libyenne. C'est ce que nous devions faire.

J'ai lu récemment que personne ne justifie cette condamnation, que personne ne l'approuve.

On ne peut pas nous dire à la fois : « Il fallait, dans le cas de l'Afghanistan, parler et, dans le cas du Tchad, vous taire ! »

Ensuite, il fallait faire deux choses :

La première était de prendre position sur le projet de fusion entre la Libye et le Tchad. Nous avons condamné ce projet de fusion.

Les chefs d'Etat africains se sont réunis à Lomé. Qu'ont-ils dit ? Que cette décision était « nulle et de nul effet ». Ils l'ont fait quelques jours après que le gouvernement français eut pris lui-même cette position.

Je fais confiance au patriotisme des Tchadiens, car les Tchadiens sont patriotes, pour ne pas accepter une telle situation. Peu à peu, au Tchad, des voix vont s'élever pour protester contre cette fusion qui, d'ailleurs, vous le verrez, n'aura pas lieu.

Il fallait ensuite rassurer les pays africains avec lesquels la France a des accords de défense. Il fallait donc leur dire ce que nous avons dit, leur montrer, ce que nous avons fait, que, si leurs frontières, leur intégrité étaient menacées, s'ils faisaient appel à la France, la France les aiderait avec des moyens appropriés. Et je peux vous dire qu'elle en a les moyens.

ALAIN DUHAMEL. — *Donc, on n'accepte pas, là non plus, le fait accompli de la présence libyenne. Votre jugement sur la suite, c'est que cette présence ne sera pas durable et que l'Etat actuel du Tchad, tel qu'il se présente, est un Etat provisoire ?*

— Mon jugement est le suivant : aux Africains, comme ils le disent et comme ils vont le faire, d'exercer les pressions nécessaires pour que les Libyens se retirent du Tchad. Au gouvernement tchadien et aux Tchadiens par leur esprit national, de demander aux forces libyennes de quitter leur pays...

JEAN-PIERRE ELKABBACH. *Ils en ont les moyens ?*

— Ils ont certainement les moyens de faire des pressions dans le cadre d'une pression internationale.

S'ils ont besoin du stationnement d'autres forces africaines pour assurer leur sécurité provisoire ou le cessez-le-feu, nous n'avons jamais fait obstacle à la présence au Tchad de telles forces légitimes. Enfin, nous maintenons la garantie que nous donnons aux pays africains avec lesquels nous avons un accord de défense. Ils peuvent savoir, et ils le savent, que leur sécurité sera assurée.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Avons-nous à la fois les moyens et la volonté politique de le faire ?*

— Oui, la volonté politique. Nous sommes intervenus chaque [illegible] une situation inacceptable en Afrique. Nous l'avons fait en Mauritanie, en Centrafrique, à Kolwezi, nous l'avons fait en 1978 au Tchad.

ALAIN DUHAMEL. — *Il y a deux types de critiques qu'on entend à propos de ce genre d'affaires, c'est-à-dire du Tchad, mais aussi du Centrafrique, etc. Les premières, c'est celles selon lesquelles notre modération, en tout cas apparente, s'expliquerait par les liens économiques qu'on peut avoir, par exemple, avec la Libye et, naturellement, tout le monde dit : le pétrole. Le deuxième type de critique qu'on entend, c'est que dans ce genre d'affaire, finalement, on accepte des relations avec des gens qui ne sont peut-être pas des interlocuteurs idéaux, du type Hissène Habré, qui à un certain moment était un des leaders du Tchad, ou bien, naguère, Bokassa pour le Centrafrique. Ce sont là des critiques qu'on entend assez souvent...*

— On entend beaucoup de critiques parce qu'on veut mêler la politique intérieure, la politique internationale et la politique africaine. Je m'occupe de politique africaine, c'est-à-dire des intérêts de la France en Afrique.

La première affirmation est sans fondement. Dans les prises de position du gouvernement, il n'y a aucune corrélation avec les intérêts économiques. La position que nous avons prise concernant l'envoi de nos forces, notamment en Centrafrique, pour assurer la sécurité des Etats voisins du Tchad, montre qu'il n'y a aucune faiblesse, aucune complaisance ; d'ailleurs, en Afrique, personne ne s'y est trompé. Personne.

Ensuite, nous n'avons pas à choisir les régimes en Afrique, ce serait une conception colonialiste. Ces régimes sont parfois critiquables ; c'est un fait ; pas seulement d'ailleurs en Afrique centrale mais aussi dans d'autres régions d'Afrique où la France n'exerce pas son influence. Nous n'avons pas à les choisir.

Ce qui est souvent difficile, c'est de savoir si nous devons maintenir des liens avec des régimes critiquables parce qu'il y a des problèmes de sécurité en cause, ou si nous devons, au contraire, ignorer ces problèmes de sécurité.

---

(3) M. Giscard d'Estaing est allé à Varsovie, le 19 mai 1980, pour s'entretenir de l'Afghanistan avec M. Brejnev.

(4) Le président de la République fait allusion à la déclaration dite d'Ottawa, approuvée le 19 juin 1974 (et non 1975) et signée au Conseil atlantique de Bruxelles le mois suivant. Elle interprète plus qu'elle ne modifie le traité de 1949.

(5) Aux sommets européens de Paris (21 octobre 1972) et de Copenhague (15 décembre 1973).

(6) *Le Monde* du 8 janvier 1981.

(7) A la réunion des sept grands pays industrialisés les 22 et 23 juin à Venise, M. Giscard d'Estaing fit état d'un message de M. Brejnev l'informant d'un retrait de forces soviétiques d'Afghanistan.

TIEN TÉLÉVIS… DU CHEF DE L'ÉTAT

— Je prends le cas de la Centrafrique, qui a une longue frontière commune avec le Tchad. Depuis 1969, le Tchad est en état d'instabilité politique. Si le Tchad et la Centrafrique avaient basculé dans le désordre ou sous d'autres influences, la situation en Afrique serait autrement grave.

Nous avions à tenir compte de ces situations. Or au moment où le chef de l'Etat centrafricain était déposé, où était-il ? Où était-il ?

ALAIN DUHAMEL. — *Il était sorti de son pays.*

— Où était-il ? Il était à Tripoli. Vous vous en souvenez ?

ALAIN DUHAMEL. — *Oui, absolument.*

— Où étaient entraînées ses forces ? — Elles étaient entraînées en Libye. Il y avait donc manifestement des précautions à prendre.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce qu'on peut accepter de traiter comme un interlocuteur honorable, par exemple, quelqu'un comme Kadhafi, qui laisse et fait mettre à sac notre ambassade ?*

— Je voudrais que nous restions à un niveau de responsabilité... Nous traitons avec les différents pays et les différents chefs d'Etat en tenant compte de leur attitude. Est-ce que le colonel Kadhafi est jamais venu à Paris de mon temps ? L'avez-vous vu ? (8).

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Est-ce une attitude que partagent les autres pays européens ?*

— C'est à eux de le dire. Mais il n'y a pas, à l'heure actuelle, de perspective d'accueil qui soit connue de moi.

ALAIN DUHAMEL. — *Quand on entend dire — vous allez peut-être me dire que c'est le genre de question qui ne correspond pas aux relations internationales, — mais on entend dire qu'avec ces interlocuteurs qui sont quelquefois contestables, pas toujours, mais parfois contestables, quand il s'agit de gens comme Bokassa, beaucoup plus que contestables, quand on dit : oui, mais il n'y a pas simplement des liens de chef d'Etat à chef d'Etat mais il y a aussi des liens personnels qui existent...*

— Je vous en prie... Cette émission a une certaine tenue. Nous n'allons pas entrer dans cette considération. Il n'y a d'autres relations que celles qu'entretiennent entre eux les chefs d'Etat. Il n'y a aucun lien d'ordre personnel.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *On aimerait bien aussi, à propos de l'Afrique, savoir si nos relations avec l'Afrique sont des relations qui doivent avoir ce caractère d'assistance militaire ou s'il n'y a pas une autre façon d'aider l'Afrique dont on a vu à quel point elle souffre, quand on a vu à quel point elle ne sort pas de son sous-développement...*

— Le grand problème de l'Afrique, c'est le développement. La déstabilisation de l'Afrique est une faute contre elle, c'est ce qui l'empêche de se développer. Pourquoi certains Etats nous demandent-ils d'assurer leur sécurité ? C'est qu'ils n'ont pas les moyens de le faire et qu'il serait absurde qu'ils utilisent leurs moyens à se constituer des forces armées modernes. L'Afrique doit consacrer ses ressources à ses tâches de développement. J'ai proposé à plusieurs reprises à nos grands partenaires occidentaux qu'il y ait un programme nouveau de promotion économique de l'Afrique. Cette proposition a rencontré un certain écho mais pas suffisant. Nous devons faire des efforts de développement beaucoup plus importants pour l'Afrique.

Aucun doute sur la loyauté de l'Allemagne

GEORGES BORTOLI. — *Est-il vrai qu'il y ait certaines difficultés franco-allemandes ? Des gens disent des difficultés entre Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ?*

— Ce n'est pas une bonne approche des affaires étrangères que de partir d'une anecdote ou d'une affirmation personnelle. La France et l'Allemagne fédérale constituent le noyau de l'organisation de l'Europe. Ce ne sont pas des rapports exclusifs, mais la réconciliation franco-allemande a marqué l'histoire de l'Europe pendant les dernières dizaines d'années. Nous avons une coopération très étroite avec l'Allemagne fédérale. Cette coopération n'a connu aucune modification dans la période récente. On a vu que l'Allemagne fédérale attachait beaucoup d'importance à ce qu'on appelle les relations inter-allemandes, entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. Aussi a-t-on pensé qu'il y avait là un sujet propre à l'Allemagne ne concernant pas directement la France, et donc que les Allemands et les Français allaient voir peu à peu leur ligne politique diverger.

Je comprends très bien que, pour le gouvernement de l'Allemagne fédérale, les relations inter-allemandes soient une question très importante et à prendre en considération. Le gouvernement de tout pays placé dans une telle situation ferait la même chose. Mais je peux dire également que, dans nos relations avec l'Allemagne fédérale, rien n'autorise à dire que les principes auxquels nous adhérons les uns et les autres sont, en quoi que ce soit, remis en question : notre appartenance à l'organisation de l'Europe, la coopération bilatérale franco-allemande, l'approche des problèmes de sécurité. Au contraire, le noyau franco-allemand reste et restera le noyau central de l'Europe.

ALAIN DUHAMEL. — *Vous n'avez, en un mot, aucun doute sur la loyauté et la solidité du partenaire allemand ?*

— Je n'ai aucun doute.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Vous avez rencontré il y a quelques jours M. Shimon Pérès. Est-ce qu'on peut dire qu'il peut y avoir une amélioration des rapports avec Israël, notamment quand Shimon Pérès sera ou serait le nouveau chef du gouvernement...*

— J'ai reçu, il y a quelques semaines, le ministre des affaires étrangères d'Israël. Nous n'avons pas à intervenir dans les choix politiques internes de l'Etat d'Israël. En sortant, le ministre des affaires étrangères a dit qu'il avait entendu exprimer des vues qui témoignaient d'une connaissance approfondie de la situation et qu'il avait noté un certain nombre de perspectives.

M. Shimon Pérès, de son côté, a émis certains jugements à cet égard. La clef de cette affaire est la question de savoir si l'on considère ou non que la paix globale au Proche-Orient est de l'intérêt de toutes les parties concernées et notamment d'Israël, ou si, au contraire, on peut s'accommoder ou même rechercher une durée plus longue pour le règlement de paix.

Ma conviction, c'est que le temps qui passe continue de détériorer la situation au Proche-Orient et de compliquer la recherche de la paix. Il y a urgence à régler le problème de la paix au Proche-Orient, et je souhaite que le gouvernement israélien ait surtout cette idée fondamentale qu'il faut parvenir dans un délai rapproché à une paix globale. Cette paix globale, je suis persuadé qu'elle est possible. J'en suis persuadé. Elle suppose des concessions, c'est évident, mais je suis persuadé qu'elle est possible et après avoir entendu mes interlocuteurs, je pense qu'on peut travailler utilement à la recherche de cette paix.

ALAIN DUHAMEL. — *Les otages américains arrivent en ce moment pratiquement aux Etats-Unis et je voudrais savoir comment le gouvernement français et comment vous-même avez suivi l'évolution de toute cette affaire ?*

— Nous avons suivi de très près ce problème. Nous avons eu souvent des contacts publics, souvent des contacts secrets avec M. Warren Christopher (9), qui est venu me voir pour me parler de cette négociation à un moment qui était critique ; nous avons dit que nous avions parlé d'autre chose parce que nous ne pouvions pas indiquer cela.

La France a fait montre d'un bout à l'autre de la solidarité qu'elle devait dans cette affaire car la détention de ces otages était inqualifiable, contraire à la loi internationale, et ne pouvait être acceptée. Nous devions être solidaires de tout effort pour les libérer.

ÉLECTION : le droit des Français à être informés et à réfléchir

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Sous le général de Gaulle, et sous Georges Pompidou, sous vous-même, la politique étrangère était du domaine réservé du président de la République. Est-ce que cela vous semble, dans une démocratie, normal ? Est-ce que c'est une question de tempérament, de constitution, ou de nécessité internationale, Monsieur le président ?*

— Il ne faut pas dire qu'elle est du domaine réservé. A mes yeux il n'y a pas de domaine réservé. Je ne me suis jamais opposé à ce qu'il y ait un débat au Parlement sur la politique étrangère. Il y a eu la semaine dernière à l'Assemblée nationale une audition de la commission des affaires étrangères avec le ministre des affaires étrangères, notamment sur le problème du Tchad. Il m'a rendu compte de ce qui y avait été dit, et finalement la politique que nous avons suivie n'a pas soulevé de critiques conduisant à la modifier.

Je suis partisan de larges débats au Parlement et dans l'opinion sur ce sujet, dans le respect bien entendu de l'objectivité et de la mesure nécessaires, car ce sont des questions très importantes et très complexes.

Il se trouve que dans la vie internationale actuelle les dirigeants des Etats ont des responsabilités particulières. On le voit dans les rencontres au sommet, on le voit dans les correspondances qu'ils échangent. Mais je peux vous dire qu'il n'y a aucune décision que je prenne, aucune initiative que j'annonce sans qu'il y ait eu une consultation très étroite avec le gouvernement et en particulier sans que j'aie recueilli l'avis du ministre des affaires étrangères et du premier ministre.

ALAIN DUHAMEL. — *Une dernière question que l'on s'étonnerait qu'on ne vous pose pas, même si elle sort des relations internationales : A quel moment direz-vous si vous êtes ou non candidat aux élections présidentielles.*

A propos de l'élection présidentielle, j'ai des devoirs envers les Françaises et les Français, des devoirs d'information, et je n'ai de devoirs qu'envers eux. La Constitution prévoit — c'est dans son article 7 — quel est le délai normal pour l'élection à la présidence de la République. Ce délai va de vingt à trente-cinq jours. C'était là en fait une indication de la durée normale pour l'information des Français.

Je ferai part aux Françaises et aux Français de mes intentions sur ce point, dans un délai qui respecte leurs droits à être informés et leurs droits à pouvoir réfléchir.

Je reviens sur les affaires étrangères.

Il y a quelques jours, je m'entretenais avec un premier ministre étranger ; il me disait : « *Nous regardons la France de l'extérieur. Ce qui nous frappe, c'est que la France s'est portée en avant. Elle s'est portée en avant dans le domaine de l'indépendance énergétique ; elle est le pays du monde qui a fait le plus grand effort. Elle s'est portée en avant dans la restructuration industrielle ; elle réorganise son industrie pour faire face à la crise. Elle s'est portée en avant dans le domaine de la défense puisqu'elle est, de tous les pays occidentaux, celui qui a fait, dans les années récentes, le plus grand effort de défense. La France s'est portée en avant, c'est ce que nous voyons de l'extérieur.* »

Mon vœu pour la France, c'est qu'elle continue de se porter en avant. Je le dis. Non pas parce que je suis optimiste ou conciliant, je crois simplement que je suis conscient des responsabilités que j'exerce.

Nous n'avons pas parlé de la paix — vous me permettrez de terminer là-dessus. Je me rappelle, quand j'étais enfant ou adolescent, je circulais un peu dans les pays voisins. Allant alors dans les pays comme la Suisse, ou dans les pays scandinaves, j'observais que la France était en retard. Je voyais que notre équipement était en retard, que nos villes étaient moins riches, que nous étions un pays dont les moyens de travail, d'existence, étaient inférieurs à ceux des autres, à ceux de certains autres pays.

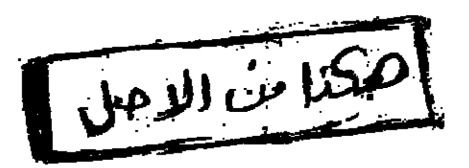
Je me suis posé la question : « Au fond, pourquoi ? » C'était clair : nous nous comparions à des pays qui avaient connu la paix, alors que nous avions connu les guerres. La Suisse, les pays scandinaves, avaient connu la paix, le Canada aussi. Nous avions connu la guerre et les invasions. Je me suis dit que pour le progrès de la France il était essentiel de maintenir la France en paix, et que si on voulait qu'elle se porte en avant il fallait qu'elle soit en paix.

La paix, pour moi, ce n'est pas la facilité, ce n'est pas du tout la résignation. C'est la paix dans la sécurité et dans la dignité. Et il est vrai que je suis prêt à faire, et que je ferai, un grand nombre d'efforts pour que la France connaisse une longue période de paix.

---

(8) Le colonel Kadhafi est venu à Paris les 23 et 24 novembre 1973 pour participer à un colloque organisé par *le Monde*, *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*. Il avait été reçu par le président Pompidou.

(9) Secrétaire d'Etat adjoint américain qui négocia la libération des otages.



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

Indépendance et retenue

(Suite de la première page.)

La froide colère du chef de l'Etat — il devait récidiver lorsque Alain Duhamel osa faire allusion aux « relations personnelles » entre le président et certains chefs d'Etat africain — pouvait se comprendre : c'est l'image de la résolution et de la détermination qu'il voulait donner ; celle de l'improvisation hâtive, du « bricolage » diplomatique qu'il voulait gommer. Mais y est-il parvenu ?

Une fois de plus, le téléspectateur non averti aura été impressionné par le ton docte, l'apparence de logique implacable du discours. Mais à se pencher de plus près sur les propos du chef de l'Etat, on ne peut s'empêcher de ressentir comme une gêne : est-il de bonne politique, pour un homme dont *l'objectif prioritaire est de « défendre les intérêts de la France »* et de « *maintenir la paix dans la sécurité et la dignité* », de faire preuve de tant de compréhension pour l'adversaire potentiel, de limiter à l'avance son action à ce qu'il considère comme étranger aux intérêts supérieurs de l'autre partie ? Y a-t-il des choses qui peuvent se penser mais ne doivent pas se dire ?

C'est à propos de la Pologne que le malaise est le plus vif. Est-ce bien la tâche d'un chef d'Etat occidental de tant insister sur la « *situation géographique et stratégique* » de ce pays ? *De conseiller* aux Polonais de s'en tenir à des réformes économiques ? De n'établir aucun lien entre l'aide occidentale à la Pologne *et* la *poursuite* du processus de renouveau inauguré par les accords de Gdansk ? Bref, de se contenter de demander à Moscou quelque « retenue » en cette affaire, après avoir incité les Soviétiques à penser qu'ils sont déjà assurés de la nôtre.

Et n'est-il pas extrêmement optimiste et bien présomptueux à la fois de suggérer que si Moscou n'est toujours pas intervenu militairement en Pologne — car les interventions d'un autre ordre sont permanentes — c'est au voyage effectué à Varsovie, au printemps dernier, par M. Giscard d'Estaing que nous le devons ? Comment s'en persuader lorsqu'on connaît le sort de M. Gierek, dont le nom n'a pas été prononcé, mais dont on aimait jadis souligner les « liens personnels » qui l'unissaient au président ? Ne serait-ce pas plutôt parce que les Soviétiques connaissent fort bien les difficultés énormes qu'une intervention leur poserait sur le terrain qu'ils n'auraient recours à cette « solution » qu'en toute dernière extrémité ?

Même à propos de la Chine, dont il n'a pourtant été question que tout à fait incidemment, M. Giscard d'Estaing s'est privé à l'avance d'une carte en confirmant à M. Brejnev — mais ce dernier devait bien s'en douter — que la France est hostile à l'idée d' « *utiliser les relations avec Pékin comme instrument de pression vis-à-vis de l'Union soviétique* ». Voilà par la même occasion M. Reagan — bénéficiaire d'un « *préjugé favorable* » — dûment averti.

C'est avec les mêmes structures mentales que M. Giscard d'Estaing a traité de l'Afghanistan, qui devait pourtant constituer, *avec la proposition* de conférence internationale, le morceau de choix de ce cours du soir. « *Les Soviétiques*, a-t-il dit, *ont sous-estimé la réaction du peuple afghan* ». Mais avaient-ils sous-estimé celle de l'Occident ? Et que serait-il arrivé si les Afghans, en *si grand nombre et sans pratiquement* aucune aide militaire, n'avaient pas été prêts à mourir plutôt qu'à accepter une occupation étrangère ? Si Moscou, au lieu d'envoyer un contingent d'une centaine de milliers d'hommes, avait doublé ou triplé la mise ?

Les explications fournies par le président à propos du Tchad et de la Libye ne sont pas, également, exemptes d'ambiguïté. Le juridisme derrière lequel il s'est réfugié — pas d'intervention française sans une demande en bonne et due forme du gouvernement légal — visait plus à faire dévier le vrai débat qu'à répondre à la vraie question. Le problème n'a jamais été de savoir pourquoi la France n'est pas intervenue au Tchad, mais de savoir pourquoi Paris a si mal évalué les forces politiques en présence, puis a totalement sous-estimé et même tu l'intervention militaire libyenne.

Ce n'est, en effet, que la veille de l'entrée triomphale des troupes du colonel Kadhafi à N'Djamena que l'Elysée a bien voulu reconnaître la réalité de cette intervention, sans pour autant oser désigner nommément la Libye. Ce silence de Paris — cette « retenue » ? — n'a-t-il pas constitué un véritable *encouragement* à Tripoli ? Faut-il, dans ces conditions, juger admirable le refus persistant de M. Giscard d'Estaing d'inviter le colonel Kadhafi à Paris, d'autant plus qu'on continue à y recevoir des émissaires libyens de moindre rang sans que notre ambassade de Tripoli soit toujours habitable...

Le refus de M. Giscard d'Estaing d'en revenir au colonialisme est aussi louable que celui de réintégrer l'OTAN. On voit mal, cependant, comment le concilier avec l'action de la France en Centrafrique, où elle s'est comportée avec un *cynisme pour le moins néo-colonial* qui nous est, aujourd'hui encore, reproché par la plupart de nos amis africains, et où, après avoir défendu l'indéfendable, nous sommes intervenus contre les autorités légales de ce pays, en dépit de la thèse de la non-ingérence. Mais, apparemment, ce qui vaut pour le Tchad ne vaut pas pour la Centrafrique. Par quel mystère ?

Pologne, Afghanistan, Tchad et Libye. Les principales têtes de chapitre indiquent bien les soucis électoraux du président. La façon dont ont été expédiées les autres questions internationales ne dément pas cette impression : *escamotage du* problème israélo-arabe, négation toute théorique de la réalité du domaine réservé, refus d'une réforme de l'alliance atlantique, *mais* reconnaissance de la nécessité d'inventer de nouvelles méthodes de concertation avec les Etats-Unis, « croisade » pour mettre fin « à l'effacement de l'Europe dans les affaires du monde », suivie par l'exaltation passablement contradictoire du « noyau franco-allemand ». Mais qu'importe ! « La France, nous a-t-on dit, est un pays qui a une influence considérable », et cette influence sera « accrue s'il y a un meilleur équilibre entre les *Etats-Unis* et l'Union soviétique ». Il ne restera plus qu'à mieux doser cette indépendance et cette retenue dont *M. Giscard d'Estaing se réclame.*

JACQUES AMALRIC.

LES RÉACTIONS



(Dessin de CHENEZ.)

M. LECANUET : au vrai niveau.

M. JEAN LECANUET, président de l'U.D.F. : « *Le président de la République a remis le débat sur la politique étrangère qui s'est développé ces dernières semaines dans le pays, à son vrai niveau. La France, dans ce monde dangereux et incertain, a une grande politique. Une politique ferme quand il s'agit de défendre ses intérêts et ceux de ses alliés. Courageuse quand on fait appel à elle dans le cadre de ses engagements internationaux, généreuse pour la recherche inlassable de la paix, lucide enfin quand elle œuvre au renforcement de l'Europe sur la scène internationale.* »

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER : de la hauteur.

M. PIERRE - CHRISTIAN TAITTINGER, secrétaire sortant du parti républicain, chargé des affaires étrangères, ancien secrétaire d'Etat :

« *En dépassant les polémiques secondaires et en évitant les incantations faciles, le président de la République a pris de la hauteur pour expliquer aux Français la réalité de la situation internationale et pour leur rappeler les grands objectifs que poursuivait notre diplomatie face aux crises actuelles. Les réponses aux multiples questions ont été marquées par la fermeté, la connaissance remarquable des dossiers, la continuité dans l'action et l'importance du rôle de notre pays à l'échelle mondiale. Plusieurs points forts ont retenu l'attention des Français. Le maintien de la paix dans la dignité et la sécurité, la volonté de contribuer à l'organisation d'un monde qui a changé sans pourtant revenir en arrière, la stabilisation dans les rapports Est-Ouest, la proposition d'une conférence sur la non-ingérence en Afghanistan, la croisade pour l'Europe, la nécessité d'une Amérique forte pour elle-même mais non dans ses rapports avec les autres.* »

M. BERNARD PONS : ni souffle ni grandeur

M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R. : « *Je n'ai trouvé, dans le propos du président de la République, ni conception d'ensemble, ni souffle ni grandeur. C'était une allocution de défense et de comptabilité. Les principes exposés par le chef de l'Etat sont illusoires et purement négatifs. A la stabilisation, nous préférons le développement et la justice, à la retenue, la détermination et la volonté. Où est l'espoir s'il ne s'agit que de conserver ce qui existe ? La France ne peut se donner pour objectif de s'adapter au monde tel qu'il est. La France doit tenir sa place au premier rang pour conduire la politique originale d'indépendance, de dignité et de liberté que le monde attend d'elle.* »

Mme MARIE-FRANCE GARAUD : repli stratégique.

Mme MARIE-FRANCE GARAUD : « *Je me contenterai de remarquer que les déclarations du président n'appellent pas de commentaire particulier. Ainsi que je l'avais prévu la veille, sa politique étrangère s'apparente au repli stratégique sur des positions non préparées à l'avance. C'est ce qui nous a été expliqué et c'est le cas.* »

M. BARIANI : des évolutions intéressantes.

M. DIDIER BARIANI, président du parti radical : « *Le chef de l'Etat a justifié la politique extérieure de la France. C'est parfaitement compréhensible et il est heureux qu'il n'ait pas donné l'impression de douter de lui-même ni de ses choix à cet égard. Mais le ton est sans doute trop resté celui d'un diplomate soucieux de n'inquiéter ni ses concitoyens ni l'opinion internationale. Au-delà de ce discours sur la méthode parfois défensif, j'ai perçu néanmoins des évolutions intéressantes sur la nécessité d'une solidarité effective du monde libre au travers du désir d'un travail en commun avec les Etats-Unis d'Amérique, de la volonté de donner à l'Europe une expression politique plus aiguë, et de fixer à l'Union soviétique les limites à ne pas dépasser. Peut-être même y a-t-il, à l'égard d'Israël, un changement de ton qui mériterait d'être confirmé. J'aurais voulu, pour ma part, plus de détermination dans l'expression et plus de précisions sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre l'expansionnisme soviétique dans le monde.* »

JE RECEVRAI MONSIEUR BREJNEV A LA FIN DE L'ANNÉE.

KONK

(Dessin de KONK.)

M. CRÉPEAU : qui l'écoute encore ?

M. MICHEL CREPEAU, président du M.R.G. et candidat à l'élection présidentielle : « *Le candidat Giscard d'Estaing avait en 1974 trois grandes ambitions : le dialogue Nord-Sud, la politique africaine et la détente. Le dialogue Nord-Sud n'a pas résisté aux objectifs d'une politique étrangère davantage guidée par les intérêts marchands que par la solidarité avec les pays du tiers-monde. L'opinion française se contentera-t-elle du refus dédaigneux d'explications des relations présidentielles avec les chefs d'Etats africains les plus corrompus ? La fermeté de Kolwezi suffit-elle à excuser la gifle de N'Djamena ? Peut-on sérieusement tenir le discours de la paix en faisant du commerce des armes, y compris avec la Libye et l'Iran, une priorité ? Que ce soit, enfin, sur la détente, qui devient plus pragmatiquement la « stabilisation », ou sur l'exercice de la responsabilité de la « retenue », ce sont les résultats qui comptent, non les intentions. Mais qui écoute encore la voix d'un président qui épouse le langage de ses interlocuteurs étrangers successifs ?* »

M. GEORGES SARRE : une grande banalité.

M. GEORGES SARRE, membre (P.S.) de l'Assemblée des communautés européennes : « *L'heure avec le président était à l'image de notre politique extérieure, d'une grande banalité. A défaut de pouvoir changer les choses, Valéry Giscard d'Estaing s'efforce de changer les mots (...). Les Français sont fixés sur ce que serait la politique extérieure du pays si par malheur Valéry Giscard d'Estaing devait accomplir un nouveau septennat : l'alignement sur les exigences américaines, la perte de toute crédibilité, le discrédit, l'abandon de toute ambition pour le pays dans le monde d'aujourd'hui.* »

« L'HUMANITÉ » : la nostalgie des canonnières.

« *La vérité, mais M. Giscard d'Estaing n'est pas allé jusque-là dans l'aveu, c'est qu'il se comporte comme le gendarme de l'Afrique et que, s'il ne va pas plus loin, on le doit moins à la modération de son projet qu'à la relative modestie de ses moyens : nous ne sommes plus au temps des canonnières, même s'il en a visiblement la nostalgie. (...)*

» *M. Giscard d'Estaing avait choisi de se présenter comme un homme du juste milieu pavé de bonnes intentions. Mais, derrière les précautions de style, il y a la réalité d'une politique qui, en Europe, au Proche-Orient comme en Afrique, défend les intérêts du grand capitalisme même si elle est obligée de tenir compte d'un rapport de forces qui n'est plus le même qu'au temps des empires coloniaux.* »

RENÉ ANDRIEU

C.F.D.T. : Un président qui ne s'engage sur rien

« *Cette fois-ci, le président de la République a joué la prudence* a déclaré M. J. Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T. *Il s'est voulu rassurant et pragmatique. Plus de principes dans la politique, ni de liberté, ni de justice. Juste des objectifs, mais lesquels et pourquoi ? Ainsi, l'intervention soviétique en Afghanistan n'est pas condamnée ; on demande seulement de la retenue aux Soviétiques. Quant aux Polonais, ramenant leurs problèmes à l'économie, V.G.E. les assure de la sympathie de la France mais ignore délibérément leur combat pour la démocratie. Pour maintenir l'équilibre, le président affiche un préjugé favorable pour Reagan et ne dit mot des drames que vivent les peuples de l'Amérique latine. A aucun moment, les responsabilités écrasantes des gouvernements français n'ont été évoquées à propos de l'Afrique (...).*

» *Le président n'a rien dit de précis sur ce que la France pourrait faire pour résoudre la crise économique mondiale, pour permettre un développement moins inégal du monde, pour renforcer dans ce sens la coopération européenne, pour construire la paix.* »

M. HENRI HAJDENBERG, président du Renouveau juif : « *Malgré les affirmations du président de la République, le Renouveau juif constate la faillite de sa politique laxiste à l'égard du colonel Kadhafi, qui a conduit à l'annexion par la Libye du Tchad, pays aux frontières pourtant reconnues et garanties par la France. Le Renouveau juif déplore les silences du chef de l'Etat sur le développement des relations franco-israéliennes, sur les livraisons d'armes à l'Irak, autre pays expansionniste de la région, qui sera bientôt doté de l'arme nucléaire grâce à la technologie française.* »

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les délais

L'article 7 de la Constitution auquel se réfère M. Valéry Giscard d'Estaing, au sujet de sa candidature éventuelle, indique dans quels délais l'élection présidentielle doit être organisée, y compris en cas de vacance de la présidence de la République ou d'empêchement. L'alinéa 3 s'applique à la situation actuelle : « *L'élection du nouveau président a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice.* »

Le chef de l'Etat semble se fonder surtout sur un autre alinéa du même article (alinéa 5) qui ne concerne pas la situation présente et qui dispose : « *En cas de carence ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par le Conseil constitutionnel, le scrutin pour l'élection du nouveau président a lieu, sauf cas de force majeure constaté par le Conseil constitutionnel, vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus après l'ouverture de la vacance ou la déclaration du caractère définitif de l'empêchement.* »

« *Auparavant,* note-t-il, *je crois que ce délai allait de vingt à cinquante jours.* » M. Giscard d'Estaing se réfère là à l'ancien article 7 de la Constitution de 1958, modifié par la loi du 6 novembre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

Vingt à cinquante jours, ajoute-t-il, « *c'était là, en fait, une indication de la durée normale pour l'information des Français* ». On peut en déduire que le chef de l'Etat estime que cinquante jours suffisent à l'information et à la réflexion des Français sur le choix qu'ils devront faire au premier tour, le dimanche 26 avril. M. Giscard d'Estaing donne donc à penser *qu'il fera connaître sa décision* de présenter ou non sa candidature en respectant ce délai au tout début du mois de mars.

On rapprochera cette date de celle de la convention nationale de l'U.D.F., qui, initialement prévue pour le 28 février, a été reportée au 7 mars. Ce report n'a fait l'objet d'aucun commentaire à la direction de l'U.D.F., mais il se confirme qu'il avait été décidé afin de permettre aux militants giscardiens d'exprimer leur soutien à la candidature déclarée du président sortant.

Un non-événement

Les ultimes tentatives se succèdent et les pressions se multiplient auprès de M. Chirac *pour obtenir* qu'il renonce à se présenter à l'élection présidentielle. Bien que le maire de Paris n'ait pas l'intention de *révéler* sa décision avant la semaine prochaine, il a été l'objet de l'insistance de M. Michel Debré d'abord, au cours d'un dîner, le 20 janvier (*le Monde* du 24 janvier), ensuite dans un appel public du maire d'Amboise, mardi 27 janvier.

Il a suffi que le même jour M. Chaban-Delmas se rendît à l'Hôtel de Ville de Paris pour que la gent journalistique et politique bruisse de rumeurs nouvelles. Le maire de Bordeaux devait remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Raymond Colibeau, conseiller de Paris (groupe Union pour Paris), qui fut son compagnon d'armes pendant la Résistance. Il avait l'intention de *profiter* d'un tête-à-tête avec M. Chirac pour tenter de le dissuader d'être candidat à l'Elysée. Las ! cette intention qui avait fait l'objet de « confidences » de la part du président de l'Assemblée nationale ayant été éventée, l'événement ne s'est pas produit.

Accueilli avec les égards dus à son rang par le maire de la capitale, le maire de Bordeaux est constamment resté en compagnie de son hôte sous le regard des invités, et sous les feux des projecteurs de la télévision.

Rien que de très protocolaire, de très aimable et de très anodin ne s'est dit. Et si les collaborateurs de M. Chaban-Delmas déploraient ce « *couac public* », ceux de M. Chirac riaient sous cape, en rappelant le *proverbe* : « *Tel est pris qui croyait prendre.* »

En somme, un non-événement qui devient un pseudo-événement. — A. P.

Le maître de maison

(Suite de la première page.)

Certes, le tempérament, le style et la formation des hommes pèsent. Du général de Gaulle à Georges Pompidou, de Georges Pompidou à Valéry Giscard d'Estaing, l'influence du président s'est faite de plus en plus large et précise à la fois. Avoir été longuement premier ministre ou plus durablement encore ministre des finances, cela donne une connaissance familière, technique et systématique des dossiers, *que l'on n'oublie pas une* fois élu à l'Elysée. Quant au style, qu'il passe de l'épique au bourgeois et du bourgeois au patricien, c'est l'apparence.

Le président français règne et gouverne. La pente s'est sans doute accentuée, mais la matrice institutionnelle y menait tout droit depuis 1962. D'où d'ailleurs, à chaque élection, les mêmes controverses avec les mêmes arguments et les mêmes griefs. Le candidat unique de la gauche de 1965 a fort utilisé un livre vigoureux intitulé *le Coup d'Etat permanent* et consacré au « pouvoir personnel » comme on disait alors, du général de Gaulle. L'auteur s'appelait François Mitterrand.

Mais justement, un président de gauche mettrait-il fin à cette concentration du pouvoir ? Il en aurait sûrement l'intention, comme Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Mais en aurait-il le loisir ? C'est peu probable. Un socialiste président ne fait pas un président socialiste. L'élu du suffrage universel direct demeurerait aux yeux de l'opinion le responsable suprême de la politique gouvernementale.

Les pressions économiques et financières ne s'évanouiraient point en guise de cadeau de bienvenue. Elles redoubleraient plutôt ; la situation internationale ne s'éclaircirait pas par enchantement ; la majorité parlementaire ne serait pas mieux assurée, au contraire. Il faudrait alors bien de l'ascèse, de la vertu, sinon de l'angélisme pour qu'un président de gauche renonce à l'emploi de sa panoplie. Il ne suffit pas d'être d'opposition pour être un saint de niche et de vitrail. D'autant plus que les tempéraments souverains ne sont pas une exclusivité de la majorité.

D'ailleurs, faudrait-il le souhaiter ? Il faut, certes, pousser le développement de pouvoirs d'équilibre et de contrôle, aujourd'hui trop faibles et trop chétifs. Mais, surtout dans les tempêtes actuelles, la capacité technique de décision, qui est le privilège de l'exécutif français, présente aussi bien des avantages. Ce n'est pas un hasard si, malgré la crise, la France a pu développer son effort de défense ou mettre en œuvre sa politique énergétique. Pouvoir choisir et faire, quel que soit le vainqueur, n'est pas négligeable non plus.

Reste le point de savoir si la primauté présidentielle peut être ou non remise en cause par le dérèglement du système des partis. La réponse est claire : malgré les apparences, c'est peu *probable*. *Le* bégaiement des alliances, depuis 1976 pour la majorité et 1977 pour l'opposition, constitue, certes, un fait non négligeable. De part et d'autre, *la puissance de la loi* majoritaire qui s'était imposée sous la V[e] République paraît bien mal en point. La bipolarisation n'est plus ce qu'elle était.

La coïncidence de la majorité présidentielle et de la majorité parlementaire ne va plus d'elle-même, d'aucun côté. Mais les électorats de chaque camp restent unitaires, mais les lois électorales vont peser lourd. Ce n'est plus la saison du « bloc contre bloc », il y a trop de fissures et de crevasses symétriques pour cela. Mais le bon temps du « quadrille infernal » est peut-être derrière lui.

Ce qui semble s'esquisser, c'est même, dans chaque camp, le brusque souvenir de ce que le hasard des velléités politiques est moins fort que la nécessité des reports de voix. R.P.R. et U.D.F. ne s'aiment guère, P.C. et P.S. sont en plein désamour, mais il sera pratiquement impossible aux candidats de gauche de ne pas respecter la « discipline républicaine » et aux candidats de la majorité la règle du jeu. Ce sera, dans les deux cas, un crève-cœur mais un crève-cœur difficilement évitable. Les solidarités de raison ont la vie au moins aussi dure que les affinités électives. La puissance du « monarque républicain » peut même être renforcée par ces coalitions maugréantes qui élargissent sa marge de manœuvre. Il aura, *quel que soit son nom*, toutes les clés : celles des porches classiques, des portes dérobées et des issues de secours. De quoi rester, plus que jamais, le maître de maison.

ALAIN DUHAMEL.

● *M. Serge Dassault*, ancien vice-président du Centre national des indépendants et paysans, a souhaité lundi après-midi 26 janvier que M. Giscard d'Estaing soit candidat à l'élection présidentielle. A propos de l'Union des libéraux indépendants qu'il a lancée après avoir quitté le C.N.I.P., M. Serge Dassault a indiqué qu'il espère promouvoir pendant la campagne « *l'idée d'un libéralisme social* » et obtenir ainsi une évolution de la politique de M. Giscard d'Estaing, politique que M. Dassault juge « *trop socialiste* ».

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Alain Cavalier et Camille de Casabianca racontent «Un étrange voyage», leur film

« Un étrange voyage », d'Alain Cavalier, qui a remporté le prix Delluc à l'unanimité (« le Monde » du 13 décembre 1980) a été écrit par le cinéaste et sa fille Camille de Casabianca. C'est l'histoire d'un homme, Pierre, qui cherche sa mère, et, à travers cette quête, ou enquête (Paris-Troyes à pied le long de la voie de chemin de fer), retrouve sa fille Amélie, qui a vingt ans, et du mal à vivre.

« Comment avez-vous vécu cette aventure du film ?

LUI. — Depuis son enfance, j'avais toujours eu envie de filmer ma fille. Comme un metteur en scène plus que comme un père. Elle a grandi. Un jour, j'ai découvert un fait divers qui m'a beaucoup frappé. Une famille japonaise, le père, la mère et les deux fils, était venue faire un voyage en Europe. Dans le train, sur le parcours Trieste-Paris, une nuit, la mère disparut. Six mois plus tard, l'un des fils qui ne pouvait pas accepter ce vide, cette absence, est revenu pour se livrer à une recherche très précise. Il a découvert que sa mère avait dû disparaître — tombée du train par accident ? agressée ? poussée ? — entre la frontière suisse et Dijon. Il a fait tout le parcours à pied. J'avais ce fait divers dans mes dossiers. Et je voulais filmer Camille. Alors, l'idée m'est venue d'un homme qui rechercherait sa mère dans les mêmes conditions que ce Japonais, mais accompagné de sa fille.

ELLE. — Alain et moi avions, depuis un certain temps, écrit des bouts de scènes ensemble, sans construction précise. Nous ne voyions pas l'histoire d'un père et d'une fille dans des appartements parisiens, une ville. Il fallait autre chose. Et finalement, l'idée du train s'est greffée là-dessus. Je n'ai pas inventé le personnage de la fille toute seule. Le scénario, les dialogues, nous les avons conçus en commun.

» Mais je connais bien les milieux d'étudiants, de gens de mon âge. Alain, lui, connaît mieux celui des adultes. Amélie est une fille qui a des difficultés. Cela se voit à la façon dont elle mange. L'accumulation des aliments, la crise de larmes, c'était une bonne façon de montrer l'angoisse qu'elle portait en elle. Pour bien parler d'un état comme celui-là, il faut l'avoir traversé. Restait à trouver, en écrivant, une traduction cinématographique, un lieu ouvert, inhabituel.

» En partant du fait divers réel, nous sommes arrivés à l'itinéraire du film. Je n'avais jamais décidé de faire du cinéma. C'était le métier de mon père et ma mère. Moi, je faisais des études supérieures, j'étais plongée dans mes livres, toute seule. J'avais un esprit théorique, analytique. Et puis, il y a eu notre collaboration, extraordinaire pour moi. J'ai été soudain confrontée à un travail concret, en équipe. Pour tenir le rôle d'Amélie, on ne m'avait pas fait faire d'essais, ce qui est assez rare. Il y avait une entente de la production, du réalisateur, et de Jean Rochefort, qui m'a beaucoup aidé pendant le tournage.

» Au début, j'étais interloquée. Je suis une cérébrale et, tout d'un coup, il me fallait abandonner la théorie, la conscience des choses, pour être à la fois un personnage de fiction et une actrice, pour faire travailler non plus l'intelligence mais le cœur, les sentiments. Cela a duré six mois. Six mois très importants dans ma vie.

L'histoire des idées

LUI. — Le plus intéressant, parfois, pour un metteur en scène, c'est l'histoire des idées. Je voulais trouver des raisons de filmer Camille et de mettre face à face un pur amateur et un pur professionnel. Je crois que c'est une situation qui provoque des échanges très forts. Cela a été le cas. Camille et Jean Rochefort se sont « trouvés » alors qu'ils n'avaient, au cinéma, aucun point commun. C'est un comédien très subtil, un peu à part. Il s'est remis en question. J'avais fait un travail un peu semblable en employant, dans *Martin et Lea*, Isabello Hô et des non-professionnels, avec des professionnels. J'ai de plus en plus besoin de filmer des personnes et non des personnages. Camille était une personne. Sans elle, *Un étrange voyage* ne m'intéressait pas. Mais quand on dit qu'il y a des amateurs, dans un film, les spectateurs pensent généralement à une improvisation, à du bricolage sur le terrain. Eh bien, pas chez moi. Tout était écrit, très élaboré.

ELLE. — Des amis qui ne sont pas des gens de cinéma m'ont dit, en voyant le film : « *On te reconnaît bien.* » Or, quand on a un texte précis à dire, en tenant compte de la place de la caméra, des marques de craie, par terre, pour indiquer les mouvements, les déplacements de l'acteur, on n'est pas seulement soi-même. Je n'avais aucune expérience du cinéma. Je ne voyais pas de films, j'étais très absorbée par mes études et diverses activités. Après avoir commencé une esquisse de scénario avec Alain, je suis allé aux Etats-Unis, à l'université de Berkeley. Et alors, j'ai fréquenté les cinémathèques.

— Presque toute la mise en scène est construite sur des plans longs, fixes, nettement cadrés.

LUI. — J'ai réglé des plans très stricts. C'est effectivement le seul mouvement de caméra. Mais à un point crucial de l'intrigue. Claire vient de ramener sa fille en voiture. Il me fallait une cassure du rythme, une stridence, car, à ce moment-là, le père, la mère et la fille se rencontrent tous les trois. La caméra fait un cercle. Ils sont tous trois dedans, alors que le monde extérieur, c'était, avant, ce sera, après, la voie du chemin de fer avec ce double cheminement, sans contact avec les autres puisque c'est un lieu où ne peut rencontrer presque personne. La ligne du train est aussi la ligne des générations. Pierre cherche sa mère ; il est accompagné de sa fille et, à Longueville, la mère d'Amélie passe pour rappeler aussi ce lien, auquel je suis très sensible, les gens qui sont nés avant et après vous.

— Cette femme qui a parlé au téléphone, au début, et qui est l'obsession du film, on ne voit jamais son image.

ELLE. — Alain ne voulait pas d'interférence avec la sensibilité du public. C'est le suspense du film. La mère de Pierre est connue par sa maison, son comportement, son âge, ses vêtements, tous les détails donnés à la police. Mais elle n'a pas de présence humaine. Elle sert de révélateur aux rapports de Pierre et d'Amélie. Au cinéma, il y a souvent des situations dramatiques sans transformation intérieure des personnages. Ici, dans une épreuve surmontée, Pierre et Amélie changent tous les deux. Sans épanchements sentimentaux mais par des impressions, des contacts physiques : la marche à pied, leur proximité, de chaque côté de la voie, les étapes, les chambres d'hôtel partagées.

Pierre et Amélie fouillent les buissons, grimpent des talus, explorent les bords d'une rivière, tapent avec des bâtons sur des feuilles, écartent des branches d'arbres, et, en faisant cela, ils rattrapent un temps d'affection qu'ils n'avaient pas eu, avant la disparition de la vieille dame. Dans la scène du tunnel, menacés par le passage d'un train, ils partent en courant, ils se serrent l'un contre l'autre. Ils sentent, pour la première fois, un sentiment s'établir entre eux. Ils ne l'expriment pas : ils le vivent.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

★ Sortie le 4 février.

I L est fort, il est blond, il sent bon le sable chaud, c'est d'ailleurs à cela qu'on le reconnaît, Flash Gordon. Pas de méprise possible quant à savoir qui est le héros du film. Flash Gordon n'est peut-être pas doué de pouvoirs surnaturels mais il est vif comme l'éclair et solide comme le roc, il a le sourire facile et les dents blanches, il est intrépide et robuste comme un capitaine de l'équipe de football américain des New-York Jets.

Qu'une femme belle et séduisante, répondant au nom de Dale Arden (Melody Anderson), vienne à passer devant lui, il tombe amoureux d'elle et elle de lui. Que la Terre vienne à être menacée par les pires stratagèmes d'une puissance inconnue, il saute dans la première fusée venue, contraint, il est vrai, par le docteur Hans Zarkov (Chaim Topol) — un savant atomiste de la NASA, discrédité parce qu'il croit, justement, en une présence extra-terrestre, — et part, en compagnie de Dale, à l'assaut de la galaxie. Qu'il se trouve sur la planète Mongo, en présence de l'empereur Ming (Max von Sydow), maître suprême d'une technologie avancée, et il se met en travers de ses vils desseins. Que Ming s'empare de Dale, et il affronte cinquante de ses hommes au football américain. Que la fille de Ming, la pulpeuse et lascive princesse Aura (Ornella Muti) apparaisse et il la séduit. Qu'il soit condamné à mort, et il n'hésite pas une seconde à mourir pour être ressuscité par la pétulante et mystérieuse princesse Aura.

Il est de ces natures nobles et vaillantes qui sont prêtes à sacrifier leur vie pour sauver l'humanité. Elles sont rares, certes, mais, en somme, la vaillance d'un Flash Gordon, héros sans peur et sans reproche, le cœur sur la main et la main sur l'arme interstellaire aux rayons lasers, américain de surcroît, ne saurait être comparée avec celle de millions de gens. Flash Gordon en est conscient, c'est d'ailleurs ce qui le distingue principalement de Ming, félon notoire aux pouvoirs maléfiques, prêt à toutes les bassesses pour parvenir à ses fins, dont la barbichette en dit long sur son absence de scrupules et dont l'œil torve, le crâne chauve, les doigts crochus, les oreilles pointues et le sourire peu catholique ne sont pas sans rappeler, on en conviendra, le monstre bolchevique et le péril jaune réunis.

Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de voir, dans cette épopée allégorique, le bien vaincre le mal. Des êtres perfides mourront sous la main vengeresse, mais juste, de Flash Gordon, toujours soutenu par le fidèle Zarkov et la gracieuse Dale. Des monstres ignominieux disparaîtront définitivement. Certes, ne nous le cachons pas, le sang coulera, de toutes les couleurs, bleu, vert, jaune, tandis que notre héros gardera le sien froid. Car rien ni personne ne saurait arrêter Flash Gordon ; le cas échéant, on n'en aurait pas fait un film. Une fois encore, la bannière américaine flottera haut, indestructible, en attendant, toutefois, la prochaine manifestation de Ming, l'horrible pleutre, dont on ignore ce qu'il est devenu (si l'on veut bien excepter Dino de Laurentiis, le producteur du film).

Né en 1934 aux Etats-Unis, après avoir connu un immense succès dans le monde des *comics* — il a été traduit dans plusieurs langues (Guy l'Eclair en France), — le héros d'Alex Raymond a donné le jour à plusieurs *sérials* américains : *Flash Gordon Rocket Ship* en 1936, *Flash Gordon Trip To Mars* en 1938 et *Flash Gordon Conquers the Univers* en 1940, ainsi que, bien plus tard, à une parodie : *Flesh Gordon*, de Howard Ziehm, en 1974. Mort en 1956 dans un accident de voiture, Alex Raymond avait reçu en 1949 le Reuben (l'oscar des dessinateurs) et avait été en 1950 et 1951 le président de la National Cartoonist Society.

Egalement inspiré de ce héros de l'avant-guerre, le film de Mike Hodges est l'une des plus belles réussites du genre. Comment ne pas se laisser séduire par le côté volontairement « cheap » de sa réalisation ? Il faut, bien sûr, aller le voir comme une bande dessinée, il en traduit parfaitement l'esprit. Tout est là : cet univers en carton-pâte où le rêve le dispute au mauvais goût dans une débauche de couleurs délibérément artificielles et dégoulinantes, de décors factices et de trucages ringards ; ces personnages caricaturaux qui cristallisent tous les clichés de la bande dessinée de l'époque. Sam Jones est d'une telle vulgarité dans le rôle de Flash Gordon qu'il en devient génial. Héros loyal et buveur de lait, il porte en lui toute les vertus du rêve américain comme le symbole d'une Amérique forte et souveraine, seul flambeau de la planète (la nôtre, bien sûr) qui a le pouvoir de la sauver. Tandis que Ming (Max von Sydow est plus que convaincant) représente à lui seul toutes les obsessions de l'âge d'or. Même la musique, signée par Queen, qui en dépit de sa popularité est pourtant l'un des plus insipides groupes de rock, accompagne avec soin les actions. Mais surtout, Flash Gordon a l'avantage de l'humour sur des films comme *Superman*.

«Flash Gordon», de Mike Hodges

Sans peur et sans reproche

ALAIN WAIS.

★ Voir les films nouveaux.

★ Disque : Flash Gordon par Queen, chez Pathé-Marconi.

«Numéros zéro», un document de Raymond Depardon

Les vibrations du quotidien

DEPARDON a vingt-deux ans, en 1963, quand il signe ses premiers travaux de cameraman-cinéaste. Tout en poursuivant une double carrière de photo-reporter et de caméra-reporter — il filme Françoise Claustre lors de sa détention au Tchad par les rebelles de l'époque, — il entreprend à son propre compte, seul responsable de la production, et dans le second cas seul cinéaste, deux films de long métrage : l'un, toujours inédit, quoique présenté aux Etats-Unis à l'université d'été de Richard Leacock, *50,81 %*, sur l'élection présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, l'autre en 1977, sur la naissance du *Matin de Paris*, *Numéros zéro*. *50,81 %* ne rompt pas tout à fait avec l'esthétique du film-document très composé, où le souci du beau cadrage passe avant la vérité (au sens Leacock) du plan. Quelques moments, pourtant, détonnent déjà, dans leur force ramassée, avec la traditionnelle technique du reportage filmé : Valéry Giscard d'Estaing, lointain, comme perdu dans un rêve, sur la terrasse du ministère des finances, face au Jardin des Tuileries, le soir de l'élection présidentielle ; et surtout, la scène avait particulièrement fasciné Richard Leacock parce qu'il n'avait pu tourner l'équivalent dans son film sur l'élection américaine, le brain trust de Giscard d'Estaing, Michel Poniatowski en tête, discutant de questions de tactique (1).

Peinture fraîche

Numéros zéro essaie de pousser jusqu'à l'extrême limite cette recherche d'une vérité nue, sans roulements de tambour, comme mise au pied du mur. Raymond Depardon n'entre pas dans le vif de l'événement comme l'éléphant dans le magasin de porcelaine, il prépare le terrain, se fait insidieusement accepter, et avec nos compatriotes, méfiants de nature, cela relève du miracle. Il a raconté, dans un entretien particulièrement instructif, la haute voltige diplomatique de ses rapports avec le futur président de la République (*les Cahiers du cinéma*, décembre 1979). Le pari semblait plus facile avec Claude Perdriel et l'équipe du *Matin de Paris*, il n'était pourtant pas gagné d'avance. Le cameraman-caméléon, bénéficiant de sa réputation de photo-reporter, obtient carte blanche pour filmer à sa guise les ultimes journées de l'accouchement du nouveau quotidien. Pour se faire remarquer le moins possible, il enfile complet, veste, sinon cravate. Il prendra entièrement seul son et image, un micro-canon fixé au-dessus de sa caméra. Le jeu n'a rien à voir avec la traditionnelle interview, têtes coupées (talking heads, dit-on en anglais). Les protagonistes du film ont tout autre chose à faire, en ce moment crucial pour l'existence du journal, qu'à donner des interviews ou à poser pour la caméra. Raymond Depardon est accepté, sinon invisible, du moins participant d'une certaine manière à l'aventure.

Le filmage, et dans une large mesure le montage, s'inscrivent d'abord dans la caméra, relèvent idéalement de la capture du détail jugé à tort insignifiant. Ces moments, Raymond Depardon, dans la version finale de *Numéros zéro*, les cueille avec une délectation cinématographique inconnue des méthodes traditionnelles : Claude Perdriel accrochant son manteau à une fenêtre enduite de peinture fraîche ; Roger Colombani, un des principaux rédacteurs, secouant un petit transistor crachotant où l'on parle du journal ; la rédaction réunie pour la consécration suprême, René Gicquel qui sur TF 1 annonce la bonne nouvelle ; ou encore, Claude Perdriel, la première pile de numéros un sous le bras, les distribuant à la ronde en s'avançant dans un couloir. Aucun film hollywoodien, ou parisien, ou romain, ne saurait restituer avec pareille intensité de vécu ces instants révélateurs.

Et alors, nous dira-t-on, disait-on déjà à Richard Leacock. Tout le monde peut en faire autant, et ça nous montre quoi ? En premier lieu, l'infinitésimal dont se composent, ou plutôt se décomposent nos existences quotidiennes, ce qui ne signifie pas que tout de nos vies soit également intéressant. Critique plus sérieuse : que nous apporte en profondeur cette technique documentaire pour la première fois pratiquée en France avec une telle rigueur ! Un milieu et des personnages. Nous suivons le babil ininterrompu du journaliste à sa table de travail, mais dans des circonstances très spéciales : cette folle course contre la montre qui précède le saut dans le vide, le risque maximum, la tombée des rotatives du numéro un.

Outre les moments de bonheur plus haut cités, le document immédiat sur la naissance d'un journal de gauche, *Numéros zéro* nous ramène, malgré le cinéaste lui-même, malgré Richard Leacock, vers la fiction, le côté plus grand que nature du réel capté dans ses vibrations multiples. Surtout peut-être parce que nous trouvons sur l'écran deux personnages romanesques sur lesquels nous voudrions en savoir davantage : Roger Colombani, à la rondeur et à l'exubérance méridionales, qu'on aurait tort pourtant de confondre avec quelque Panisse ou Escartefigue des salles de rédaction ; Claude Perdriel, fonceur, image du mouvement perpétuel, qu'on croirait sorti d'un film de Frank Capra (*M. Smith au Sénat* en particulier) ou de ces films B de la Warner qu'on disait très populaires parmi la classe laborieuse américaine.

Raymond Depardon n'a évidemment rien révélé des tenants et aboutissants de la publication d'un journal comme *le Matin de Paris*. Il a clairement laissé Brecht au placard. Ne nous en dit-il pas, néanmoins, beaucoup sur la mythologie du journalisme ? Lors de sa présentation à l'avant-dernier Festival de Lille, certains spectateurs avaient été consternés de la « pauvreté intellectuelle » (leur commentaire) de ces responsables d'un quotidien de gauche. D'autres spectateurs, au contraire, avaient l'impression de découvrir un monde inconnu, et à travers ce monde la peine et les joies de l'homme. Avant toute idéologie, sans fausse candeur, Raymond Depardon soulève le voile sur un pan de la petite histoire non négligeable. C'est passionnant, et peut-être le point de départ véritable d'une filière encore bien peu explorée du cinéma français.

LOUIS MARCORELLES.

★ La sortie, prévue le 28 janvier, est reportée au 4 février.

(1) *Numéros zéro* et *50,81 %* ont obtenu le Prix Georges-Sadoul en 1980.

ALLEMAGNE

Adieu à la pièce didactique

RICHARD DEMARCY propose, au Centre Pompidou, *Parcours*, d'après Werner Herzog. Gabriel Garran prépare *Histoire de la forêt viennoise*, de Horvath, à Aubervilliers, le Chantier-Théâtre annonce *Les fils meurent avant les pères*, d'après les nouvelles de Thomas Brasch. La Comédie de Caen, après avoir monté Kroetz et Fassbinder, a créé *Ella*, d'Achtenbusch, au Festival d'Avignon. Claude Regy présente *la Trilogie du revoir*, de Botho Strauss, dont la Comédie de Caen avait utilisé l'adaptation des *Estivants*, de Gorki. Nos metteurs en scène découvrent les auteurs allemands, pré- et post-brechtiens. Le public aussi.

La Maison de la culture de Nanterre organise, le 31 janvier, un débat autour d'une question : *Adieu à la pièce didactique ?* Ou « *Comment écrire et mettre en scène aujourd'hui un théâtre de langue allemande, à propos de Brecht, de Kafka, de Heiner Muller, de Thomas Brasch, de Schütz et de bien d'autres encore, de la réalité, de la fable et de la parabole, de l'individu et de l'histoire, de la vie quotidienne, du matérialisme historique, de la poésie dramatique ?* Seront présents Heiner Müller — auteur de *la Bataille*, *Hamlet Machine*, et *Mauser*, que Jean Jourdheuil a mis en scène à Saint-Denis en 1978 — et Mathias Langhoff, metteur en scène du Berliner Ensemble et de la Volksbühne avant de travailler en Suisse et en Allemagne fédérale, et dont on a vu en France *le Commerce de pain*, en 1971, et *la Bataille*, en 1975 et 1977.

L'écriture en fragments

Dans une note de son *Journal de travail*, datée du 25 février 1939, pendant les dernières semaines de son exil danois, Brecht critique et *la Vie de Galilée*, « *en grave régression technique* », et *les Fusils de la mère Carrar*, « *qui pèchent par opportunisme* ». Pour en transformer l'écriture, il lui faudrait bien entendu un théâtre pour le travail pratique — il devra attendre 1948 — et puis, au préalable, étudier le fragment de *Fatzer* et du *Commerce de pain* : « *Ces deux fragments sont du plus haut niveau technique...* »

Ce conseil que Brecht destinait alors exclusivement à lui-même semble guider les recherches les plus productives de quelques hommes de théâtre allemands, auteurs dramatiques, metteurs en scène, comédiens. Ainsi le véritable événement du *Brecht-Dialog* (1968) fut-il la découverte de la mise en scène d'un *Commerce de pain* par Manfred Karge et Matthias Langhoff, créé un an plus tôt (13 avril 1967) sur la scène du Berliner Ensemble. Par ce remarquable travail scénique, à la fois intelligent, efficace et beau, les deux jeunes metteurs en scène inauguraient *une réflexion critique* sur le chef-d'œuvre magistral, l'édifice classique parachevé, la parabole édifiante aux contradictions absolues ; ils illustraient les vertus dynamiques du récit fragmentaire, les articulations souples aux raccords maladroits qui laissent circuler le spectateur au cœur même du matériau ; et en ces temps de fracture (1967-1968), ils revivifiaient pour quelques années la dramaturgie du « maître ».

Fixés à la Volksbühne, cette autre grande scène de la capitale que dirigeait alors Benno Besson, ils poursuivaient leur réflexion critique et leurs travaux sur la fable et le fragment avec le plus proche disciple de Brecht, Heiner Müller. *La Bataille* est certainement le meilleur exemple de ce débat dramaturgique. Heiner Müller, à cette occasion, plaide la cause de la littérature dramatique fragmentaire : « *La fragmentarisation d'un événement politique souligne son caractère de processus, interdit l'évanouissement de la production dans le produit, dans la commercialisation.* »

En 1978, alors que Manfred Karge et Matthias Langhoff avaient entrepris une série de travaux à l'extérieur des frontières de la R.D.A., l'équipe se reforma et, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Brecht, ils présentèrent au Schauspielhaus de Hambourg la première représentation mondiale de *Fatzer*, un montage de textes réalisé par Heiner Müller, précisément à partir de ces six cents ou sept cents feuillets qui constituent le fragment de *Fatzer* sur lequel Brecht attirait notre attention dès 1939.

Au centre de cette œuvre, une réflexion sur l'asocial et sa liquidation par les idéologues.

Dernier maillon de cette chaîne de travaux scéniques : la version de *Woyzeck* que Karge et Langhoff présentent actuellement au Schauspielhaus de Bochum (*le Monde* du 28-29 décembre 1980), aboutissant ainsi, pour finir, à l'œuvre fondatrice du théâtre contemporain, ces fragments dramatiques laissés inachevés en 1837 par Georg Büchner.

Au cours d'une conférence prononcée au congrès de la société brechtienne de l'université de Maryland, et publiée dans le cahier annuel 1980 de la revue *Theater Heute*, Heiner Müller fait le point sur son commerce critique avec Brecht. Il y admet que, *comme l'avait pressenti* Walter Benjamin dès 1938, les métaphores inventées par le poète Kafka, parce qu'elles sont « *à l'écart de tout système, sans finalité pratique, irréductibles à une signification, plutôt étranges que cultivant l'effet d'étrangeté, sans moralité* », demeurent grandes ouvertes aux réalités que nous vivons. « *Les volées de pierres de l'histoire la plus récente ont moins endommagé le modèle de* Colonie pénitentiaire *qu'elles n'ont ébranlé l'édifice dialectique idéal de la pièce didactique (le* Lehrstück*)... L'auteur — Brecht — est plus intelligent que ses allégories, la métaphore est plus intelligente que son auteur — Kafka.* Heiner Müller y définit le travail théâtral de Brecht en R.D.A. de 1949 à sa mort, en 1956, comme « *une tentative héroïque de déblayer les caves sans menacer l'équilibre de nos édifices* ». Il constate les efforts, répétés et infructueux, de Brecht pour s'emparer d'un matériau propre à la R.D.A. et le traiter avec « *un arsenal formel, forgé au contact d'une autre réalité, en partant de la situation de classe et des intérêts du prolétariat européen avant la Révolution... Le réseau de sa dramaturgie avait un trop large maillage pour la microstructure de nouveaux problèmes* ».

Nouveaux problèmes que se posent, aujourd'hui, ceux qui ont vécu, suivi et prolongé les expériences de Brecht, toute une génération. Les œuvres de cette génération — metteurs en scène, cinéastes, peintres, chorégraphes — sont rassemblées sous le titre *Allemagne maintenant* par la Maison de la culture de Nanterre, le Théâtre des Amandiers et Claude Regy pour accompagner la création de *la Trilogie du revoir*. Les artistes présentés ici vivent et produisent dans les pays occidentaux de langue allemande. La scission de l'empire allemand *en deux Etats*, puis trente années de lente et sûre divergence des structures fondamentales, de vécu quotidien, rendent difficilement concevable un rassemblement plus vaste qui regrouperait et confronterait l'Ouest et l'Est.

MICHEL BATAILLON.

germaniste, dramaturge à Aubervilliers, puis au T.N.P.

Les jeux dangereux de la

La Maison de la culture de Nanterre présente la Trilogie du revoir, *mise en scène de Claude Regy, première pièce montée en français de l'auteur allemand Botho Strauss.*

A la Maison de la culture de Nanterre, la salle Serreau a la forme d'un rectangle allongé. Le plateau, prenant toute la largeur du côté le plus large, offre la vision panoramique étirée à plat d'un hall de musée. A droite et à gauche, deux portes mènent à d'autres pièces, galeries, bureaux, des endroits où les choses se décident et s'accomplissent. Dans le hall, on est en transit, en état d'attente, d'instabilité. Thème insistant sur la scène d'aujourd'hui, comme est insistant le recours aux lieux indécis — hôtel anonyme du *Personnage combattant* et du *Voyageur*, rues noyées de bruit et de solitude pour *la Nuit juste avant les forêts*. Thème *du voyage sans but le long de la* frontière entre deux vides, dont le modèle reste le film de Wim Wenders, *Au fil du temps*.

Dans le hall du musée, dans cette salle des pas perdus aux murs peints de lignes obliques, de plaques qui semblent saisies dans des élans désordonnés (le décor est de Jean-Paul Chambas) est posé un canapé rond, est exposé, sur *un chevalet légèrement décentré* côté cour, un paysage de blés *sur* fond de ciel bleu nuageux, avec *tout à fait à droite une amorce* de route. Les personnages sont plaqués sur le décor sans lui appartenir, *comme dans les compositions* hyper-réalistes. Il s'agit d'une exposition organisée par un jeune directeur de musée, entouré de gens riches, d'artistes plus ou moins à la mode. Mais la critique est dure, le jeune directeur devra s'en aller.

Les personnages vont, viennent courent, flânent, se déplacent en groupe dense, s'isolent au creux d'un rayon de lumière pour mono*loguer longuement ou brièvement*, seuls ou pour les oreilles d'un partenaire silencieux. Il leur arrive *aussi de converser tous ensemble*, bribes brouillonnes dont la portée réelle parvient par recoupement, ce qui se produit quand on se trouve mêlé à des gens qui ont leurs habitudes communes. Ces gens, il leur arrive même de dialoguer, de dire une vérité âpre au milieu de leur fatras sophistiqué.

Botho Strauss et l'ambiguïté

Botho Strauss, dramaturge de Peter Stein sur *le Prince de Hombourg*, *la Cagnotte*, *les Estivants*, a écrit ses Estivants à lui, en pensant aux dix-sept acteurs de la Schaubühne, qu'il connaît bien, qui se connaissent bien, ont des habitudes communes. Forcément, ce *n'est pas le cas pour les comédiens* réunis par Claude Regy, distribution prestigieuse mais disparate, quelque peu racoleuse. Jean-Paul Roussillon endosse les habits convenus du vieux comédien de province, incorrigible coureur, père déficient d'un jeune comédien — Antoine Decroix, inexistant, de même que Serge Avedikian, qui joue un écrivain en prenant des airs de poète. Andrej Seweryn et Laurence Ferrier forment le couple d'amants terribles, Muni et Maurice Teynac, le vieux couple riche, ranci dans l'hypocrisie — elle est cancéreuse, mais fait semblant de ne pas le savoir, Raymond Jourdan et Claude Degliame, le couple *désuni. Suzel Goffre est la mère* divorcée d'un gamin, perdu parmi les adultes, qui passe son temps à prendre des photos et à demander de l'argent. Christine Boisson est le prototype du fruit vert, plus grimacière et crispée qu'insolente et douloureuse, excitante.

Bien que Botho Strauss entoure de toute son attention ses personnages de femmes, glorifie ce

La sculpture sociale de

IL porte un feutre gris à bord retourné de clown sérieux, qu'il ne quitte jamais. C'est son image de marque. Un gilet de toile à poches multiples de chasseur, sur une chemise blanche. Parfois il jette dessus un manteau bleu marine croisé, de bonne laine, qui lui donne cette fois un air de ministre.

Joseph Beuys avait fait campagne au Parlement européen sous l'étiquette écologique, soutenu par les étudiants allemands. C'est un artiste sculpteur, et cet aboutissement est dans la logique de son évolution. La production d'objets culturels dits œuvres d'art n'est qu'une part de son activité. Depuis un peu plus d'une décennie, Beuys approfondit son idée d'un art élargi à l'ensemble de la société.

Nous sommes tous des artistes. Et si nous ne savons pas tous faire ce qu'on appelle de belles sculptures ou de belles peintures, nous sommes néanmoins tous capables de créer !

« L'ère de l'art moderne, *nous dit-il*, touche à sa fin. Il est temps que se lève une culture nouvelle, fondée sur de nouvelles relations humaines. L'art n'a qu'une existence résiduelle chez nous. On lui aménage une niche pour s'agiter plus ou moins librement, mais sans jamais lui permettre d'aborder le cœur du problème : l'organisation de la vie dans la société. Or, pour moi, une nouvelle esthétique apparaît, liée à l'an*thropologie*, et qui, *de ce fait*, affecte l'homme social en son entier.

» Si on faisait entrer dans la vie cette donnée artistique fondamentale qu'est la créativité, il est clair que le système finirait par changer. Car de fortes idées de liberté apparaissent dans l'idée de créativité. Et cela, c'est de la *sculpture sociale*. Je propose une alternative aux deux systèmes capitaliste et socialiste, *soit la propriété privée* et la propriété d'Etat qui, nous le savons bien aujourd'hui, sont d'irrémédiables échecs ; une troisième voie fondée sur un autre système de relations humaines et sociales qui devrait remettre en cause tout le système de l'argent, du capital, de la propriété... Je pense que cette idée s'imposera de plus en plus et que, cette fois, le changement viendra de l'art. »

Ainsi parle Joseph Beuys, discoureur inlassable. En Allemagne, c'est une vedette. Tout le monde connaît, sans toutefois avoir des idées claires sur ce qu'il est, ce qu'il fait. C'est un artiste devenu un homme public à force de se produire dans la rue, sur les scènes, de faire des conférences devant des publics jeunes, qu'il tient sous la fascination de son regard fiévreux et de son verbe incantatoire. Il a le génie de se rendre populaire ou de se faire haïr.

Beuys dit n'avoir jamais, dans sa jeunesse, pensé être artiste. Il voulait plutôt faire des études de sciences naturelles. S'il avait persisté dans cette voie, il serait devenu un spécialiste quelconque, dit-il.

Mais avant d'en arriver là, il a appartenu aux jeunesses hitlériennes, a été soldat à la Luftwaffe, son avion de chasse a été abattu en Crimée. C'est tout ce qu'il dévoile sur cette période de son existence. C'est à partir de là, dit-il, que la vie recommence. Il a vingt-huit ans lorsque, tout ayant changé dans cette Allemagne où il est

ALLEMAGNE

comédie mondaine

qu'elles ont pour lui d'incompréhensible, d'effrayant, d'attirant, ici, elles paraissent surtout sèches, artificielles. En particulier Laurence Bourdil, maîtresse vieillissante du directeur du musée, Rudiger Vogler. Elle est velléitaire, rongée de doutes, mais il n'était pas obligatoire d'en faire une chipie ridicule, une Bélise fagotée à faire peur. Laurence Bourdil, c'est autre chose.

Elle commence seule le spectacle, donc il commence à faux. Il est construit en séquences de différentes durées, séparées par des noirs, pour donner l'impression de saisir des moments de réflexion et d'agitation alternés. Ainsi, il décolle de la comédie mondaine — qui a couché, couche, couchera avec qui. De plus, les acteurs ne sont pas boulevardiers. Aussi, ce n'est pas la peine de prendre en contrepoint un vrai acteur de boulevard, Jean-Pierre Moulin, et de le pousser à un numéro caricatural. La plupart du temps, tous semblent contraints, à l'exception de Laurence Fevrier, dont la violence se moque du reste, et de Rudiger Vogler, au contraire un peu détaché, et pourtant le seul qui donne une continuité, une réelle épaisseur, des tonalités variées à son personnage.

Le regard de Botho Strauss sur la société allemande est acerbe, mais plus sarcastique que sinistre. Il est exaspéré par ce que l'on pourrait appeler la frime berlinoise. Quand on arrive à Berlin sans connaître, un cliché saute au visage : « vitrine de l'Occident ». Les gens sont là, comme sur une scène. L'Est et l'Ouest les regardent. Et, en même temps, les décisions sont prises ailleurs, l'argent vient d'ailleurs, la population s'amenuise... Par réflexe sans doute, ils se théâtralisent, tradition survivante de l'ex-capitale. Panache et dérision.

Cette ambiguïté essentielle manque au spectacle de Claude Regy, un peu perdu, semble-t-il. Quand il fait jouer les actions prolongées hors de la vue, dans les coulisses, il ne se passe rien d'autre que des sorties à des moments bizarres, et des entrées pour dire les répliques. En revanche, aux moment de conflits, de brisures, d'arrachements, il sait installer une atmosphère intense, inquiétante. Là, il est à son aise, à la fois subtil et rigoureux. Ensuite, on dirait qu'il ne sait plus où il est, ça traîne, c'est long, dommage.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Nanterre, 20 h. 15.

Joseph Beuys

né en 1921, Beuys ne voit pas d'autre issue que l'art, et entre à l'atelier de sculpture de l'académie des beaux-arts à Dusseldorf. Il y fait des dessins et quelques plâtres dont ses professeurs ne sont pas contents. Aujourd'hui que le succès est là, il pense en tirer quelques bronzes « pour montrer l'évolution de mon travail ».

Mais très vite Beuys, entré sans dispositions particulières pour le dessin académique, s'était employé à changer les matériaux traditionnels de la sculpture. « J'ai essayé, *dit-il,* de mettre sur pied des idées intelligibles dans l'art, dans le but de provoquer un dialogue. » *Ses matériaux ? Le feutre, la graisse, le cuivre... Il dit :* « C'était une bonne décision psychologique d'utiliser la graisse. J'ai immédiatement eu des réactions. C'est un matériau qui provoque, lorsqu'on considère l'énergie chaotique qui s'en dégage et sa transformation dans le corps humain. C'est à la fois la force et le sentiment de la force. La force physique et la force psychique... »

Beuys dit avoir toujours aimé la philosophie, surtout celle des idéalistes allemands — dont Fichte — qui, au tournant du siècle, proposaient un rêve, face aux réalités pragmatiques du monde moderne. Lorsqu'il était soldat, il avait toujours un texte de Kant dans la poche de son gilet. La philosophie est le point de départ de la mise en place de son langage artistique. Il y a trouvé les idées nécessaires pour aborder l'utopie du meilleur des mondes, qu'il propose à travers son art-discours. Il en a transféré le contenu dans le contenant de l'art. Il fait de l'art une méthode de penser, intuitive et globale, bâtissant un système qui finit par remplacer la philosophie désormais impuissante. Pour lui, l'art renouvelle le socio-politique revenu sur les sentiers du symbolisme primitif. Tout dans son œuvre procède par analogie symbolique : les propriétés physiques de ses matériaux et leurs connotations psychiques, le chaud, le froid, le mou, le dur, le conducteur de chaleur, l'isolant... Et le mouvement de leur transformation...

Pourquoi une telle production artistique quasi alchimique fonctionne si bien en Allemagne ? Tant avec le public qu'avec le marché ? (Les travaux de Beuys sont très cotés.) C'est que dans une mémoire allemande meurtrie, elle manipule le passé, sans le nommer, par signes ambigus, mystiques, qui se prêtent à diverses interprétations divergentes ou convergentes. Elle crée la distance nécessaire, suggère la dérision possible, l'évocation romantique...

Son pouvoir charismatique, Beuys l'avait senti s'affirmer dès sa première exposition en 1964 à Düsseldorf. « Ce fut un succès immédiat. » *Dans sa classe, à l'académie de Düsseldorf où il enseignait, Beuys laissait venir à lui les étudiants en nombre, son premier public. Si bien que, lorsqu'il a été question d'un* numerus clausus *dans les études d'art, il était prêt à s'y opposer. Beuys est éjecté de l'école par des policiers venus avec leurs chiens, mais sa popularité n'en est que plus grande. Au début, on laissait faire l'agitateur culturel, ami de Rudi Dutshke,* « car, *dit-il,* mon opposition radicale à cette société n'était pas claire. Aujourd'hui, elle l'est, et mes ennemis sont au Bundestag ». *Il a réintégré l'école après un long procès, mais cette fois avec l'Université libre, où il a mis au point son rêve de société autogestionnaire.* « J'avais raison de combattre ; aujourd'hui, ces mêmes élèves sont là à l'exposition de l'Arc qui interrogeront l'Allemagne à travers leurs travaux. »

JACQUES MICHEL.

Notes à propos

Entre le pouvoir et le commerce

L'ALLEMAGNE de l'Ouest est peut-être notre partenaire économique et politique privilégié, mais encore (selon un sondage de 1979) nous la plaçons au tout premier rang de nos amitiés, devant les Etats-Unis, la Belgique et la Grande-Bretagne. Dans ces conditions, les échanges culturels entre nos deux pays vont très bien. Ainsi sommes-nous, de notre côté, très sensibles à la littérature, à la musique, au théâtre et au cinéma ouest-allemands. Et l'exposition de l'ARC vient-elle très justement combler une sorte de lacune, puisque nous connaissions assez mal les arts plastiques de la République fédérale.

Cette relative méconnaissance tient pour l'essentiel aux arts plastiques eux-mêmes. Une production dont l'éventail, d'un pays à un autre, est quasiment identique. Cet académisme ne déplace guère les foules. Et, par exemple, les « performances » de Joseph Beuys ne sont rien comparées aux fils de Syberberg, ou encore, quant au public, cette exposition de l'ARC ne pèse pas bien lourd auprès de la diffusion dominicale, sur TF 1, du feuilleton qu'on a tiré d'un vieux roman de Thomas Mann.

Künstler Beuys

Der Größte

Weltruhm für einen Scharlatan?

D'un point de vue culturel, social ou idéologique, la peinture et la sculpture d'aujourd'hui, ou ce qui en tient lieu, occupent une place toute secondaire, dont on peut croire pourtant que, du fait même de sa marginalité, elle donne un bon éclairage sur une question autrement immense.

Les arts platisques contemporains, n'étant pas populaires, n'en sont pas moins et n'en sont que davantage pris en charge par l'argent public, de sorte qu'ils expriment au plus court, dans le champ culturel, la force ou la faiblesse et la volonté politique des Etats. Cette prise en charge (depuis les écoles des beaux-arts jusqu'aux achats des musées, en passant par les expositions de prestige) aboutit à créer et à soutenir un véritable marché, qui tient plutôt de la spéculation que de la consommation. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il se radicalise : désormais, les banques, mieux que les grandes collections privées (elles-mêmes, aux Etats-Unis notamment, se constituant et se dispersant de plus en plus au gré de la fiscalité), apparaissent comme l'antichambre par excellence des musées. Et cette radicalisation représente, si l'on veut, dans l'art ce qui se passe avec la science, la technique, l'industrie, là où l'Etat se doit effectivement de subventionner une recherche toujours plus « appliquée », les techniques « de pointe », les entreprises « compétitives » au niveau international.

C'est cela, d'abord, l'exposition de l'ARC. Elle apporte la preuve (d'autant moins surprenante que la structure fédérale, le bipartisme, autorisent l'usage décentralisé et à vocation démocratique d'un budget culturel probablement plus important que chez nous) que tout irait bien, et en même temps elle fait la publicité des produits artistiques de la R.F.A. Or il n'y a là rien que de très normal. L'art a toujours joué entre le pouvoir et le commerce. Ce qui est malheureux, avec cette exposition, c'est qu'elle n'est pas faite du tout pour vous laisser le loisir de préférer et de mettre à part dans votre mémoire personnelle, disons, les anamorphoses impeccables d'Iza Genzken où vient loger comme par miracle toute la beauté industrielle, ou bien, à l'inverse, l'obsession jumelle des sœurs Schmidt-Heins indéfiniment répétée dans des livres, en tout artisanat, ni non plus pour que vous remarquiez les *Babylones dithyrambiques* de Markus Lueperts, comme reprise vraisemblable de toute une bonne peinture des années 30.

Non. Avec toutes les couvertures du *Spiegel*, dans l'escalier, et dans le catalogue, on vous propose au contraire, instamment, de croire à un art collectivement allemand, ce qui est également nouveau, et ancien.

Ce qui est nouveau, la volonté affichée de combattre l'hégémonisme culturel occidental, qui est américain et anglophone, par un renforcement du dialogue franco-allemand, voire l'élaboration d'un modèle allemand. On peut, politiquement, en penser ce qu'on voudra. Au plan artistique, le résultat est bien clair. Il est vrai que le triomphe de Rauschenberg, à la trente-troisième Biennale de Venise, en 1964, au détriment de Poliakoff (et de ce qui pouvait rester de l'école de Paris), est une date *politique*. Il n'empêche que le pop'art était alors la manifestation la plus spectaculaire, sinon la plus convaincante ou la plus durable, d'une peinture américaine qui déplaçait sensiblement nos rapports à la société et à la nature.

Un Coluche d'outre-Rhin

Au contraire, Beuys, exemplairement, avec son chapeau de l'entre-deux-guerres, se prenant pour le chef de l'Etat et appelant à un grand rassemblement, autour de lui, des « gens d'Europe centrale » (manifeste publié dans la *Frankfürter Rundschau* en décembre 1978) ; ou bien Rudi Fuchs, au détour d'un hommage au « nouveau fauve » Kiefer, écrivant froidement que « *depuis Cézanne, et aujourd'hui encore, la peinture tourne en rond* ».

Günter Grass déclarait l'autre jour (dans un débat intitulé « La culture, parent pauvre des relations franco-allemandes ») qu'il ne se fait rien de neuf à Paris ou en France depuis les années 50 (mais il est vrai que dans son dernier roman Günter Grass semble signifier qu'il ne s'est rien passé en Allemagne depuis 1647) : ces attitudes ou ces propos relèvent d'une tradition ancienne, même si on y met les formes de la « modernité ».

Il suffit, pour le vérifier, d'ouvrir le catalogue de l'exposition que Beaubourg a organisée sous le drapeau des « Réalismes ». Où l'on voit des artistes de la taille d'Otto Dix ou de George Grosz, soutenus par de bons esprits, avancer contre l' « art français » de lourdes extravagances. Au point que Grosz, militant antifasciste, en arrive à écrire et à publier, en 1931, deux ans avant d'être chassé d'Allemagne par l'arrivée de Hitler au pouvoir, ceci, qui relève trait pour trait, racisme compris, du discours nazi : « *Nous devrions méditer davantage sur notre bonne tradition allemande en peinture et en dessin — qui n'est pas des moindres. J'estime que renouer avec l'énergie créatrice des grands maîtres du Moyen Age est tout aussi valable que ce que font les Français, qui forment leurs peintres et leur tradition en s'inspirant des anciennes fresques murales napolitaines, des tapis d'Orient, d'Ingres, de la sculpture nègre ou de la peinture des Bushmen.* »

Bien entendu, lorsque Carl Einstein, Otto Dix, Grosz, etc., ou leur descendance, s'en prennent aux « Français », c'est à l'art moderne qu'ils en ont, et d'abord au dépassement des nationalismes qu'il opère (la grande peinture américaine n'est pas le fait d'un nationalisme) : Schwitters ou Paul Klee ne sont pas moins visés que Picasso ou Matisse, Cézanne ou Van Gogh.

Et sans doute faudrait-il souligner que les idéologies qui circulent à la faveur des « échanges culturels » ne pèsent pas du même poids, et prennent des sens divers, dans les différents arts. Le film collectif *l'Allemagne en automne* est juste aux antipodes du passéisme régressif de la *Rencontre en Westphalie*. Le syndrome wagnérien, qui fait de Joseph Beuys une sorte de Coluche d'outre-Rhin, est efficacement et superbement traité dans les films de Schroeter ou de Syberberg.

Ce n'est pas à dire que la peinture, par exemple, ne puisse s'occuper de la politique ni qu'elle soit forcément plus qu'aucune autre pratique artistique prisonnière des institutions, mais c'est-à-dire que, après l'espèce de révolution qu'elle a vécue au seuil du vingtième siècle, elle ne peut sans danger véhiculer aucun pathos. Hans Haacke, exposant à l'ARC *l'Interdiction professionnelle de Christine Fisher-Defoy*, outre que son œuvre est *belle*, ce qui était la condition préalable, accomplit un geste politique précisément tranchant (il le confirme par ce qu'il écrit dans le catalogue, où ne figure malheureusement pas la traduction française des textes qu'il expose).

Autre chose : nous avons incontestablement à mieux connaître l'Allemagne d'aujourd'hui et beaucoup à apprendre d'elle (l'ARC d'ailleurs exposera bientôt des artistes de la R.D.A.), mais y sommes-nous bien préparés ? Cela n'est pas certain, à en juger, pour ne pas quitter le domaine des beaux-arts, par cette exposition des « Réalismes », prolongement bizarre ou plutôt négation de l'admirable découverte qu'avait été, voici deux ans, « Paris - Berlin ».

JEAN THIBAUDEAU.

★ Ouvrages spécialement consultés : les catalogues « Art Allemagne Aujourd'hui » (l'ARC), « Paris - Berlin » et « Les Réalismes » (Centre Georges-Pompidou). Un texte d'Otto Dix dans le premier *Cahier du Musée national d'art moderne*. Syberberg, numéro spécial des *Cahiers du cinéma* et *Hitler, un film d'Allemagne* (Change - Laffont). Günter Grass, *Une rencontre en Westphalie* (Seuil).

La réouverture du Cabinet des médailles et antiques

La caverne sans histoire

(Suite de la première page.)

Même le bureau de Barthélemy (ou des Barthélemy, puisqu'au « vieux » du « jeune Anacharsis » *succède* le jeune, dit de Courçay) est resté au secret : au rôle prépondérant qu'a joué Barthélemy, les deux petites expositions qui accompagnent la nouvelle présentation ont préféré Henri Cohen, bibliophile, numismate, musicien, et Caignart de Saulcy, archéologue et autre numismate, dont on n'est pas certain que tous les souvenirs soient de la même *hauteur.*

Tout cela mis en réserve, le musée du Cabinet des médailles et antiques est, par les œuvres et objets qu'il présente, un vrai *bijou.*

Sans remonter jusqu'au glorieux khalife, le Cabinet des médailles, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est le résultat d'une histoire très animée. François Ier en est l'initiateur qui créa un cabinet spécial où l'on put recueillir les curiosités que rapportaient les voyageurs. Ils comptait déjà quelques séries de médailles qui furent dispersées après sa mort. *Charles IX reconstitua la collection* au Louvre, et elle fut à nouveau dispersée sous le règne *d'Henri III* pour que Henri IV, enfin, la rétablisse à Fontainebleau. Elle fut ensuite transferée à la Bibliothèque royale de la rue Vivienne, future Bibliothèque nationale. La Révolution, qui mit les collections en *péril, fut finalement*, grâce à Barthélemy *notamment*, l'occasion d'un formidable enrichissement où les biens de l'Eglise et de la noblesse jouèrent le rôle qu'on peut imaginer. A quoi il faut ajouter, pour les monnaies et les médailles comme pour les livres, les apports du dépôt légal, depuis 1797.

De leurs origines troublées jusqu'au dix-neuvième siècle, l'esprit *même des collections a sensiblement* évolué. Pendant longtemps, rien n'a vraiment distingué ce qui relève de l'archéologie, de la numismatique et de l'ethnologie : ainsi n'est-ce qu'au siècle dernier que cette part ethnologique, fruit des voyages de découverte et d'exploration, fut séparée du reste pour former le noyau de l'actuel Musée de l'homme : une autre grande *institution française qui mériterait, soit* dit en passant, plus de sollicitude.

Un étrange mélange

D'acquisition en décantation, il reste aujourd'hui un étrange mélange où le portrait et la figure allégorique font cependant, si l'on peut dire, office de constante : vases peints, petite statuaire, monnaies *médailles ou même pièces d'échec.* En ces temps de célébration du patrimoine, le Cabinet des médailles est une des illustrations les plus riches de l'évolution de ce concept. Las, rien dans la nouvelle présentation n'évoque pour l'instant cette longue et complexe formation.

Déjà les modifications apportées à l'architecture font assez froidement l'impasse sur ce que fut le musée : une *mezzanine d'une* épuisante lourdeur, sans la moindre velléité de transparence, coupe la salle Vivienne et la salle des Colonnes dans le sens de la hauteur : les colonnes, ou plutôt les moignons de colonnes qui subsistent, sont *étranglées par de cruelles mâchoires* de fer. Restent, à ce qui est désormais l'étage où conduisent deux solides escaliers, les plafonds trop chargés d'être vus de si prés et où retentissent comme des gongs de gros écus gonflés, les quatre médaillons de la salle Vivienne. On peut, cependant, mettre ça sur le compte de la place à gagner.

Pour la *présentation* même des *objets, on a préféré encore à l'histoire* une *présentation* style « trésor ». Les objets sont répartis dans deux types, tout aussi rébarbatifs, de vitrine (un troisième type destiné aux médailles n'a pu être acheté et l'on a repris les vieux modèles, ce *qui contribue à donner une bizarre* impression de l'utilisation de l'espace). Dans la salle des colonnes (en bas) *ont été* placés les « *trésors de l'antiquité* classique », selon un ordre un peu déroutant qui vous fait passer tout de go des Gaulois aux Etrusques, puis au trésor gaulois de Berthouville pour, en fin de compte, trouver des vitrines pa matières ou types d'objets. A l'intérieur *même* des vitrines il faut parfois faire une difficile gymnastique de l'esprit pour comprendre comment des monnaies d'Asie *Mineure, par exemple, se mettent* soudain à flirter avec des bijoux grecs. Mais on verra ici, entre autres merveilles, le grand camée de la Sainte Chapelle (hélas débarrassé de son bel écrin d'orfèvrerie empire qui reste triste, vide et ouvert dans les *réserves*), cette *glorification de Germanicus, en*touré de plus modestes mais aussi beaux autres *camées* (reliefs taillés en pierre fine en mettant à profit les veines de la pierre) et *intailles* (pierres gravées en creux dont les empreintes servaient de sceaux).

La salle Vivienne, réservée aux antiquités orientales, est comme un Louvre miniature où se côtoient l'Egypte ancienne, le « caillou Michaux », *l'épée de Boabdil* (Espagne musulmane) et la coupe sassanide dite « Tasse de Salomon ». Car, de Salomon à Harun Al-Rashid, Charlemagne ou Dagobert, *nombreux* sont les objets légendaires dont l'origine a dû être sensiblement modifiée, ce qui *n'en change au demeurant pas* la valeur.

Charlemagne, Dagobert : on les retrouve sur la mezzanine, l'un sous la *forme* du célèbre jeu d'échecs (sans doute du onzième siècle), l'autre sous la forme d'un trône, aussi célèbre, dont les modifications successives rendent difficile une origine exacte. Le Moyen Age et la Renaissance sont les attributions de cette *mezzanine où l'amateur de trésor* et de curiosités trouve son compte comme le numismate. C'est aussi le domaine de la médaille dont on a fait, *de manière quasi symbolique*, courir l'histoire jusqu'à la création contemporaine. Dans cette deuxième partie de la mezzanine, deux médailliers, enfin, évoquent ce que furent la passion des collectionneurs royaux : le médailler de Cressent, *exécuté pour Louis d'Orléans, fils* du Régent, et, magnifiquement restauré, un médailler de Boule, qui fait, on le verra, une place *surprenante à l'Asie.*

Un peu de temps, un peu d'argent aussi, et quelques changements contribueront à donner à ce musée du Cabinet des médailles et antiques la place qu'il mérite. N'est-il pas considéré comme le plus ancien musée du monde ?

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

UNE SELECTION

cinéma

FLASH GORDON DE MIKE HODGES

Lire notre article page 21.

***L'Altra Donna**, de Peter del Monte :* histoire d'une rencontre entre deux femmes, deux aspects du malheur et du bonheur. **Histoire d'Adrien**, *de Jean-Pierre Denis : la malédiction* d'un « bâtard », racontée comme si le début du siècle, dans le Périgord, était contemporain. **Le Risque de vivre**, de Gérard Calderon : prodigieux mystère de l'évolution animale.

théâtre

LE FLEUVE ROUGE A CHAILLOT

A Moscou, en 1916 et 1930, se cognent poètes, censeurs, énergumènes bizarres à la Boulgakov, et Boulgakov, Maiakovski, Stanislavski... Un monde de délires, d'enthousiasmes, d'impasses, de feintes, de solutions de fortune. Les *tableaux filent à grand train*, les dialogues à brûle-pourpoint brassent les urgences concrètes, c'est rapide et net comme un rêve du matin. Jamais une mise en scène de Marcel Maréchal ne fut plus poétique, plus humaine.

LES FIANCES DE LA BANLIEUE OUEST A BOBIGNY

Première étape d'un spectacle en deux parties. **le Voyageur**, histoire rêveuse d'une solitude, diffuse le *charme* prenant d'une chanson grinçante et douce.

La Faille, à Essaïon (où se poursuivent les marivaudages au vitriol de *la* **Vie en douce** : Françoise Chateau, grande comédienne, trace un cercle flamboyant autour de la *folie.* ***Charcuterie fine**, à la Ro*quette : Fait divers en forme de rituel tragique, le spectacle de Tilly et Hermon, avec son extraordinaire distribution, vient de la Cartoucherie inaugurer la nouvelle direction de l'ex-Théâtre Oblique.

musique

EN L'HONNEUR D'ESQUIVEL

Un concert, organisé par des associations internationales de juristes, est donné en l'honneur du récent prix Nobel de la paix, l'Argentin *Adolfo Perez Esquivel*, à l'UNESCO; il permettra d'entendre, à côté de Th. Paraskivescu, Angel et Isabel Parra, J. Mefano et le Quatuor Loewenguth, Colette Domoy qui chantera des *Chansons dans le style populaire* d'Amanda Guerreno Esquivel, *femme* du lauréat, dont ce sera la première audition en France (UNESCO, 125, avenue de Suffren, le 30 janvier).

HOMMAGE A HENRI SAUGUET

La Société française de musique *contemporaine célèbre son président*, Henri Sauguet, pour son quatre-vingtième anniversaire avec son *Concerto d'Orphée* pour violon, *interprété par Hermilo Novelo*, qui sera accompagné par des œuvres de Chabrier, Ibert et la *Première Symphonie* de Dutilleux, avec l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par J. Houtmann (Gaveau, le 30 janvier).

DIX ANS DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Bon anniversaire à l'Orchestre des Pays de la Loire, qui, malgré les difficultés financières, fête joyeusement ses dix ans d'existence en *reprenant le même programme qu'à* son inauguration *(Symphonie fantastique, la Mer, Daphnis)* sous la direction du même chef, Pierre Dervaux. Dix ans et près de mille concerts (Nantes, le 30 janvier ; Rennes, le 31 ; Lorient, le 1er *février ; Angers, le 3).*

DAO A LYON, TOMASI A TOURS

Une princesse sauvée des griffes d'un dragon par un musicien, tel est le sujet *d'Ecouter-Mourir* de Nguyen Thien Dao, un des élèves *chéris d'Olivier Messiaen, créé* avec grand succès au Festival d'Avignon et repris par l'Opéra de Lyon, dans une mise en scène de J.-L. Martinotty, sous la direction de S. Cambreling (Lyon, les 3, 4, 6, 7, 8 février). De son côté le Théâtre de Tours reprend le chef-d'œuvre de Henri Tomasi, *Miguel Manara*, d'après Milosz, pour le dixième anniversaire de la mort du *compositeur (les 30 janvier et* 1er février).

B. Haudebourg et M. Nordmann *(Saint-Georges, le 28, à 18 h 30)* : Weber, Mahler et Brahms, par l'Orchestre de Paris, direction C. M. Giulini (Congrès, les 29, à 20 h 30, et 30, à 19 h 30 ; Champs-Elysées, le 31, à 10 h) : Bartok et Beethoven, par Cl. Helffer (Champs-Elysées, le 29) ; Trios de Haydn, Beethoven et Smetana, par le Trio Delta (Radio-France, le 29, à 18 h 15) ; première de la **Messe Saint-Jacques**, de *Guillaume Dufay*, par l'Ensemble G. de Machaut, au profit de Amnesty International (Saint-Merri, le 30) ; Musique anglaise par le Groupe vocal de France, direction J. Alldis (Saint-Germain-des-Prés, le 30) ; **Don Giovanni**, avec *J. Van Dam (Nice, le* 30) ; Hommage à Bartok avec les sœurs Labèque, J.-P. Drouet, S. Gualda et l'Orchestre de Chambéry, direction Cl. Gibault (Chambéry, le 30) ; Quatuor Kodaly (Gaveau, le 31) ; Trios de Brahms et de Dvorak *(Radio-France, le 1er février*, à 11 h) ; **Ariane à Naxos et Roméo et Juliette**, de G. Benda, par le Théâtre de Rennes (Champs-Elysées, le 2) ; œuvres de *Lefebvre, Krenek*, Petrassi, Schoenberg, par l'Ensemble Intercontemporain, direction P. Eötvös (Théâtre de la Ville, le 2) ; musique russe, par V. Yankoff (Gaveau, le 2) ; I Solisti Veneti (Théâtre de la Ville, du 3 au 7, à 18 h 30); **Passion selon Saint-Jean**, de Bach, direction L. Martini (église de la Madeleine, le 3) : Berg, Beethoven, Schubert, par l'Ensemble orches*tral de Paris, direction M. Plasson*, avec J.-Ph. Collard (Gaveau, le 3) ; Dutilleux, Mozart et Messiaen, par l'Orchestre national, direction A. Dorati, avec *J.-P. Rampal* (Champs-Elysées, le 4) ; G. et J. Gottlieb, piano et percussions (American Center, le 4).

danse

SCHEMA A L'OPERA DE PARIS

La création *revue* et corrigée par Alwin Nikolaïs, un monde de bruit et de couleur, où l'homme n'est qu'une marionnette manipulée.

Les journées françaises de la première danse, à Châtillon : rencontre entre les écoles de danse de tous styles et présentation d'une chorégraphie originale (31 janvier-1er *février*). **Modern Dance**, à la Maison de la danse de Lyon : de Bella Lewitzky à Viola Farber.

jazz

DEUXIEME FESTIVAL DE MONTREUIL

Le Festival de *Montreuil s'organise* cette année, autour de la personnalité de Kenny Clarke, avec démonstrations commentées (« La batterie dans le jazz », le vendredi 30) et concerts : Martial Solal, Jean-Louis Chautemps, Hal Singer, Billy *Mitchell, Lou Bennett et Kenny* Clarke, bien sûr, le dimanche 1er (à 15 h), et le mardi 3 (21 h).

Claude Bernard, au 28 rue Dunois : les 30 et 31 janvier. Le retour en quintet d'un saxophoniste au style tranchant.

expositions

CAMILLE PISSARRO AU GRAND PALAIS

L'aîné des impressionnistes, celui que *Cézanne appelait « l'humble et* colossal Pissarro ». Aucune exposition importante des musées nationaux ne lui avait été consacrée depuis celle de l'Orangerie... en 1930. Il fallait réparation. Le cent cinquantième anniversaire de sa mort *en a fourni l'occasion. Cette grande rétrospective* est organisée en collaboration avec l'Arts Council de Grande-Bretagne et le Musée des *beaux-arts de Boston. Près de cent* tableaux, autant de dessins, aquarelles, gouaches, pastels et estampes la composent, venus des musées et des collections privées d'Europe, des Etats-Unis et du Japon. A l'automne, elle a été présentée à Londres, au printemps elle ira à Boston. A Paris, elle sera ouverte au public à partir du 31 janvier (jusqu'au 27 avril).

JEAN FOUQUET AU LOUVRE

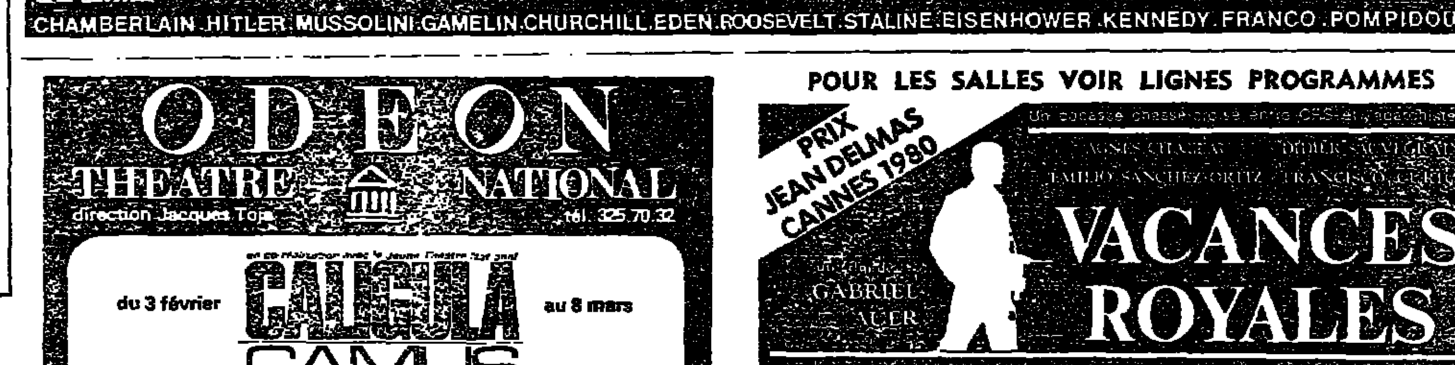
Une « petite » exposition, bien sûr : l'œuvre conservé de Fouquet est réduit. Une « grande » exposition, pourtant, qui donne une vue complète de l'art *du peintre tel* qu'il apparaît aujourd'hui, cinq cents ans après sa mort, dans son immensité.

POMPEI A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Une exposition aussi sédulsante que sérieuse. On y découvre, à travers les travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle, l'esprit de l'architecture de l'époque, et une vision de l'Italie ancienne servie par un art éblouissant du dessin.

RECTIFICATIF

Dans le dernier supplément « Arts et Spectacles » du *Monde* (22 janvier), nous avons accompagné l'ar*ticle d'André Chastel, consacré à* l'exposition Jean Fouquet au Louvre, d'une illustration curieusement légendée. S'il s'agissait bien du détail d'un tableau de Fouquet représentant saint Etienne, cette superbe tête, par on ne sait quel mystérieux transfert, est sortie d'un tableau pour entrer dans un autre. En fait, notre saint Etienne, en bon patron, aurait dû se trouver aux *côtés d'Etienne Chevalier et au* musée de Berlin, et non de *Juvenal des Ursins* qui, au Louvre, prie seul. Ce chancelier d'ailleurs se prénommait *Guillaume* et n'avait, semble-t-il, aucune raison particulière de faire appel à saint Etienne. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur concernant deux œuvres très connues de Fouquet.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 28, 30, à 20 h. 30 : Schéma, ballet ; le 29, à 20 h., le 31, à 19 h. 30 : *Peter Grimes.*

SALLE FAVART (296-12-20), le 28, à 20 h. 30 : Concert Vivaldi.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 29, à 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 31 et 4, à 14 h. 30, les 2 et 3, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve : les 30, 31, à 20 h. 30, le 1er, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : la Mouette.

CHAILLOT (727-81-15) (Ven., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. 15 h. : le Fleuve rouge. — Salle Gémier (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Jeune Homme.

ODEON (325-70-32), le 3, à 20 h. 30 : Caligula.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.

T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : *Serments indiscrets* ; le 29, à 20 h. 30 : Jazz au féminin pluriel.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, dim. 15 h. : Sur les ruines de Carthage.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mardi.). — Débats : le 29, à 18 h. 30 : Vienne au début du siècle ; à 19 h. : Des espaces verts aux jardins ; le 2, à 18 h. 30 : R. Musil et Wittgenstein, à 20 h. 30 : A. Carpentier : la Harpe et l'ombre. — Cinéma. Les 28, 29, 30, 31 et 1er février, à 15 h. : Max Beckmann : l'Aventure de l'art moderne, à 19 h. : Cinéma expérimental (1964-1967) ; le 28, à 18 h. : la Bataille de l'eau ; le 30, à 18 h. : Pierre Boulez, chef d'orchestre. Musique et informatique. Les 28, 29, 30 et 2, à 20 h. 30, le 31, à 16 h. et 20 h. 30, le 1er, à 16 h. : Parcours ; les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30, le 1er, à 16 h. et 20 h. 30 : Sous le dernier pin.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), le mer. à 15 h. 30 ; les sam. et dim. à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 28, 31, à 20 h. 30, le 1er, à 16 h. : Adama (dernières) ; le 29, à 20 h. 30 : Carrés musicaux d'Ivry Gitlis.

THEATRE DE LA VILLE (271-11-24), les 28, 29, 30 et 31, à 18 h. 30 : Gilbert Laffaille ; le 3 à 18 h. 30 : I. Solisti Veneti (D., L.), 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : la Vie parisienne (J. Offenbach) (dern. le 4) ; le 1er à 18 h. : Concert Colonne, dir. H. Yasaki, H. Hanafusa, piano (Strauss, Liszt, Brahms) ; le 2 à 20 h. 30 : récital Alexis Weissenberg (Schumann, Chopin, Rachmaninov).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.) 20 h. 15 : la Bande dessinée (dern. le 31) ; 21 h. 45 : Falligan's visions (dern. le 31).

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. D. 16 h. : Potiche.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-43-65), Mer., J., Mar., 20 h. 30 : les *Dilemmes de la balance.*

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04). Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque : les 28, 29 à 20 h. 30 : Bogners clown théâtre ; les 30, 31 à 22 h. : Mime Bisot ; le 1er, à 17 h. 30, le 2, à 22 h. : Cardoff studio ; le 1er, à 15 h. 30, les 28, 31, 2 à 20 h. 30 : Daniel Stein ; Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S. et D., 16 h. : Hernani ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), le Théâtre de la carriera, Mar., J., V., 20 h. 30, S., 21 h., D. 15 h. : le Miroir des jours ; S., D., 18 h. : Saisons de femme (dern. le 1er).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) : Resserre (D., L.), 20 h. 30 : *le Personnage combattant.* — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : les Fiancées de K ou l'éternel masculin. — Théâtre de la mer (589-70-22), les 28 et 29, à 20 h. 30 : Camoens, une voix de la Renaissance.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. : Madame est sortie.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.), 20 h. 15 : les Foi's.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. 30 : et ta Sœur !

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Deburau.

ESPACE MARAIS (271-10-19). (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : Zazie dans le métro.

ESSAION (278-46-42) (D.), I : 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — II : 20 h. : Mme Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (238-54-39), le 28 à 21 h. : Morte à Yonville.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Steak.

FORUM DES FARFADETS (584-68-39) Mer., J., V., 20 h. 30, D. 15 h. : la Noce chez les petits-bourgeois (dern. le 31).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LE LIERRE (589-59-94) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 16 h. : Œdipe-roi.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Leçons de schizophrénie (dern. le 31) ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliable. — II : 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom (dern. le 31). — III : 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 (V., S., D.) : Compartiment non fumeurs (le 2, à 18 h. 30).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. : Siegfried ; S. 18 h. : F. Chopin.

MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h. : la Bonne Soupe (dern. le 31) ; salle Gabriel (225-20-74) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Monsieur Dehors.

MICHEL (265-30-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90). I. (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style ; du Mar. au V., 18 h. 45, dim., 17 h. 30, L., 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Ai-je dit que je suis bossu ? ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : la Guerre des petites étoiles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; L., 20 h. 30, Mar., 14 h. 30 : Rencontres (B. Gavoty).

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 21 h., mat. sam., 15 h. 30 : Des oiseaux par les yeux.

POTINIERE (261-44-16) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Elephant Man.

RANELAGH (288-64-44), 20 h. 30 : la Machine à écrire (dern. le 31).

RENAISSANCE (208-18-50), L. et Mar., 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.

LA ROQUETTE (805-78-51), (L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : *Charcuterie fine.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11). (D., L.), 20 h. 30 : Jacoby Mime.

SUP DE CO, le 2, 20 h. : Antigone.

T.A.I.-THEATRE D'ESSAI (274-11-51). J., V., S., 20 h. 45, Dim. 15 h., Sam., 18 h. : l'Ecume des jours ; J., V., S., 22 h., Dim., 16 h. 30 : le Concile des fous.

THEATRE DES CINQ DIAMANTS (580-18-62). (D., L.), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 20 h. 30 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles blues.

THEATRE EN ROND (387-88-14), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : l'Homme à l'envers.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h. 30 : le Pique-assiette.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80). (D., L.), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'Ane.

THEATRE NOIR (797-85-14), le 3 à 20 h. 30 : Gouverneurs de la rosée.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le Prince travesti.

THEATRE PRESENT (203-02-55), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Rosmerholm ; L. et Mar., 21 h. : Mangeront-ils ?

THEATRE SAGOR (797-08-39), Mer., J., V., S., 20 h. 45 : le Malade imaginaire.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37), (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

THEATRE 13 (627-36-20), (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Belle Sarrasine.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Français né malin (dern. le 1er).

VARIETES (233-09-92), (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim., 16 h. : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.

BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 + J., V., S., 21 h. 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'homme à la coque : II 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet-frites ; 22 h. 30 : Refrains.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; II : 23 h. 15 : J., V., S. : Katiouchka.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Le Roi des balcons.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 15 : P. Repeat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : 1001 recettes pour devenir maître du monde.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet. V., S., 23 h. 30 : Pascal Chevalier.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Madame le président. 21 h. 30 : Bonjour les monstres. 22 h. 30 : l'Amour en visites.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : M. Rivat (dernière le 31).

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 31, 21 h. : Mollien chante Aragon.

ARGENTEUIL, Basilique, le 30, 20 h. 45 : Orchestre de Saint-Denis, dir. : P. Menet (Corelli, Haendel, Bach, Merlet, Roussel).

ATHIS-MONS, salle des Fêtes, le 29, 20 h. 30, le 30, 21 h. : Ars Nova (Purcell, Pachelbel, Barboteu, Lansen, Lully) ; le 1er, 16 h. : Ars Nova, dir. : M. Constant, Ph. Nahon (Gabriély, Fouillaud, Constant, Berio, Schiller).

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), le 31, 21 h. : Ballet-théâtre du silence.

BEAUCHAMP, Salle des Fêtes (960-49-61), le 31, 21 h. : Metronome Jazz Band, R. Fonsèque Jazz Band.

BOUFFEMONT, Centre de loisirs (991-60-13), le 31, 21 h. : la Bête à sept têtes.

BRY-SUR-MARNE, Hôtel de Malestroit (881-34-14), le 1er, 17 h. 30 : Ensemble musical Art et Amitié (Bononcini, Haendel...).

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), les mer., ven., sam., mar., 20 h. 30, le dim., 15 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Lorna et Ted.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 28, 21 h. : J. Frisch (Bach).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 29, 21 h. : la Bonne Ame de Se-Tchouan.

CERGY-PONTOISE, ESSEC, le 28, 20 h. 30 : Antigone. — CAC (030-48-01), le 31, 21 h. 30 : la Méthode.

CHATILLON, salle J.-Kahn (657-22-11), le 30, 21 h. : Arcane V.

CHEVILLY-LARUE, CC (686-34-48), le 31, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Haydn, Vivaldi, Bizet).

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 30, 21 h. : A. Marcœur ; le 31, 21 h. : F. Marques.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 30, 20 h. 30 : Wallace Davenport.

CLICHY, Arc (270-03-18), le 28, à 20 h. 30 : Rencontre celtique.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, salle des fêtes (919-54-54), le 31, 21 h. : Mahjun.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (838-92-60), le 31, 20 h. 45 : J. Afonso ; le 1er, 17 h. : M.-C. Bruneau (Poulenc, Lesur, Messiaen) ; Ombres de l'ombre.

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), les 28, 29, 30, 31, 20 h. 30 ; le 1er, 15 h. 30 : H. Tachan. Le 3, 20 h. 30 : Concert 2E 2M (Auric, Durey, Honegger, Milhaud, Poulenc, Tailleferre). Le 1er, 16 h. : Ensemble instrumental de l'Observatoire, dir. : F. Duhamel (Haendel, Bach, Roussel).

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 31, 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay, le 30, 21 h. : Ballet-théâtre du silence.

EVRY, Agora (077-93-50), le 31, 21 h. : La résistible ascension d'Arturo Ui ; le 3, 21 h. : Groupe instrumental de France.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC P.-Neruda (460-20-65), le 1er, 16 h. : le Workshop de Lyon.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (645-21-70), le 31, 20 h. 30 : Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine (Gounod).

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Mais on doit tout oser puisque...

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 30, 21 h. : Haute surveillance.

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 30, 20 h. 30 : P. Julien ; le 31, 15 h. et 21 h., le 3, 21 h. : Andromaque.

MONTREUIL, Conservatoire (287-08-68), les 30 et 3, 21 h., le 1er, 15 h. : Festival de jazz (Kenny Clarke, Lou Bennet, Ch. Escoude, M. Solal, P. Michelot, B. Lubat, Hal Singer, B. Mitchell, J.-L. Chautemps).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 16 h : Trilogie du revoir. — Théâtre par le Bas (775-91-64), les 31 et 1er, 15 h. : la Biche au bois.

NOISY-LE-GRAND, Gymnase du Centre (305-64-87), le 30, 21 h. : A. Prucnal.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), le 3, 20 h. 30 : R. Rava.

POISSY, Mouchoir (074-70-18), le 30, 21 h. : Zoo Story.

ROSNY, Salle des Fêtes (854-58-73), les 30, 31, 21 h. : Gulungwa.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 28, 29, 30, 31, 20 h. 30, le 1er, 17 h. : la Tempête ; le 31, 18 h. 30, le 1er, 15 h. : Un dibouk pour deux personnes.

SARTROUVILLE, Maison pour tous (914-44-86), le 30, 21 h. : Symbiose, jazz. — Théâtre (914-23-88), les 30, 31, 21 h. : la Petite *chemise* de nuit.

SEVRES, C.I.E.P., le 3, 21 h. : Quatuor Arcana (Mozart, Jolivet, Beethoven).

SUCY-EN-BRIE, C.C.C.S. (590-25-12), Eglise Saint-Martin, le 31, 20 h. 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert, Brahms, Rossini).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 30, 21 h. : Trio Fontanarosa, Orchestre des concerts Lamoureux.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 30, 31, 21 h. : le Légataire universel. Chapelle royale, le 28, 20 h. 45 : J. Gomez, J.-F. Heisser, Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 1er, 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J. Houtmann, sol. : R. Flachot (Honegger, Saint-Saëns, Tchaïkovski).

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), les 30, 31, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.

VINCENNES, Eglise Notre-Dame, le 31, 21 h. : Maîtrise de Notre-Dame de Vincennes. Dir. : J. Cussac, Orchestre du Val-de-Marne (Bach, Mozart). Théâtre D.-Sorano (374-73-74), les 28, 29, 30, 21 h. : le Gardien.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 28, 29, 30, 31, 20 h. 45, le 1er, 17 h. : A la renverse.

YERRES, Studio-209 (948-38-06), le 31, 21 h. : Histoire de nuit.

SPECTACLES NOUVEAUX

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon, 21 h. (28).

NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-61-10) : le Médecin malgré lui, les Fourberies de Scapin, 14 h. 30 (28).

THEATRE 18 (226-47-47) : Dieu, de Woody Allen, 21 h. (28).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Entendu des soupirs, 20 h. 30 (30).

ODEON (325-70-32) : Caligula, par le J.T.N., 20 h. 30 (3).

GAITE (322-16-18) : le Clown Dimitri, 20 h. ; Riou et Pouchain, 22 h. (3).





Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 JANVIER

15 h. : Billy l'intrépide, de S. Scott ; 19 h. : Le cinéma français des années 20 : la Dame de Monsoreau, de R. Le Somptier ; 21 h. 30 : Moranbong, de J.-C. Bonnardot.

JEUDI 29 JANVIER

15 h. : Le cinéma français des années 20 : le P'tit Parigot, de R. Le Somptier ; 19 h. : Le cinéma et les comédiens du Français : Je t'aime, je t'aime, d'A. Resnais ; 21 h. 30 : Capitaine sans peur, de R. Walsh.

VENDREDI 30 JANVIER

15 h. : Le cinéma français des années 20 : le P'tit Parigot (suite), de R. Le Somptier ; 19 h. : les Implacables, de R. Walsh ; 21 h. : Cinéma britannique : Profession : reporter, de M. Antonioni.

SAMEDI 31 JANVIER

15 h. : Le cinéma et les comédiens du Français : l'Homme pressé, de E. Molinaro ; 17 h. : Le cinéma français des années 20 : Un drame de l'air ; Raid aérien : les Epaves de l'amour, de R. Le Somptier ; 19 h. : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 21 h. : Muriel, d'A. Resnais.

DIMANCHE 1er FEVRIER

15 h. : Le cinéma iranien : Tous les trois, dit-il, d'A. Ersan ; 17 h. : Jack l'Eventreur, de J. Franco ; 19 h. : Cinéma britannique : Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur, de J. Hill ; 21 h. : la Mandragore, d'A. Lattuada.

LUNDI 2 FEVRIER

Relâche.

MARDI 3 FEVRIER

15 h. : Esther et le roi, de R. Walsh ; 18 h. 30 : les Aventures du capitaine Wyatt, de R. Walsh ; 20 h. 30 : Hommage à M. Powell et E. Pressburger : The Red Shoes.

BEAUBOURG (276-55-57)

MERCREDI 28 JANVIER

15 h. : l'Evadé du bagne, de R. Freda ; 17 h., Cinéma britannique : Aux frontières des Indes, de J. Lee Thompson ; 19 h. 15 : Une petite sœur pour l'été, de N. Oshima.

JEUDI 29 JANVIER

15 h., Le cinéma scandinave : le Vaisseau tragique, de V. Sjöstrom ; 17 h., Cinéma britannique : A main armée, de J. Lee Thompson ; 19 h. : l'Empire des sens, de N. Oshima.

VENDREDI 30 JANVIER

15 h., Le cinéma scandinave : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 17 h., Cinéma britannique : la Mer cruelle, de C. Frend ; 19 h. : Ninja Bugeicho, de N. Oshima.

SAMEDI 31 JANVIER

15 h., Cinéma britannique : Black Jack, de K. Loach ; 17 h. : Notre agent à La Havane, de C. Reed ; 19 h. : le Petit Garçon, de N. Oshima (sous réserve) ; 21 h. : Hiroshima mon amour, d'A. Resnais.

DIMANCHE 1er FEVRIER

15 h., Le cinéma français des années 20 : la Sultane de l'amour, de R. Le Somptier ; 17 h., Cinéma britannique : la Vie future, de W. C. Menzies ; 19 h. : Le Danger vient de l'espace, de P. Heusch ; 21 h. : Invasion des astromonstres, d'I. Honda.

LUNDI 2 FEVRIER

15 h. et 17 h. : Cinéma britannique ; 15 h. : Dernière mission à Nicosie, de R. Thomas ; 17 h. : Plus féroces que les mâles, de R. Thomas ; 19 h., Le cinéma et les comédiens français : le Roi, de P. Colombier.

MARDI 3 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Cujas, 5e (354-39-22).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris-8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).

BRUBAKER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Normandie, 8e (359-41-18), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.

LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CALIGULA (It.-ang., v.o. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), en soirée, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) en soirée.

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**), La Clef, 5e (337-90-90).

EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mat., Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat., Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

GOSSE DE TOKYO (Jap., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

HARLEQUIN (Austr., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HURLEMENTS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

IMMACOLATA ET CONCETTA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), H. Sp.

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MANHATTAN (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MELODIE MEURTRIERE (It.) (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (625-59-83).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.

L'OR DANS LA MONTAGNE (It.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

OUBLIER VENISE (It.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-49-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cinac' Italiens, 2e (296-80-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90, H. sp.

UN DROLE DE FLIC (A., v.o./v.f.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45. (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic - Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN MAUVAIS FILS (Fr) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VACANCES ROYALES (Fr) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Studio-Cujas, 5e (354-89-22), H. sp. Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mer., 21 h.

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Ven., 21 h. 15.

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., 19h., S., 24 h.

MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 H.

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 30.

FILMS NOUVEAUX

L'AUBE DES DAMNES, film algérien, de Ahmed Rachedi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT, film français de Claude Vajda : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

C'EST LA VIE, film français de Paul Vecchiali : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES CHIENS DE GUERRE, film américain de John Irvin (*) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA COCCINELLE A MEXICO, film américain, de Vincent McEveety ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).

FLASH GORDON, film américain, de Mike Hodges ; v.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.o.-v.f. : Ambassade, 8e (359-49-34) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LE LAGON BLEU, film américain, de Randal Kleiser ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MASOCH, film italien, de Franco Brogi Taviani (**) ; v.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70. — Soirée : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE, film français, de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Cinéma

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23). — V.f. : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Jeu. 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), à partir de jeudi.

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée.

LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLACK MAIL (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

101 DALMATIENS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DELIVRANCE (A.) (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DIBBOUK (Pol.) (v. yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), à p. de jeudi ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FAUST (All.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DERSOU OUZALA (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FAUST (All.) (v.m.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FANTASIA (A.) (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

FLESH GORDON (A.) (** v.f.) : 3, Haussmann, 9e (770-47-55).

LE GUEPARD (It.) (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-52-47).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

HAIR (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A.) (v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.) (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LULU (A.) (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOLIERE (Fr.), première et deuxième époque : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.

MONSIEUR KLEIN (Ang.) (v.f.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

MONTY PYTHON (Ang.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MEDEE (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert-15e (374-95-04).

ŒDIPE-ROI (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivart, 15e (374-95-04).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI... (It.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NUITS DE CABIRIA (It.) (v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ORFEU NEGRO (Brés.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

PAIN ET CHOCOLAT (It.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (* v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

PORCHERIE (It.) (* v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLERBALL (A.) (* v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang.) (v.o.) : Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) (à p. de jeudi) ; Studio Harpe Huchette, 5e (633-08-40).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA STRADA (It.) (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

THE OSTAWAY (A.) (v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE SYNDROME CHINOIS (A.) (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

TRAQUENARD (A.) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRES ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS 1930-1956 (les vedettes du samedi soir) : Harry Baur : Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Assassinat du Père Noël ; les Misérables ; l'Homme du Niger ; la Tragédie impériale ; les Hommes nouveaux ; Sarati le terrible ; Un grand amour de Beethoven. — (M. Simon, J.-P. Aumont, G. Milton) : Action République, 11e (805-51-33) : mer. : l'Atalante ; 22 h. : la Bande à Bouboule ; jeu. : Boudu sauvé des eaux ; 22 h. : M. Taxi ; ven. : les Musiciens du ciel ; l'Etrange désir de M. Bard ; sam. : Drôle de drame ; dim. : la Chienne ; lun. : Hôtel du Nord ; mar. : la Fin du jour ; 22 h. Tarass Boulba. — Annabella, S. Delair, E. Feuillère) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer., ven. : 14 Juillet ; jeu. : Souvenirs perdus ; sam. : la Duchesse de Langeais ; dim. : Lucrèce ; lun. : Quand la femme s'en mêle ; mar. : l'Honorable Catherine. — Hollywood-Pompéi, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : la Tunique ; jeu. : Salomon et la reine de Saba ; ven. : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; sam. : Cléopâtre (v.f.) ; dim. : Esther et le roi ; lun. : l'Egyptien ; mar. : la Bible (v.f.).

HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mer. : Psychose ; Jeu. : Mr. and Mrs. Smith ; Ven. : les Oiseaux ; Sam. : les Enchaînés ; Dim. : Soupçons ; Lun. : le Procès Paradine ; Mar. : la Maison du Dr Edwards. — V.o. Nickel-Odéon, 6e (633-22-13), Mer., Jeu. : Soupçons ; Ven., Sam. : la Maison du Dr Edwards ; Dim., Lun. : le Procès Paradine ; Mar. : l'Etau.

CASSAVETES, 3 films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., Ven., Dim., Mar. : le Bal des vauriens ; Jeu., Lun. : Un enfant attend ; Sam. : Une femme sous influence.

UNE ALGERIE, DES ALGERIENS EN FRANCE, Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : la Bataille d'Alger ; Elise ou la vraie vie ; Avoir 20 ans dans les Aurès.

ESCURIAL, 13e (707-28-04) : (Guy Gilles). En alternance : le Clair de terre ; Absences répétées ; Le jardin qui bascule ; l'Amour à la rue. — (Nuit des stars : Brigitte Bardot) : Ven., Sam., 0 h. 30 : En cas de malheur ; Une Parisienne ; les Bijoutiers au clair de lune — (Le Voyage des comédiens) : le Mariage de Maria Braun ; Zorba le Grec ; l'Ultime razzia ; Numéro 2 ; Clair de femme.

100 FILMS D'AMERIQUE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Mer. : Nicaragua ; Septembre 1978 (v.f.) ; Jeu. : Macunaima ; Ven. : El Golpe blanco ; Sam. : la Guerre des momies (v.f.) ; Dim. : J'étais, je suis, je serai ; Lun. : Une minute d'obscurité de nous aveugle pas (v.f.) ; Mar. : Un animal doué de raison (Fr.).

DESSINS ANIMES JEAN IMAGE, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Magie moderne ; le Loup et l'Agneau ; l'Aventure du Père Noël ; Monsieur Victor ; le Crayon magique ; le Petit Peintre et la Sirène ; Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : le Casanova (F.) ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; Monty Python la vie de Brian ; Rencontres avec des hommes remarquables ; Peau d'Ane ; Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; Macbeth, Dersou Ouzala, Family life ; Docteur Folamour.

COMEDIES MUSICALES, (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : le Chant du Missouri ; jeu. : Top Hat ; ven. : Swing Time ; sam. : Funny Girl ; dim. : Un Américain à Paris ; lun. : Yolanda et le voleur ; mar. : la Blonde ou la Rousse.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : salle I : Luis Bunuel : 14 h. : la Voie lactée ; 16 h. : Le Charme discret de la bourgeoisie ; 18 h. 15 : Cet obscur objet du désir ; 20 h. 15 : le Journal d'une femme de chambre ; 22 h. 15 : le Fantôme de la liberté + V., S. 24 h. 30 : Easy Rider ; salle II : 13 h. 15 : J., V. L., Mar. : Iphigénie ; 22 h. : Midnight Express ; mer. sam. dim. : la Flûte enchantée ; ven., sam. 24 h. 15 : Panique à Needle-Park ; 15 h. 30 : mer., dim., sam. : le Seigneur des anneaux ; 15 h. 30 jeu., ven., lun., mar. : Let it be ; 17 h. 50 : Bonnie and Clyde ; 19 h. 45 : le Dernier tango à Paris.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Mar. : un Jour au cirque ; Jeu. : Monkey Business ; Ven. : les Marx au grand magasin ; Sam. : un Jour aux courses ; Dim. : la Soupe au canard ; Lun. : Plumes de cheval ; Mar. : une Nuit à l'Opéra.

DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), en alternance : Sébastiane ; Pink Narcissus ; Salo ou les 120 jours de Sodome Carrie ; la Conséquence ; la Paloma ; Suspiria ; la Nuit des masques ; la Troisième génération ; Gibier de passage Despair ; l'Enigme de Kaspar Hauser.

variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.) 23 h. : J.-L. Debattice (dern. le 31).

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Guy Bedos.

CENTRE CULTUREL DES HALLES (508-85-97) les 2, 3, 20 h. 30 : Lebouc et Baronet.

ESPACE GAITE (327-95-94) à partir du 2, 22 h. : Y. Riou, P. Pouchain.

FORUM DES HALLES (297-53-47) 20 h. 30 : Michel Hermon (dern. le 31). A partir du 3, 20 h. 30 : Sol.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h. 15, mat. dim. 17 h. : Imago ; les 29, 30 à 22 h. : Morice Benin.

GYMNASE (246-79-79) (mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h., mat. dim. 17 h. : Leny Escudero (dern. le 1er). A partir du 3, 21 h. : Claude Nougaro.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) les 28, 31, 2, 3 à 21 h. : Serge Lama.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.) 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. mer., sam., dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : le Cirque de Moscou.

PETITE ROQUETTE (805-78-51) (D., L.) 20 h. 30 : Marianne Sergent.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (L.) 20 h. 30 : Gotan.

THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Popeck.

Les comédies musicales

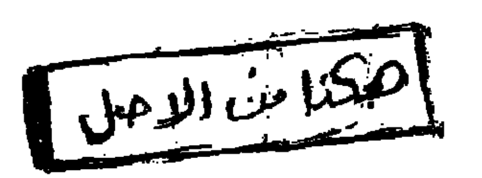
RENAISSANCE (208-18-50) V., S. à 14 h. 30 et 20 h. 30, dim. 14 h. 30 : la Route fleurie.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Cache ta joie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libres le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage); lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril.

NATURE DU DESSIN. — Jusqu'au 9 février.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1980. — Jusqu'au 8 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Jusqu'au 16 mars.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

C.C.I.

ARCHITECTURES COLOMBIENNES. — Jusqu'au 9 février.

DES BILLETS POUR LES BANQUES. — Jusqu'au 2 février.

B.P.I.

COTE JARDINS. — Jusqu'au 9 mars.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 16 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (260-39-26). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F. Du 31 janvier au 27 avril.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL (1975-1980). Donation, dations, acquisitions. — Grand Palais (voir ci-dessus. Jusqu'au 2 mars.

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 1er février.

PABLO GARGALLO (1881-1934). Rétrospective. Jusqu'au 1er mars. HOMMAGE A ANDRE DERAIN. Jusqu'au 8 mars. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

ART-ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Divers aspects de l'art actuel en République fédérale d'Allemagne. — ARC du Musée d'art moderne (voir ci-dessus). — Jusqu'au 8 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national); Portrait et société en France 1715-1789; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 mars; le 4 février, à 16 h. 15, films : « Tissage de la soie façonnée »; « le Moulage au service des musées »; « Restauration des peintures sur toile »; « Technique des émaux ».

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

GUSTAVE FLAUBERT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83), de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 février.

BERNARD VILLEMOT. Peintre-affichiste. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 12 heures à 17 heures. Entrée : 6 F.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 4 F (gratuite le 2 mars). Jusqu'au 19 avril. Animations gratuites pour les enfants de huit à douze ans; le 4 février, à 14 h. et 15 h. 30 : le « Toulouhou ».

VINGT ANS DU MUSEE DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30, sauf dimanche, de 11 heures à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

EN FRANCE APRES JEANNE D'ARC. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 1er mars.

Centres culturels

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (26034-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

LA B.D. TEMOIN DE SON TEMPS. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (561-03-87). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 février.

GUNTER GRASS. — Rétrospective de gravures 1972-1980. — Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (750-52-80). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 12 février.

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-36-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F (sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz). Jusqu'au 15 mars.

FASTE DE L'ORFEVRERIE (1839-1900). — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10); sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 février.

HENK SPARREBOOM; HUIBERT VAN DORP. Gouaches et aquarelles. LE MONDE PAYSAN D'ADRIAEN ET ISAACK VAN OSTADE. — Dessins, eaux-fortes et aquarelles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 février.

LARS ENGLUND. Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 18 heures à 20 heures. Jusqu'au 15 février.

LOUIS MIQUEL. Travaux d'architecte. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

BUTOR-MASUROVSKY. Œuvres récentes. ATELIER GREGORY MASUROVSKY. Dessins pour une exposition. — Americain Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 6 février.

L'ENCADREMENT. Techniques et réalisations. — Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

PEINTURE, SCULPTURE ET GRAVURE DES ARTISTES DE VOIDIVINE. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures et le dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février.

FRAGMENTS DE LA VIE D'UNE PRINCESSE DISPARUE (Eugénie, 1830-1889) : Aquarelles, photographies, musique. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 heures à 18 heures, samedi-dimanche, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

PEINTURES - SCULPTURES - ARTS GRAPHIQUES (Artistes français et étrangers du 14e arrondissement). — Chapiteau square de l'Aspirant-Durand, rue Mouton-Duvernet. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 février.

Galeries

LA GRAVURE ORIGINALE 1971-1980. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 14 février.

REALISTES ? — Galerie Artériel, 13, rue André del Sarte (255-73-76). Jusqu'au 7 février.

SCULPTURES ET DESSINS CONTEMPORAINS. Groupe 1 artistes de la galerie. — Galerie Alain-Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (271-83-65). Du mardi au samedi de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février.

BRODERIES DE LOLI, LIERRES DE JANOPESSET. — Atelier Jacob, 1, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 28 février.

CINQ AUTRES : GETTE, GUERRIER, JANICOT, LUBLIN, TIROUFLET. — Studio-666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 7 mars.

DI TEANA ET TOMASELLO. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Du mardi au samedi de 10 h. 15 à 13 h. 15 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 février.

BASELITZ IMMENDORFF, LUPERTZ, A.R. PENCK. Peinture. — Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Du mardi au samedi, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février.

ARMAN. Bronzes sculptés. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 13 février.

PHILIPPE BONNET. Peintures. — Galerie Regards, 4, rue de l'Université (261-10-22). De 14 h. 30 à 19 h., sauf lundi. Jusqu'au 14 février.

HERMAN BRAUN. Portraits de peintres. — Galerie Lucien-Durand, 9, rue Mazarine. Jusqu'au 21 février.

FRANCIS BUGARIN ET PHYLLIS BRAMSON. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

BRUCE MACLEAN. New-York. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 17 février.

LOUIS CANE. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 février.

YANN DUGAIN. Peinture. — Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 6 février.

WALKER EVANS 1903-1975. Photographie. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 février.

PAUL-ARMAND GETTE. L'effet de lisière. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 3 mars.

GUTHERZ - QUENEAU - WOLF et VON MOOS. Aquarelles et dessins. — Galerie J. Peyrole - L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 février.

RICHARD HAMILTON. Intérieurs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 6 mars.

C. HECKSCHER. pastels. — Galerie Jean-Pierre-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 28 février.

MARC-ANDRE HUBIN. Statue Envie. — Galerie Art et Culture, 90, rue de Rennes (548-58-69). Jusqu'au 22 février.

MICHELE KATZ. Peintures récentes. — Galerie Françoise-Laurent, 184, rue Saint-Martin (278-30-40). Jusqu'au 21 février.

JANNIS KOUNELLIS. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Du mardi au samedi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

CHARLES-LOUIS LA SALLE. Pastel, dessin, lithographie, gravure. — La librairie Metropolivre, 8, rue de la Cossonnerie (508-16-75). Jusqu'au 28 février.

LJUBA. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 7 mars.

JACQUES LE NOANE. Passages protégés. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 février.

JULIO LE PARC. Pochoirs récents. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 février.

FRANÇOIS MARTIN. Dessins. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

WILFRID MOSER. Fragments de paysages, aquarelles et pastels. — Galerie Jeanne-Bucher (326-22-32). Jusqu'au 28 février.

NACCACHE. Traces II. — Galerie Pierre Lescot (233-85-39). Du mardi au samedi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 février.

IBA NDIAYE. Peintures, lavis, dessins. — Les cheminées de Paris, 171, rue du Faubourg-Saint-Antoine (307-13-96). Jusqu'au 21 février.

NEILLOT. Rétrospective 1898-1973. — Galerie d'art de la place Beauvau, 94, Faubourg-Saint-Honoré (265-66-98). Jusqu'au 14 février.

TITI ET JEAN-LUC PARANT. Rétrospective 1960-1980. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 10 février.

REIMPRE. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46), de 15 h. à 20 h. 30. Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 28 février.

TAKAMI SAKURAI. Peintures. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-Lille (325-14-21), de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 19 h. Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 14 février.

TALANSIER. Peintures. — Galerie Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine (354-21-91). Jusqu'au 7 février.

NORIKO TAWARA. Œuvres sur papier. — Galerie Pierre Lescot, Espace-2, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Du mardi au samedi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 février.

TIROUFLET. Aquarelles. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Du mardi au samedi, de 11 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 15 février.

GERARD-TITUS CARMEL. Dessins. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 6 mars.

HUGH WEISS. Nouvelles architectures. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 21 mars.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Instruments du travail des hommes (Collection Jacqueline et Raymond Humbert). — Bibliothèque municipale, parc de la mairie, 14-16, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Jusqu'au 28 février.

AULNAY-SOUS-BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Héribert-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BEZONS. Bande dessinée au féminin. — Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Jusqu'au 28 février.

LE VESINET. Lagrange « ou l'itinéraire tissé d'un peintre ». — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 15 février.

MANTES-LA-JOLIE. La Seine, halage et bateaux à roues. — Agora (477-56-01). Jusqu'au 10 février.

SAINT-MAUR. Dix années de recherches et de créations. — Atelier de lithographie du musée, 5 ter, avenue du Bac (238-41-42). Jusqu'au 15 février.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Nouvelles tendances de l'art russe non officiel (1970-1980). — Centre culturel de la Villedieu, C.D. 58, Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 26 février

En province

BORDEAUX. Color Field 1958-1964 : Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Jules Olitski. — H. MATISSE : Jazz. — DEPUIS LA COULEUR : Francis Bugarin. — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 mars.

CAEN. Corps mémoire. — Atelier d'A., 10, rue Pasteur (86-28-81). Du 30 janvier au 27 février.

CALAIS. La vie au bord du Nil au temps des Pharaons. L'Egypte au temps de Flaubert. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 24 février.

DIEPPE. D'une falaise à l'autre : aspects du front de mer vus à travers les cartes postales. — Château-musée. Jusqu'au 28 février.

DIJON. Acquisitions récentes 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37).

DUNKERQUE. Orfèvrerie en Flandres. Bergues, Dunkerque dix-septième-dix-neuvième siècles. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 février.

FLAINE. Arman, rétrospective 1955-1979. — Centre d'art de Flaine, à Cluses (90-85-94). — Jusqu'à fin février.

GRENOBLE. Trois autodidactes des années 30 : Bauchant, Bombois, Rimbert. — Itinéraire Enoa. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 26 janvier. Christian Zeimert, Peintures peintes, peintures feintes. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 février.

LYON. Le monde d'Alphonse Chave. ELAC. Centre d'échanges de Perrache (42-27-39). — Jusqu'au 11 mars.

MARSEILLE. Wakhevitch. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-26-14). — Les Borely, une famille, une demeure, Château Borély, avenue Clot-Bey (73-21-60). Jusqu'au 15 mars.

MULHOUSE. Pologne : dix graphistes et photographes. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 14 février.

NANTES. Le mariage en Bretagne. — Musées du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 22 mars.

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-19). Jusqu'au 29 avril.

RENNES. — Jean Hélion. Dessins 1930-1978. Jusqu'au 15 février. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). — Panique universelle. Œuvres d'Arrabal, Brusse, Pol Bury, Beringer, Cieslewicz, Kowalski, Kudo, Topor, etc. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 1er février.

ROUEN. La Renaissance à Rouen. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 28 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Serge Charchoune (1888-1975). SAMANOS Œuvres récentes. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 28 février.

SAINT-ETIENNE. Instantanés. Tony Cragg. Bruce Mac Lean. — Musée d'art et d'essai, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 février.

STRASBOURG. Dentelles et mode féminine 1850-1980. Donation Lang-Kiener. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 1er mars. Quatre peintres et le T.N.S. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-poissons (32-46-07). Jusqu'au 8 mars.

TOULON. Luis Alberto, Jean Clarebouldt. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-48). Jusqu'au 2 mars.

Concerts

MERCREDI 28 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Orchestre national de France. Dir. : G. Ferro (Verdi).
THEATRE ST-GEORGES, 18 h. 30 : B Handebourg, M. Nordmann (Baur, Boieldieu).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : V. de Los Angeles. (mélodies espagnoles).
THEATRE DES VARIETES, 21 h. : I Musici (Corelli, Vivaldi, Bach, Locatelli, Bottesini).
SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : P. Devoyon, J. Chiffoleau (Prokofiev, Brahms, Debussy). 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Vienne Dir. : P. Entremont (Haydn, Joseph Strauss, Johan Strauss).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : Ensemble à cordes des jeunes de Melbourne (Couperin, Elgar, Britten).
LUCERNAIRE, 21 h. : L. Robert (Debussy, Dutilleux, Robert, D. Lesur).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : R. Al-louba (Rahim, Prokofiev, Abdel, Bach, Schubert, Chopin).

JEUDI 29 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Lombard (Schubert, Weber, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : C. Helffer (Bartok, Beethoven).
EGLISE DES DOMINICAINS, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (Beethoven, R. Strauss, Fauré).
EGLISE ST-ANTOINE DES QUINZE-VINGTS, 20 h. 30 : Orchestre du Cercle musical de Paris, dir. B. de St-Maurice (Vivaldi, Schubert).
EGLISE NOTRE-DAME DE PASSY, 20 h. 30 : D. Mathieu-Chiquet (Bach, Franck, Reger, Roth, Alain).
EGLISE NOTRE-DAME D'AUTEUIL, 20 h. 45 : Ensemble instrumental « Concilium Musicum », Ensemble « La Folane » (Debussy, Mozart, Merlet, Lesur).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J.-B. Béreau (Mendelssohn, Saint-Saëns, Kokaji, Beethoven).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Quatuor de saxophones J. Desloges (Glazounov, Challan, Paubon, Mari, Arma...).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Houtmann, sol. R. Flachot (Tchaïkovsky, Honegger, Saint-Saëns).
UNESCO, 20 h. 30 : G. Jahn, C. Artmüller (Mahler, Wagner).
CRYPTE ST-AGNES, 20 h. 45 : A. Cécile, Gruel, E. Lestringant (chansons au luth en pays latin).
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Ensemble instrumental et chœur Varenne, dir. M. Courcier (Bach, Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.
RADIO-FRANCE, Studio 105, 18 h. 15 : Trio Delta (Haydn, Beethoven, Smetana) ; Studio 105, 20 h. 30 : Quatuor Athenaeum (Williams, Britten, Bliss, Cannon).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 30 : B. Berstel, A.-M. Lasla, M. Hagenmuller (Marin Marais, Haendel, Purcell, Rameau).

VENDREDI 30 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 29.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Tallis, Byrd, Blow...).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Houtmann ; sol. : H. Novelo (Ibert, Chabrier, Sauguet, Dutilleux).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Ph. Corré, E. Exerjean (Schubert, Fauré, Séverac, Caplet, D. Lesur).
F.I.A.P., 20 h. 45 : A. Stajic, M.-P. Soma, E. Magnan (Beethoven).
UNESCO, 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m (Schubert, Brahms, Ducol), Quatuor Loewenguth (Beethoven), T.-Paraskivescu (Debussy), A.-G. Esquivel, A. et I. Parra.
MUSEE DE L'HOMME, Le Totem, 20 h. : Quatuor Ravel (Haydn, Debussy).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M.-C. Bainvel, L.-C. Thirion (Mozart, Beethoven) ; 21 h. : voir le 28.
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (Dufay).

SAMEDI 31 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 18 h. : voir le 29 (Palais des Congrès).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Kodaly (Mozart, Bartok, Berg) ; 20 h. 30 : F. Jacquinot (Bach, Schumann, Liszt, Debussy, Ravel).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Les Madrigalistes de Paris (Migot, Satie, Messiaen...).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30. 21 h. : voir le 28.

DIMANCHE 1er FEVRIER

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 10 h. 55 : J. Kalichstein, J. Laredo, S. Robinson (Brahms, Dvorak).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble Il Pastor Fido (Bach, Telemann, Vivaldi).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. P. Bigot (Quarat, Bach, Luypaerts).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La grande écurie et la chambre du roy, dir. et sol. B. Verlet (Bach).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : M. Sirger Papazian, B. Marcinkowska, (Mozart, Chopin) ; 20 h. 30 : G. Tutundjian.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : F. Desenclos (Bach).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : A. Gomez (Ginastera, Ranieri, Hindemith, Morillo).
GLISE SAINT-MERRI, 16 h. 30 : Ensemble Diferencias, dir. J. Rodriguez (musique latino-américaine du XVIe siècle à nos jours).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Trio Fontanarosa, dir. J.-C. Bernède (Beethoven, Stravinsky).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. A. Krieger (Mozart, Ginastera, Wagner).
EGLISE ALLEMANDE, 18 h. : M. Geliot (Naderman, Fauré, Britten).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30.
INSTITUT NEERLANDAIS, 18 h. : Ensemble Ter Plakke (théâtre musical).

LUNDI 2 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de la ville de Rennes, dir., J. Perras (Benda : Ariane à Naxos, Roméo et Juliette).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : S. Labarraque-Perrot (Bach, Franck, Schumann, Debussy)
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 . M. Maur, P.-Y Asselin (Haendel, Bach, Telemann)
SALLE GAVEAU, 21 h. : V. Yankoff (Prokofiev, Scriabine, Balakirev, Moussorgsky).
THEATRE 31, 21 h. : A. Capet-Proust, M. Benedetto (Leclair, Fauré, Brahms).
POINT-VIRGULE, 21 h. : R. Scherzon (Chopin).
MUSEE GUIMET, 21 h. : G. Simonot, F. Borsarello, A. Pellerin (Holstein, Beugniot, Bagot, Pinchard).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : C. Lucas, R.-M. Negrea-Dumonteil (Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : M. Straisfeld T. Fèvre (Mozart, Schumann, Debussy, Fauré).

MARDI 3 FEVRIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium 20 h. 30 : Trio Köchel, Th. Allen, G. Parsons (Brahms, Ravel, Beethoven) ; Studio 106, 18 h. : E. Indjic (Chopin).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir., M. Plasson, sol., J.-P. Collard (Berg, Beethoven, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Yassa (Haydn, Chopin, Prokofiev).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 2 ; 21 h. : voir le 2.
SALLE VILLIERS - 17e, 20 h. 30 : Ensemble Ars Flautica de Paris (Doppler, Kulhau, Hoffmeister).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : W Kuijken (Simpson, Demachy, Hume).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, grand théâtre, 21 h. : Trio Ludwig (Mozart, Beethoven)
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Trio d'Anches de Montmartre (Dubois, Lemeland, Sauguet, Sciortino, Wilmaut).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : musique électro-acoustique.
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : voir le 29 (église N.-D. d'Auteuil).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir., A. Boulfroy (Vivaldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Orchestre L. Martini (Bach).

Jazz, rock, pop', folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 3, 20 h. 30 : Jimmy Pursey.
BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 30, 31, 22 h. : J.P. Celea, F Couturier, F. Jeanneau.
CAFE D'EDGAR (320-85-11), (D.), 18 h. 30 : José Barrense Dias.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : René Franc Jazz New-Orleans.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 22 h. et 24 h. : G. Richardson, G. Arvanitas, P. Michelot (dern. le 1er). A partir du 2 : Martial Solal en solo.
CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), le 30, 20 h. 30 : Lesser Family
CONFLUENCES (387-68-98), le 30, 21 h. : Athématic Jazz Music. The Chansse Evanins.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Teddy Edwards Quartet (dern. le 1er). A partir du 2 : St Potts Quartet.
DUNOIS (584-72-00), les 28, 29, 21 h. : F. Tusques, C. Andreu, Kilikus Les 30, 31, 21 h : Cl Bernard Quintet. Le 1er, 18 h. : Atlantico Electric Tropical Les 2, 3, 21 h. : Bidon K.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 22h.30 ; Ethnic 3 (dern. le 31). Le 1er, 18h.30 : Newtone Experience.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30), le 28, 20 h. 30 : E Rava Quartet. Onztet Caratini-Fosset.
GIBUS (700-78-88), 22 h. le 28 : Vinyl Street. Les 29, 30 : 2e sous-sol. Le 31 : Rouge Baiser.
MOGADOR (280-28-80), le 2, 20 h. : Tangerine Dream.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (723-61-27), le 29, 20 h. 30 : F. Ambrosetti Quartet. Le 31, 17 h. : Jazz Community. Le 1er, 17 h. : Trio Bottlang.
NOUVELLE CHAPELLE DES LOMBARDS (357-23-24), (D.), 20 h. 30 : Martial Solal Big Band (dern. le 31) ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestre ; à p. du 2 : Trio Humair, Jeanneau, Texier.
PALACE (246-10-87), le 31, 20 h. : Adam and the Ants.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48), le 2, 20 h. : J.-P Capdevielle.
PATIO-MERIDIEN (758-12-30) (D.), 22 h. : E. Lockjaw Davies, H. Sweets Edison.
PAVILLON BALTARD, Nogent-sur-Marne (871-16-63), le 28, 20 h. : Burning Spear.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23h. : T. Gubitsch, O. Calo (dern. le 1er).
PORTE DE LA SUISSE, le 30, 17 h. : R. Bottlang, F Jeanneau. Le 30, 20 h. 30 : F. Ambrosetti, G. Gruntz, C. Alvim, D. Humair. Le 1er, 20 h. 30 : H. Bourde, P. Favre, L. Francioli.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter Sextet (jusqu'au 30). Le 31 : les Strapontins.
LE STEPHAN, les 30, 31, 21 h. : Quartet U.V System.
THEATRE NOIR (797-85-14), les 29, 30, 31, 1er, 20 h. 30 : Louis Xavier
TREMPLIN DE PARIS (281-56-79), (D.), 20 h. 15 : les Babouches font du Rock mou.
LA VIEILLE HERBE, le 29, 21 h. : Ayawaska.

Danse

ESPACE MARAIS (271-10-19) les 28, 29, 30, 31 à 18 h. 30 ; le 1er à 16 h. : Ballet jazz de Paris.
LA DEFENSE, parvis (233-51-91) le 28 à 20 h. 30 : Caroline Marcade.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) les 29, 30 à 20 h. 45 : Danses de Corée ; le 28 à 21 h. 45 : K. Karunakaran.
PLAISANCE (320-00-06) les 29, 30, 31 à 18 h. 30 : Compagnie Hadra
STUDIO THEATRE D'EN FACE (238-16-78) le 30 à 21 h. : Performance K. Simson, E. Vayron.
THEATRE NOIR (797-85-14) le 1er à 17 h. ; le 2 à 20 h. 30 : Danse symphonie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Sans issue

Les jeunes ont du mal à trouver du travail. Ça, on le sait, on le voit autour de soi, et il va en être beaucoup question à l'antenne dans les semaines qui viennent. Le chômage, pour l'opposition, c'est du nanan en période électorale. Et l'inactivité forcée de ces garçons, de ces filles — ils sont 740 000 sur 1 612 000 demandeurs d'emploi, chiffre officiel — est particulièrement difficile à vivre pour eux et pour leurs parents.

C'était frappant, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », ces longs appels désespérés, indignés, de pères, de mères, qui venaient raconter les déboires de leurs gosses avec un large sentiment de culpabilité. On se sent, c'est vrai, un peu responsable, sans trop savoir, perdu qu'on est dans le maquis des options et des cycles courts et longs, où on a fait fausse route, et comment on aurait dû s'y prendre pour pousser ces enfants à obtenir la qualification nécessaire. Pas n'importe laquelle. Certaines, mieux que d'autres, donnent accès au marché du travail. Un marché qui a totalement changé de physionomie au cours de ces dernières années. Le manœuvre-balai, ça n'existe presque plus, on préfère aujourd'hui la machine à l'homme et on exige une spécialisation de plus en plus poussée.

Les mains vides

Or le collège ne prépare pas, ou prépare mal, à la vie active actuelle. Les adolescents y traînent leur flemme, leur absence d'intérêt pour les matières qu'on y enseigne. Ils le quittent à seize ou dix-huit ans, selon les milieux, sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans rien. Ils se retrouvent coincés entre deux portes, l'autre qui refuse de s'ouvrir. Seule sortie de secours : les petites annonces, les petits boulots qu'on cherche, qu'on prend, qu'on perd ou qu'on quitte, et la visite régulière, rite inévitable et trop souvent inutile, à l'Agence nationale pour l'emploi.

A signaler que si vous sortez de l'école les mains vides, vous risquez d'être écarté d'un contrat emploi-formation dans le cadre du pacte lancé par le gouvernement. Pacte bien décevant au demeurant, pacte qui permet d'embaucher des débutants taillables et corvéables à merci et de les virer au bout de six mois pour en reprendre d'autres, ce n'est pas ça qui manque, et continuer à bénéficier ainsi des mêmes avantages financiers. Les patrons, eux, ne l'entendent pas de cette oreille-là, notez. Ils téléphonaient à tour de bras pour se plaindre, pour dénoncer la désinvolture, la paresse, la saleté et l'insolence des jeunes. Et pour signaler le poids aujourd'hui très lourd des charges sociales. Si lourd qu'il incite bien des entreprises à rogner sur le poste personnel au bénéfice du poste équipement.

A S.V.P., on dénonçait aussi, à juste titre, la formidable discrimination dont sont victimes, déjà à ce stade-là, les filles, à formation, ou plutôt à absence de formation égale. Une sur deux seulement trouve du travail, alors que la proportion est de trois sur quatre pour les garçons. C'est toujours la même histoire : aux qualités qu'on exige d'une femme, combien d'hommes mériteraient de l'être ?

CLAUDE SARRAUTE.

● *Radio-Lille 80*, qui avait repris ses émissions à la Maison de la nature et de l'environnement, a été pour la troisième fois l'objet d'une intervention des inspecteurs de la police judiciaire le 27 janvier vers 19 heures. Ceux-ci ont pénétré dans les locaux de la radio libre, mais ils n'ont pu saisir aucune partie du matériel, contrairement à ce qui s'était produit en juin et en décembre 1980, l'émission ayant eu lieu dans un autre endroit que le studio habituel. Radio-Lille 80 a annoncé qu'elle reprendrait ses émissions dès le vendredi 30 janvier à 19 heures avec un meeting de soutien à la Maison de la nature et de l'environnement.

De son côté, la radio de la C.G.T., Radio-Quinquin, a annoncé, le 27 janvier, qu'elle cessait provisoirement ses émissions, ayant été prévenue d'une intervention des inspecteurs de la police judiciaire. — *(Corresp.)*

● *Le conseil général du Nord*, a émis, à l'unanimité, le lundi 26 janvier, le vœu que Fréquence-Nord, la radio régionale crée en mai 1980, à Lille, par Radio-France, poursuive ses émissions au-delà de la période expérimentale d'un an, initialement prévue. Le texte, proposé par le groupe socialiste et approuvé à l'unanimité par le conseil général, demande, que « *des garanties sérieuses soient accordées aux personnels, tant au niveau de leur emploi que dans le mode d'exercice de leurs fonctions* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 JANVIER

— *MM. Michel Crépeau*, président du M.R.G., candidat à l'élection présidentielle, et *Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, parlent de la France politique après les élections, au cours de l'émission « Duel » de France-Inter, à 19 heures 10.

Mercredi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Petites vacances à l'étranger pour gran progrès linguistiques.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Quatre femmes, quatre vies.
Une femme libre ou des chandails pour l'hiver. De G. Dormann et M. Marino. Avec Nicole Courcel.
Suivant les conseils de sa meilleure amie, Laurence, qui a quinze années de couple, se croit brusquement malheureuse et se sépare de son mari pour mener une vie de « femme libre ». Elle s'apercevra à temps du « naufrage ». Décevant

21 h 45 Magazine : La rage de lire.
De G Suffert : La percée de la IIe D.B. Avec Claire Bretécher *(la Vie passionnée de T. d'Avila)*, Franquin *(Gaston Lagaffe mérite des baffes)*, Hugo Pratt *(les Ethiopiques)*, Bourgeon *(les Passagers du vent)*, Phil *(Benoît Broutchoux)*, Franceschi *(Ils ont choisi la liberté)*.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Michel Sardou.
Avec Carlos, Eddy Mitchell, Hervé Vilard, Mort Shuman...
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Le mystère de Jack l'Eventreur.
22 h 45 Histoires courtes.
« Barbe-Bleue », d'O. Gillon ; « Petit Pierre », de E. Clot.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : De truc en troc
18 h 55 Tribune libre.
République et démocratie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
David et le bureaucrate.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Jo ».
Film français de J. Girault (1971), avec L. de Funès, C. Gensac, C. Muller, B. Blier, C. Nell, G. Tréjean.
Un auteur dramatique cherche à se débarrasser d'un maître chanteur par un crime parfait. Il se trouve plongé dans une ahurissante aventure.
Cascade de quiproquos dans la tradition du vaudeville. La mise en scène n'invente rien. Elle suit les déchaînements de Louis de Funès.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : la genèse des gisements de métaux.
20 h., La musique et les hommes : « Pyrame et Thisbé », de Hasse, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. S. Loehrer.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'imitation.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Schubert et Debussy.
20 h. 30, Concert (Festival de Saintes, crypte Saint-Eutrope 2-4-80) : Œuvres de Wipo de Bourgogne et d'anonymes, par l'ensemble Venance Fortunat, avec A.-M. Deschamps, A. Morillas, D. Vellard, C. Vellard, C. Liégeois, M. Stefan ; 22 h., Cycle acousmatique INA-G.R.M. : Autour de Ph. Mion ; 23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique (Strauss, Mozart, Wolf, Mahler, Zemlinski, Schoenberg).

Jeudi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : En sortant de l'école.
14 h Emissions du jeudi.
Cet étrange atelier : 14 h. 28, Le rêve de Marie : 14 h. 33, Les marionnettes ; 14 h. 50, L'enfant agressif ; 15 h. 2, Les instituteurs ; 15 h. 30, Initiation à l'audio-visuel ; 16 h., Dossier documentaire Piaget va son chemin ; 16 h. 52, D'un jeudi à l'autre ; 17 h., Aventure et création à l'école maternelle.
18 h TF 4.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'aventure ça existe toujours.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge.
Feuilleton de Cl. Brûlé Réal. Y. Andrei. Cinquième épisode : je vous ai tous aimés. *Les Chouans se font arrêter par les Bleus, Judith, arrêtée, est transférée à la Conciergerie...*
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. Closets, E. de la Taille et A. Weiler.
Les grandes manœuvres du gaz ; Norvège : le pétrole conservateur ; le travail pénitentiaire ; les chasseurs de têtes ; les hélicoptères français ; l'homme du mois : Marie-Claude Brouillet.
22 h 40 Documentaire : Monet à Giverny.
Un reportage d'Edouard Kneuze autour du Musée de Giverny où Monet a passé les dernières années de sa vie.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Faut-il monter à Paris ?
15 h Série : Les tambours de l'hiver.
16 h L'invité du jeudi : Philippe Tesson.
17 h 20 Fenêtre sur... Bicentenaire des arts et métiers.
Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt (première partie).
17 h 50 Récré A 2.
Emilie : Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J Chancel. Avec Tino Rossi.
Participent, notamment, à l'émission : K. Ricciarelli et J Carreras, les sœurs Labèque, les chœurs de Saint-Eustache, l'orchestre de l'Harmonie de la Garde républicaine, K. Averty, P. Sébastien, M. Bernard, J. Guidoni, L. Rossi.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

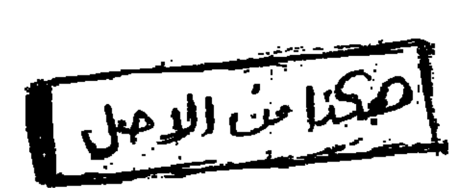
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Le lévrier ou le plaisir de courir
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération anarchiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
David et les hirondelles.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « la Chasse royale ».
Film français de F Leterrier (1969), avec S. Frey C. Brasseur, L. Mikaël, O. Budaka, J. Champion, S. Flon. (Rediffusion.)
Un homme tente d'oublier une déception amoureuse en allant passer une saison de chasse en montagne. Il s'éprend de la fille du château, sorte de « belle au bois dormant ».
D'après le roman de Pierre Moinot. Un climat lourd, envoûtant. De belles images chargées de symboles.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag à Auguste Le Breton, « La Môme Piaf » (T. II).
11 h. 2, Renaissance de la musique traditionnelle : comment évoluer ?
12 . 5, Agora : Elvire de Brissac, « Une forêt soumise ».
12 h. 45, Panorama : le dix-neuvième siècle.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France, à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro.
14 h. 5, Un livre, des voix : Pierre Moustiers, « le Cœur du voyage ».
14 h. 47, Questions croisées : Qui souhaite des peintures abstraites à l'usine ?
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : les miniaturisations.
16 h. 50, Départementale, en direct de Lunéville.
17 h. 32, Renaissance de la musique traditionnelle : les radio-ballade.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la ménopause.
20 h., « Europa », de René Kalisky, réalis. J.-P. Colas, avec J.-P. Jorris, G. Leclerc, Douchka, H. Verner, M. Cuvelier...
22 h. 30, Nuits magnétiques : Trajectoires.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Haydn, Gesualdo, Satie, Debussy ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Scriabine) ; 8 h. 10, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Style classique, « Mozart et le dramatique ».
12 h., Musique de table : « le Papillon », acte 1 d'Offenbach, dir. R. Bonynge ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Michel Debost.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (carnavals aux Amériques : le Mexique) ; 14 h. 30, Liturgies chrétiennes hispaniques ; 15 h. 30, Symphoniques (d'Indy, Kodaly) ; 16 h. 30, Hommage à Thomas Schippers (Schubert, Rossini).
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : « Trio n° 3 en ut majeur » (Haydn) ; « Trio opus 70 n° 2 » (Beethoven) ; « Trio opus 15 » (Smetana), par le Trio Delta ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Musique découvrir (soirée anglaise en direct de l'auditorium 105) : « Quatuor à cordes » (Vaughan Williams) ; « The poet's echo » (Britten) ; « Quintette pour hautbois et cordes » (Bliss) ; « Quintette pour clarinette et cordes » (Cannon), par le quatuor Athenaeum, avec M. Sartova, soprano, M. Croquenoy, hautbois, R. Fontaine, clarinette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien (1824-1828) ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Denis Cohen (Stockhausen, Cohen).



Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DE LA PERGOLA

L'enfant disparu

On ne peut qu'éprouver un sentiment de malaise en voyant le débat de l'affaire de la Pergola — huit *médecins comparaissent pour avortements illégaux* devant la seizième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 28 janvier) — se réduire trop souvent à l'expression des rivalités professionnelles et sentimentales existant entre plusieurs des inculpés. Ces *relations passionnelles* les ont conduits à se dénoncer mutuellement, et ils continuent de le faire à l'audience.

Rompant avec cette atmosphère de règlements de comptes, Catherine, qui n'a pas encore dix-huit ans, est venue, pâle et gênée, raconter son histoire. « *Je ne pouvais pas croire que j'étais enceinte*, dit-elle. *Ce n'était pas possible. Mais après quatre mois et demi, j'ai dû me rendre à l'évidence. J'en ai parlé à mes parents. On était tous d'accord pour interrompre cette grossesse.* » C'était en septembre 1979, et Catherine avait juste seize ans.

La mère de Catherine, aujourd'hui inculpée de complicité d'avortement illégal, a cherché de l'aide auprès du planning familial de sa ville de province. Le bureau étant fermé, *elle a téléphoné à Paris. On l'a* envoyée chez le docteur Guy Freudenberg, qui lui a conseillé de se rendre chez le docteur André Gilloux. « *Le docteur* Gilloux *m'a proposé un avortement*, ajoute la mère, *et il m'a dit que cela me coûterait 10 000 francs, à payer en liquide.* » Cet argent, emprunté à la grand-mère maternelle de Catherine, a été remis au docteur Marie-Odile Wargnier, le 19 septembre 1979, lorsque Catherine est entrée à la clinique de *la Pergola*.

Sauf pour les honoraires, « *prix forfaitaire fixé comme dans les maternités* », le docteur Gilloux conteste le récit de la mère de Catherine. Après avoir dit que la grossesse était de plus de cinq mois et non de quatre comme on le lui annonçait, il aurait expliqué que c'était le deuxième temps d'une fausse couche qui était en train de se préparer et que « *c'était inéluctable* ». « *Mais la mère de Catherine était dans un état de tension et de drame*, explique-t-il, *c'est pour cela qu'il n'y a eu aucune communication entre nous.* »

Il reste que Catherine a accouché le 21 septembre à la clinique de la Pergola et que seule sa grand-mère était auprès d'elle. Les infirmières qu'elle a appelées ne se sont pas déplacées. « *C'est de la non-assistance à personne en danger*, s'écrie le docteur Aimé Marchand, directeur de la Pergola, *c'est criminel, les infirmières ont fait cela parce qu'elles voulaient boycotter ce cas. C'était des fanatiques.* » Les infirmières disent qu'elles étaient « *écœurées* » par ce qui était en train de se commettre, « *un meurtre* ». L'enfant de Catherine était vivant, nul ne le conteste. Le docteur Aziza Benkirane, anesthésiste, présente ce jour-là, *affirme même qu'il pesait 2 kilos* et avait atteint huit mois. Le docteur Gilloux assure qu'il n'avait que cinq mois et n'était pas viable. De toute façon, il a disparu et on n'a aucune preuve de ces divers récits.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que Catherine était totalement seule le 21 septembre et qu'elle souffrait beaucoup. Elle n'a vu le docteur *Gilloux que le 22 ; il lui a seulement* indiqué que « *c'était fini* » et qu'elle pouvait partir. Selon lui, elle allait bien. « *D'ailleurs*, dit-il, *elle avait mon adresse et je n'ai jamais entendu parler d'elle.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. MASSOT (M.R.G.) A PROPOS DE LA « LETTRE DE LA CHANCELLERIE »

M. François Massot, député (M.R.G.) des Alpes-Maritimes, vient de déposer une question écrite à propos du n° 65 de la *Lettre de la chancellerie*, publication bimensuelle du ministère de la justice, entièrement consacré à une présentation de l'article 226 du code pénal en vertu duquel sont poursuivis *le Monde* et *Libération* (*le Monde* daté 11-12 janvier.)

M. Massot « *s'étonne que monsieur le garde des sceaux donne, sous couvert d'information impartiale, son point de vue sur un texte servant de base dans le différend qui l'oppose au* Monde. *Une telle démarche, surprenante et inhabituelle, lui paraît de nature à exercer une influence regrettable sur le cours de la justice. Il lui demande, en conséquence, s'il n'estime pas devoir adresser aux mêmes destinataires, une version émanant de la partie adverse, seul moyen de réaliser l'information objective qu'il appelle de ses vœux.* »

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article intitulé « *le Journal officiel ou le quotidien imperturbable* » (*le Monde* du 14 janvier) le prix du journal au numéro n'est pas de 1 F mais de 1,50 F depuis le 1er janvier 1981.

LE PROCÈS DES AUTONOMISTES CORSES

Dialogue de sourds pour une affaire « sensible »

Le ton monte et se durcit au procès des autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat. *Cette fois*, à la troisième semaine d'audiences, le ministère public, la défense et la Cour croisent bien le fer. M. Henri Dontenwille, procureur général — qui siège exceptionnellement à la place de l'avocat général en vertu du caractère « sensible » du procès — comptabilise scrupuleusement chaque élément qui, dans son esprit, fait de l'action des quinze accusés une poussée « insurrectionnelle ». Les avocats et leurs clients n'ont de cesse de rappeler que « tout cela » ne *serait pas arrivé si depuis « cinq ans les barbouzes de FRANCIA n'étaient pas impunies* ». Le président, M. Claude Allaer, sourire aux lèvres et regard froid, reproche à la défense ses « sous-entendus ». Décidément oui, le rythme s'accélère. Les positions se figent alors que les premiers témoins commencent à être entendus.

A grands traits, la Cour vient *d'achever l'examen des faits* : l'arrivée de trois présumées « barbouzes » à Bastelica, en Corse-du-Sud, au mois de janvier 1980 ; leur présumée volonté d'en découdre avec un autonomiste du village ; l'interception, la séquestration et... les « aveux » ; l'investissement du village de montagne (hélicoptères dans le ciel, automitrailleuses légères au sol) par les forces de l'ordre... Ce fut un examen rapide, mais non hâtif, dont on retient avec gêne qu'il ne permet toujours pas d'éclairer *le point capital — genèse de tous* les événements à venir — qui est de connaître les raisons de la venue à Bastelica du commandant Bertolini, anti-autonomiste notoire, et de MM. Alain Oliel et Jeanick Leonelli, trouvés en possession d'armes sophistiquées.

L'étude du dossier relatif à l'occupation de l'hôtel Fesch n'aura guère été plus riche. De la descente des autonomistes ayant échappé à la police et à la gendarmerie sur Ajaccio, de leur irruption à 2 heures du matin à l'hôtel, de leur occupation des lieux, des clients devenus otages, de la reddition des autonomistes, les audiences n'ont pas tiré d'informations que l'on ne connaissait déjà. Tout au plus les débats se sont-ils nourris de notations qui dépeignent, un an après les faits, le climat de tension qui a régné, du 6 au 11 janvier 1980, à Bastelica et Ajaccio.

Et l'accusation retiendra sans aucun doute une vision d'hommes en armes, qui le fusil de chasse à l'épaule, qui le revolver au poing, qui la carabine à la main. Des phrases, lancées par les accusés pour s'expliquer, se retourneront à coup sûr contre eux. Ainsi M. Auguste Tirroloni : « *Avec les barbouzes qui circulent, je ne sors pas sans mon arme. Si elles interviennent, je suis prêt. Je ne fuis pas ce que je fais : mon arme était chargée mais non armée* » ; ainsi M. Marcel Lorenzoni : « *Mon fusil ? Je l'ai tout le temps avec moi d'un bout de l'année à l'autre* » ; et ainsi de suite.

Mais d'autres « petits faits » pèseront encore plus dans la balance à en juger par les réactions du ministère public et de la Cour. Il s'agit des menaces envers les barbouzes présumées proférées *dans le « feu de l'action »* et d'une menace verbale de M. Lorenzoni à l'égard d'un client de l'hôtel dans un autre instant de tension (« *Si tu continues je te loge une balle dans la nuque* »). Si loin de Bastelica et de l'hôtel Fesch, de ces hommes fatigués, énervés par près d'une semaine de dérive, c'est un euphémisme que d'écrire que la Cour — confortablement assise dans un prétoire solennel, entourée de la pompe de gendarmes qui lui présentent les armes avec des pistolets-mitrailleurs — ne comprendra *sans doute pas ces Corses* engagés dans un combat politique qui lui semble sacrilège.

Il faut donc rappeler que les événements de Bastelica et de Fesch ont été une longue partie de bras-de-fer, avec ses outrances et *ses déraisons*, entre les *autonomistes* et les autorités. Les premiers voulaient réunir une *conférence* de presse et « *dévoiler enfin la vérité sur les barbouzes en Corse, preuves à l'appui* » (la police impute aux anti-autonomistes entre cent et cent dix attentats par explosif entre 1975 et 1980) ; les seconds ne le voulaient sous aucun prétexte, force devant rester à la loi. Très banalement, ce fossé entre les volontés des uns et celles des autres se retrouve aujourd'hui à Paris. Les accusés *affirment* : « *A l'origine de toute cette affaire, il y a le fonctionnement anormal des institutions en Corse.* » Le président répond : « *J'ai l'impression que l'on ne parle pas du tout le même langage.* » Les conditions d'un dialogue de sourds.

LAURENT GREILSAMER.

● *Le tribunal correctionnel de Nancy* a condamné, le mardi 27 janvier, à dix mois de prison avec sursis et 3 500 francs d'amende le docteur Jean-Pierre Toussaint, un médecin anesthésiste de l'hôpital de Nancy : une erreur de manipulation d'un appareil respiratoire provoquant une arrivée d'azote, qui avait été à l'origine de la mort d'un garçon âgé de quinz eans, Laurent Noël, le 12 juin 1979 (*le Monde* du 23 juin 1979), s'était produite au cours d'une opératio nchirurgicale. — (*Corresp.*)

Un double infanticide aux assises de l'Yonne

Hilarion et Mimose

De notre envoyé spécial

Auxerre. — C'est une histoire à adjectifs. Sordide, lamentable, pitoyable comme l'on voudra. Lui s'appelle Hilarion, fils de la Guadeloupe, né à Petit-Canal il y a trente-huit ans. Elle, Mimose, trente-cinq ans, fille d'Haïti. Hilarion rencontra Mimose à Paris en 1968. Il l'aima, « oh oui, M. le président ». Elle l'aimait, « certes, M. le président ». Ils se marièrent donc. Mais s'ils eurent quelques enfants, ce ne fut pas pour être heureux.

Car, dans cet anti-conte de fées pour cour d'assises, on va parler d'enfants jetés au canal de Bourgogne et noyés comme des petits chats encombrants et d'un couple à la dérive.

Le 30 septembre 1975, un éclusier trouve dans le canal de l'Yonne le cadavre d'une fillette. Le lendemain, un marinier repêche, à quelques centaines de mètres, le corps d'un garçonnet, noyé lui aussi. Les gendarmes, faute d'identification possible, parlent simplement de « deux enfants mulâtres ». Puis, le 3 octobre, dans la campagne de Côte-d'Or, des agriculteurs recueillent deux enfants errants, un garçon et une fille. Ils disent s'appeler Alex et Elisabeth Bienville, sept et cinq ans, et avoir été « abandonnés par leur papa ». Bien sûr, l'enquête dira très vite que les deux autres, Catherine, trois ans, et José, quatre ans, étaient, eux aussi, enfants de M. et de Mme Hilarion Bienville.

Revers et rumeurs

Les parents sont arrêtés peu après. Hilarion qui ne cesse de nier est inculpé « de violences sur mineurs avec intention de donner la mort et abandon d'enfants » et écroué. Mimose, elle, est poursuivie, pour « non-assistance à personne en danger » et laissée en liberté. Lors de la reconstitution en effet le petit Alex a répété aux policiers et au magistrat instructeur ce qu'il avait déjà confié à sa grand'mère au lendemain du drame : « c'est papa qui nous a jetés à l'eau ». Car Alex lui aussi avait été, le 26 septembre, en pleine nuit, poussé dans le canal de l'Yonne près de l'endroit où toute la famille avait fait une halte-camping. Il avait réussi, lui, à attraper une branche et à se sortir de l'eau, revenant vers la voiture. Là, Hilarion en bon père l'avait fait se changer pour qu'il n'attrape pas froid. Puis il avait récupéré la petite Elisabeth dispensée de noyade par un pipi providentiel. Et la famille réduite à quatre avait simplement repris la route de Paris.

Histoire incroyable à la limite. Et pourtant. Du massif Hilarion on apprendra à l'audience ce qu'on pouvait en imaginer : une brute, mauvais écolier, mauvais travailleur, piètre délinquant. Quatre condamnations pour escroquerie, une vie d'expédients, de domiciles et d'emplois de fortune. Il fut même un mauvais prisonnier puisque condamné à trois années de prison pour avoir, d'un coup de couteau au visage, blessé le gardien-chef de la maison d'arrêt d'Auxerre. De la froide Mimose, employée de maison modèle, mais mère approximative, on saura qu'elle a élevé épisodiquement les enfants quand ils n'étaient pas absents. De ces enfants, trois ou quatre fois confiés à la direction de l'action sanitaire et sociale selon les revers de fortune ou les humeurs du moment, on ne saura rien. Victimes absentes d'un fait divers de pauvres adultes, Hilarion et Mimose devant la cour d'assises se livrèrent en plus à un pitoyable combat. Hilarion affirma : « Alex, quand je l'ai repêché dans le canal, m'a dit : c'est maman qui nous a poussés pour jouer. A moi, quand je suis revenu à la voiture et que je lui ai demandé pourquoi, elle m'a dit : j'ai fait ce que tu n'as pas su faire. »

Mimose soutiendra : « Hilarion m'a réveillée. Je dormais dans la voiture. Et il m'a dit : j'ai tué mes enfants. Puis il a vu Alex tout mouillé, lui a crié qu'est-ce que tu fais là toi, change-toi. Il a mangé une boîte de gâteaux et nous sommes partis. »

Partis en effet, sans rien dire à personne ni là, ni le lendemain, ni plus tard. Partis pour abandonner les deux survivants trois jours après. Par l'autopsie, on apprendra que les deux enfants noyés étaient probablement en état d'ivresse, ou de semi-ivresse, quand ils furent jetés au canal. Lundi à Auxerre les jurés de la cour d'assises avaient condamné à quinze années de réclusion un jeune homme qui, en état d'ivresse, avait battu à mort un autre pour lui voler 700 F. Croyaient-ils avoir tout vu ?

PIERRE GEORGES.

ÉDUCATION

Le centenaire des lois scolaires de Jules Ferry

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC IMPLIQUE « LE REFUS DE TOUS LES FANATISMES »

déclare M. Christian Beullac

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a installé, lundi 26 janvier, le comité du centenaire des lois scolaires de Jules Ferry. Présidé par le recteur Jean Capelle et regroupant vingt-deux personnes, ce comité a été constitué à la demande du président de la République (« le Monde » du 22 octobre 1980).

Les deux lois scolaires auxquelles est directement attaché le nom de Jules Ferry sont celle du 16 juin 1881, qui décida la gratuité des écoles primaires publiques, et celle du 28 mars 1882, qui rendit l'enseignement primaire obligatoire et laïque de six à treize ans.

Dans son allocution, le ministre de l'éducation a tenu à rendre hommage à « *l'homme d'Etat* » que fut Jules Ferry, ministre de l'instruction publique de 1879 à 1883. « *Il serait faux de croire*, a-t-il déclaré, *que tout commence avec Jules Ferry. Mais c'est grâce à lui que l'éducation est véritablement devenue en France un service public. Vis-à-vis de ce service public, tous les jeunes Français — hommes et femmes, riches et pauvres — allaient devenir égaux. C'était la première apparition en politique de l'idée moderne d'égalité des chances* (...). *Cet enseignement public, étendu à tous, se devait d'être laïc, le concept de laïcité étroitement solidaire du concept même de démocratie impliquant le refus de tous les fanatismes, de tous les cléricalismes quels qu'ils soient* (...), *bref incarnant cette vertu fondamentale qu'est la tolérance.* »

Le ministre de l'éducation a ensuite vanté le « *réalisme exemplaire* » qui, selon lui, a présidé à la mise en place de l'école laïque gratuite et obligatoire : « *Jules Ferry, qui gouvernait au centre, a été assez adroit et persévérant pour faire appliquer ses projets sans brusquerie, par touches successives et dans une succession logique.* »

Le ministre de l'éducation a particulièrement insisté sur l'importance des valeurs dont l'apprentissage « *est plus que jamais indispensable à nos sociétés. En ce sens, par la place faite à l'enseignement d'une morale « sans épithète » selon l'expression de Jules Ferry* (...), *la laïcité doit continuer de servir un humanisme indispensable à notre avenir* ».

Un hommage aux enseignants

M. Beullac s'est alors étonné du refus du Comité national d'action laïque (CNAL), regroupement d'organisations qu'anime en particulier la Fédération de l'éducation nationale, de s'associer à la célébration officielle du centenaire des lois laïques : « *Le centenaire des lois scolaires de la France n'est la propriété exclusive de personne, pas plus que le mot laïcité*, a déclaré le ministre de l'éducation (...). *Le centenaire est l'affaire de tous, sans exception, donc l'affaire du peuple français* (...). *C'est bien aux pouvoirs publics légitimes librement élus de prendre l'initiative de célébrer avec éclat un anniversaire aussi important* (...). *Dès lors, toute tentative d'appropriation partielle ou partiale de ce centenaire ne pourrait qu'aller non seulement à l'encontre de l'esprit de laïcité tel que l'a défini Jules Ferry, mais encore à l'encontre des principes fondamentaux de notre République.* »

Enfin, M. Beullac a insisté pour que cette commémoration soit « *avant tout ressentie comme un hommage aux enseignants de France, qui ont donné et qui donnent encore, chaque jour, le meilleur d'eux-mêmes* (...). *Parce que les instituteurs restent la pièce maîtresse de notre système éducatif, je souhaite que ce centenaire soit une occasion de les mettre à l'honneur.* »

Le recteur Jean Capelle a, ensuite, présenté les principales manifestations prévues, parmi lesquelles : l'émission d'un timbre-poste, des expositions au centre Georges-Pompidou, à la Bibliothèque ; des expositions au Centre national de documentation pédagogique ; l'organisation de deux colloques à l'automne 1981 (l'un sur les politiques éducatives dans leur contexte historique, l'autre sur l'œuvre scolaire de Jules Ferry) ; la consécration de « *maîtres méritants* » par une promotion exceptionnelle dans l'ordre des Palmes académiques ; et enfin des concours départementaux entre les écoles primaires sur la place de l'école dans la communauté, dont les lauréats seront rassemblés à Paris en juin prochain.

Interrogé sur les rapports qu'entretiennent l'idéal laïque et les convictions religieuses, M. Capelle a déclaré que « *la laïcité est quand même une philosophie d'un fondement chrétien* », relevant de « *racines chrétiennes communes à tous* ».

Les 7 et 8 février

UN COLLOQUE INTERNATIONAL DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

M. Roger Leray, grand maître du GrandOrient de France, a présenté à la presse, mardi 27 janvier, les *Assises internationales* de la laïcité qu'organise le Grand-Orient au Palais des congrès à Paris, les 7 et 8 février prochain. Pour commémorer le centenaire des lois laïques de Jules Ferry, le Grand-Orient conçoit les assises dans un « *esprit de totale ouverture* ». Des représentants d'organisations syndicales, de partis politiques et des Eglises ont été invités à cet effet. MM. André Henry, de la FEN, et Guy Georges, du SNI-P.E.G.C., Jean Menu, de la C.G.C., Henry Lessire-Ogrel, de la C.F.D.T. et Jean Cornec, de la Fédération des conseils de parents d'élèves, devraient prendre la parole.

Du côté des personnalités politiques, MM. François Mitterrand (P.S.), Michel Crépeau (M.R.G.) et Paul Laurent (P.C.) ont accepté l'invitation du Grand-Orient. Le R.P.R. devrait être représenté par M. Jacques Chirac ou M. Philippe Dechartre.

En revanche, MM. Raymond Barre, premier ministre, et Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., ont décliné l'invitation des francs-maçons.

Parmi les représentants des diverses confessions, seul Si Hamza Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a annoncé sa participation.

Les poursuites contre des antifranquistes

Réquisitoire contre des accusés « sympathiques »

M. Jacques Gagnieur, avocat général, a requis devant la cour d'assises de Paris, mardi 27 janvier, contre les militants anarchistes soupçonnés d'avoir enlevé en 1974 M. Angel Balthazar Suarez, directeur de la Banque de Bilbao, des peines allant de cinq ans de prison, assorties partiellement du sursis, à trois mois avec sursis.

Puisque l'antifranquisme n'est plus condamné en Espagne, puisque la victime elle-même ne s'était pas fait représenter au procès, toute la charge de l'accusation pesait sur le ministère public. On attendait une réquisitoire sévère qui donnât du moins à ces poursuites « réchauffées » une justification. La chambre d'accusation, qui avait « choisi » pour les militants anarchistes la cour d'assises, pouvait l'espérer. *Les accusés dans le box*, l'air honnête, souriant, leur vie engagée mais transparente, l'amitié qui les unit, l'à-propos de leurs réponses, rien de tout cela ne devait compter : c'était des criminels de droit commun qui avaient à payer pour un acte grave, un rapt.

Pourquoi ne pas avouer ?

L'avocat général, M. Jacques Gagnieur, adroit, serein, a évité l'écueil. Trop de fermeté aurait accentué le caractère politique du procès. « *Vous avez dans le box des hommes et des femmes dont personne ne pense qu'ils sont malhonnêtes.* » Les premiers mots du réquisitoire donnaient le ton. « *Ils inspirent davantage la sympathie que la méfiance.* » Certes, M. Gagnieur n'a pas mis en doute les faits. Pour lui, les *accusés mentent, ils sont coupables.* « *Un enlèvement c'est un moyen dangereux de faire passer des idées, même si le mobile a été bien sûr d'obtenir des résultats sur le plan humanitaire.* »

A peine si les sentiments de M. Suarez au moment de sa séquestration sont évoqués. L'avocat général préfère reprocher aux accusés de ne pas avoir fait confiance à la justice. « *Vous ne sortirez pas grandis de ce procès*, leur a-t-il dit. *Pourquoi ne pas avoir avoué ?* » C'était peut-être oublier qu'une cour d'assises n'a pas à juger des crimes politique ou seulement peut-être s'adressant à des hommes moraux, une envie de jouer un moment avec eux au chat et à la souris, de les prendre à leur propre idéal. Mais se tournant vers les jurés, non sans grandeur, l'avocat général leur a rappelé : « *La fin et les formes de la justice vous invitent à ne pas juger en fonction de vos opinions personnelles, même si certains d'entre vous ne partagent pas les idées des accusés (...) : Ils sont allés au secours de ceux qui souffrent.* »

Conscient de tous les anachronismes du procès — il est tardif, l'amnistie est déclarée en Espagne — M. Gagnieur, pour qui tout de même « *cet enlèvement en a peut-être préparé d'autres* », pour qui « *c'est trop dangereux que de vivre comme cela* », *pour qui* « *il y a des moyens qu'on n'a pas le droit d'utiliser, quelles que soient les circonstances* », conviendra que l'affaire n'est comparable à aucune autre. Et c'est ainsi que, soucieux de « *bonne justice* », il a requis les peines les plus basses *que* se puisse permettre l'accusation en cour d'assises.

CHRISTIAN COLOMBANI.

PRESSE

Le gouvernement britannique donne son accord à l'achat du « Times » par M. Murdoch

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a donné son accord, assorti de conditions, à l'achat du groupe Times par M. Murdoch. Sa décision, annoncée mardi 27 janvier aux Communes par M. Biffen, ministre du commerce, a été approuvée dans la soirée à une majorité de quarante-deux voix, à l'issue d'un débat d'urgence qui illustrait l'importance attachée par les milieux politiques au problème de la concentration dans la presse. Néanmoins, plus de cent députés conservateurs se sont abstenus et cinq autres, défiant la discipline de vote imposée par leurs dirigeants, ont voté contre le gouvernement.

L'opposition des travaillistes et le nombre relativement élevé des abstentionnistes reflètent ainsi le malaise de larges secteurs de l'opinion devant cette concentration sans précédent dans l'histoire de la presse britannique, et les préoccupations de voir le *Times*, ses suppléments, ainsi que le *Sunday Times*, passer sous le contrôle d'un magnat de presse australien dont l'éthique et les méthodes, à en juger par ses journaux exploitant le scandale et publiant des photos suggestives, contredisent celles du *Times*.

A dire vrai, le gouvernement pouvait difficilement ignorer les sympathies de M. Murdoch, affichées dans le *Sun* et le *News of the World*, pour Mme Thatcher et sa politique.

Le gouvernement avait seulement à décider s'il y avait lieu, en vertu de la loi de 1973 sur les monopoles, de référer d'abord l'opération d'achat à la commission des monopoles. M. Biffen a invoqué les exceptions prévues par la loi en faisant état du caractère non rentable des publications (ses chiffres contredisaient ceux donnés par la banque Warburg et qui soulignaient la rentabilité du *Sunday Times*) et surtout de l'urgence. Le ministre a indiqué que le gouvernement ne pouvait prendre la responsabilité de la fermeture des publications du groupe Times à la mi-mars, avec pour conséquence le licenciement définitif de quatre mille membres du personnel.

Pratiquement, le gouvernement a cédé aux pressions, pour ne pas dire au chantage, de M. Murdoch, qui avait clairement indiqué qu'il renoncerait à son entreprise d'achat si l'opération devait être renvoyée à la commission des monopoles. D'autre part, il apparaît que l'organisation Thomson, propriétaire du groupe Times, ne pouvait accepter, pour des raisons techniques, d'allonger, même de trois semaines, le délai-limite qu'elle avait fixé.

Néanmoins, pour ne pas paraître, vis-à-vis du public, favoriser M. Murdoch, le gouvernement a compensé sa décision par des conditions visant à protéger l'intégrité éditoriale, ainsi que l'indépendance et l'autorité des responsables des publications, vis-à-vis du propriétaire. Le nombre des « directeurs nationaux » — les personnalités indépendantes chargées de la supervision du groupe — sera porté par cooptation de quatre à six et un directeur d'une publication ne pourra être choisi ou renvoyé qu'avec l'approbation de la majorité des « directeurs nationaux ». Les responsables des journaux gardent l'entier contrôle de l'embauche et du renvoi des journalistes. Ils seront libres d'exprimer toutes les opinions, même si elles entraient en conflit avec celles du propriétaire. En fait, les conditions posées par le gouvernement sont celles que M. Murdoch avait lui-même acceptées, et que les directeurs actuels du *Times* ont qualifiées de « charte de la liberté ». Néanmoins, la différence essentielle est que, aux termes de la loi, toute infraction à certaines des conditions serait considérée comme un délit, passible de prison et d'amende.

La décision du gouvernement a provoqué de vifs remous et il n'est pas exclu qu'elle soit ultérieurement contestée devant les tribunaux, soit par d'autres candidats à l'achat, soit par des particuliers. Au cours du débat, le député conservateur, M. Aitken, avait prononcé un véritable réquisitoire contre M. Murdoch, « patron de combat », et qui, en Australie, aurait complètement ignoré les assurances qu'il avait données sur l'intégrité éditoriale de ses journaux et de ses chaînes de télévision. Il a mis en garde contre les pratiques commerciales déloyales de M. Murdoch, prêt à payer ses collaborateurs à un niveau largement plus élevé que ses concurrents, ainsi que ses linotypistes, qui pourraient recevoir 550 livres (6 000 francs) par semaine. Enfin et surtout, M. Aitken a dénoncé la complicité entre l'organisation Thomson et M. Murdoch, reprochant à la première de n'avoir pas mené loyalement l'opération de vente en favorisant M. Murdoch. M. Aitken nota au passage que Lord Roll, un des « directeurs nationaux » du *Times*, est également président de la banque Warburg, chargée de l'opération de vente.

Ainsi, M. Murdoch a franchi un premier obstacle important, et, dans la soirée, il se déclarait satisfait de la décision gouvernementale en soulignant que le succès de son entreprise dépendait maintenant exclusivement des négociations avec les syndicats de l'imprimerie. Celles-ci s'annoncent laborieuses, bien que les dirigeants du syndicat lui soient favorables. En fait, ils avaient fait une démarche auprès des leaders travaillistes pour les dissuader de demander le renvoi à la commission des monopoles. Mais la « base » acceptera-t-elle le licenciement de cent soixante ouvriers, et les engagements précis que M. Murdoch veut obtenir concernant l'introduction de la nouvelle technologie, ainsi que des clauses anti-grèves ?

Pour le moment, l'opposition à M. Murdoch vient d'un certain nombre de journalistes du *Times*. Mais il s'agit d'un dernier carré, puisque un tiers d'entre eux (une centaine environ sur trois cents) se sont dissociés de la position du syndicat exprimant ses réserves à l'égard de M. Murdoch. Il faut bien constater que les directeurs actuels du *Times* et du *Sunday Times*, qui paraissaient décidés à favoriser un consortium de journalistes, se sont ralliés à M. Murdoch.

HENRI PIERRE.

UN DÉMENTI DE LA DIRECTION DE « L'EXPRESS »

La direction de *l'Express* « *dément formellement que le communiqué publié hier dans le* Monde *au sujet des déclarations de M. Jimmy Goldsmith à la Chambre des communes exprime le point de vue de l'ensemble de la rédaction du journal, contrairement à ce que son libellé tendait à faire croire. Aucun texte portant les signatures de la majorité des journalistes de* l'Express *n'a été porté à la connaissance de la direction. La déposition de M. Goldsmith devant une commission du Parlement britannique concernait exclusivement la presse du Royaume-Uni. Jean-François Revel, directeur de* l'Express, *tient à faire savoir qu'aucune démarche n'a été effectuée auprès de lui par sa rédaction qui permette de supposer que la déposition de M. Goldsmith posait un problème relativement à l'indépendance des collaborateurs de* l'Express. *Le communiqué téléphoné à la presse et aux agences était du reste anonyme.* »

[Les propos de M. Goldsmith, qui avaient été tenus devant le groupe conservateur britannique, ont été reproduits partiellement — mais sous un titre quatre colonnes — dans « le Matin » du 23 janvier. Le texte intégral des déclarations du « patron » de « l'Express » montre que ses attaques contre l'infiltration communiste concernaient la presse occidentale dans son ensemble, et non « exclusivement la presse du Royaume-Uni ».]

Après le rachat de Hachette par Matra

● M. DENIS G. JACOB DÉMISSIONNE D'EDI 7.
● M. FRANK TENOT LUI SUCCÉDERAIT AU POSTE DE P.-D. G.

M. Denis G. Jacob, président-directeur général du groupe Edi 7 (qui édite *Télé-7 jours*, *Elle*, *France-Dimanche*, etc.) a annoncé mardi 27 janvier aux délégués du personnel et aux principaux responsables de l'entreprise qu'il avait remis à la disposition de M. Daniel Filipacchi, nouveau vice-président du groupe Hachette, les divers mandats qu'il assume au sein du groupe.

Dans un communiqué, la direction d'Edi-7 précise que la nouvelle organisation, qui devrait être décidée vendredi 30 janvier, placerait au poste de président-directeur général M. Franck Tenot, assisté de deux vice-présidents, MM. Roger Thérond et Gérald de Roquemaurel, et d'un directeur général, M. Claude Pommereau.

Une décision devrait intervenir entre M. Daniel Filipacchi et M. Denis G. Jacob, avant le 15 mars, concernant les modalités de leur éventuelle collaboration à l'avenir, conclut le communiqué.

Rappelons que M. Frank Tenot est, depuis plus de vingt ans (depuis l'émission d'Europe 1 *Pour ceux qui aiment le jazz*) le collaborateur direct de M. Filipacchi, notamment à *Paris-Match* depuis quatre ans.

[La société Edi-7, filiale de Hachette, est un Groupement d'intérêt économique (G.I.E.), créé en février 1977 à la suite de l'« éclatement » du groupe Prouvost (Hachette rachetant les 50 % d'actions que Jean Prouvost possédait dans « Télé-7 Jours ») et des modifications intervenues dans la société France-Edition et Publications (après le rachat de « France-Soir » par M. Paul Winkler).

A travers les cinq sociétés qui le composent (Pressinter, FEP, Minimédia, UPEM, plus une petite société d'édition encyclopédique par fascicules), le groupe Edi-7 exploite les titres suivants :

« Télé-7 Jours » (plus fort tirage de la presse française avec 2 700 000 exemplaires par semaine), « France-Dimanche » (682 000), « Parents » (427 000), « Trente Millions d'amis » (65 000), « Week-End » (270 000), « Vital ».]

● *La fédération C.F.T.C. du livre et de la presse*, commentant l'absorption de Hachette par Matra dans un communiqué du 27 janvier, appelle les salariés à « *la plus grande vigilance* ». Elle s'inquiète de « *l'ampleur et des conséquences de cette absorption, qui risquent, sous prétexte de restructuration, de menacer l'emploi et de créer un monopole de la communication* ».

A LA SOCIÉTÉ DES EMPLOYÉS DU « MONDE »

Après la Société des rédacteurs et la Société des cadres, la Société des employés du « Monde » a choisi M. Claude Julien comme futur gérant et futur directeur du journal. Le vote a été acquis par 311 parts, soit 96,3 % des parts présentes ou représentées, contre 3 et 9 abstentions ou bulletins nuls.

SCIENCES

M. FRANK PRESS, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES AMÉRICAINE

L'Académie des sciences américaine vient de désigner son nouveau président en élisant le docteur Frank Press, géophysicien et ancien conseiller scientifique du président Carter. Il succède pour six ans à M. Philip Handler, président du département de biochimie de l'école de médecine de la Duke University.

[Né le 4 décembre 1924 à Brooklyn (New-York), le Dr Frank Press est diplômé — Ph. D. de géophysique — de l'université Columbia (1949). Après quelque temps passé dans cette université, il rejoint le California Institute of Technology (1955-1965), où il assure notamment la direction du laboratoire de sismologie (1957-1965). Il se rend ensuite sur la côte est à la demande du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Tandis qu'il préside, dans cet institut, aux destinées du département des sciences de la terre et des planètes (1977), le président Carter l'appelle à ses côtés comme conseiller scientifique et le nomme directeur du bureau de la politique scientifique et technique.

A de nombreuses reprises dans le passé, M. Frank Press a travaillé pour le gouvernement fédéral, allant jusqu'à être membre de la délégation américaine chargée de négocier la réduction de la puissance des engins nucléaires souterrains. Parallèlement, il a mené sa carrière scientifique en se faisant connaître du monde entier par ses travaux sur les séismes et leur prévision, la planétologie, l'océanographie et la structure interne du globe terrestre. Il est actuellement professeur au MIT.]

SPORTS

JEAN-LUC THÉRIER TOUJOURS EN TÊTE DU RALLYE DE MONTE-CARLO

(De notre envoyé spécial.)

Monte-Carlo. — Après la vingt-deuxième épreuve spéciale du rallye de Monte-Carlo, disputée le mercredi 28 janvier, Jean-Luc Thérier (Porsche 911 SC) occupait toujours la première place. Il précédait Ragnotti (Renault 5 turbo) de 2 min. 39 sec., Fréquelin (Talbot-Lotus) de 4 min. 24 sec., Kleint (Opel Ascona) de 6 min. 54 sec. et Saby (Renault 5 turbo) de 7 min. 15 sec. Le Finlandais Hannu Mikkola, dont l'Audi Quattro, accidentée le 27 janvier, a perdu beaucoup d'efficacité, est désormais vingt-septième à près d'une heure de Thérier.

BASKET-BALL. — *Le Mans a été battu 93 à 87, mardi 27 janvier à Kaunas (U.R.S.S.), en poule de quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes. C'est la première victoire des Soviétiques, qui partagent la troisième place avec les Manceaux.*

TENNIS. — *Après Yannick Noah et Thierry Tulasne, Pascal Portes s'est qualifié, mardi 27 janvier, pour le deuxième tour des championnats des Etats-Unis sur courts couverts, disputés à Philadelphie et dotés de 250 000 dollars, en dominant Andrew Pattison (Zimbabwe), 6-2, 6-3. Christophe Casa et Dominique Bedel ont franchi le premier tour du Tournoi de Vina-Del-Mar (Chili), doté de 50 000 dollars, aux dépens de Christophe Freyss, 7-6, 3-6, 6-2 et de l'Américain Rick Fagel, 6-1, 6-2.*

CARNET

Naissances

— M. Sady REBBOT et Mme, née Evelyne Murat, ont la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume et de Mélanie
le 22 janvier 1981.
86, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Décès

— M. et Mme Claude Beunardeau, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
M. Joachim BEUNARDEAU,
ingénieur civil des Mines,
survenu le 22 janvier 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris, Casablanca.
M. et Mme Michel Darmon et leurs enfants,
M. et Mme Henri Cohen Scali et leur fille,
M. et Mme Minko Balkanski et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Kalfon et leurs enfants,
Mme Georgia Reiner,
Les familles Cohen Scali, Schlouch, Gaansel, Baranès, Kalfon, Bensaïd, Lasry,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques COHEN SCALI,
survenu le 26 janvier 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont lieu le mercredi 28 janvier, à 15 h. 45, au cimetière israélite de Versailles, 3, avenue du Général-Pershing.
85, quai d'Orsay,
75007 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert FERRAND,
ancien conseiller général de la Gironde,
survenu le 18 janvier 1981.

[Né le 5 août 1902 à Charris (Indre), Robert Ferrand avait été élu en 1947 puis réélu en 1951 maire indépendant de Pauillac (Gironde), où il était chef du personnel à la raffinerie Shell. En 1953, pour raisons professionnelles, il s'était démis de ses fonctions de maire et avait renoncé à son mandat de conseiller général, qu'il détenait depuis 1949.]

— M. Lucien Foret,
M. et Mme Jacques Foret,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Lucien FORET,
née Gabrielle Verdeyme,
survenu le 27 janvier 1981, en son domicile.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 janvier, à 10 h. 45, en l'église Saint-Saturnin à Antony.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue Rabelais,
92160 Antony.

— On nous prie d'annoncer le décès du
baron GOULARD de LACAM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 janvier 1981, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part de :
Renée J. Ardaillon, Elisabeth, Catherine et Olivier,
Robert Goulard de Lacam, et François,
Bernard et Gisèle Goulard de Lacam, et Caroline,
Pierre Goulard de Lacam,
et Guy Roux de Badilhac,
ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Versailles, a eu lieu dans l'intimité le 27 janvier, à Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
82, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Le docteur Herscovici, Jean et Alain, son mari et ses enfants,
M. et Mme S. Klapisch et leurs enfants,
M. et Mme I. Frank-Forter et leurs enfants,
M. et Mme B. Lax et leurs enfants,
Mme Ada Nathan,
M. et Mme A. Rotenberg,
Mme Ginette Soufflet,
ont la douleur de faire part du décès subit, dans sa soixante-neuvième année, de
Mme Amélia HERSCOVICI,
née Lax,
Les obsèques auront lieu le jeudi 29 janvier 1981, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin (allée 216).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le sénateur et Mme Jacques Larché
ont la douleur de faire part de la mort de leur fils, le
docteur Jean-Louis LARCHÉ,
survenue le 21 janvier 1981.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Doue (Seine-et-Marne).
7, avenue de Ségur,
75007 Paris.
Le Presbytère,
77510 Saint-Denis-lès-Rebais.

— Mme Marie-Paule Godard,
Mme Andrée Drumont,
M. et Mme Pierre Drumont-Landry et leur fils,
M. et Mme Serge Godard et leurs fils,
M. et Mme Claude Godard,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Decrouez et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Mlle Louise Hoareau, son amie,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve LEIRE-DRUMONT,
née Maria Milice,
survenu le 26 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 janvier, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Paris-4e), à 8 h. 30, suivie de l'inhumation à 14 heures, au cimetière central de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place du Président-Kennedy,
92130 Issy-les-Moulineaux.
11, rue des Francs-Bourgeois,
75004 Paris.

— M. et Mme du Crest de Villeneuve,
M. et Mme Yves Gayard,
Patrick du Crest de Villeneuve,
Chantal et Xavier Quillard et leurs enfants,
Patrice et Katrin Gayard et leurs enfants,
Jacques, Bruno et Thierry Gayard,
M. Charles Roy,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et beau-frère,
font part du décès de
Mme Thomas-Louis MÉNARD,
née Suzanne Picheito,
endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 11 janvier 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Nantes, le 15 janvier.
28, rue du Maréchal-Joffre,
78000 Versailles.
« La Grand'Noë »,
Hérlc,
44390 Nort-sur-Erdre.

— M. et Mme André Reinhard,
Le docteur et Mme Maurice Prunel,
Sœur Marie Prunel, des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jules PRUNEL,
née Anne Marthe Poussy,
survenu le 25 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 janvier, à 14 heures, en l'église de Laignes (Côte-d'Or).
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue du Bel-Air,
75012 Paris.
9, boulevard de Dixmude,
75017 Paris.
56, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et les collaborateurs,
de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et Association nationale des syndicats de communes,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice SIOT-DECAUVILLE,
ingénieur
de l'Ecole supérieure d'électricité,
chevalier de l'ordre national du Mérite.
Les obsèques auront lieu à Neuilly-sur-Seine, le vendredi 30 janvier 1981, à 9 heures.
On se réunira en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Guy Musquère
profondément touché par les marques de sympathie qu'il a reçues après le décès de sa mère
Mme Léo GASSNER,
née Zézi Katzarova,
adresse ses remerciements émus à toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

Anniversaires

— Sa sœur Madeleine
rappelle aux amis que
Pierre MIGNOT
devait avoir cinquante-cinq ans aujourd'hui.

Messes anniversaires

— A l'occasion de la fin des sept jours de deuil du président
Marc MAYER,
un office sera célébré à la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, 75009 Paris, le mercredi 28 janvier 1981, à 17 h. 30.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Joseph FONTANET,
une messe sera célébrée à son intention, le lundi 2 février, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 8, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Messes

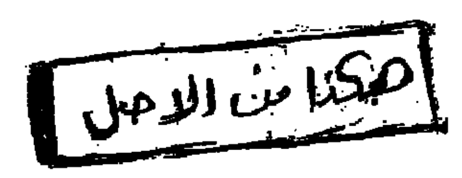
— Mme Marcel Brulé,
Le docteur et Mme Georges Brulé,
Jean-Paul et Sabine Fermand et leurs enfants,
Jean-Marcel et Francine Brulé et leur fille,
Blandine et Isabelle Brulé,
feront dire une messe à Notre-Dame d'Auteuil, le samedi 31 janvier, à 10 h. 30 précises, à l'intention de leur petite-fille, fille et sœur,
docteur Claire, Hélène BRULÉ,
disparue en mer, le 20 janvier 1981.

Communications diverses

— Samedi 31 janvier, à 17 h. 15 : Etudes renaniennes au Collège de France. Conférence sur « L'embryologie des étoiles », par M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, le savant le plus qualifié pour parler des étoiles qui naissent, évoluent et meurent. Présidence de M. Gilbert Dagron, professeur au Collège de France. Film - Projections.

— Bernard-Henri Lévy dédicacera son ouvrage « l'Idéologie française » le jeudi 29 janvier 1981, de 16 heures à 17 heures, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

— A l'occasion de la sortie du numéro 45 de la revue « Télécom », l'association Amicale des ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications organise un dîner-débat sur le thème de la « Création d'entreprises », le 2 février, à 19 h. 30, dans les salons de France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris-8e.
Frais de participation : 100 F.
Pour tous renseignements : appeler le 589-66-66 (poste 4350 ou le 658-11-18).



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

Fantaisistes et classiques

La ronde des collections continue : beaucoup de recherche dans les couleurs et les tissus et les grandes maisons classiques gardent le haut du pavé.

Emmanuel Ungaro, le poète de la haute couture, est toujours aussi séduisant dans son style « mozartien » *actuel*, fait de subtils mélanges de formes et de couleurs, aux robes de fête et de soirée de rêve. Il évolue avec bonheur dans ce genre flou qu'il maîtrise parfaitement, habillant une silhouette mesurée, fluide, à grandes manches et ampleur modérée, d'incrustations de dentelle ou de volants en contraste. Ses robes s'accompagnent de délicieuses vestes matelassées à collerette, parfois ceinturées de corselets, *aux jupes mouvantes. Il a une* façon toute personnelle de traiter la transparence en mousseline et en dentelle rebrodées, à effets drapés et enroulés, rappelant les coupes entravées chères à Poiret.

Chez *Lanvin*, Jules-François Crahay se laisse prendre au piège de l'Inde avec un faste inouï de tissus de saris aux multiples dessins de fils d'or, de tuniques à la Nehru sur jodhpurs tout blancs, etc. Ses ensembles de jour sont amples : grandes vestes à pans en forme de mouchoir sur des jupes et jupes-culottes au genou. *Plus reposantes pour les soirées* parisiennes, les robes à empiècement plat sont traitées en grisailles de soie ou imprimées de papillons et de pois. On note le retour de cotons empesés en plumetis blanc, rose, bleu ou demi-deuil.

Voilà dix ans disparaissait *Chanel*, et son style continue. La collection est belle, les *chapeaux parmi les plus jolis de* Paris, mais elle n'a plus cet attrait universel qui l'a caractérisée si longtemps. Mais si vous aimez les cols arrondis relevés, ornés d'un *camélia, les manteaux* « liquettes » distingués et les mélanges de bleu et de bois de rose, Chanel vous ravira. Les ensembles du soir alternent le style vamp et le style ingénue.

Ted Lapidus dédie sa collection à John Lennon, qu'il habillait. Il garde d'ailleurs la nostalgie des années 60, quoique ses ensembles à sahariennes ceinturées, à quatre poches et jupes-culottes soient toujours aussi actuels. Cette année, à *côté des formes droites en* popeline ou flanelle grise, il les pare de plis en éventail et les présente avec des blouses lamées or. Les mêmes thèmes animent les corsages des robes de soie aux rayures de cravate. Et pour danser, il y a les robes charleston... tout un programme.

Passant des coupes structurées qui l'ont rendu célèbre au sac à malices, *André Courrèges* prône le faites-le-vous-même et en lieu et place de *sa collection propose rubans*, fleurs et accessoires pour « orner le corps » à partir d'un maillot de bain blanc à une bretelle ou pailleté noir. Et c'est la ronde habituelle de ses parkas, blousons et mini-robes ouvragées, dont une série de mariées à peine esquissées. —

NATHALIE MONT-SERVAN.



(*Croquis de MARCQ*).

EMMANUEL UNGARO : robe et veste en crépon de soie écrue de Gandini, imprimé d'étoiles noires en coups de pinceau. Coiffure à chignon bas et tricorne laqué réalisé par *Jean Barthet*.

AUTOMOBILE

RÉGLAGE DES CARBURATEURS. — L'Automobile-Club de l'Ile-de-France organise, on le sait, une *visite gratuite des véhicules à moteur* à Paris, du mardi *27* au vendredi *30 janvier inclus*, de *9 heures* à 17 heures. Objectif : réglage des carburateurs qui entraînent une consommation anormale de carburant. Cette visite a lieu sur l'esplanade du Château-de-Vincennes, et non, comme *prévu* initialement, place du Panthéon.

VIE SOCIALE

LE DROIT AU CONGÉ PARENTAL EST ÉTENDU AUX SALARIÉS D'ENTREPRISES DE PLUS DE CENT PERSONNES

Le bénéfice du congé parental sans solde *accordé* aux salariés pour élever un enfant est ouvert depuis le 1er janvier 1981 aux salariés des entreprises de plus de cent personnes et non plus *seulement* de plus de deux cents, annonce le ministère du travail.

Cette mesure était prévue par l'article 7 de la loi du 12 juillet 1977, qui a instauré ce congé parental non rémunéré, d'une durée maximale de deux ans, accordé à tout employé ayant au moins un an de présence dans son entreprise. Cet abaissement effectif du *seuil double le nombre* d'entreprises susceptibles d'appliquer ce type de congé (vingt mille environ).



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.01.81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29.01.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PREVISIONS POUR LE 29 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 janvier à 0 heure et le jeudi 28 à 24 heures :

La France restera intéressée par une zone de hautes pressions et de vents faibles, *mais des masses* d'air maritime circuleront encore sur le nord et le nord-est du pays.

Jeudi 28 janvier, le temps sera médiocre et doux le matin de la Manche orientale au Rhin et au Jura *: brouillards*, nuages bas abondants, quelques bruines intermittentes dans le Nord-Est. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi, principalement de la Normandie au Bassin parisien. Dans les régions *méditerranéennes et en montagne* le temps sera ensoleillé. Sur le reste de la France, les brouillards matinaux seront fréquents. Il y aura encore de faibles gelées dans l'intérieur, mais des éclaircies se développeront l'après-midi. Les vents resteront faibles et les températures maximales s'élèveront un peu par rapport à celles de mercredi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 28 janvier 1981, à 7 heures, de 1 039,5 millibars, soit 779,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bourges, 4 et 3 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 2 et —4 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 5 et —4 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 1 et —2 ; Marseille, 12 et —2 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 8 ; Pau, 13 et —1 ; Perpignan, 11 et —1 ; Rennes, 9 et —1 ; Strasbourg, 0 et —2 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 8 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 7 et —1 ; Berlin, 0 et —6 ; Bonn, 4 et 2 ; Bruxelles, 8 et 6 ; Le Caire, 16 et 9 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 0 et —4 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 15 et —4 ; Moscou, —4 et —11 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 9 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 10 et 0 ; Stockholm, 1 et 1.

(Documentation établie avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	632 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 janvier 1981.

DES DECRETS

● Fixant les règles de déontologie applicables aux médecins et aux pharmaciens chimistes des armées ;

● Relatif au statut du personnel enseignant et hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;

● Modifiant le décret du 6 novembre 1972 relatif au comité consultatif des universités ;

● *Relatif* aux commissions d'enquête technique et administrative sur les accidents et incidents de navires.

DES ARRETES

● *Fixant* pour l'année 1979 les soldes de la compensation instituée par la loi du 29 décembre 1977 entre le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés du commerce et de l'industrie et le régime d'assurance des salariés agricoles pour les rentes de l'assurance contre les *accidents du* travail *et les maladies* professionnelles ;

● *Fixant* les taux de l'indemnité spéciale de sécurité aérienne;

● Fixant la liste des dépôts d'archives du ministère de la défense ;

● Fixant la liste des académies dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes étrangères à la session de 1981 du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;

● Relatifs au budget de la Comédie-Française et au budget de la bibliothèque publique d'information.

UN TABLEAU

Des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1979 (revenus de 1979) (troisième tableau).

UNE LISTE

Complémentaire d'aptitude B aux fonctions de chef de travaux des universités assistant des hôpitaux dans les centres hospitaliers et universitaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 854

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV					■				
V		■		■					■
VI						■			
VII			■						■
VIII				■				■	
IX					■				
X						■			
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Pauvre bougre privé de succès ou de succession. — II. Opération que l'on peut conclure en comptant sur ses doigts. — III. Ils se sont fait avoir par ceux qui s'étaient mis Martel en tête. — IV. Numéro d'ordre d'un monarque séduit par le charme des six reines. Certains attendent son résultat pour, finalement, l'avoir fait pour des prunes. — V. Il y avait *dans son école plus de* bavards que de buvards. — VI. Plus appréciée comme contenu que comme contenant. A souvent la gorge sèche malgré la proximité *du puits*. — VII. Personnel. Permet éventuellement de casser la graine ou de parer au grain. — VIII. En somme, on a des chances d'y trouver la fortune. Héros d'une histoire arabe doublée d'une histoire de brigands. — IX. Roi que l'on n'a jamais vu au Palais-Royal. Les flèches qu'il décoche ne sont que des traits d'union. — X. Os ou épine. Elle se donna au premier venu. — XI. Transmission d'images d'une grande boîte à une petite. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Plus ils sont galants, plus ils sont audacieux. — 2. La réflexion ne fut pas à la mesure de son estomac. Respire l'air du large. — 3. Ecrivain ou employé aux écritures. Peut précéder le mieux comme le pis. — 4. Cravate de rigueur dans certaines cérémonies capitales. Note. Porte souvent le nom d'un défunt. — 5. Inversé : sa sœur est très recherchée. Pile où le roi de Prusse perdit la face. Personnel. — 6. Fleurs couronnant celle qui a su conserver *la sienne. Certaine est* musicale, l'autre grinçante. — 7. Matérialisation d'un voyage révélé par les cartes. — 8. Telles des femmes séduites par la beauté du diable. Allie l'architecture à l'aviculture. — 9. Voie de communication courante en pays écossais. Réacteurs biologiques.

Solution du problème n° 2 853

Horizontalement

I. Majuscule. — II. Aruspices. — III. Nérée. — IV. Ino. Lilas. — V. Fente. En. — VI. Es. Sou. On. VII. Sillon. — VIII. Ta. Goth. — IX. As. Agréer. — X. Ni. Nua. An. — XI. Tétée. Duo.

Verticalement

1. Manifestant. — 2. Arènes. Asie. — 3. Juron. — 4. Usé. Tsigane. — 5. Spéléologue. — 6. Ci. Ultra. — 7. Uccle. Ohé ! — 8. Le. Anon. Eau. — 9. Esus. Arno.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 JANVIER

« La vie à Pompéi », 15 h., 14, rue Bonaparte (Approche de l'art).

« Degas et Toulouse-Lautrec », 14 h. 30, Musée du Jeu de paume (Arcus).

« Collège des Bernardins », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Exposition Flaubert », 15 h., rue de Richelieu, entrée Bibliothèque nationale (Mme Hager).

« Chez un doreur argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Le mobilier de Louis XV », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« L'île de la Cité », 14 h. 30, métro Cité (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h. 30, Grand Palais (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 29 JANVIER

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, M. d'Albis : « Les contraintes techniques sur l'évolution des styles de la porcelaine ».

15 h., 62, rue Madame : « La vie familiale au dix-huitième siècle » (Arcus).

17 h. 30, Collège de France, place M.-Berthelot, M. H. Vidal Sephiha : « Christianismes » et « Judaïsmes » en ladino (judéo-espagnol calque).

15 h. et 18 h., palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « Les débuts de Rome ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, MM. L. Murard, P. Zylberman, P.-Y. Petillon, G. Schlockner, M.-L. Ziegler, M. Pfincker : « Vienne au début du siècle ».

19 h., 92, rue d'Assas, MM. J. Chevallier, A. Méglin, Desbruères, M. Tarvenier, Castex : « La concertation » (Université populaire de Paris).

20 h., 5, rue Largillière, M. M. Rondon : « Mawlana et le soufisme » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Précieuses et libertins ».

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful International Chemical Company. We operate 52 sales offices and 25 manufacturing sites throughout Europe, Africa and the Middle East. Our product mix ranges from plastics, bulk and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.

Our European Technical Service and Development Center in Horgen, Switzerland, has an opening for a young graduate

ORGANIC CHEMIST

who would work on product and application development of amines.

The extensive range of amine products find application in such diversified areas as surfactants, resins, oil additives and fungicides.

International travel to customers on technical service aspects is an important part of the job.

It also calls for close cooperation with our Production, Sales and Marketing Departments.

We offer:

- Career opportunities based on your performance
- Training on the job
- Progressive employment conditions
- A stimulating working environment in a young team.

If you are interested in this challenging job, and have two years of industrial experience, please call or write us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mrs. J. Kurath
Bachtobelweg 3
CH - 8810 Horgen, Switzerland
Tel. : 01/728 21 11

Vous êtes Suisse ?
Vous avez le mal du pays ?
Revenez donc à Genève

Marsteller

Genève

propose plusieurs postes à des Suisses possédant une grande expérience d'agence

- **Directeur artistique** • **Rédacteur** (langue anglaise)
- **Chef de Groupe** • **Chef de Publicité**
- **Directeur Média**

Si vous êtes Suisse (et seulement dans ce cas) et que vous pouvez justifier d'une excellente expérience dans l'un de ces jobs, prenez rapidement contact avec nous. Marsteller Genève, c'est une équipe de 40 personnes (12 nationalités et 9 langues maternelles différentes) travaillant pour certaines des plus importantes sociétés dans le monde. Nous sommes spécialisés dans la « Communication totale », au plan européen, dans les domaines de la publicité institutionnelle, business-to-business et biens de consommation durables.

Pour tous ces postes, sauf celui de Directeur Artistique, la connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous avez la nostalgie du ski, de la fondue, du Fendant et de la Suisse, et que vous voulez rejoindre l'une des agences les plus performantes du pays, appelez REG BIRD (022) 31.06.00 ou écrivez à :

Marsteller
2, rue Thalberg, CH-1201 Genève.

Major international commodity trading group seeks for its management company in Geneva a

LAWYER

The successful applicant will be a member of the group's international legal department. He or she will be involved in the legal and tax aspects of the group's operations and their implications worldwide.

Applicants should satisfy the following requirements:

1) Law degree.
2) Minimum two years practical legal experience in Europe.
3) Academic legal experience in the United States and/or practical legal experience with and international law firm or law department of a multinational company would be an advantage.
4) Languages: English and French.
5) Ideal age: 28-32.

Please send applications with a detailed curriculum vitae to... the Personnel Manager,
TRADAX GESTION S.A.
P.O. Box 383, CH-1211 GENEVA 12
(Switzerland).

Groupe multinational
implanté dans de nombreux pays d'Afrique Noire
recherche
un PROFESSIONNEL
de haut niveau, capable d'assurer personnellement

La Promotion et les Ventes

V.L. - P.L.
d'une de ses sociétés au

Cameroun

Le candidat retenu devra posséder un diplôme technique du niveau B.T.S. et justifier de plusieurs années d'expérience commerciale acquise dans une importante concession ou agence, de préférence en Afrique Noire.

Envoyer CV détaillé en précisant la rémunération souhaitée sous référence 8789 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale française d'un groupe pharmaceutique mondial en forte expansion, renforce ses structures industrielles et offre dans ses usines de réelles opportunités de carrière à des ingénieurs de valeur.

Pour l'ensemble des postes proposés des perspectives d'évolution intéressantes sont prévisibles pour des candidats à fort potentiel.

Chef du Service Technique

d'une usine chimique à Dijon

Reportant au Directeur de l'usine, il est responsable d'un service de 25 personnes dont 5 agent de maîtrise. Il assure la maintenance des installations et de l'outil de production et la réalisation des travaux neufs.

Ce poste s'adresser de préférence à un INGENIEUR DE GENIE CHIMIQUE ayant une expérience confirmée de l'entretien en usine.

Il s'exprime couramment en anglais.

Chef du Service Entretien

d'une importante usine pharmaceutique à Clermont Ferrand.

Reportant au Directeur de l'usine et supervisant 3 agents de maîtrise et une vingtaine de techniciens et d'ouvriers professionnels d'entretien, il est chargé de la maintenance des installations et de travaux neufs.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR DES ARTS ET METIERS ayant déjà exercé des responsabilités d'entretien en usine.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ingénieur de Logistique

Responsable des magasins, il dispose d'une tour de stockage de grande capacité, automatisée et gérée par ordinateur.

Il conçoit et propose des améliorations à l'organisation de la logistique. Il supervise une vingtaine de collaborateurs dont deux agents de maîtrise.

Ce poste intéresse un INGENIEUR DE FORMATION ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT, à la fois homme de terrain et d'innovation.

Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Ingénieur d'Entretien

pour un Centre de Recherche ultra moderne, implanté à proximité de Clermont-Ferrand.

Il a une double mission :
1) gérer les moyens de maintenance interne et externe des bâtiments et des installations pour assurer la fiabilité de leur exploitation par les utilisateurs.
2) contribuer à améliorer les systèmes de gestion d'entretien préventif.

Ce poste s'adresse à un jeune INGENIEUR ayant une bonne connaissance des problèmes de climatisation et d'hydraulique et désireux de valoriser une première expérience professionnelle.
Anglais souhaité.

MSD
MERCK SHARP & DOHME
CHIBRET

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec curriculum vitæ détaillé en indiquant votre rémunération actuelle et en précisant la référence du poste à :

Jacques DOURIS, Chef du Personnel des Etablissements Industriels, 200 Bd Etienne Clémentel - 63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

TITN RHONE-ALPES
recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
niveaux :
— chefs de projets,
— analystes,
pour logiciel de gestion transactionnelle sur mini-ordinateur.
Env. C.V. et prétentions à TITN Rhône-Alpes, Immeuble LE TRIDENT, 34, av. Général-de-Gaulle, 38100 Grenoble.

LA VILLE DE BEZIERS
recrute
UN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Renseign. : Bureau du personnel Mairie de Béziers
Date limite d'inscription : 28 février 1981

P.M.E. LYONNAISE
spécialisée dans la fabrication de condensateurs, RECHERCHE, de le cadre de son développem.

INGÉNIEUR

responsable de la conception, de la mise au point et du lancement de produits nouveaux pour différents secteurs d'application de condensateurs et composants.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école, à dominante électronique, ayant quelques années d'expérience professionnelle, de préférence en matière de condensateurs ou composants.

Env. C.V., photo et prét. à Soc. PRELYO - Mme ALDEGUER, 56-58, av. Georges-Clemenceau, 69230 SAINT-GENIS LAVAL.

Importante société d'expertise comptable.
recherche
COLLABORATEURS expérim. (cabinet ou entreprise)
pour ses bureaux de :
FLERS, ALENÇON, VIRE, LISIEUX.
Travail direct en clientèle pour surveillance et établissement des états financiers annuels ou périodiques.
Rémunération selon compétence.
Adress. C.V. av. référ. et prétent.
Ecr. Agence HAVAS, 14000 CAEN, n° 8062.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour sa Direction chargée de la construction des installations pétrolières et chimiques

1 INGENIEUR ESTIMATION

5 à 10 ans d'expérience professionnelle dont obligatoirement 3 à 5 ans d'informatique appliquée.

Connaissances générales en installations industrielles.

Anglais lu et parlé indispensable.

Poste à PAU avec nombreux déplacements à PARIS.

Expatriation possible à terme.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 85657 à SNEAP 26, avenue des Lilas - Tour 12 04 - 64018 PAU CEDEX



KODAK-PATHÉ
recherche
pour son usine de CHALON-SUR-SAONE

UN INGÉNIEUR

PRODUCTION MATIÈRES PLASTIQUES

Spécialisé dans les problèmes de matières plastiques

Écrire avec C.V. sous référence M.P.
Direction du Personnel
8/26, rue Villiot
75594 PARIS CEDEX 12

bleu

ËUREST

GROUPE INTERNATIONAL DE RESTAURATION
implanté dans 14 pays (EUROPE, AMERIQUE, MOYEN ORIENT) recherche pour ses activités en ARABIE SÉOUDITE

.directeurs de restauration
.superintendants
.gérants de restaurant

pour un important complexe de restauration installé pour la construction d'une ville nouvelle (7000 clients par jour).

- Formation hôtelière ou diplômés Ecole Hôtelière, expérience similaire souhaitable, 25 ans minimum, anglais correct.
- Responsables du bon fonctionnement des unités de restauration dont ils ont la charge.
- Séjours en célibataire, avantages liés au statut d'expatrié, rémunération intéressante nette d'impôts.

Adresser d'urgence lettre avec CV complet, photo, copie des certificats à «EUREST»
Département du Personnel
14 rue de l'Arcade 75008 PARIS.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ARIÈGE
recherche

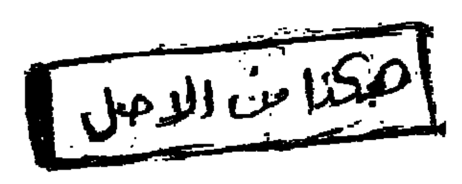
UN INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

En vue de la création prochaine d'un nouveau centre informatique, il sera chargé de préparer et réaliser le programme de mise en place consistant principalement à étudier de nouvelles applications et prévoir en conséquence le système d'information à mettre en place.

Ce poste pourra par la suite évoluer vers un poste de responsable des études et de la programmation.

Il est demandé au candidat :
- une expérience sinon de la fonction chef de projet au moins de celle d'analyste programmeur de bon niveau ;
- la connaissance de secteur bancaire ;
- une expérience acquise de préférence sur matériel IBM;
- les connaissances en DL 1 et CICS seraient particulièrement appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
C.R.C.A.M. de l'Ariège RHU
9, av. de Lerida, 09001 FOIX.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Organisateur conseil: un métier passionnant.

Dans le cadre de sa mission de conseil aux Banques du Groupe, la CHAMBRE SYNDICALE *DES BANQUES POPULAIRES, recherche des collaborateurs souhaitant s'intégrer dans deux* de ses équipes jeunes et performantes :

- L'une, chargée de conseiller les Banques Populaires régionales dans les domaines de l'organisation, de l'animation et de la formation de leurs exploitants (réf . 40).
- L'autre dans les domaines de la gestion, de la planification et des structures de l'exploitation bancaire (réf. 41).

Les candidats devront pour chacun des postes :

- avoir acquis impérativement une expérience bancaire de 4/5 ans, de préférence dans les domaines concernés,
- disposer de réelles aptitudes en conseil et en animation,
- avoir une formation supérieure économique et/ou commerciale.

Ils devront être disponibles, leur mission impliquant un **rythme soutenu de déplacements en province.**

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un CV, photo et prétentions sont à adresser sous leur bonne référence à Monsieur CASTETS.



131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

rsog carrières

ITE
SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche pour son département informatique

COMMERCIAUX

— Produits destinés aux P.M.E.,
— formations assurées,
— références exigées,
— secteur exclusif,
— rémunérations motivantes.

Téléphoner H.B. au 329-83-41.

Ets financier versaillais
recherche

GUICHETIERS

pour départements :
78 - 91 - 92
aimant contacts clientèle
Niveau bac exigé - Formation *cciale ou expérience bancaire.*
Dégagés O.M. Salaire annuel brut début : 60.000 F.
Env. C.V. à n° 11.019 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

CHEF DE PARC

RESPONSABLE ATELIER
Région parisienne
Essence - Diesel
600 véhicules - P.L. exigé
Ecrire à n° 10.885 M BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société dynamique de location de véhicules recherche

CADRE
CHEF AGENCE

Formation commerciale, administrative et comptable.
Homme de terrain
Références exigées
Permis P.L. - Région Paris
Ecrire à n° 10.886 M BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

La filiale française d'un important groupe international anglo-américain, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel de stockage et de manutention recherche son

Directeur Financier
Fr. 230,000

Il sera responsable de l'ensemble de la fonction financière et tout particulièrement du contrôle de la comptabilité et de la gestion informatique.

Nous demandons:

– une expérience de plusiers années acquise en France, des techniques budgetaires et comptables dans le cadre d'un groupe international.

– une formation supérieure, financière et comptable

– une expérience de l'encadrement et de l'animation d'une importante équipe

– d'être âge d'au moins 35 ans et de parler couramment l'anglais et le français selon la nationalité.

Lieu de travail: Paris.

Veuillez adresser votre candidature qui sera traitée confidentiellement à Monsieur David Thompson sous référence: M 1191.

Odgers
MANAGEMENT CONSULTANTS
Odgers and Co Ltd, One Old Bond St. London W1X 3TD England
Tel: 1944 4998811

GEVAERT AGFA-GEVAERT
DIVISION EQUIPEMENT DES ENTREPRISES
recherche

CHEF DU SERVICE APRES-VENTE

Sa mission :
- assurer la responsabilité du S.A.V. des produits diffusés dans le cadre de la Reprographie de Bureau, avec extension envisagée sur matériel de BUREAUTIQUE.
- assurer le maintien de notre Image de Marque en clientèle par *le haut niveau de technicité et la qualité du Service de Maintenance.*
- relations avec les Maisons Mères à l'étranger.
- coordination des actions avec les centres régionaux.

Profil :
- *niveau* Ecoles Supérieures.
- connaissances et pratique de l'électronique.
- anglais indispensable et notions d'allemand appréciées.

Le poste conviendrait à jeune ingénieur 30 ans minimum pouvant justifier de 5 années d'expérience de Service Après-Vente. Des qualités d'homme de décision, de gestion et de relations humaines sont indispensables pour ce poste.

Lieu de travail : Bois d'Arcy.
Déplacements de courte durée.
Faire acte de candidature pour un premier contact et rendez vous en téléphonant au 043.28.51 et demander Monsieur AUGER.

Société 1.500 personnes, 120 ingénieurs, où grande stabilité de personnel, fabriquant des instruments de précision et des systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur marché mondial,

recherche

UN INGÉNIEUR
OPTICIEN ou ÉLECTRONICIEN

Son expérience de quelques années dans le domaine des systèmes optroniques devra lui permettre, au sein d'une équipe jeune et dynamique, de collaborer à la recherche et à la définition de produits nouveaux concernant la vision de nuit, notamment. Il concrétisera ses recherches au laboratoire et par l'expérimentation sur le terrain.

UN JEUNE INGÉNIEUR

Formation écoles supérieures d'électronique, afin de lui confier la responsabilité de l'industrialisation et de la fabrication de la partie électronique associée à ses matériels. Il disposera d'une petite équipe très qualifiée et travaillera en liaison avec les autres services techniques de la société.

Adresser curric. vitae détaillé à SOPELEM,
125, boulevard Davout. — 75020 PARIS.

Dans le cadre de son expansion générale

Kienzle Informatique

recherche pour :

– Paris

INSTRUCTEURS LOGICIEL

- formation DUT, MIAGE,...
- expérience pratique souhaitée dans l'analyse et la programmation de *systèmes de gestion*
- aptitude à conduire un cours face à des auditeurs de formation variée.

L'affectation au poste d'instructeur - pour des durées pouvant être limitées dans le temps - convient parfaitement à des analystes-programmeurs désirant progresser rapidement dans la connaissance approfondie des matériels et logiciels.

– Nancy, Toulouse, Tours

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- formation DUT, MIAGE,...
- minimum 3 ans d'expérience en analyse et programmation d'applications comptables sur ordinateurs de gestion
- connaissance des langages évolués en particulier Cobol.

– Bordeaux, Lyon, Nantes

ANALYSTES CONSEIL

- bonne formation générale
- connaissance Temps Réel - applications PME
- expérience COBOL
- minimum 3 à 5 ans expérience informatique sur mini-ordinateurs
- très bonne connaissance des activités avant et après vente.

Envoyer C.V., prétentions et date de disponibilité sous référence 6674 à
KIENZLE INFORMATIQUE - Monsieur ISOLA
Boite Postale 38 - 62/64, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil Cedex.

---

emploi*s* régionaux — emplois régionaux

Nous sommes l'un des premiers Groupe Français de Prévoyance
Nos domaines d'activité sont largement diversifiés :
DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL

Nous utilisons les meilleures techniques de gestion et disposons d'outils et méthodes informatiques particulièrement développés

Nous devons assurer notre développement et recherchons pour ce faire des :

CADRES de formation supérieure

SCIENTIFIQUE OU ECONOMIQUE
(GRANDES ECOLES APPRECIEES)

jeunes ou moins jeunes, pour des premiers postes dans les secteurs :

GESTION GENERALE - RELATIONS HUMAINES - *INFORMATIQUE*

Trois qualités sont, à nos yeux, essentielles :
- la compétence, fut-elle récente, dans un domaine d'Activité
- un sens réel des relations humaines
- l'Ambition de l'avenir.

Les conditions générales d'emploi sont attractives. La rémunération ne sera pas un obstacle pour des candidats de valeur.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à no 84636
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Kodak KODAK-PATHÉ
recherche

pour son usine de
CHALON-SUR-SAONE

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
(ECP - MINES - ESE - SUP AERO)

pour poste au bureau d'études en vue de créer et mettre au point de nouveaux matériels.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. sous référence G.E.
Direction du Personnel
8/26, rue Villiot
75594 PARIS CEDEX 12

bleu



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

(Référence A)

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

INGENIEURS ETUDES

GRANDE ECOLE DEBUTANTS OU EXPERIMENTES.

- **OPTICIENS (ESO)** *(référence B)*
  Ayant une solide formation en optique instrumentale pour conception et études préliminaires.
- **MECANICIENS (Arts et Métiers)** *(référence C)*
  Pour étude sous l'aspect mécanique et technologique de matériels embarqués et de périphériques d'ordinateur (automatisme).
- **PHYSICIENS (IPCI)** *(référence D)*
  Ayant de solides connaissances en circuits électrique H.T. pour étude circuits à impulsions H.T.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, en précisant la référence du poste, 1, av. Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

IMPORTANTE ENTREPRISE
SPÉCIALISÉE DANS TRAVAUX DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES M.T. ET B.T., DANS INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES *INDUSTRIELLES ET CANALISATIONS GAZ*
recherche

INGÉNIEUR de bon niveau

expérimenté, capable assumer la responsabilité d'un service réalisant un chiffre d'affaires de 50 millions.

Résidence : ville importante NORD-EST.
- Conditions attrayantes.
- Voiture à disposition.
- Appartement assuré.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé à ORBIS-NV, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

Centre de Recherche
NANCY pour
LABO Thermique
Bioclimatique ventilation

recherche

INGÉNIEUR
Grande Ecole

Spécialiste mécanique des fluides, possédant une formation complémentaire approfondie en analyse numérique et ayant le goût pour la conduite d'études nécessitant une approche théorique poussée (modelisation) complétée de travaux expérimentaux. Adr. C.V. photo et prétentions *sous réf. 2617 à SWEERTS* B.P. 268, 75424 PARIS Cedex 09.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 33 filiales dont 16 à l'étranger - 3,1 milliards de C.A. dont 45% à l'export

Nous sommes le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

Pour compléter notre service juridique à GRENOBLE *nous recherchons*

UN JURISTE

Ce poste s'adresse à un licencié en droit pouvant faire état d'une bonne pratique du droit des sociétés et du droit commercial, connaissant de manière courante l'anglais et/ou l'espagnol.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé
sous référence GDL 119 à
MERLIN GERIN
Développement et Formation des Cadres
38050 GRENOBLE CEDEX

INFORMATICIENS

Vous voulez enrichir et consolider vos compétences après une première expérience en Informatique.

SOTRAM

vous propose de rejoindre ses équipes pluridisciplinaires.

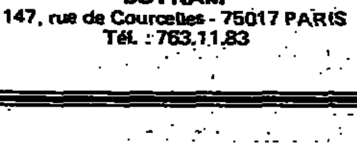
La DIVERSITE est l'intérêt principal que peut vous offrir notre Société, tant sur le plan technique qu'à propos du domaine d'activité.

Petite de par ses effectifs, mais solide grâce à son appartenance à l'un des premiers groupes français d'Ingénierie Informatique, notre Société vous permettra de vous exprimer pleinement, au sein d'équipes soudées, efficaces et animées par l'esprit de Service.

Une spécialisation CAO, une connaissance des produits IBM (IMS, CICS, DL1), une compétence en informatique industrielle seraient aujourd'hui des atouts appréciés.

Quelle que soit votre qualification, prenez contact avec Jean Claude BERTAUT pour étudier la nature de notre éventuelle collaboration.

SOTRAM
147, rue de Courcelles - 75017 PARIS
Tél. : 763.11.83





THOMSON-CSF

COOPERATION

chargée de la formation des clients étrangers du Groupe THOMSON, recherche

ELECTRONICIENS

INGENIEURS OU DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Expérimentés et débutants
Spécialisés dans la formation professionnelle des adultes.

Anglais indispensable.
Versailles ou mobilité étranger.

COMMERÇANT

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Expérience de 2 ans.

Anglais indispensable.
Versailles + déplacements étranger.

Envoyer CV et photo au Service du Personnel 147, rue Yves Lecoz 78000 VERSAILLES.

USINE DE 1.000 PERSONNES

DE LA RÉGION NORD DE PARIS

recherche son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

(ENVIRON 35 ANS)

- Il devra avoir une bonne expérience des problèmes de montage, un sens certain de la conduite des hommes, un potentiel important afin d'accéder rapidement à des responsabilités plus larges.

Envoyer curric. vitae manuscrit et photo sous la réf. 94 à

em euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS.

Discrétion absolue.

Peut-on recruter des informaticiens par annonces?

Sur le marché de l'emploi de l'informatique, les difficultés s'annoncent durables.

Un an après l'étude sur les «Tensions sur le marché des informaticiens», Havas Contact fait le point. Qui sont les «oiseaux rares» de 1980, où en sont les salaires?

Pour mieux communiquer avec des cibles fort sollicitées, nous avons réalisé une étude basée sur des techniques de groupe.

Des informaticiens se sont exprimés sur leur métier, leur avenir et leur environnement. Comment se perçoivent-ils, comment se sentent-ils perçus par les autres? Comment expliquer leur faible mobilité? Comment jugent-ils les offres d'emploi?

Un outil de plus qu'Havas Contact met exclusivement à la disposition des professionnels du recrutement qui voudront en faire la demande à :

HAVAS CONTACT
Service
Développement
156, bd Haussmann,
75008 Paris
Tél. 562.30.00,
poste 207.



MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur régional

200 000 F. + *Paris*

Une entreprise de renommée internationale, spécialiste des matériels et systèmes électroniques sur un marché en forte croissance recherche le responsable de sa région Ile de France. Véritable patron de son centre de profit (30 millions de C.A.) et disposant de ses installations propres, il dirigera une équipe d'une trentaine de personnes (commerciaux, techniciens d'après-vente, administratifs). De plus, il animera un réseau complémentaire de distributeurs et d'installateurs agréés. Cette fonction doit motiver un candidat diplômé de l'enseignement supérieur ayant eu la responsabilité opérationnelle d'une unité autonome et si possible l'expérience de vente de biens d'équipements à caractère technique. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9329 (Paris).

Juriste d'entreprise

180 000 F. + *Métropole Nord*

Cette société de construction mécanique fait partie des ténors de sa profession et son know-how lui a permis d'acquérir une notoriété mondiale concrétisée par l'implantation de nombreuses filiales à l'étranger. Sa direction administrative et financière veut se renforcer en accueillant un juriste de haut niveau pour élaborer et préparer les documents qui entraînent la responsabilité juridique de l'entreprise (engagements, accords, contrats...). Chargé de la protection efficace des intérêts de la société sur le plan légal, il sera apprécié en fonction de la valeur des conseils donnés aux différents services et des avantages obtenus sur les plans juridique et financier. Pour occuper ce poste passionnant, il faut nécessairement être âgé d'au moins 30 ans, posséder une formation supérieure (type licence en Droit et Sciences Po.), parler si possible l'anglais et avoir vécu une expérience professionnelle similaire soit en entreprise, soit au sein d'un cabinet conseil juridique. Un rappel : les titulaires de postes clés sont souvent d'anciens juristes d'entreprise. Ecrire à Daniel Landeau - Réf. M 20011 (Roubaix).

Ingénieur d'études et de projets

130 000 F. + *Lille*
Matériels aérauliques et thermiques

Notre commettant est une entreprise de renom tant sur le plan national qu'international. Ses activités sont tournées vers la conception et la réalisation de matériels destinés à améliorer les conditions de travail, préserver la qualité des produits ou lutter contre les pollutions industrielles. Son département recherche et développement souhaite accueillir au sein de son équipe d'ingénieurs un nouveau collaborateur, capable de prendre en charge et conduire de façon autonome des projets d'application de l'énergie (génie climatique notamment) dans des secteurs industriels très diversifiés. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur grande école, âgé d'au moins 28 ans, possédant une solide connaissance des techniques aérauliques, thermodynamiques et des études énergétiques, acquise chez un installateur de chauffage ou dans une société d'ingénierie. Une excellente connaissance de l'anglais est nécessaire. L'importance de cette société et le dynamisme dont elle fait preuve, laissent augurer de larges possibilités de développement personnel. Ecrire à Daniel Landeau - Réf. M 20012 (Roubaix).

Jeunes ingénieurs

80/100 000 F. *Lille*

La société NEU - 1600 personnes dont 400 ingénieurs et cadres - est une filiale du groupe ELF, mondialement connue pour la valeur de ses techniques en construction et ingénierie d'équipements industriels aérauliques et thermiques. Elle recherche pour ses établissements de Lille plusieurs ingénieurs issus de grandes écoles, débutants ou ayant acquis une première expérience industrielle. Les postes à pourvoir au sein d'équipes technico-commerciales ou de recherche-développement nécessitent des candidats dynamiques et imaginatifs, capables d'assumer la responsabilité complète d'un projet. De larges possibilités d'avenir existent dans la société, qui a toujours privilégié la promotion interne. Ecrire à MSL - Réf. M 199 (Roubaix).

Pour cette référence (M 199) les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner.

Contrôleur de gestion

140/160 000 F. *Grande banlieue est*

Filiale d'un groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques d'exploration médicale et de contrôle industriel, crée dans le cadre de son expansion le poste de contrôleur de gestion. Dépendant du directeur général, il sera responsable de la surveillance économique de l'activité industrielle. Après avoir réorganisé la comptabilité analytique, il mettra en place un système de contrôle de gestion. Il interviendra auprès des différents chefs de service pour les assister dans l'élaboration des budgets et l'analyse des coûts et des écarts en définissant ou modifiant éventuellement les procédures afférentes. Il contrôlera la rentabilité des investissements a priori et a posteriori. Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (ingénieur ou gestion) il aura quelques années d'expérience en contrôle budgétaire et comptabilité analytique acquise au sein d'une société de taille moyenne du secteur électronique, si possible. De réelles perspectives d'avenir existent dans le cadre de la société ou du groupe. Ecrire à Yves blanchon - Réf. M 9328 (Paris).

Deux Ingénieurs analystes

Le département mesures régulation et automatiques recherche deux ingénieurs analystes. A partir d'un cahier des charges du client, ils seront chargés du développement de logiciels sur mini calculateurs industriels ou micro processeurs et, ceci, jusqu'à leur mise en service chez le client. Les candidats, âgés d'au moins 25 ans auront une formation supérieure + informatique et pourront avoir la pratique des calculateurs Solar ou Mitra, langage assembleur et Fortran ou LTR apprécié. Quelques déplacements occasionnels à prévoir. Débutants acceptés. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10239 (Lyon).

Ingénieur chantier électronicien

Physique nucléaire

Pour ses installations de radio protection équipant les centrales nucléaires, MERLIN GERIN Provence recherche un ingénieur électronicien chargé de la réception des matériels et de l'installation de ceux-ci sur les chantiers étrangers. Il devra sur place vérifier la qualité du montage et des installations puis effectuer les essais physiques globaux avec le client. Il sera confronté à des problèmes de physique nucléaire, d'électronique, de circulation des fluides et de mécanique. Le candidat, âgé d'au moins 26 ans et de formation ingénieur électronique + une spécialité de physique nucléaire, sera à même, après avoir reçu une formation spécifique à Salon de Provence, de prendre en charge la responsabilité des problèmes in situ. Anglais impératif. Avantages liés à l'expatriation. Au départ, il est prévu un contrat de deux ans avec forte possibilité d'intégration. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10238 (Lyon).

Informaticien

Ce service chargé de la conception de produits d'automatisme et d'automates programmables, recherche un informaticien chargé des études de logiciel du type assembleur, compilateur de programme, éditeur de texte... à partir d'un objectif de cahier des charges. Habitué à manipuler des mini calculateurs et des micro processeurs de la famille 6800, il est demandé une expérience en informatique de process. Ayant pratiqué le temps réel et connaissant le Fortran et le Basic, vous aurez à votre disposition la C.A.O. Ce poste peut intéresser un candidat âgé d'au moins 28 ans de formation ingénieur grandes écoles + éventuellement spécialisation Imag. Poste évolutif. Anglais lu. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10240 (Lyon).

Médecin du travail

160/180 000 F. *Lyon*

Une société française (effectifs supérieurs à 4 000 personnes), filiale d'un groupe international recherche, dans le cadre du départ à la retraite de l'actuel titulaire, un médecin du travail. Outre sa position de conseiller de la direction et ses fonctions médicales définies par le code du travail, il devra être un interlocuteur valable pour les différents services des méthodes. Ergonome averti, il établira le dialogue au niveau de la conception des postes de travail et de l'analyse des gestes. Il aura la volonté de résoudre des problèmes tels que futures maternités, handicaps physiques, etc... Il sera aidé dans sa fonction par un service composé de : conseillère du travail, secrétaires médicales, infirmières et travaillera en étroite liaison avec la direction du personnel et les services sociaux. Ce poste de haute responsabilité ne peut intéresser qu'un praticien confirmé de la médecine du travail, âgé d'au moins 35 ans et ayant la volonté de traiter l'ensemble des problèmes en usine avec maturité. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10235 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

GROUPE IMMOBILIER

recherche

POUR SA FILIALE
CHARGÉE DE LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
(ateliers, entrepôts, bureaux)

CADRE ADMINISTRATIF

(H. ou F.)

- Pour assister la direction administrative et financière,
- 5 à 10 ans d'expérience,
- Connaissance gestion du personnel indispensable,
- Et assurances immobilières appréciées.

Candidat motivé et capable de s'intégrer à équipe dynamique.

Poste à pourvoir à proximité de la Défense.

Adresser C.V., photo et prétentions à Geneviève CAJAT, 36, bd de Clichy, 75018 Paris.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre du développement de ses activités « Radar militaire »

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDES ÉCOLES

ESE - ENST - ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM
Débutants ou quelques années d'expérience.

Pour étude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal.

- Bon niveau mathématiques (Doctorat apprécié).
- Goût de l'analyse.
- Travail en équipe.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. sous n° 85.549 à : L.C.T., B. P. 40 - 78141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

I.B.G.
recherchons

JEUNES CADRES

1°) L'un fortement motivé par la FORMATION et l'ANIMATION.
Solides compétences en gestion de l'entreprise.
Acceptant déplacements fréquents.
Rémunération selon compétence.

2°) L'autre passionné par la micro-informatique, niveau D.U.T., B.T.S. ou équivalent. Bonnes connaissances analyse programmation.

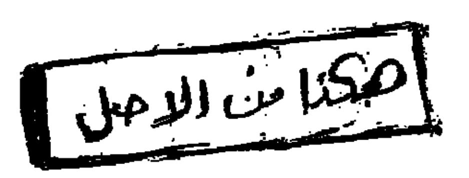
Env. C.V. à I.B.G., 14, place de France, LES FLANADES, 95200 SARCELLES.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR EN ORGANISATION

ayant 2 à 3 ans d'expérience en organisation administrative et informatique, directement rattaché à la direction générale.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 01/M à : SYNFORM CONSEIL, 11, rue Marbeuf, 75008 PARIS.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Une très bonne spécialiste P.A.

Nous proposons à une spécialiste P.A. ayant au minimum 3 ans d'expérience, de larges responsabilités au sein de notre agence.

De très grandes compétences en matière de réception des annonces, en connaissance des supports et en traitement graphique, en liaison avec les maquettistes du studio sont requises.

Cette collaboratrice jouira d'une très large autonomie au sein d'une équipe jeune travaillant dans une ambiance amicale.

Un salaire très attractif et les avantages sociaux d'un grand groupe sont offerts, ainsi qu'une formation complémentaire, si celle-ci est souhaitée.

Les lettres de candidature seront traitées avec la plus grande discrétion. Elles sont à adresser sous réf. J.C. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après STAGE, d'atteindre en quelques mois de 5 000 à 7 000 F MENSUELS.

Nous leur offrons :

- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. et photo s/nº 751, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Alcatel

LE CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE recrute :

animateurs et responsables de formation

pour répondre au succès des produits à l'exportation du Groupe CIT ALCATEL dont il est la Filiale.

Si vous êtes Ingénieurs ou Techniciens (Licences ou Maitrises Techniques) de préférence spécialistes en TELECOMMUNICATIONS, en TELEPHONIE, ces postes vous concernent.

Il est demandé une certaine mobilité (missions de moyenne durée en Province ou à l'Etranger). La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions à No 85.593 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AUTOMATIQUE INDUSTRIELLE S.A.

Société de service et de conseil en AUTOMATIQUE ET ROBOTIQUE étoffe ses structures.

Nos partenaires sont un groupe financier et deux groupes industriels français leaders dans leur branche.

NOUS RECHERCHONS

CHEFS DE PROJET

en informatique industrielle (6 à 8 ans d'expérience)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

en informatique industrielle

ELECTRONICIENS

en conduite de machines et de processus industriels.

Préférence donnée à candidats d'expérience. La taille et l'audience nationale et internationale de nos partenaires laissent entrevoir de réelles perspectives pour des hommes de valeur.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à :
AUTOMATIQUE INDUSTRIELLE S.A.
41, boulevard Suchet, 75016 PARIS

GROUPE BANCAIRE PRIVE PARIS 8e

recherche pour son Service des Crédits aux Promoteurs

un COLLABORATEUR

chargé de la

GESTION DES DOSSIERS DE CREDIT

Une expérience de quelques années dans une fonction similaire serait appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 15237 COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris, q. tr.*

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE recherche pour sa DIRECTION JURIDIQUE

UN RÉDACTEUR

pour prise en charge des dossiers de recouvrement et de procédures diverses.

EXIGENCES :
- formation : maîtrise ou licence (ancien régime) de Droit Privé ;
- connaissance du Droit Bancaire et du Droit des Affaires appréciée ;
- expérience de quelques années dans un poste similaire souhaitable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 36892.

HAVAS CONTACT

---

secrétaires — secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION

Bilingue Anglais

La Direction de l'étranger d'un des premiers groupes français d'Assurances recherche une secrétaire.

La candidate devra être titulaire du BTS et avoir une expérience professionnelle d'un ou deux ans.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 2736, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ Gare Saint-Lazare recherche pour service commercial

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Libre de suite. Débutante s'abstenir. Téléphoner pour rendez-vous au 280-24-01.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE 17, rue des Acacias, Paris-17e recherche

A MI-TEMPS (dépassement possible)

UNE DACTYLO A DOMICILE

EXPÉRIMENTÉE POUR LA FRAPPE DE SES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES ET GRAPHOLOGIQUES
- Aptitudes littéraires.
- Orthographe impeccable.

Travail de professionnelle pris et déposé chaque jour I.S.M. Soule

Adaptation requise aux vacances du secrétariat de l'équipe. Nous écrire sous la référ. 1.357.

Société MONTREUIL rech.

SECRÉTAIRE

Service du personnel Niveau BTS

Envoyer photo s/nº 763 à Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Société industrielle recherche d'urgence pour son siège situé en Haute-Savoie (à côté de Thonon)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

TRÈS QUALIFIÉE

Adresser curriculum vitae à SERAMAH, 3, rue de Cérisoles.

GROUPE THOMSON

FILIALE SPÉCIALISÉE EN FILS & CABLES POUR L'ÉLECTRONIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS
500 PERS. - 160 MILLIONS DE F.
PROCHE BANLIEUE OUEST, rech.

CHEF DE PRODUITS CABLES MULTICONDUCTEURS

ayant en charge une Gamme de CABLES ÉLECTRONIQUES avec mission de LA DÉVELOPPER, de PROMOUVOIR LES PRODUITS NOUVEAUX et d'assister les Commerciaux.

POSTE ÉVOLUTIF VERS DES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

INDISPENSABLE
- INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
- EXPÉRIENCE (5 ans mini) en Labo, B.E. ou comme T.C. dans INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ou TÉLÉPHONIE.
- Connaissances CABLES appréciées.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4600 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR D'APPLICATION

(BUREAU D'ÉTUDES) POSITION I OU II

Pour études d'ensembles et sous-ensembles mécaniques destinés à l'électronique

Formation A.M. ou équivalent. Quelques années d'expérience B.E. et de responsabilités d'encadrement souhaitées.

Env. C.V. et prétentions, sous numéro 85.828 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Pour travaux de recherche bâtiment

Plusieurs postes disponibles pour PARIS/PROVINCE/ÉTRANGER

DOMAINES : construction (connaissance chantiers souhaitée) acoustique, métallurgie, habitat faible coût.

DURÉE : 1 an, temps partiel possible.

Adresser curriculum vitae à :
IRBAT 242 bis, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche

UN INGENIEUR-MECANICIEN

pour lui confier au sein de son CENTRE DE DOCUMENTATION les fonctions suivantes :
- exploitation de documents techniques en français ou en langues étrangères
- recherches documentaires
- rédaction de Synthèses bibliographiques.

Pour ce poste la connaissance de l'anglais et de l'allemand est indispensable.
La connaissance d'autres langues (notamment le japonais) sera appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 85.912 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

S.T.V. recherche URGENT

INGÉNIEURS et DOCTEURS ÈS SCIENCES EN INFORMATIQUE

Ayant plusieurs années d'expérience en automatisme. Connaissance parfaite du 80/85 et système de développement INTEL. Sérieuses références exigées.

Adresser C.V., photo et prét., ou tél. pour R.V. : S.T.V. - 22, r. R.-Rolland, 93260 Les Lilas - 363-61-85.

Groupe d'engineering

à vocation internationale recherche

CADRE 30 ans environ de formation juridique

5 ans d'expérience dans le commerce international pour *suivi* des contrats internationaux :
négociation, montage des financements (COFACE - DREE - BANQUES) et gestion des contrats : crédits documentaires, crédits acheteurs, *cautions*, gestion COFACE.

Anglais courant
Disponible pour déplacements à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions nº 85.681 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE SURFACE

SURESNES, recherche

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience

Pour études et mises en service d'automatismes logiques à base d'automates programmables.

Formation ingénieur électronicien ou électrotechnicien

Téléphoner pour rendez-vous au 772-82-12 (poste 238).

IMPORTANT GROUPE FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche pour son service COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

UN COMPTABLE II CONFIRMÉ

Avec sérieuses références pour prise en charge de la comptabilité générale, maîtrise et analyse des comptes, préparation des bilans de 3 sociétés.

Disponibilité et dynamisme indispensables.
Capable de s'intégrer dans une équipe comptable en restructuration.
30/35 ans.
Libre immédiatement.

Adr. C.V., photo et prét. sous le nº 85.949 à Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui transmettra.

LA VILLE DE COLOMBES 92700 - 85.000 habitants, dans le cadre du développement de ses services techniques RECRUTE par mutation ou sur titres

TROIS SECRÉTAIRES DE DIRECTION OU ATTACHÉS OU RÉDACTEURS

(B.T.S.-D.U.T. licence...), pour *direction générale*, direction de l'environnement direction de l'architecture sténodactylographie exigée expérience indispensable

Adresser candidature avec curriculum vitae dét. à M. le Maire de Colombes, 92701 COLOMBES cedex.

COMPAGNIE D'ASSURANCES Paris (9e) recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience COBOL, CICS, DOS, VSE, ASSEMBLEUR appréciée. Envoyer C.V. et prétentions à M. Troffier *G.F.A., 38, rue de Châteaudun, Paris (9e).*

CABINET D'ORGANISATION recherche pour contrat durée déterminée JEUNE DIPLOMÉ (EE)

I.U.T. ou E.S.C.

option finance
Tél. à P. SUTZ, 505-14-30.

Citi 705 24 63 Centre International de Traitement Informatique recherche

8 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour enseignement et travaux sur microprocesseurs.

PME banlieue sud, recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

en chauffage et climatisation.
Env. C.V. et prétent. à E.T.E., 11, rue Gay-Lussac, *92320 Châtillon.*

VOUS AVEZ : une

MAITRISE E.E.A.

(électric., électron., automat.) NS VS OFFR. : une format. de

RÉDACTEUR TECHN.

Envoyer C.V. à M. WILGENBUS, EUROPÉENNE DE TECHNIQUE, 80, av. V.-Hugo, 75016 Paris.

ETT URGENT

recherche pour long remplacement

CORBEIL

TECHNICIEN SUPÉRIEUR B.T.S.

ayant expérience connaissances des normes ATA 100, AIR 106 E.
Salaire motivant

Contacter ELP, 110 boulevard Gabriel-Péri, Malakoff. Tél. : 735-96-50.

Etablissement sous contrat recherche

PROFESSEURS MATHS

Adr. C.V. au 36, avenue du Pdt-Wilson, 94230 Cachan.

VOUS RECHERCHEZ UNE ACTIVITÉ DE HAUT NIVEAU

Où votre tempérament de patron puisse s'affirmer

Nous vous proposons un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

Il faut :
- *Forte personnalité ;*
- Dynamisme et persuasion ;
- Expérience des entreprises ;
- Disponibilité immédiate ;
- Volonté de s'imposer comme :

FUTUR RESPONSABLE

Si cette opportunité vous intéresse tél. le mercredi 28 et jeudi 29 à M. RIGOT au (1) 886-11-24 ou C.V. à C.F.C.L. 3, rue des Boulevards, 94100 SAINT-MAUR.

BUDDHIST RESEARCH AND RESOURCES OFFICIER required by a religions charity in *England to establish and maintain* a library of Buddhist resources. Duties will include translation of tapes and documents from Burmese to English and conducting *research into various aspects of* the development of Buddhism and Buddhist meditation in the East and West. Candidates must have specialised experience in research, Burmese/English translation and relevant aspects of Buddhism and Buddhist meditation. For application form and further details.

contact : Mme NOURRIT 7, rue Michelet, 75006 Paris.

ETT recherche pour longs remplacements région nord et sud de Paris

DESSINATEURS CRAYONS

Catalogues techniques secteur : aéronautique

Contacter ELP 110, boulevard Gabriel-Péri, Malakoff. Tél. : 735-96-50.

S.S.C.I. recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

1) PL 1.
2) PL 1 + IMS.

Tél. pr rdez-vs au 285-04-83.

---

représentation offres

... IMPRIMERIE IPIP recherche

Représentants (tes)

multi-carte ou carte unique pour Paris ou région Parisienne. Tél. 807-71-34.

capitaux propositions commerciales

Centrale vente logements vacances neige-mer, pleine expansion, créant S.A. PARIS, cherche action. pouvant assurer :

- DIRECTION administrative
- DIRECTION relations

Nécessaire disposer 100.000 F pour prise particip. Gains import. Écrire PUBLI-LEMAN, B.P. 131, 74202 THONON.

VOUS VOULEZ RÉALISER UN MEILLEUR C.A. NOUS AUSSI

Société en pleine expansion secteur tertiaire recherche collaborations inter-entreprises.
Ecrire sous nº 1.164 à EUROSUD, *2, rue Breteuil, 13001 Marseille.*

cours et leçons

PROFESSEUR donne cours anglais et *français*, quartier Etoile. Tél. 755-79-05.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amérique, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3 rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

gérances libres

Jeune homme 25 ans, 14 ans expérience restauration (garçon de salle, chef de rang et gérant) recherche gérance libre restaurant et/ou bar brasserie Paris exclusivement. Tél. M. Deshayes au 249-12-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 17 ans cherche place

APPRENTI DIESEL

1 an de stage ou APPRENTI ÉLECTRICITÉ
Ecr. s/nº 6.083 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

CADRE SUP. GESTION
40 ans, E.S.C., 15 a. exp. entr. France, Afrique, cherche poste équipe DG, missions à respons. direction, contrôle de gestion, étudierait toute proposition. *Ecr. s/nº 3.098 le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

J.F. 26 ans, études supérieures, 2 ans expérience secrétariat, anglais-espagnol, étudie toute proposition.
Ecr. s/nº 6.063 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Homme, 34 ans, cherche poste *direction technico-ccial,* imprimerie de labeur (feuille ou roto), pour province, Suisse, s/Paris. BATY 328-73-17 (9-12 h.).

Excellent REDACTEUR ayant grande expérience journalisme et édition : reportage, lecture, rewriting, cherche emploi dans branches édition, presse, information, communication, centres culturels. Ecrire à Valmer, 9, fg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

---

20 ans - dégagé des O.M. (niveau B.E.P., C.A.P., électromécanique) cherche emploi électromécanicien. - 543-20-93 ou écr. s/nº 6.084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

J.F. 29 ans, journaliste recherche collaboration, mi-temps ou 3/4 temps avec éditeurs, imprimeurs, écrivains ou journalistes (anglais, frappe ou relecture).
Tél. : 554-35-31 *à partir de 9 h.*

Analyste de formation

34 ans, niveau B.T.S., 8 ans d'expérience professionnelle conception et animation de stages de formation des ETAM et ouvriers. Région banlieue ouest, Paris. Libre de suite. Tél. : 971-73-29, de 10 h. à 12 h. 30.

H. 28 ans. Docteur ès lettres ancien coopérant Ambassade Amérique Latine chargé enseignement supérieur et relations culturelles, expérience supports audiovisuels, quadrilingue allemand, anglais, espagnol recherche poste secteurs : presse, publicité, édition, distribution commerciale, animation culturelle, secrétariat. Accepterais poste Paris ou étranger. Ecrire sous/référence nº T 025063 M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour organiser votre service PRESSE-RELATIONS PUBLIQUES. Tél. au 387-18-00 (9h. à 13h.). Etudie ttes offres sérieuses de préfér. GRANDES ENTREPRISES.

INGÉNIEUR DES VENTES
34 ans, diplômé E.S.S., INSA, trilingue, espagnol, anglais, français, parfaite connaissance des circuits de distribution, hyper, super, central, etc., recherche poste à responsabilités, région centre de préférence.
Disponibilité complète.
Ecr. s/nº T025066M, R.-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE : Mercedes 220 blanche, 1973, 146.000 km. Prix à discuter. Ambassade de l'Inde, tél. 520-39-30.

plus de 16 C.V.

PORSCHE 911 SC 17 CV Nombreuses options, prix Argus. Tél. : 606-77-92 heures bureau, demander M. FONTAINE.

divers

PEUGEOT NEUBAUER TALBOT

EXCEPTIONNEL !

En janvier, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80 M. ROLLAND, tél. 766-02-44

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RÉAUMUR, pptaire vend beaux 2 et 3 p. caractère tout confort. A SAISIR. Tél. 522-95-20.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS S/SEINE dans hôtel 17e siècle classé. Élég. appt 175 m², boiserie, piscine, sauna privés. 2.500.000 F. BURON. 296-58-88.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement 200 m² à aménager, R.d.C. S/Seine. Imm. superbe. Prix : 1.700.000 F. Téléphone : 887-08-21.

Temple, pr. B.H.V. 354-85-10
DUPLEX Travaux 135 m²
Immeuble XVIIe, soleil, calme.

MARAIS - Près Seine
Imm. réc., tt cft, beau liv. d'angle sans vis-à-vis, 2 chbres, 86 m². Prix 890.000 F. Tél. 272-40-18.

ILE SAINT-LOUIS - 200 mm² sur cour d'honneur, luxe, calme. Plein soleil, ascens. Divisibles. 4 chambres, 2 bains. Tél. 325-10-56.

BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très belle rénovation. Pptaire vd stud. 39 m², entrée, séj., cuis. équip., s. de bns, w.-c. Finition luxueuse. T. 757-84-50.

5e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
6 P. Rue Gay-Lussac, 167 m², 4e ét. + 2 P. au 6e ét. Couturier, notaire. 286-47-55.

VUE CLOITRE SAINT-SEVERIN
Charmant appt de caractère LIV. + CHBRE, calme tt cft, soleil. Visites jeudi de 14 à 17 h., 17, rue St-Jacques, 5e.

7e arrdt

BAC (près) immeuble 1900 pierre de taille, 4e étage, ascenc. appartem. d'angle 180 m², très bien distribué. Profession libér. DE VILERS. Tél. : 224-09-37.

38, RUE VANEAU
Pied-à-terre 36 m² sur jardin. Immeuble directoire, gd stand., s/pl. 11 h.-19 h. tous les jours
NEVEU 550-48-83 743-96-96

8e arrdt

MADELEINE Living double
chambre-alcôve, cuisine, bains, 14 h.-18 h., 6, rue Greffulhe.

R. TRONCHET (Près) étage élevé
7 P. Occupé, ascenceur, tapis tout confort, 14 h.-19 h. 6, rue Greffulhe, 503-12-13.

11e arrdt

Mo ST-MAUR A vendre URGENT
de pet. imm. rf, 2 p., cuis., s. de bns, gde terr. 8e. et dern. ét., asc., plein sud, ss vis-à-vis, entièr. équipé et meublé, cave, park. 450.000. Tél. 244-25-89 (h. bur.) ou 355-30-74 (h. rep.).

BASTILLE à aménager 65 à 85 m², dble expos. imm. renové. 272-40-19.

12e arrdt

NATION - Vaste 2 PIÈCES
Entrée, cuis., w.-c., s. de bains, parking., chauffage. 425.000 F. 345-63-95.

14e arrdt

Super AFFAIRES PLACEMENT petits studios, tout confort 120.000 « FAC » 337-48-59.

15e arrdt

5 P. 49, rue Desnouettes, 120 m². tél. 532-88-14. Vis. s/pl. samedi 10 h. à 16 h.

VOLONTAIRE, chbre + terrasse, immeuble récent. 100.000 F. LODEL. Tél. 355-00-44.

RUE VIOLET
BEAU 145 m², étage élevé. Sté AUBRY. Tél. : 501-88-89.

MONTPARNASSE
Atelier artiste + loggia + 1 P., salle d'eau - w.-c. - 123 m². Prix 1.300.000 F. - 566-50-46.

16e arrdt

LA MUETTE VENDS DIRECTEM.
Beau liv. + 1 chbre totalement restaurés dans charmant hôtel particulier. 715.000 F
PROMOTIC : 553-14-14. ou le soir 727-21-06.

16e OCTAVE-FEUILLET
215 m², récept., 3 chbres, 2 bains, 2 serv. Très bon état. Matin 524-44-64, 567-47-47.

RANELAGH VOIE PRIVÉE
living + 2 chbres 75 m² + terrasse 18 m², sur parc. Immeuble luxueux, rénové. Prix justifié, tél : 572-02-87.

Mo PASSY, imm. ancien 1er étage avec asc., 5 pces chbres service, cave. Tél. 261-61-15 poste 488.

MUETTE BEAU 7 PIÈCES 320 m² standing, 4e asc. 704-40-27.

140, AVENUE MALAKOFF
6 pièces parfait état, 180 m². Sur place, jeudi, 14-16 h.

Mo CHARDON-LAGACHE
3e, ASC., beau 136 m². Réception, séjour, salon, 2 chbres, cuisine, office, 2 w.-c., s. d. bains, chbre de service, boxe fermé, cave. 1.190.000 F. Sur place jeudi, vendredi, 29, rue JOUVENET, 14 h-19 h. Exclusivité PEROZ. 77580 CRECY LA CHAPELLE. Tél. 004-82-86.

AV. FOCH
Rare - Bel appt 270 m²
EXCLUSIVITÉ
J. Darmon - 278-09-40

FACE Mo MIRABEAU
QUAI LOUIS-BLÉRIOT
3e étage, ascenseur
172 m² double séjour salle à manger
3 belles chbres, service.
Prix : 1.820.000 F.

Mo PASSY
4e ét., asc., vue imprenable Seine, Tour Eiffel
110 m² double living salle à manger
2 chbres, balc. 1.270.000 F.
LACHAL - 501-50-50.

PASSY - Beau 4 P. stand. ét. élevé. 2 bains, chambre de service. P. 1.275.000 F - Tél. 548-76-25.

TROCADÉRO - Petite Maison 4-5 pièces. Très joli décor. P. 1.240.000 F. Tél. 322-61-35.

PASSY - 2 pièces, 1er étage, sur cour, clair. 340.000 F. Tél. : 225-85-82.

17e arrdt

PRÈS ÉTOILE 2 PCES 60 m² vis. sur place mardi mercredi jeudi 15 h.-18 h. 8, RUE DES COLONELS-RENARD ou sur rendez-vous 277-62-23.

TERNES (voie privée)
SPLENDIDE REZ-DE-CHAUSSÉE
340 m² - Avec terrasse
GARBI - 567-22-88

PEREIRE, pierre de taille, double living, 2 chambres, 2 bains, libre en 1984, bonne rentabilité. 780.000 F. REGY. 577-29-29.

100, BOULEVARD PEREIRE
Living double + chambre 80 m². Soleil, calme, étage élevé. 725.000 F. S/pl. samedi 14/17 h.

18e arrdt

18e VOIE PRIVÉE s/jard. r.-de-ch., stud., kitch., bains. 110.000 F - 583-43-72.

19e arrdt

19e prox. Av. J.-Jaurès 60 m² à rénover, imm. ravalé. Prix 250.000 F. Tél. pptaire 324-32-16 matin.

20e arrdt

CHBRE A RÉNOVER, 25.000 F. 2 p., coin cuisine, clair. 50.000 F, crédit pptaire. Tél. 260-29-61.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY VICTOR-HUGO SAINT-PAUL
Rénovation et construction.
7 appartements grand standing, 3, 5, 7 pièces avec terrasse ou jardin. Plein soleil; vue sur parc. Parkings en sous-sols. Financement progressif. COGEP. Tél. 551-75-99.

BOULOGNE Résidentiel imm. réc. 4e ét. Living + 3 ch., balcons, 2 boxes. Téléphone : 604-53-94.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Rue du Centre, appart. grand standing, 70 m², décoré, 2 grands balcons sur parc + parking. Prix justifié. Tél. : 500-77-98.

NEUILLY 1 pièce cuis., asc., chf. cent. 68.000 F - Tél. 579-75-80.

SPÉCIAL INVESTISSEUR
ASNIÈRES centre près gare
3 P. 1er ét. clair sur rue et cour. 38 m², tt cft, cuis. équip., refait neuf, bon placement, 230.000 F. rap. ann. 16.800 F.
GID AD 281-33-34+35 - 10h,20h.

95- Val-d'Oise

95 - DEUIL-LA-BARRE
Gare du Nord
3 A 5 PIECES disponibles de suite
Prêts possib. Crédit Foncier. Fonctionnaires, 1 % patronal s/pl. samedi, lundi 14 à 17 h., 23, RUE DU MOUTIER
NERET. Tél. 225-62-23

Province

SKI en Haute-Savoie
MORZINE - CHATEL
LES GETS - MEGÈVE
studio à partir de 150.000 av. 30.000 F cpt. 2,3 p. Location assurée. G.R.G., rue du Lac. CORZENT, 74200 THONON. Tél. (50) 71-78-49.

NICE particulier vend appartement
3 p., 80 m², livrais. début 81. grand luxe, résident. vue mer, cuis. amén., prix à débattre, frais réduits. M. PATRICK 10, av. Rosa-Bonheur, 06200 Nice Tél. (93) 86-02-53.

Etranger

Espagne, région Valencia appart. s/plan, livraison juillet 1981. Pour tout renseignement, heures bur. : 209-10-74.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e. 566-00-75. Recher. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surf. et immeub. Paiem. comptant.

URGENT, paie cpt chez notaire, 2 à 4 p., Paris, av. ou sans travx. Mme LEULIER. Tél. : 261-68-81, ou le soir, 900-64-25.

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-56, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

DUROC Séjour. 2 chbres tout confort IMPECCABLE Imm. anc., 4e, sans asc. Balcon. 3.500 F + charges. 266-19-00.

RUE DES ECOLES
Immeuble rénové, beaux appartements, 2, 3, 4 pièces. 3.000 à 4.500 F + charges. Baux 6 ans. C.P.I. 260-19-38.

Importante Sté loue
SANS COMMISSION
PARIS 20e
157, boulevard Davout,
bel immeuble pierre de taille très beau standing.
2 PIÈCES 63 m², loyer 1.900 F
Charges 411 F. Parking 170 F.
3 PIÈCES 82 m², loyer 2.400 F.
Charges 535 F. Parking 170 F.
4 PIÈCES 98 m², loyer 2.800 F.
Charges 639 F. Parking 170 F.
5 PIÈCES 106 m², loyer 2.925 F.
Charges 691 F. Parking 170 F.
Appartement témoin ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Téléphone : 588-82-92. Métro Porte-de-Bagnolet ou Porte-de-Montreuil.

PARIS 12e
Mo MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
STUDIO 33 m², loyer 1.140 F
Charges 263 F.
2 PIÈCES 52 m², loyer 1.715 F.
Charges 452 F. Parking 150 F.
3 PIÈCES 73 m², loyer 1.976 F.
Charges 657 F. Parking 150 F.
S'adres. 34, rue Claude-Decaen (heures bureau).
TÉL. : 344-12-15.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
3 PIÈCES 66 m², loyer 2.263 F.
Charges 581 F. Parking 186 F.
4 PIÈCES 82 m², loyer 2.614 F.
Charges 728 F. Parking 186 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 h ou Tél. 343-35-77 pour r.-v. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

MAISON PEUPLIERS 5. pièces, jardinet. 6.000 F. Tél. 325-77-34.

54, rue Lafayette - Mo Le Peletier
4 P. 2e étage avec ascenceur 87 m² + balcon, tt conf. Idéal profession libérale. Bail mixte, 4.000 F + charges. Administrateur 281-33-34 ou 35.

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER
SANS COMMISSION
4 PIÈCES 90 m² + 13 m² loggia. Loyer 1.907 F. Charges 603 F.
5 PIÈCES 105 m² + 13 m² loggia. Loyer 2.216 F. Charges 723 F.
S'adresser au gardien : 1, rue Nationale 920-48-90 - 920-48-92. de 14 heures à 18 heures ou au gérant : 920-48-91, de 14 heures à 16 heures.

CRÉTEIL PRÈS MÉTRO,
STUDIOS SEMAINE
QUINZAINE ou MOIS
GANDOLFI. Tél. : 883-23-42.

ANTHONY (92)
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort.
2 PIÈCES 49 m², loggias - loyer 1.140 F à 1.269 F.
Charges 531 F. Parking 107 F.
S'adresser au gardien : 278, rue Adolphe-Pageaud. Téléphone : 666-98-27.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur *le Monde* ch. 3 P. 70 m² env., proximité journal ou R.A.T.P direct. Eventuellement à refaire. Prix modéré. Ecrire s/no 6.066 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Particulier cherche 2-3 pièces. loyer 1.000 F à 1.500 F, dans les 1er, 2e, 5e, 6e, 9e arrondissements. Tél. le soir au 874-42-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

Pour diplomates, recherche appts Paris et ville Ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT Embassy-Service. 562-78-99. 8, av. de Messine, Paris-8e.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

boutiques

A VENDRE BOUTIQUE
PRODUITS NATURELS
DIÉTÉTIQUE - BEAUTÉ
TRÈS BON C.A.
Tél. : 822-68-48

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — ASPAC — PARIS 8e 293.60.50 + — votre SIÈGE SOCIAL — télex-secrétariat tous services — délais rapides - prix compétitifs

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux, libre, en toute propriété. 9 P. 200 m² - Situation exceptionnelle - Vue sur Seine - Prix 1.700.000 F. Tél. : 887-08-21

A PARIS 2e ET 8e ARRT
burx meublés, sièges stés, secrétariat-tél.-telex, etc. ACTE S.A., tél. : 261-80-88.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.ELC.A., tél. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris (2e).

8e, PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs burx dans imm. bon standing. 563-17-27.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ
DOMICILIATION ET SECRÉTARIAT
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Téléphone : 226-42-40.

locaux commerciaux

MONTPARNASSE
Dans centre commercial GAITE - 10 BUREAUX 247 m² avec vitrine - libre 31-3-81
EXCEPTIONNELS
Tél. 321-00-57 - M. VALTIER

Mo CHARONNE LOCAL Artis. s/r. 50 m² + 25 m² s/sol. 272-40-19.

usines

A VENDRE
USINE 2.545 m²
A 300 m sortie autoroute Sud en ZI VIRY CHATILLON 91 20 km PARIS conviendrait : indust. légère entrepôts, burx. Vente amiable aux enchères Chambre Notaires de Paris 12, Av. Victoria, Paris-1er, le 17 février 1981. Mise à prix 2.500.000 F. S'adresser Notaires Associés ANTOMARCHI-LAME, ROZES 94 Bd Montparnasse, PARIS-14e Téléphone : 320-12-02.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
(Marne-la-Vallée)
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

AJACCIO
Vieille ville
Vd Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. Ecrire s/no 6.067 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE ou à CEDER location gérance libre, fonds transports P.B. Clientèle année. Couvert 800 m² (Villejuif) 726-10-53 heures de bureau

Vallée du Rhône, fds de chasse et pêche, C.A. 79 : 2 mil. H.T. en pleine expansion, prix justifié, pour tous renseign. Ecr. s/o T 025071 à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bail à céder, décoration antiquités, 7e, rue de Verneuil, proche musée d'Orsay, boutique 35 m² + caves. Tél. : 296-37-47.

viagers

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Maisons- Alfort. pr. HOTEL DE VILLE, gde mais. libre, TT CFT. 9 P. JARD. 570 m². 270.000 + 7.000 F - VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes (8e)
266-32-35 - Spécialiste
42 ans d'expérience
Etude gratuite, rente indexée.

RUE DE RENNES. 4 PIECES, tout confort. 8e étage, asc. Occupé 71-76 ans, 210.000 cpt + rente 2.300 266-32-35. **FONCIAL**

Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire, Paris-11e, téléphone : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

XVIIe, BD PEREIRE, GD 3 P., 100 m² + CHBRE de SERVICE. Le tout au 3e étage, asc., ch. ctl. 300.000 F + 3.200 F. Occupé femme 89 a. Viagers F. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LA VARENNE, R.E.R., villa 5 P., tt cft occupé. 174.000 + rente. LODEL - 355-00-44.

immeubles

TROCADÉRO Propriétaire vend imm. ccial r.-de-ch. + 3 niveaux, parfait état. Prix 3.800.000 F. Tél. : 587-36-65.

villégiature

VACANCES EN CHARENTE Village international LE CHAT, 33 ha avec étang. Maisons F3 et F4, meublées tout cft, terrasse, jdin, calme. Pisc., tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf. rest., bar, télé, vélos. Ouv. tte l'année. Rens. LE CHAT, B.P. 13, 16220 Montbron tél. (45) 70-62-42 (heures de bureau).

maisons de campagne

HAUTES-ALPES, à 15 km station ski LUS-LA-CROIX-HAUTE et 40 km ouest de GAP. Dans hameau typique, jolie fermette de caractère en pierre, 5 PIÈCES avec hangar, grange et splendide bergerie voûtée de 100 m². Petit terrain attenant et jardin potager. A saisir 320.000 F.

A 20 km nord SISTERON, direct. GAP. Ds site except., sur terrain 4.000 m², jolie fermette typique en pierre, améneg. - Intérieur à terminer, cheminée, four à pain, belle bergerie voûtée, hangar. Vue imprenable vallée. Tél. : jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (91) 65-15-87.

Idéal placement ou pied-à-terre, à Saignon, petit village provençal situé à 5 km d'Apt
Vaucluse-Lubéron
STUDIO à partir de 70.000 F. Magnifique petit appartement 2 pces + s. de bains complète + cuisine à aménager + terrasse plein sud. Vue splendide, plein soleil (possible 3e pièce avec salle de bains, 200.000 F
Il s'agit d'une maison bourgeoise restaurée en excellent état.
Pour visites, même le week-end, et renseignements : CATRY Tél. : 16 (91) 54-92-93 ou le soir : 16 (91) 65-15-87.

chasse - pêche

Particulier vend étang de 25 ha permettant gros rapport région AMBERIEUX-EN-DOMBES 01 Tél. 609-08-82 après 20 heures.

propriétés

SOLOGNE
25 HA
Région LAMOTTE-BEUVRON excellent territoire chasse pêche-rapport, bel étang 2 ha, plaine et bois, autre de 13,50 ha. IMMOS. REMANGEON S.A. BP 132. 18104 VIERZON Téléphone : (48) 71-39-91 +.

PTÉ NORMANDE CARACTÈRE 10 pces, 4 bains, ch. cent. cuisine moderne, 1,50 ha clos. 810.000 F. - 874-68-74.

LOIRET
135 kilomètres de Paris
Joli manoir : 12 pièces, tout confort, dépend., sur 27 ha, dont étang 6 ha, possibilité augmenter superficie. S.B.S. VILLEMURLIN, 45600 Sully-sur-Loire.

PROXIMITÉ CHEVREUSE
maison 17e, restaurée, séj. + 6 p. 170 m² + 120 m² à aménager + petite maison indiv. 50 m², jardin, 750 m². Prix : 1.400.000 F. Téléphone : 763-44-30.

SCEAUX, centre, belle propriété, 10 P., dépendances, gd jardin. Etat parfait. 229-52-98.

1 h 15 Paris, ravissante chaumière normande. Parfait état, parc, rivière. 1.300.000 F. 229-52-98.

domaines

LOIRET
135 km Paris
joli territoire de chasse de 148 hectares.
Bois et plaine dont étang 5 hectares.
Bâtiments, ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares.
SBS VILLEMURLIN 45600.
SULLY-SUR-LOIRE.

Suis acheteur
VASTE DOMAINE
Bois et plaine,
250 km maximum sud Paris. Ecrire sous no 200230 : ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

pavillons

CLAMART - GARE
importante maison bourgeoise
11 P. 235m² habitables + gdes dépendances
vaste gar., toit neuf, rare
1.000.000 Roche. 532-66-10.

CHAVILLE 2' gare R.D. Maison caractère 4 P. Tt cft. S/360 m² env. 560.000. Lalu 534-57-40.

ASNIÈRES 5' gare - Résidentiel Pavillon rénové - Sur jardin Séjour dble av. terrasse sur jardin, 4 chbres, 1 lingerie, garage, chff. central gaz. Tél. de 8 h à 16 h. : 793-22-69.

CACHAN, près gare, pavill. meulière, 5 p. à rénover. 466.000 F. Peschard. Tél. 666-00-27.

Près gare Louvres (95)
Part. vd plain-pied de 1973. Lib. juin 1981. 4 p. 90 m² + gar. Jard. entièr. clos de 300 m² env. Cuis. aménagée et carrelée. Salle de bains et entrée carrelées. Séjour de 30 m² avec moquette. Quart. calme, écoles, commerces et centre médical à 5 mn. Prix : 365.000 F. Tél. 468-85-69 après 18 h., 30, rue de Périclès. PUISEUX-EN-FRANCE (95).

94 VILLENEUVE-LE-ROI
Part. à part. vd pavillon meulière s/500 m². Terrain, surf. hab. 220 m² s/3 niveaux. Gar. 2 voitures. 750.000 F dont 45.000 F compt. + crédit vendeur s/10 ans à 13 %. Tél. 597-47-94 tte journée.

fermettes

210 KM PARIS
EN BERRY
Belle fermette construction pierre, G.O. bon état, 4 pièces, au carrelage ancien, habitable à peu de frais, cheminées rustiques, poutres apparentes, four à pain, grenier facil. amén., grange, écuries attenantes (possible 4 pièces supplémentaires)
TERRAIN ATT. 1.300 m2
Eau sur évier, électr. branchée.
PX EXC. 120.000 F
Crédit personnalisé jusqu'à 90 %
PROGECO 12, place Saint-Cyran 36000 CHATEAUROUX. tél. (16-54) 22-09-31 ou 22-30-21.

villas

ST-MAUR-DES-FOSSÉS
Villa bord de Marne, sur 700 m² terrain, 8 P. sur 2 niveaux. Entourée de terrasses, cheminée, sanitaires marbre. 1.460.000 F. 707-57-88.

ST-NOM-LA-BRETECHE
VILLA « Ile-de-France » 1975 DANS PARC CLOS 1.700 m² Gde réception, 5 chbres, 3 bains. GRAND SS-SOL 140 m² - RARE IMMOB. OUEST - 976-18-18

10 km VERSAILLES ville réc.
135 m² habitables. Séj., chem., 4 Chbres, 2 bains, bureau, gar., jard., 800 m², 780.000 F. Exclusivité Sova. Téléphone : 354-68-00.

MARNES-LA-COQUETTE
VAUCRESSON
Superbe villa 8 pièces.
Maison de gardien
affaire exceptionnelle
à débattre
Prix : 2.000.000 F
C.O.P. Tél. 954-92-00.

VÉSINET 4' R.E.R.
Villa récente 800 m², jardin 180 m² environ sur 1 étage. RÉCEPTION 4-5 CHBRES, 2 bains, garage 2 voitures. AFFAIRE 1er ORDRE. IMMOB. OUEST, t. 976-18-18.

terrains

FLORIDE
2 terrains au bord de la mer A 40 et 60 km de Palm-Beach 278.243 m², 25 $ m² : 8.247 m², 263 $ m². - Pour construction Condo-Hôtel. Poss. financement Ecrire s/no 3.087 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE VEND PRÈS
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris dans parc clos, accès direct Seine (Ponton et anneaux).
1°) 3.500 m² + 400 m² de rive permis de constr., 220 F le m2.
2°) 4.000 m² + 600 m² de rive permis de constr., 200 F le m2.
Ecr. Imm. Dauphine, 220 bd Raspail 75014 Paris. 069-61-78.

forêts

VENDS 34 ha DE BOIS DANS LA NIÈVRE
Téléphoner à (1) 808-27-12

l'agenda du Monde

Antiquités

AU DEPOT-VENTE DE PARIS VENDEZ VOS ANTIQUITES même de valeur, vos objets de brocante ou de collection en nous les déposant à prix raisonnable. Au dépôt-vente de Paris, pas de frais d'exposition, ni de frais de reprise en cas de non-vente. Si à l'inverse, vous êtes ACHETEUR D'ANTIQUITES courez nous voir ! LE DEPOT-VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny 20e, téléphone 373-75-30.

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX
Brillants, argenterie, or, or cassé. 136, r. Legendre (17e). Mo Brochant. Ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations.
PRIX FABRICANT.OCCASIONS : dépôt-vente, diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER - 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseign. donn. cours anglais ts niv. Tél. : 520-41-69.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Arnoux, 40, r. des Poissonniers, 92200 Neuilly. Tél. : 745-07-38.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Gastronomie

Le 31 janvier 1981
Réouverture de l'Oasis
CUISINE FRANÇAISE
Sylvie et Bernard, 124, avenue d'Argenteuil, 92600 ASNIÈRES, Téléphone : 793-11-67.

Imprimerie

PETITE IMPRIMERIE ARTISANALE
Offset 2 couleurs
Format 24×32. Ferait tous travaux à façon
Pour renseignements :
DUPLIGRAPH, 12, rue Pache, 75011 PARIS.
Téléphone : 379-45-26.

Livres

« UN MEILLEUR CONTROLE DE VOUS-MÊME »
Découvrez tous les moyens pratiques pour mieux vous connaître. Sortez des situations répétées, de la « malchance » qui s'acharne sur vous. Maîtrisez vos émotions. Développez vos facultés mentales latentes. 200 nouveaux livres, cassettes, séminaires.
CATALOGUE GRATUIT : éd. Godefroy, BP 67, 27760 La Ferrière. T. (32) 30-71-59.

Meubles

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
CAP, importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Picadilly 2 places en cuir pleine fleur poncé : 5.790 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.

DERNIERS JOURS...
SOLDES DE JANVIER
de meubles copies d'anciens patinés antiquaire. Des prix jamais vus. Ex. : Bibliothèque Louis XIV portes 3 portes en merisier et placage : ~~11.660 F~~ 7.700 F. Bibliothèque campagnarde 3 portes en frêne et placage : ~~5.160 F~~ 2.980 F. Bahut Louis XIV en ramin et placage : ~~4.000 F~~ 2.600 F. etc. Vente en entrepôt à emporter. Ouvert tous les jours de 9 à 19 h. Crédit possible. Parking gratuit.
DEGRIFF'MEUBLES
93 Bagnolet (Porte)
79, av. de la République
Mo Gallieni.
Tél. : 363-72-77.
94 Maison-Alfort.
21, rue Georges-Médéric
Mo Les Juilliottes.
Tél. : 376-32-88.

Moquettes

SUPER REMISE
Moquette belle qualité.
Stock important, travail sérieux.
Tél. : 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Denzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Occasions diverses

Une bonne adresse
Marie-luce
Dépôt-vente vêtements griffés ou non.
Hommes et femmes.
Fourrures, bibelots, accessoires.
10, rue de Civry - 75016 Paris
Téléphone (1) 651.20.67
Métro : Exelmans

Particuliers (offres)

MEUBLE-LIT RABATTABLE chêne foncé, style rustique, sans literie. Valeur 6.500 F, vendu 2.500 F. M. MILON, 527-49-67.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. Pagnanini, 35, Champs-Elysées. T. 359-78-98.

Revues

VENDS COLLECTION PLANETE 1.500 F
Tél. : (16-53) 61-71-66.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouv. le samedi 222-44-44.

Vacances Tourisme Loisirs

1) A louer, GOLFE JUAN : Studio 2 pièces, salle d'eau, tout confort, dans villa rez de jardin, vue sur mer, parking, 80 F par jour, février, mars, avril, mai, juin, sept.
2) Petite maison rustique, jardin, parking, vue sur mer, 2 chbres, petit séjour, cuisine, salle d'eau équipée. Mars, avril : 80 F par jour. Mai, juin, sept. : 100 F. Ecr. BIAIA, 436, chemin des Clos, Golfe Juan, 06220 Vallauris. Tél. : 16/93/63-78-54.

MENTON - Vac. Studio meublé, tt cft, pr. mer, centre, libre 1er fév., quinz. ou mois. Tél. 857-83-04.

CORSE
Location studio/appt à la semaine, juin/octobre. Possibilité charters. HUBAUD, 92, rue Pelleport, 75020 PARIS. Téléphone : (1) 363-85-37/38.

SUISSE VALAIS
Loc. appt. nf (4 personnes), situé dans le village typique de GRIMENTZ, 1.572 m, prox. remontées. Ski jusq. 3.000 m, 1 600 FF la sem./vac. de févr. Mars : 1.000 FF. Ecr. AURELLY, rue du Temple, 83990 Saint-Tropez.

HOTEL-RESTAURANT
LE VERGER
PENSION DEMI-PENSION
dans un cadre de VERDURE, à 9 km d'ANNECY et 800 m du LAC. 74410 SAINT-JORIOZ.

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon), grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser : « Inter IMMOBILIER », résidence « Les Ondines », à 66750 ST-CYPRIEN-PLAGE. Tél. : (68) 50-79-22 ou 21-02-75.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer
1 semaine + A/R avion + voit.
1.800 F par personne
(sur la base de 2 personnes)
Renseignements . 742-12-50
Lic. A 488.

TRANSPORTS

DES BÉNÉFICES EN HAUSSE DE 32 % EN 1980

Air Inter explique son succès par les innovations de sa politique commerciale

Peu de compagnies aériennes pourront se targuer d'avoir, en 1980, accru leur chiffre d'affaires — et surtout leurs bénéfices. C'est pourtant le cas d'Air Inter, dont le président-directeur général, M. Robert Vergnaud, a présenté les résultats le mardi 27 janvier. La santé financière de la société est illustrée non seulement par des recettes atteignant 3 milliards de francs et un bénéfice net après impôts de 55,5 millions (+ 32 % par rapport à 1979), mais par une marge brute d'autofinancement voisine de 335 millions.

La compagnie a transporté, l'an passé, 7 711 000 passagers, soit un million (15 %) de plus qu'en 1979 (chiffres corrigés des conséquences du conflit de la navigation aérienne à la fin de cette dernière année). Certaines lignes ont vu leur trafic croître de manière particulièrement spectaculaire : plus 50 % sur Paris-Perpignan, 35 % sur Paris-Montpellier, 28 % sur Paris-Biarritz,

Pour M. Vergnaud cette expansion est, pour plus de moitié, due à la mise en vigueur de tarifs réduits : le nombre de bénéficiaires de tarifs « jeunes » a augmenté de 189 %, dépassant 500 000; celui des tarifs « familles » de 91 % ; celui des tarifs « groupes » de 21 %. Si bien qu'à l'heure actuelle quarante-six passagers d'Air Inter sur cent (abonnés compris) bénéficient de réductions. En 1981, la compagnie compte continuer cette politique commerciale selon deux grands axes :

1) Développement des tarifs réduits mis à la disposition de clientèles de plus en plus nombreuses en dehors des heures de pointe. Dans ce but, Air Inter va faire connaître encore mieux ses « produits » au public, notamment grâce à la publicité télévisée à laquelle elle va avoir accès ;

2) Grâce aux « retombées » de cette politique, les services offerts sur l'ensemble du réseau à la totalité des passagers seront améliorés. M. Vergnaud s'est, à ce propos, élevé contre des interprétations qui prétendent que les clients payant le plein tarif des « vols rouges » paieraient en définitive pour les autres. « *C'est même le contraire*, a-t-il dit. *Les tarifs réduits permettent de mieux utiliser les avions en dehors des périodes de pointe, et ce gain de productivité est un élément important de réduction des coûts, particulièrement quand il s'agit de la pleine utilisation de gros avions, qui sont évidemment les investissements les plus élevés.* » Cette politique a permis en outre de *maintenir*, au cours des dernières années, l'augmentation des tarifs sensiblement au-dessous de celle du coût de la vie. Depuis trois ans, les hausses de prix d'Air Inter sont, en moyenne, inférieures de 3,5 points à celles de l'indice de l'INSEE.

En 1981, sauf accident, cette option sera maintenue. Avec une hausse moyenne de ses tarifs de 8 % — modulée en fonction du trafic des lignes. — Air Inter compte attirer dans ses avions 8 260 000 passagers.

Enfin, M. Vergnaud a parlé brièvement du prochain départ de la direction générale de M. René Lapautre et son remplacement par M. Jean Poirier (*le Monde* du 23 janvier), tenant à rendre hommage, dans son ensemble, à « *l'équipe cohérente, imaginative et hautement responsable qui dirige la compagnie* ». — J. Sz.

Les perspectives favorables du marché des méthaniers donnent de nouvelles chances aux chantiers navals français

De notre envoyé spécial

La Seyne. — Alors que les années 1979 et 1980 s'étaient écoulées pour les chantiers navals de La Seyne (Var) dans l'inquiétude financière et une certaine stagnation commerciale, 1981 commence sous des *auspices plus cléments*. C'est en tout cas l'impression qui s'est dégagée des propos tenus le 24 janvier par les responsables des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM) et notamment leur président, M. André Herlicq, à l'occasion du baptême du méthanier de 130 000 m3 *Tenaga-Empat* fabriqué pour la Malaisie, en présence de Dato Paul Leong Khee Seong, ministre des industries minières de ce pays.

Le *Tenaga-Empat* est le premier d'une série de cinq navires identiques commandés il y a plus de cinq ans par la Malaysian International Shipping Corporation pour acheminer — sous forme liquéfiée — le méthane du champ de Bintulu (au Sarawak) jusqu'au Japon. Deux sont construits à La Seyne et trois aux *Chantiers de France-Dunkerque*. A l'époque cette commande avait fait sensation puisqu'elle confortait la notoriété de la technique d'ingénierie mise au point par la société française Gaz Transport et puisqu'elle représentait pour le chantier une commande considérable (aujourd'hui chacun de ces navires vaut entre 800 millions et 900 millions de francs).

Malheureusement — et c'est le cas pour presque toutes les chaînes de transport du méthane liquéfié, — ce navire et ses semblables qui le suivront devront, dès leur livraison, être désarmés quelque part dans un fjord norvégien probablement jusqu'au début de 1983, date à laquelle les Malaisiens auront construit leur usine de liquéfaction de *Bintulu*.

1983, c'est aussi l'horizon du carnet de commandes des CNIM — et de ses quatre mille six cents salariés — qui s'est regarni de manière appréciable au cours des tous derniers mois.

« Les trois exigences prioritaires »

Coup sur coup, ce sont en effet les contrats de deux paquebots de croisière pour les Caraïbes qui ont été enregistrés, puis de matériel de forage pétrolier en mer et, tout récemment, de frégates militaires pour l'Arabie Saoudite. On attend cette semaine la signature d'une commande pour une plate-forme de forage, au large de la Norvège, par *grande profondeur*, au *nord* du 62e parallèle. Et l'entreprise de La Seyne se lance aussi dans la réparation navale avec notamment comme client la VIe Flotte américaine en Méditerranée. Si l'on fait le recensement, tous ces clients maritimes sont *étrangers* et peu nombreuses sont les entreprises françaises qui font 100 % de leur activité à l'exportation.

Parallèlement, la diversification industrielle devient la règle à La Seyne, puisque le quart ou le tiers du chiffre d'affaires de l'entreprise relève désormais d'activités dites « terrestres » (tubes lance-missiles, turbines, escaliers mécaniques, usines d'incinération d'ordures).

C'est d'ailleurs cette occasion qu'a saisie M. Michel Denieul, nouveau *directeur général de la marine marchande* — effectuant son premier déplacement officiel, — pour énoncer « *les trois exigences prioritaires qui doivent guider la politique de nos chantiers navals :*

» — *La diversification et l'organisation des grands chantiers pour aborder les marchés industriels et militaires d'avenir ;*

» — *La capacité technique, la recherche et l'innovation ;*

» — *La compétitivité économique par une discipline financière rigoureuse.* »

Le transport maritime du méthane liquide s'inscrit incontestablement en tête de liste des marchés industriels d'avenir et des créneaux stratégiques. Mais, depuis dix ans, combien d'espoirs il a fait lever... qui furent souvent déçus pour des raisons technologiques (usines de liquéfaction) ou de prix (suspension l'an dernier de certaines livraisons algériennes au terminal de Philadelphie et, de ce fait, apparition d'un lourd contentieux sur le plus important contrat signé à ce jour). *Les États-*Unis l'ont compris, qui ont désormais la plus grande flotte méthanière du monde.

En juillet 1980, seize *navires* étaient en commande. Le Japon se place au premier rang des importateurs, absorbant 56 % des livraisons mondiales de méthane, l'Indonésie ayant, pour sa part, dépassé l'Algérie en 1980 au classement des pays exportateurs.

La France, pour sa part, reçoit du gaz algérien à Fos et au Havre, et dans quelques mois sera mis en service le grand terminal de Montoir sur la basse Loire.

Actuellement, la quasi-totalité des chantiers navals du monde cherchent à se placer pour une commande dont on dit qu'elle sera l'une des plus considérables de tous les temps. Pour évacuer le gaz du gisement de *Bonny, au Nigéria, vers les États-*Unis et l'Europe, il faudrait, en effet, d'ici trois ou quatre ans, dix-sept navires. Shell — qui a déjà eu l'occasion d'apprécier la technologie des chantiers français, — devrait se voir confier la responsabilité du contrôle des transports maritimes.

Brise-glace au Canada

Outre cette affaire du Nigéria, d'importants gisements de gaz naturel ont été découverts en Australie, en Malaisie, en Indonésie, au Cameroun, à Trinidad et aussi dans les zones arctiques du Canada. Il faudra donc d'ici à l'an 2000 des dizaines de méthaniers nouveaux, y compris des brise-glace.

Forts de leur expérience et des technologies de pointe, les grands chantiers français apparaissent plutôt bien placés pour construire des navires extrêmement complexes comme les méthaniers (le gaz est transporté à — 160° et les bateaux, de 280 mètres de long, ont des doubles coques). Et il n'existe dans le monde que trois technologies brevetées pour construire les cuves : deux françaises Technigaz (filiale du groupe AMREP), Gaz-Transport (*filiale de Worms*) qui, en outre, a signé un accord avec la firme américaine Mac Donnell Douglas, et le dangereux *rival norvégien* Moss. Certains dirigeants *d'entreprise* regrettent à ce propos que les ingénieurs de Gaz-Transport soient allés vendre leur brevet à quelque trente grands chantiers (y compris des Japonais) offrant ainsi aux plus redoutables concurrents des verges pour se faire battre.

Le temps n'étant plus aujourd'hui aux « *Ah si j'avais su !* », l'objectif essentiel *devrait* plutôt être d'éviter à tout prix la concurrence franco-française. *De là à relancer les idées* de rapprochement entre tel et tel ou tels et tels chantiers, il n'y a qu'un *détroit à franchir...*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

PÊCHE

Le désaccord persiste à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Une fois de plus, le mardi 27 janvier, les ministres de la C.E.E. chargés de la pêche se sont réunis pour rien. Les deux points essentiels de la négociation sur la définition d'une politique commune de la pêche — la répartition entre États membres des captures autorisées dans la zone communautaire des 200 milles et les conditions d'accès aux lieux de pêche le long des côtes britanniques — ont été à peine évoqués. Les débats ont surtout *porté sur la conclusion de l'accord* de pêche avec le Canada, qui intéresse surtout l'Allemagne (la France a un accord particulier avec Ottawa).

Les Dix doivent se rencontrer de nouveau, les 9 et 10 février, à Bruxelles. M. Daniel Hoeffel, le ministre français des transports, a indiqué qu'il comptait rencontrer M. Walker, le ministre britannique de la pêche, au début de la semaine prochaine, à Paris, pour continuer les pourparlers sur les « *droits historiques* » détenus par la France dans la bande côtière des 12 milles du Royaume-Uni. Londres souhaite exclure *progressivement les chalutiers des* autres États membres de ces lieux de pêche traditionnels. M. SC.

FAITS ET PROJETS

LES ALSACIENS VEULENT PROTÉGER LEUR SOUS-SOL.

Amertume et colère, sont les sentiments qui prévalent en Alsace après le rejet par les partenaires de la France, le 26 janvier, à La Haye, du projet de création d'une saline internationale destinée à atténuer la pollution du Rhin.

L'attitude des ministres de l'environnement de la Suisse, de la République fédérale allemande, du Luxembourg et des Pays-Bas, auxquels M. Michel d'Ornano, ministre français, soumettait une telle solution, susceptible de réduire les rejets de sel imputables aux mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) est unanimement condamnée. Partis politiques, syndicats et groupes écologiques de *toutes* tendances voyaient, en effet, dans cette saline, qui aurait pu précéder l'installation d'une plate-forme chimique une excellente manière de diversifier les activités des mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) menacées de fermeture d'ici dix ou vingt ans. Ils trouvaient là aussi un moyen d'éviter les injections de saumure dans le sous-sol alsacien, solution jugée « dangereuse et inadmissible ».

LE NOUVEAU MOBILIER PARISIEN.

Les discussions continuent entre la Ville de Paris et l'Administration d'affichage et de publicité (A.A.P.), filiale des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.) concessionnaire des kiosques à journaux que l'on se propose de moderniser dans la capitale (*le Monde* du 27 janvier). Les deux partenaires sont d'accord sur le modèle des kiosques proprement dit, mais ne se sont pas encore entendus *sur* l'aménagement définitif des « barnums », ces édicules placés à la sortie des bouches du métro.

Les prix de ces nouveaux « mobiliers » qui seront financés à l'origine par l'A.A.P. ne sont pas non plus définitivement établis. Le coût des nouveaux kiosques devrait se situer entre 200 000 F et 300 000 F (et non 2 000 F comme nous l'avons écrit, par erreur, dans nos premières éditions) et celui des « barnums » avoisinerait les 35 000 F (et non 1 800 F).

M. MICHEL DURAFOUR RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL RHONE-ALPES

M. Michel Durafour, député de la Loire (U.D.F.), ancien ministre, a été réélu président du conseil régional Rhônes-Alpes, le 27 janvier.

M. Durafour, élu président intérimaire le 8 novembre dernier, a obtenu 69 voix ; 24 se sont portées sur Fernand Dessus (P.S.), 18 sur M. Jean Gérard (P.C.). MM. Camille Vallin (P.C.) et Guy Cabanel (U.D.F.) ont obtenu chacun 1 voix.

M. Paul Mistral, sénateur de l'Isère (P.S.), qui présidait la séance en tant que doyen d'âge, a critiqué la politique gouvernementale en indiquant notamment : « Tout ce qui depuis des années a été présenté comme réformes capitales et fondamentales — par exemple les assemblées régionales — n'a été en définitive qu'un leurre. La région n'est reconnue comme interlocuteur valable que lorsqu'il lui est demandé de se substituer à l'État pour financer et accélérer certains programmes. »



Où trouver une entreprise conventionnée pour le devis gratuit de vos travaux ?

Pour obtenir la liste des entreprises conventionnées de votre département, consultez :

— votre Mairie

— votre Préfecture ou Sous-Préfecture

— votre Direction Départementale de l'Equipement (adresse page ci-contre) et ses subdivisions territoriales.

Vous pouvez également écrire à :

ANTIGASPI - BP 8000 - PARIS

ou téléphoner au :
Service de renseignements
de l'Agence pour les Economies d'Energie :
567.55.22

Et souvenez-vous que les entreprises conventionnées ont accepté de voir leurs travaux contrôlés par des organismes indépendants.

Si un de ces organismes vous rend visite, facilitez lui la tâche. Présentez lui le diagnostic qui vous a été remis et montrez lui les travaux exécutés. Vous serez immédiatement renseignés sur la qualité des prestations fournies.

C'est votre intérêt et c'est celui des professionnels.
En 1980, les contrôles réalisés ont fait apparaître un taux de qualité technique supérieur à 95 %, qui est tout à l'honneur des entreprises qualifiées en Economies d'Energie.

FAITES LEUR CONFIANCE

Vous reconnaîtrez les Entreprises conventionnées par l'Agence pour les Economies d'Energie à cette affichette

Les professionnels qui vous rendront visite pour établir les diagnostics et les devis gratuits vous montreront cette carte qui leur a été délivrée par l'Agence pour les Economies d'Energie.

Enfin, pour compléter votre information, il vous est conseillé de visiter l'une des 1 000 expositions sur les Economies d'Energie organisées par les municipalités. Votre quotidien annoncera ces expositions.

14

Equiper votre maison pour économiser l'énergie, une véritable épargne qui rapporte gros

Pour économiser ces 1 500 litres de fuel chaque année, il va falloir équiper nos maisons, les isoler, entretenir, améliorer, automatiser les installations de chauffage. Il va falloir dépenser de l'argent. Mais ces dépenses à leur tour entraînent des économies importantes et immédiates sur les frais de chauffage.
Un exemple : l'installation d'un thermostat d'ambiance avec action directe sur le brûleur de la chaudière coûte en moyenne 800 F et diminue votre note annuelle, au prix actuel du fuel, de 550 F. Et l'année prochaine, l'économie a toutes chances d'être encore plus grande.
Un autre exemple : pour une mise de 7 000 F sur les travaux d'économies d'énergie chez vous (moins les primes, prêts et réductions d'impôts), vous économisez en moyenne 2 100 F par an.

un placement à 30 %



Consultez ce Guide de l'Energie de l'Agence pour les Economies d'Energie. Vous découvrirez qu'en moyenne l'argent que vous allez dépenser dans les équipements d'économies d'énergie pour votre chauffage va vous rapporter, dès la première année, 30 %. C'est actuellement l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire. Il est indexé sur le prix du pétrole et du gaz.

3

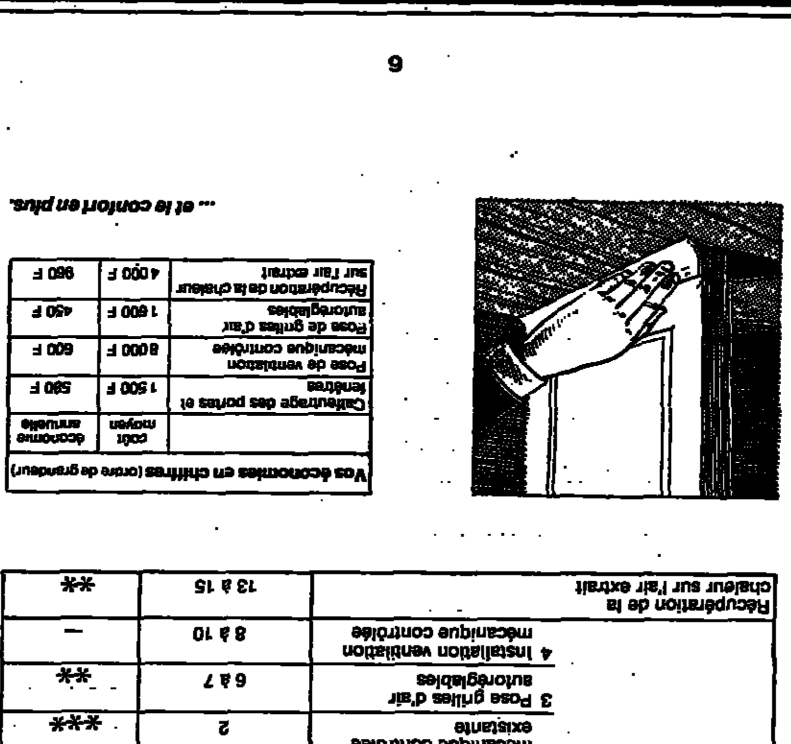
CALFEUTREZ controlez l'entrée de l'air froid



Il y a l'énergie qui s'enfuit lorsque votre maison est mal isolée, mais il y a aussi la trop grande masse d'air froid qui entre lorsque votre maison n'est pas calfeutrée. Beaucoup de maisons ont un taux de renouvellement de l'air supérieur au taux réglementaire de un volume par heure. Contrôler l'arrivée de l'air frais en excès, c'est aussi économiser l'énergie chez vous.

Le calfeutrage aide à réduire les besoins de chauffage dans la maison. Il limite les entrées et sorties d'air parasites, règle la ventilation nécessaire à la circulation de l'air et s'il est associé à un échangeur de chaleur, récupère des calories sur l'air extrait (échange thermique entre l'air extrait et l'air entrant).

Pour le contrôle du renouvellement d'air		gain en énergie en %	rentabilité
Etanchéité des ouvertures	1 Fenêtres et portes	8 à 9	***
	2 Cheminées et conduits de fumées	3	****
Contrôle de la ventilation	1 Réglage grilles d'air existantes	5 à 6	****
	2 Horloge sur ventilation mécanique contrôlée existante	2	***
	3 Pose grilles d'air autoréglables	6 à 7	**
	4 Installation ventilation mécanique contrôlée	8 à 10	—
Récupération de la chaleur sur l'air extrait		13 à 15	**



Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	coût moyen	économie annuelle
Calfeutrage des portes et fenêtres	1 500 F	580 F
Pose de ventilation mécanique contrôlée	8 000 F	600 F
Pose de grilles d'air autoréglables	1 600 F	450 F
Récupération de la chaleur sur l'air extrait	4 000 F	960 F

... et le confort en plus.

6

INNOVEZ misez sur les solutions bi-énergie

Chauffez-vous autrement... Pensez aux pompes à chaleur électriques

Vous disposez d'une chaudière au fuel qui commence à dater ? Vous envisagez de la remplacer ? Pourquoi ne pas la conserver tout en la soulageant par une pompe à chaleur électrique qu'il vous suffira de placer sur le circuit de retour de l'eau chaude. En demi saison, votre installation fonctionnera exclusivement à l'électricité avec d'excellents rendements, et par grand froid, c'est votre chaudière au fuel qui assurera le chauffage de votre maison. Au total vos dépenses de chauffage baisseront.

Une installation mixte bois-fuel : pourquoi pas ?

A l'occasion d'un changement de chaudière, vous pouvez envisager de faire installer avec profit une chaudière mixte bois-fuel, notamment en zone rurale.

Réinventez l'eau chaude... avec le soleil

Le soleil est partout... mais il faut savoir le capter économiquement. Les technologies évoluent rapidement et leur rentabilité s'améliore.
Pourquoi ne pas envisager de faire appel au captage solaire pour satisfaire une partie de vos besoins en eau chaude sanitaire ?

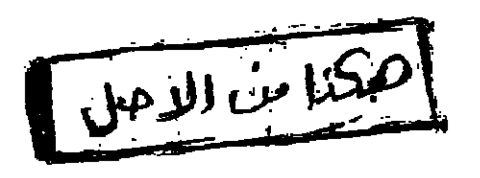
Dans tous les cas, vous améliorerez votre sécurité d'approvisionnement comme le montre le tableau ci-dessous.

Pour les pompes à chaleur électriques	Consommation résiduelle de fuel en %	Consommation d'énergie de remplacement en %	Economie d'énergie en %
pompe à chaleur électrique prélevant la chaleur sur l'air extérieur et fonctionnant en complément d'une chaudière au fuel	40	40	20
pompe à chaleur électrique prélevant la chaleur sur l'eau d'une nappe phréatique (puits par exemple) et fonctionnant en complément d'une chaudière au fuel	10	60	30
Pour les chaudières mixtes			
chaudière mixte bois-fuel	50	50	
Pour l'eau chaude solaire			
chauffe-eau solaire en complément d'une chaudière mixte au fuel	50	50	

Vos économies en chiffre (ordre de grandeur)*	coût moyen	économie annuelle
Pompe à chaleur électrique sur air extérieur en complément d'une chaudière au fuel	23 000 F	3 000 F
Chaudière mixte bois-fuel	12 000 F	1 500 F
Chauffe-eau solaire	12 000 F	1 000 F

* Pour une maison de surface habitable de 125 m²

11



Le Monde

économie

SOCIAL

DANS UN LIVRE BLANC SUR LA « NOVOTIQUE »

La C.G.C. s'inquiète de la dépendance de l'industrie française

M. Menu, secrétaire général de la C.G.C., a présenté à la presse le mardi 27 janvier un « Livre blanc » intitulé *la Novotique : pour relever les défis*. Le mot « novotique » n'est pas au dictionnaire, et il n'a guère de chance d'y trouver place si l'on se réfère aux seules règles... sémantiques : le vocable « néotique », tout aussi barbare, serait peut-être plus adéquat. Mais l'idée est là : la « novotique » est l'addition de quatre disciplines nouvelles : l'informatique, la bureautique, la robotique et la télématique.

Ces disciplines ont un dénominateur commun : l'utilisation d'unités de calcul arithmétiques et logiques, de plus en plus miniaturisées, telles que les ordinateurs et les micro-processeurs. Ces technologies nouvelles « *ne doivent en aucune manière devenir, aux mains des tenants d'une idéologie quelconque, les instruments d'un monopole agresif* », a dit M. Menu. Selon la C.G.C., la « novotique » est une révolution plus importante encore que le fut l'avènement de l'électricité domestique. Or, les choix dans ces domaines risquent d'être effectués sans débat préalable avec les citoyens, ni avec les salariés les plus directement concernés. Il faudra donc faire en sorte que la « novotique » « *soit au service du développement économique et culturel de la société et non un outil policier d'asservissement des citoyens* ».

Quelle est la position des syndicats ? Il y a deux mois, un colloque international des cadres C.F.D.T. avait déjà dénoncé « *le laisser-faire technologique* » en la matière, et avait réclamé un contrôle concerté des investissements. Les cadres F.O. poursuivent en province, sur le sujet, une campagne d'information.

La C.G.C. a le mérite de publier une synthèse, fruit de la réflexion d'un groupe de travail confédéral sur « *l'informatique et les libertés* », composé d'informaticiens venus d'horizons divers. L'enjeu ? « *Il y va*, a déclaré M. Michel Cohet, président de ce groupe de travail, *de la survie des pays situés comme nous au cœur même de la guerre économique et, d'une façon plus générale, de la survie de la civilisation occidentale.* »

La C.G.C. entend « *mettre à la disposition de la nation une réflexion globale* » sur la question. La centrale, après avoir examiné l'impact de la « novotique » sur l'industrie, l'économie et l'emploi, l'évolution des tâches, la qualité de la vie et les libertés du citoyen, formule pourtant trois propositions concrètes « *qu'il faudra défendre et faire accepter* ». Elles sont, en fait, un cri d'alarme.

Les usines françaises, y compris celles des filiales américaines, ne couvrent que 40 % de notre consommation. La production française est assurée à 50 % par les filiales américaines. L'informatique, outil de gestion et de recherche, a pénétré le monde économique à tel point qu'en cas de destruction ou d'arrêt prolongé de leur service informatique, 80 % des entreprises sinistrées seraient condamnées à la disparition. Selon la C.G.C., le plan-calcul a été un échec retentissant, et les Européens dépendent de fabricants de composants situés autour du bassin du Pacifique. « *Si demain*, ajoute-t-on, *pour quelque raison que ce soit, notre approvisionnement en composants électroniques était arrêté, c'en serait fait rapidement de l'économie française et européenne, de façon tout aussi brutale que lors de l'embargo sur le pétrole.* »

La C.G.C. propose deux options fondamentales : accéder à l'indépendance de l'industrie « novotique » française et européenne ; réussir le développement de la « novotique » en passant par trois phases indispensables : la démythification de ce nouveau domaine, la concertation entre partenaires sociaux, la formation professionnelle. « *Si nous ne sommes pas suivis*, ajoute la C.G.C., *il y aura de nombreuses disparitions d'emplois. L'ère de la « novotique » a commencé. A nous d'en relever les défis.* »

J. B.

● *Dans les arsenaux, la grève lancée par la C.F.D.T.* le 27 janvier a surtout été suivie à Indret (Loire-Atlantique). Dans cet établissement, trois syndicalistes C.F.D.T. et deux membres de la C.G.T. sont poursuivis pour entrave à la liberté du travail, lors des grèves de 1979. Destiné à protester contre ces poursuites, le mouvement a, selon la C.F.D.T., été suivi à 97 % à Indret, 27 % à Lorient, 20 à 25 % à Brest et Rennes, 6 % à Satory (Yvelines).

MANIFESTATION C.G.T. DEVANT LE SIÈGE DE LA R.A.T.P.

Plusieurs milliers de personnes — dix mille selon les organisateurs, deux mille cinq cents selon la police — ont manifesté, mardi 27 janvier, dans la capitale sur le thème : « Vivre et travailler à Paris ». A l'appel de l'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, les manifestants se sont rassemblés devant le siège de la R.A.T.P. pour réclamer l'annulation de la mise à pied de cinq employés de l'atelier de Championnet — dont deux poursuivent une grève de la faim depuis vingt-deux jours (« le Monde » du 27 janvier) — et la restitution du permis de conduire les trains au conducteur de la rame du R.E.R. accidentée le 19 janvier à la station Auber.

Considérant que la tenue, vendredi 30 janvier, d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise de la Régie constituait un « premier recul » de la direction, la C.G.T. a annoncé qu'elle distribuera, jeudi 29 janvier dans les entreprises et les transports de la région parisienne, un million de tracts sur « le climat de répression qui sévit à la R.A.T.P. ».

De son côté, la C.F.D.T. a fait savoir que, dans l'affaire de l'accident du R.E.R., elle avait porté plainte contre X... et qu'elle s'était constituée partie civile pour avoir accès au dossier. Elle demande l'annulation de la nouvelle signalisation sur la ligne A du R.E.R., qui, selon elle, est « responsable » de l'accident du 19 janvier, et la levée des sanctions prises contre le conducteur, M. Gouttes. Elle estime, enfin, qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle étude des distances de freinage, compte tenu de l'augmentation du poids du matériel.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

La C.G.T. considère comme une agression la lettre que la C.F.D.T. lui avait adressée

Les rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ne s'améliorent pas. L'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France a répondu par une catégorique fin de non-recevoir à la lettre que lui avait adressée l'union régionale C.F.D.T., pour lui proposer un débat de fond à partir des divergences existant entre les deux organisations.

Un scénario identique s'était déjà déroulé lorsque, au mois de décembre dernier, l'union régionale C.F.D.T. Rhônes-Alpes avait, dans une lettre ouverte, présenté des propositions unitaires à l'union départementale C.G.T. du Rhône. Celle-ci avait repoussé l'offre en termes très violents (*le Monde* du 12 décembre 1980).

A son tour, le bureau de l'union régionale C.G.T. a, le 15 janvier, dans une déclaration, « *rejeté le contenu provocateur et grossier* » de la lettre que lui avait envoyée, trois jours plus tôt, M. J.-P. Bobichon, secrétaire général de l'union parisienne cédétiste.

« *En prenant la responsabilité d'une telle agression*, déclarent les cégétistes, *l'union régionale C.F.D.T., qui visiblement a perdu son sang-froid, commet un acte inadmissible et inquiétant pour la démocratie et l'unité d'action syndicale. Cette agressivité ne peut s'expliquer que par les difficultés de l'U.R. C.F.D.T. à faire prévaloir sa stratégie de recentrage et la tentative d'en masquer les conséquences qui la conduisent à l'inaction, à la résignation, à la désunion. La vérité, c'est que l'orientation de la C.F.D.T. est fondée sur l'acceptation de la crise et des sacrifices, tandis que la C.G.T. agit pour développer l'unité d'action avec les travailleurs contre le consensus.* »

Dans sa lettre, M. Bobichon commençait par constater que, tout au long de l'année 1980, « *les conflits du travail ayant un impact important parmi les travailleurs (parce que ceux-ci en ont été les acteurs) ont été menés avec la C.F.D.T.* ». Il citait ainsi les cas des nettoyeurs du métro, des immigrés clandestins de la confection parisienne, de l'entreprise Dufour et des nettoyeuses de Roissy.

« *Dans bon nombre de ces conflits, nos militants, nos organisations ont eu à faire face à des attaques inadmissibles de la part d'organisations, de militants de la C.G.T.* », poursuivait M. Bobichon, en démentant la version qu'avaient donnée les cégétistes des incidents du 23 décembre à l'entreprise Dufour (*le Monde* des 28-29 et 31 décembre 1980). « *Il y a des limites à ne pas franchir qui ont pourtant été dépassées (...)*, écrivait encore le cédétiste. *Votre choix de la désunion a eu pour conséquence notamment de refuser les propositions d'actions concrètes que nous vous avons faites lors du dramatique attentat de la rue Copernic en octobre dernier. De même, nous ne pouvons que regretter profondément les réactions de soutien que vous avez apportées à l'agression de caractère raciste perpétrée par le maire communiste de Vitry contre un foyer de travailleurs immigrés. (...)* »

● *La société Surveillance de l'Ouest*, située à Tours, a été condamnée le 27 janvier par le bureau de référé du conseil des prud'hommes de Rennes à verser 500 F de dommages et intérêts à chacun des huit convoyeurs de fonds de son agence rennaise qui avaient reçu le 3 janvier 1981 une lettre de licenciement alors qu'ils étaient en grève. Considérant qu'aucune faute ne pouvait être retenue à l'égard des huit salariés, estimant que la Surveillance de l'Ouest n'avait pas respecté le droit de grève, le bureau de référé a annulé ces licenciements. La grève, soutenue par la C.F.D.T., qui affecte depuis le 17 décembre 1980 les agences d'Angers et de Rennes de la Surveillance de l'Ouest, vise à obtenir l'application d'un décret du 13 juillet 1979, selon lequel les transports de fonds d'un montant égal ou supérieur à 200 000 francs doivent se faire avec un véhicule blindé et une équipe d'au moins trois personnes, armées et revêtues d'un uniforme fourni par l'entreprise. — (*Corresp.*)

MONNAIES

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR ET STABILISATION DU COURS DE L'OR

Le dollar a poursuivi sa hausse sur tous les marchés des changes, s'inscrivant mercredi 28 janvier à 4,89 F à Paris, 2,0845 DM à Francfort, 203,40 yens à Tokyo, 1,8785 franc suisse à Zurich. Le marché a donc bien réagi à l'annonce, par le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, que des mesures concrètes seront rapidement prises pour réduire les dépenses fédérales et qu'une reprise de l'économie sur la base de principes « sains mais classiques » était proche ; à l'initiative aussi du président Reagan d'accélérer la libération des prix du pétrole produit aux Etats-Unis, ce qui devrait avoir un effet bénéfique sur la balance commerciale américaine.

Il faut noter que le mouvement actuel — favorable au dollar et défavorable au DM — profite au franc qui, dans le « serpent européen », se trouve pratiquement au cours-plafond par rapport à la devise allemande, à 2,30-2,32 F pour 1 DM. Quant à la livre sterling, à 11,49 F, elle est à son cours le plus haut par rapport au franc depuis 1974.

En revanche, le cours de l'or, après avoir fortement chuté ces jours derniers, s'est stabilisé à 526-528 dollars l'once à la clôture à New-York, comme ce 28 janvier à Paris.

ÉTRANGER

UN BRITANNIQUE SUR DIX EST AU CHÔMAGE

Londres (*A.F.P.*). — Un Britannique sur dix est maintenant officiellement au chômage, et la situation continue de s'aggraver. La période allant de la mi-décembre à la mi-janvier est certes toujours mauvaise pour l'emploi, mais cette année tous les records ont été battus. En données brutes il y a eu une augmentation de 175 223 chômeurs (environ 8 %).

Quant au nombre des chercheurs d'emploi, qui se situait déjà à des niveaux pires que ceux enregistrés lors de la grande crise des années 30, il s'est élevé à 2 419 452, soit 10 % de la population active contre 9,3 % mi-décembre (950 000 de plus qu'il y a un an).

L'opposition travailliste qualifie cette situation de « *désastreuse* » et en rejette la responsabilité sur la politique « *monétariste* » du gouvernement, accusé d'encourager le chômage pour freiner la hausse des salaires et améliorer la productivité, donc la compétitivité de l'industrie, et pour détruire le pouvoir syndical.

La centrale syndicale TUC indique, de son côté, que les statistiques ne concernent que les chômeurs officiellement secourus. Si l'on y ajoute les retraites anticipées, l'emploi artificiel financé par des subventions gouvernementales, et les femmes privées de travail qui ne s'inscrivent pas au chômage, le total dépasserait probablement, selon elle, les 3 millions.

Pour sa part, le gouvernement affirme que la récession approche du « *creux de la vague* ». Toutefois, le dernier sondage de conjoncture de la confédération patronale (C.B.I.) ne confirme nullement cette prédiction.

ÉNERGIE

LA FOURNITURE DE GAZ SOVIÉTIQUE A L'EUROPE OCCIDENTALE

L'U.R.S.S. joue de la concurrence entre les organismes qui financeront les équipements

La prochaine signature de contrats par lesquels l'Union soviétique deviendrait le fournisseur de 40 milliards de mètres cubes supplémentaires de gaz par an à plusieurs pays européens fait couler beaucoup d'encre. Notamment dans la presse anglo-saxonne où certains commentateurs prétendent y voir un test des relations de la nouvelle administration américaine avec l'Europe et principalement avec la R.F.A.

Dans un entretien accordé au *Spiegel*, M. Liesen, président de la société Rhurgas, le chef de file du consortium gazier européen — même si en l'occurrence les Soviétiques ont décidé de traiter bilatéralement avec chacun des acheteurs intéressés, — a réfuté les arguments développés aux Etats-Unis sur les risques politiques et économiques que ferait courir aux Allemands de l'Ouest une telle dépendance. La réalisation du projet ferait certes passer, a-t-il dit, la part de l'U.R.S.S., dans l'approvisionnement gazier de l'Allemagne fédérale, de 16 à 30 %, mais cela ne représentera encore que 5,5 % de la consommation énergétique. La seule alternative au gaz soviétique, a ajouté M. Liesen, est l'achat de quantités supplémentaires de pétrole aux pays de l'OPEP. M. Otto Lambsdorff, ministre ouest allemand de l'économie, a lui aussi, défendu ce point de vue en affirmant que le contrat entrait dans la stratégie de diversification de l'approvisionnement énergétique de Bonn.

Sans sous-estimer les divergences qui ont pu se manifester entre le ministère de l'industrie et le quai d'Orsay sur l'opportunité de ce contrat lors d'un comité interministériel tenu sur ce sujet à la mi-janvier, il semble qu'en France le problème soit posé en termes différents. Aucune décision définitive ne sera prise tant que ne seront pas assurées par Gaz de France « les souplesses » qui permettront de faire face, à l'horizon 1990, à une éventuelle interruption des livraisons soviétiques, et que ne seront pas connues précisément les conditions économiques du contrat. Mais il apparaît certain que Gaz de France sera autorisé à acheter de l'ordre de 8 milliards de mètres cubes supplémentaires de gaz à l'U.R.S.S.

La rupture des approvisionnements gaziers en provenance d'Algérie — au cours de l'hiver dernier — a montré à G.D.F. la voie à suivre pour pallier un tel risque. L'entreprise nationale va donc devoir intensifier la construction de capacités de stockages souterrains. Elle devra aussi accroître fortement le nombre de ses clients dits « interruptibles », ces gros industriels équipés pour utiliser indifféremment du fuel ou du gaz. (Ce qui risque d'être contradictoire avec la politique de pénétration du charbon dans l'industrie, car c'est le même type de client qui est susceptible d'être « interruptible » et de se reconvertir au charbon.)

Reste l'épineux problème des conditions économiques du contrat. La construction d'un gazoduc de quelque 5 800 kilomètres et la mise en exploitation des gisements nécessaires à l'exportation du gaz naturel coûteront de l'ordre de 50 milliards de francs. L'U.R.S.S., qui entend faire un appel massif aux équipements et à la technologie européens, fait donc jouer la concurrence entre organismes financiers. La part des équipements qui pourraient être livrée par les entreprises françaises — avec pour chef de file Creusot-Loire — représente 10 milliards de francs. Un consortium bancaire, composé du Crédit lyonnais, de la banque de l'Union européenne et de la B.F.C.E., a proposé un crédit acheteur de 7,8 % sur 85 % des fonds. Or, les Soviétiques, pour faire baisser les conditions, réclamaient 100 % du taux de crédit acheteur. Il faut donc savoir qui financera les 15 % restant de taux préférentiel.

5,80 dollars en 1985

De plus l'Allemagne fédérale — dont la vente d'équipements devrait représenter plus de 20 milliards de francs — fait une surenchère et proposerait un crédit à 7,75 voire à 7,50 %.

L'Union soviétique entend aussi obtenir de son gaz le meilleur prix possible. A la fin de 1980, les Européens — plus unis dans le secteur du gaz que dans celui des crédits — avaient proposé un prix théorique au 1er janvier 1981 de 4,40 dollars par million de B.T.U. (1) rendu à la frontière entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne (la France n'offrant que 4 dollars au nom du principe du marché le plus éloigné). Les Soviétiques avaient simplement fait valoir que le prix de leur gaz ne devrait pas être inférieur à 5,80 dollars en 1985.

Mais le prix du gaz sur le marché mondial ne cesse de croître et les Soviétiques cherchent à obtenir une révision des prix dans les contrats déjà existants. Selon le *Bulletin de l'industrie pétrolière*, le prix du gaz livré à l'Autriche a ainsi augmenté de 28 % et serait de nouveau relevé le 1er avril.

Au-delà d'une inévitable dépendance, les Européens vont donc s'engager dans un contrat qui leur permettra certes d'écouler leurs équipements, cependant ces exportations, comme les importations de gaz, coûteront cher. Mais l'Europe a-t-elle le choix ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) B.T.U. : British Thermal Unit; 1 million de B.T.U. = 293 kilowattsheure.

AFFAIRES

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et Thomson s'associeront à la firme américaine Corning pour la fabrication des fibres optiques

La constitution d'une société de production de fibres optiques associant les groupes français Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et Thomson à la firme américaine Corning Glass devrait être officiellement annoncée dans quelques jours.

Voilà des mois qu'industriels français et américains et hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat aux P.T.T. étudient ce dossier des fibres optiques. Celles-ci vont peu à peu se substituer aux traditionnels fils et câbles téléphoniques. La fibre optique, outre qu'elle n'utilise pas de cuivre, a deux avantages : elle permet la circulation d'un nombre élevé de communications et la transmission du son et de l'image. Longtemps balbutiante, la technologie de la fibre optique arrive à l'âge industriel et le groupe américain Corning Glass, a pris une longueur d'avance (*le Monde* du 5 novembre 1980).

Un peu partout dans le monde, les expériences de câblage par fibres optiques se multiplient et les industriels tentent de passer au travers des brevets Corning.

En France, le problème s'est posé le jour où les P.T.T. ont décidé de lancer l'opération télématique à Biarritz, qui implique le câblage par fibres optiques de deux mille foyers de cette ville. Les P.T.T. souhaitaient saisir cette occasion pour créer une unité de production de fibres optiques capable de fabriquer quelques dizaines de milliers de kilomètres par an à des prix compétitifs.

Les P.T.T. ont alors « *cherché à s'appuyer sur ce qui existait* ». Le groupe Thomson — à travers sa filiale L.T.T. — a déjà réalisé une liaison expérimentale entre deux centraux à Paris avec un procédé qui ressemble fort à celui de Corning. Les Câbles de Lyon (groupe C.G.E.) ont, eux, un accord avec ce même groupe américain. Enfin, Quartz et Silice (groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) fabrique, depuis plusieurs années, des fibres selon sa propre technologie. Toutefois, ces fibres ne sont utilisées que dans des applications particulières et ne répondent pas encore aux normes spécifiques demandées par les P.T.T. Les pouvoirs publics ont donc cherché à bâtir une solution tenant compte de ce potentiel, « *ménageant les susceptibilités* », et incluant le groupe américain Corning afin d'éviter de possibles contestations de sa part sur l'utilisation des brevets de base.

Le montage, aujourd'hui pratiquement acquis, serait le suivant : Thomson et Quartz et Silice regrouperaient leurs forces au sein d'une société où Saint-Gobain-Pont-à-Mousson détiendrait 51 % et Thomson 49 %. Cette société contrôlerait à 66 % une filiale de production où Corning aurait la minorité de blocage, soit 34 %. Les fibres seront fabriquées selon la technologie du groupe américain.

Ce montage laisse en suspens deux questions. La première concerne le sort des Câbles de Lyon, premier fabricant français de câbles. Officiellement, on explique que cette société pourra, elle aussi, bâtir une unité de production de fibres optiques. Mais elle le fera plus tard, car, dans un premier temps, il n'y a pas place pour deux usines en France. Aussi, les Câbles de Lyon devront-ils s'approvisionner en fibres optiques auprès de la nouvelle société, constituée par S.G.P.M., Thomson et Corning. Or, les Câbles de Lyon sont un concurrent direct, en transmissions, de Thomson. Ne risquent-ils pas d'être pénalisés ? Le fait que S.G.P.M. soit le chef de file de la nouvelle société devrait, estime-t-on aux P.T.T., apaiser les craintes de la C.G.E. et lui garantir qu'elle sera traitée sur un pied d'égalité avec Thomson pour l'accès aux fibres produites par l'usine. En outre, la C.G.E. se verrait confier — en « compensation » — des marchés d'étude sur les composants opto-électroniques.

La seconde interrogation concerne l'avenir technologique. En associant étroitement Corning, en choisissant son procédé, ne risque-t-on pas de phagocyter les recherches originales sur les prochaines générations de fibres optiques menées jusqu'alors par Quartz et Silice ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

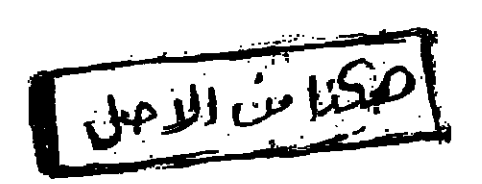
MICHELIN DIFFÈRE DE DEUX ANS L'INSTALLATION D'UNE USINE A GUÉRET

(*De notre correspondant*)

Limoges. — Michelin vient de différer de deux ans l'installation d'un atelier à Guéret (Creuse). Cette annonce a été faite au conseil municipal par M. Lejeune, sénateur et maire. L'atelier prévu pour fabriquer des tissus textiles calandrés destinés à augmenter la capacité de traitement des fils traditionnels devait commencer à fonctionner fin 1982, selon la convention passée avec la municipalité. Il comportait la création de deux cent soixante-dix emplois. Le conseil régional avait voté un crédit de 600 000 francs sur quatre ans. Les travaux d'installation de la zone industrielle de Guéret ont débuté en août.

Dans une note au personnel, Michelin fait savoir que, « l'évolution actuelle de la situation économique, en particulier dans le secteur de l'automobile, oblige à modifier l'ordre de priorité des investissements ».

De son côté, M. Lejeune a déclaré : « Cette décision confirme la situation décadente de notre économie sur le plan national ». — M. S.



HABITAT

La crise du logement locatif à Paris

III. — La saga des H.L.M.

par JOSÉE DOYÈRE

Des logements à loyer libre où la loi de la jungle a remplacé la loi du marché, des logements soumis à la taxation de la loi de 1948 en nombre de plus en plus faible (« le Monde » des 27 et 28 janvier)... Que reste-t-il pour loger les familles aux ressources modestes ? Les H.L.M.

« Des H.L.M. dans Paris ? Il ne doit pas y en avoir des masses, allez ! Et encore, on ne doit pas y loger n'importe qui. Regardez les petits jeunes là, qui viennent de passer. Ils sont allés hier se faire inscrire à la mairie, parce que, avec le bébé qui va bientôt arriver, la chambre sous les toits et les « técés » au fond du couloir, ça va devenir dur. Eh bien ! on leur a dit qu'il ne fallait pas qu'ils comptent sur quoi que ce soit avant un an et que, d'ici là, on leur enverra un inspecteur pour enquête... A leur place, je n'y compterais pas trop. Dans l'impasse derrière, il y a plusieurs familles avec des tas de gosses, chacune entassée dans une seule chambre ; le soir on déplie les lits, et il n'y a plus la place de poser un pied. Il y a des années qu'ils se sont fait inscrire, et toujours rien. Pourtant, ceux-là, on m'a dit qu'ils sont prioritaires. » Ce langage classique, c'est une concierge du 11e arrondissement qui le tient.

Au 15 septembre 1979, le fichier des mal-logés de la préfecture de Paris comptait 81 000 inscrits, dont 38 300 « *prioritaires* ». Depuis fin 1975, le nombre des inscrits a augmenté de 17,4 % (il était d'environ 69 000), et celui des prioritaires de 43 % (il était de 27 000). Ces chiffres appellent quelques remarques. Tout d'abord de l'aveu des responsables de ce fichier, il faut en examiner les données brutes avec prudence : il est rare qu'une famille de mal-logés ayant trouvé sans aide officielle une solution à son problème juge nécessaire d'annuler sa demande : on estime à 35 % environ la « marge d'abattement » à pratiquer pour approcher des chiffres réels. De plus, on fait remarquer, à la préfecture de Paris, que, depuis 1975, on assiste à une arrivée massive de Français des départements d'outre-mer et que la montée excessive du prix des loyers libres a incité des ménages de plus en plus nombreux à prendre rang parmi les demandeurs d'un logement H.L.M. Enfin, Paris et l'agglomération parisienne, peut-être parce que *l'on pense y trouver* plus facilement un emploi que dans d'autres régions, *continuent d'attirer* de nouveaux venus. Chaque taudis libéré faute d'être immédiatement soumis à contrôle et aménagement, accueille un nouveau venu qui y trouve parfois une toute relative amélioration de ses conditions de vie : mais le célibataire ne le reste pas, et la « solution d'attente » devient dramatiquement durable.

Des H.B.M. aux I.L.N.

Pourtant, il existe des H.L.M. locatives dans Paris. Le seul Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris — de loin le plus grand de France — gérait, à la fin de 1979, 68 532 logements, dont 8 187 lui était confiés par la Ville, qui en est propriétaire. Quatre arrondissements sont dépourvus de ce type de H.L.M. (les 2e, 3e, 7e et 8e arrondissements), mais c'est dans le 13e (13 957 logements) et dans le 19e (12 443 logements) qu'on en trouve le plus. De plus, il faut ajouter que l'Office gère 13 354 *logements en banlieue*.

Ce parc est loin d'être homogène. Composé pour l'essentiel de H.L.M. ordinaires, *le patrimoine* de l'Office comprend cependant à Paris environ 15 000 H.B.M. (habitation à bon marché) construites bien avant la seconde guerre mondiale, et près de 6 000 appartements I.L.N. (immeuble à loyer normal). Au fil des trois décennies qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, les H.L.M. ont ainsi connu et expérimenté la douzaine de systèmes de financement qui se sont succédé, ce qui explique l'infinie variété de logements.

Près du tiers du patrimoine géré par l'Office date d'avant 1948, et cela correspond à peu près aux logements qui *nécessitent réhabilitation. Les* H.L.M., souvent construites en brique à l'extérieur de la ceinture des boulevards des *maréchaux, sont loin* de disposer du confort indispensable. Les loyers H.L.M. de l'Office varient donc très fortement, selon la qualité des logements offerts : en janvier 1981, un trois-pièces dans une H.B.M. coûte 337,05 F (dont 79,19 F de charges) : un trois-pièces dans une H.L.M. *ordinaire coûte* 1 070,61 F (dont 444,01 F) de charges) ; un trois-pièces dans un I.L.N., *1 878,90 F (dont 541,70 F de* charges

Pour pouvoir prétendre occuper un de ces logements, des plafonds de ressources sont fixés chaque année *par* circulaire ministérielle (1), et relevés du pourcentage d'évolution de l'indice trimestriel du coût de la construction.

Pour que le tableau soit *complet, il faut ajouter que* l'Office H.L.M. de la Ville n'est pas le seul organisme à y intervenir : l'annuaire 1980 de l'Union nationale des H.L.M. recense un second très grand office, l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (54 908 logements), dont l'activité s'exerce uniquement *extra-muros*. Il existe aussi 16 coopératives *d'H.L.M., 6 sociétés de crédit* immobilier (deux « familles » spécialisées l'une et l'autre dans *l'accession à la propriété), et...* 67 sociétés anonymes d'H.L.M. Parmi ces dernières, nombreuses sont celles qui n'ont à *Paris* que leur siège social. D'autres encore, créées il y a fort longtemps, ne conservent qu'une activité symbolique. D'autres aussi sont simplement l'émanation d'administrations ou d'entreprises publiques : 29 de ces sociétés anonymes dénoncent un patrimoine locatif parisien, du plus petit (29 appartements : Société *anonyme d'H.L.M. la Vallée de* la Seine), au plus grand (3 853 logements : le Foyer du *fonctionnaire et de la famille*, dont le patrimoine total, essentiellement en banlieue, avoisine 60 000 logements). En tout 18 247 appartements, qui sont aussi des H.L.M.

Le grand problème est celui de l'attribution des logements, soumise à des règles très précises (2). Les « prioritaires » ne peuvent prétendre se voir attribuer plus du tiers des logements neufs et plus de la moitié des logements vacants, récents ou anciens. Pour choisir les familles, la commission préfectorale du logement, *qui se réunit trimestriellement, retient trois fois* plus de noms de familles prioritaires que de logements à attribuer : on *tient compte ainsi du* vieillissement du fichier et de l'évolution de la situation des familles ; on est donc sûr de trouver les familles dont la composition et les ressources correspondent aux logements offerts. Ceux-ci sont en fait extrêmement peu nombreux. De 1975 à 1979, on n'aura réussi à loger à Paris même, dans des *logements* neufs... que 4 295 familles prioritaires. Quant aux logements devenus vacants, ils *ne sont pas non plus légion*. Depuis deux ou trois ans, le taux de rotation des locataires H.L.M. s'est, en effet, considérablement réduit : 10 % d'entre eux, naguère, quittaient chaque année leur H.L.M. pour aller s'installer ailleurs. Aujourd'hui, ils ne sont, selon M. Louis *Morel*, directeur général de l'Office de la Ville de Paris, que 8 % (environ 3 400). Donc, en 1980, 1 700 logements seulement auront par ce biais été offerts aux « prioritaires »... 2 000, *si on tient compte des* autres H.L.M. C'est dérisoire.

De plus, lorsqu'un immeuble *« social » est construit dans Paris*, l'échafaudage financier trouve *naturellement sa traduction dans* l'attribution des logements : l'Etat, la municipalité, le Crédit foncier, les *caisses d'épargne*, les comités interprofessionnels du logement (collecteurs du 1 % patronal), etc., *tous les organismes* qui ont participé au financement tiennent, en contrepartie, à « loger » certains de leurs ressortissants » (3).

Il y a aussi ce qu'on appelle les « *besoins édilitaires* » de la ville (logements de fonction, locataires « victimes » d'une opération d'urbanisme...). M. Morel en convient : *« La commission d'attribution de l'Office n'attribue pratiquement rien. »*

Les plafonds de ressources exigés sont bas. Même si, *à l'entrée*, les responsables de l'Office tentent de les faire respecter, il existe des exceptions.

Nous avons rencontré des ménages, logés en appartement H.L.M. *depuis moins* de cinq ans au titre de la contribution du 1 % patronal (qui est en fait actuel*lement de 0,90 % sur* les salaires) au financement du logement, qui, à aucun moment, n'ont eu à *révéler le montant* de leurs ressources, effectivement supérieures au plafond.

Enfin, la situations des familles évolue plus vite que les loyers, et l'application du « *surloyer* » est loin d'être *immédiate. Dans* Paris, un peu plus de 9 000 ménages (soit 14,4 %) de locataires de l'Office lui paient un *surloyer*. Ce qui représente annuellement une « rentrée » d'environ 12 millions de francs *fort* appréciée. Au reste, on ne peut protester contre la ségrégation du logement et souhaiter que tous les ménages « moyens » soient expulsés au profit des plus pauvres. En réalité, Paris manque cruellement de logements sociaux.

(1) Circulaire du 8 février 1980, parue au *Journal officiel* du 4 mars.

(2) On entend par « prioritaires » ceux qui n'ont même pas un toit, les ménages « logés à raison d'une surface habitable de moins de 4 mètres carrés par personne, les personnes « *logées à titre précaire par* voie de réquisition » et les « expulsés de bonne foi » (pour utilité publique ou habitant un immeuble « en état de péril »).

(3) 30 % des logements neufs sont réservés aux prioritaires et le reste réparti entre fonctionnaires et personnels des organismes ayant participé au financement ou à la garantie des emprunts.

Le poids du R.P.R.

Autre réalité dont il faut bien parler : à Paris, le R.P.R. a la haute main sur les H.L.M. M. Tibéri, adjoint de M. Chirac à la mairie de Paris, n'est-il pas président de l'Office ? L'influence s'étend d'ailleurs plus loin au travers de certaines *sociétés* anonymes d'H.L.M. parisiennes, dont les responsables sont aussi des fidèles du groupe *politique le plus important du* Conseil de Paris. La situation n'a d'ailleurs rien d'original et se retrouve *dans toutes les municipalités* de villes un peu importantes, quelle que soit la couleur politique de leur majorité. Cependant, à Paris, la situation est un peu plus complexe, les organismes possédant un patrimoine important en banlieue et dans la grande couronne. Cela permet, certes, de loger, plus loin, de nombreuses familles, que l'exi*guïté du parc de logements so*ciaux parisien ne permet pas d'accueillir. Mais d'aucuns, comme les élus parisiens de l'opposition, en concluent que la majorité joue de cette possibilité pour élargir son influence politique et électorale... Même si ce raisonnement relève du procès d'intention — que l'on n'hésite pas à faire *a contrario* aux *municipalités communistes de* la « banlieue rouge », — force est de constater l'efficacité de la *recommandation d'un élu R.P.R.* pour *obtenir* un logement H.L.M. dans Paris.

Il faut noter aussi que la Ville de Paris est propriétaire sur son territoire de 1 300 immeubles et de 600 terrains. La tutelle de la ville s'exerce ainsi par le moyen de la R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) qui gère 14 361 logements, 2 474 chambres et 199 ateliers, et par celui de la SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) qui s'occupe de *16 050 appartements, 3 713 chambres* et 5 ateliers. Il faut y ajouter le patrimoine géré par la SIEMP *(Société immobilière d'économie* mixte de la Ville de Paris), ancien et composé aussi de cités de transit, celui de la Société de gestion des immeubles municipaux (S.G.I.M.) et celui de la Compagnie immobilière parisienne de gestion (CIPAG). Au total, 35 000 à 40 000 logements. A la SAGI et à la R.I.V.P., les loyers pratiqués sont *grosso modo* 50 % plus élevés que ceux des H.L.M.

Paris devient une ville de riches, une ville de vieux, et ne cesse de *se dépeupler (2 299 800 habitants* en 1975 contre 2 590 000 en 1968). *« La dépopulation de la capitale est liée à son embourgeoisement »*, a pu écrire M. Jean Lemoine, responsable de l'Association des organismes d'H.L.M. d'Ile-de-France, dans un rapport. Il souligne qu'entre 1954 et 1975, la population ouvrière de Paris avait baissé de 44 %, alors que, dans la France entière, la proportion de celle-ci s'était accrue de 42 %.

Il est vrai que le prix au sol, devenu hautement spéculatif, renchérit d'autant le coût des constructions sociales (et donc *des loyers, même si une certaine* péréquation au sein d'un organisme puissant, reste possible). *Un immeuble de soixante-huit* logements H.L.M. qui vient d'être construit par l'Office rue des Pyrénées (20e), a coûté 17 millions de francs, dont 7,7 millions (45 %) sont imputables à la charge foncière. Le prix de revient au mètre carré habitable s'établit ainsi à 3 855 F... Les dépenses de logement des familles risquent fort, sauf si la très *grande modicité* de leurs ressources leur apporte une A.P.L. massive, d'être à la limite du *supportable. Combien de temps* pourra-t-on encore parler de construction sociale dans Paris ? *Les chiffres sont d'ailleurs éloquents* : de 1976 à 1979, on a construit en tout 63 664 logements dans Paris, dont seulement 6 270 logements bâtis par l'Office.

Certes, la Ville a décidé d'entreprendre un effort particulier. Elle compte faire jouer systématiquement son droit de préemption lors de la mise en vente d'immeubles vétustes. Trois cents *des 510 millions de l'emprunt* lancé par la Ville serviront à des acquisitions financières, et en 1981, on devrait entreprendre la construction ou la réhabilitation de cinq mille logements par an. Pour louable qu'il soit, cet effort reste notoirement insuffisant, même avec l'aide du conseil régional d'Ile-de-France, même en faisant appel au maximum au Fonds d'action conjoncturel créé à cet effet par M. d'Ornano dans le budget 1981.

Prochain article :

CONSTRUIRE ET DIRE LE DROIT

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,7725	4,7750	− 300	− 280	− 565	− 535	−1170	−1070
$ can.	4,0000	4,0030	− 210	− 170	− 430	− 385	− 805	− 680
Yen (100)	2,3510	2,3545	+ 55	+ 85	+ 98	+ 130	+ 365	+ 440
DM	2,3045	2,3070	+ 22	+ 40	+ 55	+ 77	+ 300	+ 365
Florin	2,1239	2,1260	+ 19	+ 35	+ 49	+ 70	+ 245	+ 310
F.B. (100)	14,3575	14,3720	− 20	− 110	− 160	+ 35	− 155	+ 340
F.S.	2,55	2,5535	+ 80	+ 103	+ 189	+ 216	+ 708	+ 785
L. (1 000)	4,8575	4,8625	− 330	− 280	− 625	− 545	−1430	−1280
£	11,4970	11,5080	− 400	− 300	− 735	− 610	− 910	− 590

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8
$ E.-U.	54 1/4	54 1/2	18 11/16	18 13/16	18	18 1/8	17 1/4	17 3/8
Florin	8 3/4	9	9	9 1/4	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
F.B. (100)	9 1/2	10	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4
F.S.	2	2 1/2	5 7/8	6	5 7/8	6	6	6 1/4
L. (1 000)	20	23	18 1/2	19 1/2	18	19	18	19
£	14 1/2	14 3/4	14 7/16	14 9/16	14 3/8	14 1/2	13 9/16	13 11/16
Fr. franç.	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 3/4	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le *marché interbancaire* des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Carnet des Entreprises

• LAMBERT FRÈRES ET Cie

M. J. PIERRE,

directeur membre du conseil de direction de VALEO, a été coopté au conseil d'administration de LAMBERT FRERES ET CIE.

Pour tous renseignements sur le CARNET téléphoner à : 770-85-33.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 janvier

Reprise technique

Après plusieurs séances de baisse, le marché s'est redressé mercredi. L'indicateur de tendance termine en hausse de 0,85%.

Le marché de l'or s'est quant à lui calmé. A Londres, le premier fixing indique 524,50 dollars (contre 524 dollars). A Paris, le lingot perd 995 francs à 84 000 francs, tandis que le napoléon gagne 10,50 francs à 830,10 francs (la prime passant ainsi de 66 à 70 %). Après les excès de la veille, les emprunts indexés se reprennent un peu. Le « 4,5% » gagne 50 francs à 2 485 francs, et le « 7 % » 325 francs à 7 455 francs.

Sur le marché des actions, le volume des transactions reste modeste. Les Sicav Monory interviennent peu. Quelques investisseurs particuliers ayant réalisé une partie de leurs positions sur l'emprunt « 7 % » réemploient leurs liquidités en achetant certaines valeurs à revenu variable, mais dans des proportions limitées.

Les plus importants écarts à la hausse sont enregistrés sur Générale de Fonderie (+ 12,7 %), Mét. Nav. Dunkerque (+ 6,2 %), Maisons Phénix (+ 6 %), Imétal (+ 5,7 %), Penarroya (+ 3,3 %), Vinîprix (+ 5,3 %).

Comme à Wall Street, les pétroles sont bien disposés: Elf-Aquitaine progresse de 5,4 %, Pétroles BP de 6,6 %, Exxon de 4,1 %, Pechelbronn de 4,2 %, Schlumberger de 3,4 %.

Parmi les plus fortes baisses, on note Maritime de chargeurs (− 5,9 %), Sacilor (− 5 %), Schneider (− 4,3 %), UTA (− 3,5 %), Simco (− 3,5 %), Galeries Lafayette (− 2,9 %), Bail Equipement (− 2,2 %), Jacques Borel (− 1,9 %).

Aux valeurs étrangères, les mines d'or gagnent à nouveau du terrain. Charter progresse de 6,5 %, Président Brandt de 4,4 %, Free State de 4,9 %, Santa-Helena de 3,7 %, East Rand de 3 %.

VIE DES SOCIÉTÉS

CIMENTS FRANÇAIS enregistre pour l'exercice 1980 un bénéfice d'exploitation de l'ordre de 180 millions de francs (contre 126,7 millions). Le chiffre d'affaires se monte quant à lui à 2,3 milliards de francs, en hausse de 15 %. Le dividende unitaire pourra être majoré sur un nombre d'actions en augmentation de 30 %.

S.E.V. — Le résultat devrait se solder, du fait de la dégradation de la conjoncture automobile, par une perte d'exploitation consolidée d'environ 100 millions de francs. Le chiffre d'affaires du groupe est de 2,8 millions de francs, ce qui traduit une baisse du volume des ventes de 8 %.

SANYO. — Au cours de l'exercice clos au 30 novembre 1980, la firme japonaise a réalisé un bénéfice après impôts de 21,15 milliards de yens (contre 15,13 milliards). Le chiffre d'affaires passe de 584,06 milliards à 680,59 milliards de yens. Le dividende est porté à 7 yens par action (contre 6 yens).

T.D.K. ELECTRONICS. — Le bénéfice net consolidé pour l'exercice 1979-1980 se monte à 21,27 milliards de yens (contre 15,67 milliards). Réduit à une action, le bénéfice passe de 156,01 à 208,38 yens. Quant au dividende, il est porté de 20 à 22,50 yens.

MATSUSHITA ELECTRIC prévoit pour l'exercice 1980-1981 un chiffre d'affaires de 1 000 milliards de yens (contre 832,8 milliards) et un bénéfice de 17 milliards de yens (contre 14 milliards).

EXXON. — Résultats favorables pour le groupe pétrolier américain : le bénéfice se monte pour l'exercice 1980 à 5,66 milliards de dollars (soit 13,01 dollars par action), contre 4,29 milliards de dollars (soit 9,74 dollars par action). Les gains de change se montent à 187 millions de dollars (contre une perte de 138 millions en 1979).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc.1980)

	26 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	93,9	93,1
Valeurs étrangères	98,8	98,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104	103,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 janv. 10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/1	28/1
1 dollar (en yens)	203,80	202,30

NEW-YORK
Réveil du marché

Après trois semaines de baisse, Wall-Street s'est brusquement réveillé. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine mardi à 949,49, en hausse de 10,58 points. Cette reprise s'est produite dans un marché un peu plus actif que lors des séances précédentes (43 millions contre 35,38 millions de titres).

Les investisseurs sont sortis de leur réserve pour plusieurs raisons. Il y a d'abord la décision prise par deux banques de premier plan, la Chase Manhattan et la Chemical Bank, d'abaisser à 20 % le taux d'intérêt qu'elles pratiquent à l'égard des courtiers. Ceci devrait constituer un premier pas vers une détente générale des taux.

Le marché a, d'autre part, bien accueilli les déclarations de Donald Regan, le nouveau secrétaire d'Etat au Trésor, faisant état de mesures concrètes qui seront prises rapidement pour réduire les dépenses fédérales avant même que les abattements d'impôt promis soient accordés.

Dernier élément qui a stimulé Wall-Street : l'imminente libération des prix du pétrole produit aux Etats-Unis. Les valeurs du secteur pétrolier, qui avaient été touchées ces dernières semaines, se redressent brusquement : Philips Petroleum gagne 2 3/8 à 55 5/8, Occidental Petroleum 1 3/8 à 32 3/8, Standard Oil of California 2 3/8 à 96.

Le secteur des métaux précieux regagne également du terrain : ASA progresse de 1 1/8 à 54 3/8, Homestake Mining de 1 3/8 à 54 5/8. U.S. Steel, qui redevient, pour l'exercice 1980, bénéficiaire, gagne 2 à 25 3/4.

Au total, les hausses ont été au nombre de 921 (contre 568 baisses).

VALEURS	Cours 26 janv.	Cours 27 janv.
Alcoa	61 1/4	60 3/4
A.T.T.	50 7/8	51
Boeing	40 3/8	40 7/8
Chase Manhattan Bank	44 1/4	43 1/2
Du Pont de Nemours	40 3/4	42
Eastman Kodak	70 3/8	71 1/4
Exxon	76 1/4	77 1/2
Ford	19 1/8	19 3/4
General Electric	62	62 3/8
General Foods	31	31 1/4
General Motors	44 1/4	44 3/8
Goodyear	17 1/2	17 5/8
I.B.M.	65 1/4	65 1/2
I.T.T.	29	29
Kennecott	26 1/2	26 1/4
Mobil Oil	77 1/8	77 1/2
Pfizer	51 1/4	51 3/4
Schlumberger	112 1/4	113 1/2
Texaco	42 3/8	43 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 3/8
Union Carbide	53 1/8	54 5/8
U.S. Steel	23 3/4	25 3/4
Westinghouse	27 1/2	28 3/8
Xerox Corp.	56	56 1/2

BOURSE DE PARIS - 28 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ch. France 3 %	198	..
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Gén. Paris-Vie	2000	....
Concorde	354	349
Epargne de France	395	380
Financ. Victoire	320	307
France I.A.R.D.	148	145
GAN (Sté Centr.)	737	739

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Algemeine Bank	581	580
Am. Petrofina	250 10	....
Arbed	156	155 20
Asturienne Mines	46 50	....
Bco Pop Espanol	89	89
B. N. Mexique	40 50	41 60
B. Régl. Internat.	42700	....
Barlow Rand	42	42
Bell Canada	70 60	73 45
Blyvoor	71 10	78
Bowater	20 70	21
British Petroleum	45 20	48
Br. Lambert (G.B.L.)	141	131 o
Caland Holdings	58 30	58 30
Canadian-Pacific	160	161 10
Cockerill-Ougrée	20 10	....
Cominco	278	275
Commerzbank	278 50	....
Courtaulds	6 45	....
Dart. Industries	196	....
De Beers (port.)	40 60	....
Dow Chemical	160	161 50
Dresdner Bank	372	....
Est-Asiatique	41	41
Femmes d'Auj.	85	....
Finoutremer	106 50	....
Finsider	0 32	....
Fosecο	15	15
Gén. Belgique	171	171
Gevaert	180	....
Glaxo	26	27 50
Goodyear	80	82
Grace and Co	257	260
Grand Metropolitan	15 50	....
Gulf Oil Canada	92	95
Hartebeest	380	310
Honeywell Inc.	496 40	....
Hoogovens	32	....
I. C. Industries	139 50	....
Int. Min. Chem	274 50	270
Johannesburg	330	....
Kubota	8 60	8 75
Latonia	118	116 30
Mannesmann	275	....
Marks-Spencer	12 50	12 50
Matsushita	20 40	20 30
Mineral-Ressourc.	60 05	....
Nat. Nederlanden	261	....
Noranda	107 80	109 40
Olivetti	20 50	18 50
Pakhoed Holding	81	....
Petrofina Canada	250	....
Pfizer Inc.	235	244
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	8 05	9 60 d
Président Steyn.	170	184
Procter Gamble	300	300
Rolinco	446	452 80
Robeco	460	450
Shell fr. (port.)	49	48 80
S.K.F. Aktiebolag	86	86
Sperry Rand	272	277
Steel Cy of Can.	142	140
Stilfontein	101 50	105
Suéd. Allumettes	103 90	98 90
Tenneco	233	240
Thorn EMI	31	....
Thyssen c. 1 000	140 20	....
Vaal Reefs	345	371 50
Vieille Montagne	142	....
Wagons-Lits	134	132
West Rand	18 20	17

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	155	150 20
Intertechnique	1030	1040
Sicomer	179	179
Sofibus	226	243
Rodamco	238 90	241

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	34 90	....
Coparex	850	840
Ilne Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	144	142
Océanic	26 80	14 90 o
Pétrofigaz	439	....
Pronuptia	285	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufiner	230	212
Voyer S.A.	2 10	1 85
Rorento NV	252 60	257 10

SICAV

27/1	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	10456 60	9981 48
Actions France	151 49	144 62
Actions sélectives	199 30	190 26
Aedificandi	242 18	231 18
A.G.F. 5000	188 01	179 48
Agéma	302 56	288 84
Altefi	150 92	144 08
A.L.T.O.	178 03	169 96
Amérique Gestion	266 64	254 45
Bourse-Investiss.	192 34	183 62
C.I.P.	560 28	534 87
Convertimo	172 92	165 08
Cortexa	607 39	579 85
Credinter	224 21	214 04
Croiss. Immobil.	233 63	223 04
Drouot-France	186 09	177 65
Drouot-Investiss.	415 22	396 39
Energie	205 09	195 79
Epargne-Croiss.	774 15	739 06
Epargne-Industr.	317 65	303 25
Epargne-Inter	398 18	380 12
Epargne-Oblig.	144 46	137 91
Epargne-Unie	506 10	483 15
Epargne-Valeur	252 91	241-44
Euro-Croissance	232 09	221 57
Financière Privée	518 51	495
Foncier Investiss.	459 96	439 10
France-Epargne	260 90	249 07
France-Garantie	251 31	246 38
France-Investiss.	240 52	229 61
Fr.-Obl. (nouv.)	336 06	320 82
Francic	186 76	178 29
Fructidor	170 13	162 42
Fructifrance	315 62	301 31
Gestion Mobilière	308 24	294 26
Gest. Rendement	378 32	361 16
Gest. Sél. France	271 77	259 45
I.M.S.I.	252 12	240 69
Indo-Suez Valeurs	370 43	353 63
Interoroissance	175 18	167 24
Interoblig.	5922 35	5653 78
Intersélect France	188 26	179 71
Intervaleurs Indust.	282 36	269 56
Invest. St-Honoré	384 42	366 99
Laffitte-France	147 86	141 14
Laffitte-Oblig.	135 94	129 78
Laffitte-Rend.	151 53	144 66
Laffitte-Tokyo	427 19	407 82
Livret portefeuille	282 67	269 85
Multi-Obligations	305 24	291 40
Multirendement	121 16	115 67
Mondial Investiss.	231 34	220 85
Natio.-Inter.	518 89	495 36
Natio.-Valeurs	370 62	353 81
Oblisem	124	118 38
Paribas Gestion	287 42	274 39
Pierre Investiss.	303 21	289 46
Rothschild Expans.	451 89	431 40
Sécur. Mobilière	332 16	317 10
Sélec. Mobil. Div.	224 41	214 23
S.P.I. Privinter	155 61	148 55
Sélection-Rendem.	141 07	134 67
Sélect. Val. Franç.	154 93	147 90
S.F.I. fr. et étr.	258 02	246 32
Sicavimmo	371 50	354 65
Sicav 5000	145 64	139 04
S.I. Est	619 74	591 64
Sinafrance	237 19	226 43
Sivam	174 10	166 21
Sivarente	165 31	157 81
Sivinter	179 78	171 63
S.I.G.	439 86	419 42
S.N.I.	667 71	637 43
Sogepargne	269 65	257 42
Sogerer	508 84	485 77
Sogister	591 14	554 79
Soleil Investiss.	292 23	278 98
U.A.P. Investiss.	198 27	189 28
Unifrance	178 12	170 04
Unifoncier	457 73	436 97
Unigestion	342 58	327 06
Uni-Japon	482 01	460 15
Unirente	1251 25	1210 11
Valorem	235 13	224 47
Worms Investiss.	400 55	382 39

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2430	2462	2460	2442
3175	C.N.E. 3 %	3068	3035	3040	3021
450	Afrique Occ.	459	488	468	460 10
475	Air Liquide	470	471	471	465 10
108	Als. Part. Ind.	105 10	104	105 50	102 10
131	E. Saun.-Duv.	127 50	127 50	127 50	125
495	Essilor	490	489	500	490
230	Euro S.A.F.	228	229	233	225 10
340	Euráfrance	330 10	332 10	333	331
1060	Europe n°1	1058	1060	1085	1080
285	Olida-Caby	291	284 50	290	290
40	Omni Parl Inter.	38 70	38 50	38 50	38 05
105	Opfi-Paribas	100	100 60	100 60	100 10
97	Papet. Gascogne	100 10	98	98	99
130	Paris-France	125 20	125 20	125 20	123 10
235	— (obl.)	225	225	225	220 50
320	U.I.S.	313	311	310 50	312 50
160	U.C.B.	159 50	159 50	159 50	158 30
157	Un. Fr. Banques	159	157 50	157 50	157 50
154	U.T.A.	157	151 60	151 50	150
275	Gen. Electr.	301	307	307 90	301
205	Gen. Motors	214	217 50	216 80	219 90
53	Goldfields	52 80	53	53	52 90
83	Harmony	79	81 80	80 20	81 80
7 50	Hitachi	7 80	7 80	7 80	7 80
92	Ford Motor	93	98 50	98 50	98 50
240	Free State	216 50	227	225	231
90	Gencor	78	77	77	78
265	Xerox Corp.	289 50	275 50	276 50	274 50
2 85	Zambia Corp.	2 59	2 59	2 58	2 65

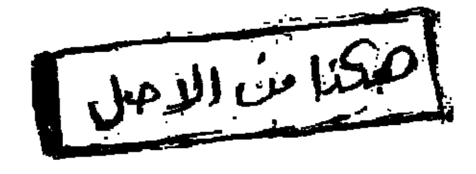
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	4 747	4 806	4 680	4 900
Allemagne (100 DM)	230 700	230 330	225	237
Belgique (100 F)	14 368	14 368	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 490	212 180	206	217
Danemark (100 krd)	74 890	74 890	72 600	77 500
Norvège (100 k)	88 610	89 130	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 484	11 566	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 845	9 867	....	....
Italie (1 000 lires)	4 850	4 858	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 980	254 870	248	32 900
Suède (100 krs)	104 950	105 450	102	107 500
Autriche (100 sch)	32 540	32 530	32 900	33 800
Espagne (100 pes.)	5 815	5 860	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 680	8 700	7 800	8 500
Canada ($ can 1)	3 986	4 020	3 870	4 100
Japon (100 yens)	2 342	2 360	2 240	2 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	82500	84000
Or fin (en lingot)	84995-	84000
Pièce française (20 fr)	819 50	830 10
Pièce française (10 fr)	479	490
Pièce suisse (20 fr)	596	613
Pièce latine (20 fr)	585 10	590
Souverain	710	751
Pièce de 20 dollars	3202	3202
Pièce de 10 dollars	1600	1640
Pièce de 5 dollars	899 50	.....
Pièce de 50 pesos	3401	3451
Pièce de 10 florins	585	600



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Annonce d'une « solution prochaine » pour les chômeurs arrivant au terme de leur période d'indemnisation

Au cours du conseil des ministres qui a siégé mercredi 28 janvier, le gouvernement a défini l'attitude qui serait celle de la France dans la négociation de Bruxelles sur les prix agricoles. Cette position est fondée sur quatre objectifs :

— La suppression des montants compensatoires monétaires en deux ans ;

— L'élaboration d'un programme d'économies sur le budget de la C.E.E. (et le renforcement de la préférence communautaire) ;

— Le maintien du revenu des agriculteurs de la Communauté, conformément à l'article 39 du traité de Rome, par une augmentation des prix agricoles correspondant aux coûts de production ;

— La redéfinition de la hiérarchie des prix en faveur des productions agricoles méditerranéennes et de la viande.

M. Mattéoli a présenté un tableau de la situation de l'emploi faisant ressortir que le nombre de demandeurs d'emploi a connu une hausse de 11 % en France pendant l'année 1980. Le ministre du travail a toutefois fait valoir que, dans la même période, ce nombre avait connu une hausse de 27 % en moyenne dans l'ensemble des pays de la Communauté.

Le gouvernement considère que le sort des trois cent cinquante neuf mille demandeurs inscrits depuis plus d'un an est « *prioritaire* ». Une « *solution* » sera très prochainement annoncée, a dit le porte-parole de l'Elysée, M. Poirier, pour ceux qui ont atteint la fin de la durée d'attribution de l'allocation chômage.

Le conseil des ministres a aussi traité de la pêche maritime, du statut des villes nouvelles, de la fin des travaux d'aménagement de la Défense.

M. Jean Marmot a été nommé directeur de la Sécurité sociale. M. Denis Coton a été nommé commissaire à la conversion industrielle des zones en difficultés de la région Nord-Pas-de-Calais. Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat, membre de l'Assemblée européenne, est chargée de mettre en place l'Institut de l'enfance dont la création a été décidée lors d'un précédent conseil.

LE GÉNÉRAL LACAZE EST NOMMÉ CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Le général de corps d'armée Jeannou Lacaze a été nommé chef d'état-major des armées par décision du conseil des ministres du mercredi 28 janvier, sur la proposition de M. Galley, ministre de la défense, ministre de la coopération. Le général Lacaze était précédemment commandant la 1re région militaire et le 3e corps d'armée, gouverneur militaire de Paris.

Au poste de chef d'état-major des armées, le général Lacaze, qui aura 57 ans en février prochain, remplace le général d'armée Claude Vanbremeersch, qui occupait ses fonctions depuis juillet 1980, après avoir succédé au général d'armée Guy Méry. En principe, le général Vanbremeersch aurait dû quitter son poste en janvier 1982, date à laquelle il atteint la limite d'âge de son rang. En réalité, le général Vanbremeersch abandonne ses fonctions, avec un an d'avance, pour raisons de santé.

A moins d'un événement imprévu, le général Lacaze devrait pouvoir rester à son nouveau poste jusqu'en 1985.

[Né le 11 février 1924 à Hué (Vietnam), Jeannou Lacaze, après avoir rejoint les Forces françaises de l'intérieur, est admis à Saint-Cyr en juillet 1945, d'où il sort dans l'infanterie. Il sert en Algérie, en Tunisie et en Extrême-Orient dans la Légion étrangère. En 1959, il est, pendant quatre ans, comme chef de bataillon (commandant), à la 11e demi-brigade de parachutistes de choc, qui est le « bras séculier » des services secrets français à l'époque.

En 1967, il commande le 2e régiment étranger de parachutistes, qui est partiellement engagé au Tchad. C'est ce même régiment qui, onze ans plus tard, organisera l'expédition de Kolwezi (Zaïre).

D'avril 1971 à juin 1976, Jeannou Lacaze occupe les importantes fonctions de directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) où, sous les ordres de M. Alexandre de Marenches, son autorité personnelle et sa compétence professionnelle sont appréciées de ses subordonnés. A ce poste, il sera, du reste, le premier officier des services secrets français à recevoir ses étoiles de général.

Il commande ensuite la 11e division parachutiste et, en août 1979, il devient inspecteur de l'infanterie. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en février 1980, Jeannou Lacaze est nommé, en septembre de la même année, commandant la 1re région militaire et le 3e corps d'armée, gouverneur militaire de Paris.]

LA FRANCE DÉMENT AVOIR FAIT EXPLOSER UNE BOMBE A NEUTRONS AUX ILES KERGUELEN

Dans un entretien accordé à « France-Soir » qui paraît, ce mercredi 28 janvier, M. Samuel Cohen, un physicien nucléaire américain qui est considéré comme l'un des créateurs de la conception de la bombe à neutrons, croit pouvoir affirmer que la France a fait exploser en atmosphère, en septembre 1979, une charge nucléaire neutronique aux îles Kerguelen, l'archipel français du sud de l'océan Indien.

A Paris, dans les milieux autorisés, on affirme que cette information est dénuée de tout fondement et que la France n'a procédé à aucun tir nucléaire aérien depuis 1975, date à laquelle les essais sont devenus souterrains dans l'atoll de Mururoa, en Polynésie. On affirme que, d'une manière générale, des essais nucléaires ne s'improvisent pas et qu'ils nécessitent un champ de tir. On ajoute que la France n'a pas de champ de tir nucléaire aux Kerguelen.

Dans « France-Soir », M. Cohen explique que la mystérieuse explosion de type nucléaire, décelée par un satellite américain Vela, le 22 septembre 1979, au large de l'Afrique du Sud, dans l'hémisphère austral, était celle d'une bombe française à neutrons. « Bien entendu, commente le physicien américain, je ne peux pas le prouver, puisque je n'ai pas accès aux secrets d'Etat. »

« *Si la France procède à une telle expérience*, ajoute M. Cohen, *elle ne viole aucun traité international interdisant les explosions nucléaires dans l'atmosphère, puisqu'elle ne l'a pas signé.* »

C'est en 1976 que le président de la République a autorisé le Commissariat à l'énergie atomique et les armées françaises à éprouver la géométrie et le fonctionnement d'une arme neutronique.

Nouvelles brèves

● *M. Lefort chez M. Barre.* — A l'issue d'un entretien qu'il a eu le 27 janvier avec M. Raymond Barre, M. Bernard Lefort, administrateur général de l'Opéra de Paris, a déclaré que le premier ministre lui avait « *renouvelé sa confiance personnelle* ». Il aurait, selon M. Lefort, déclaré que : *la France se devait d'avoir un Opéra de haut niveau et qu'il était normal de lui en donner les moyens* ». Ainsi, l'administrateur du grand théâtre lyrique estime que « *l'Opéra ne doit pas avoir* a priori *de souci pour son budget 82* ». Il a, d'autre part, rappelé que depuis qu'il a pris son poste, il y a quatre mois, un excédent budgétaire de 1 million de francs avait été dégagé. Il a enfin démenti les rumeurs faisant état d'une possible fermeture de la salle Favart (Opéra-Comique).

● *L'équipe de France de rugby* qui rencontrera l'Irlande le 7 février à Dublin pour son deuxième match dans le Tournoi des cinq nations aura la composition suivante : Gabernet (Toulouse) ; Blanco (Biarritz), Bertranne (Bagnères) ; Codorniou (Narbonne), Pardo (Bayonne) ; Laporte (Graulhet), Berbizier (Lourdes) ; Joinel (Brive), Carpentier (Lourdes), Rives (Toulouse, capitaine) ; Imbernon (Perpignan), Revallier (Graulhet) ; Paparemborde (Pau), Dintrans (Tarbes), Dospital (Bayonne). De *l'équipe qui avait battu l'Ecosse*, 16 à 9, le 17 janvier, seul le demi de mêlée Caussade a été remplacé par Laporte.

● *La cour d'assises du Gers* a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Louis Haerter, âgé de vingt-deux ans, pour le meurtre d'un jeune homme âgé de dix-sept ans. La cour, après une heure de délibération, a suivi les réquisitions de l'avocat général. Les deux journées d'audience au milieu d'un public hostile à l'accusé, un gitan, n'ont pas permis de déterminer les mobiles du meurtre du jeune Jean-Pierre, tué le 15 mars 1978, de deux coups de fusil alors qu'il chassait près de Fleurance (Gers) où il habitait.

● *M. Brice Lalonde*, candidat des écologistes à la présidence de la République, a « occupé » une deuxième fois, mardi 27 janvier, le ministère de l'industrie pour obtenir une réponse du ministre, M. André Giraud, à sa demande d'information sur les mesures de sécurité au centre de traitement des déchets atomiques de La Hague (Manche).

● *Coluche* sera l'invité d'Antenne 2 Midi mercredi 4 février, à partir de 12 h 45.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1981 a été tiré à 530 496 exemplaires.

RECEVANT UNE DÉLÉGATION DU P.C.F.

Le ministre de l'intérieur refuse de prolonger les délais de réinscription sur les listes électorales

M. Christian Bonnet a reçu, le mardi 27 janvier, une délégation du parti communiste conduite par M. Georges Marchais et venue entretenir le ministre de l'intérieur de l'annulation par les tribunaux administratifs des opérations de révision des listes électorales dans une cinquantaine de municipalités communistes. Au cours de la discussion, qualifiée d'« *orageuse* » par *l'Humanité* de mercredi, M. Marchais a demandé à M. Bonnet de prolonger les délais de réinscription et de dépôt des listes électorales révisées dans les communes concernées, ce que le ministre a refusé.

Après cette entrevue, le candidat communiste à l'élection présidentielle a fait une déclaration dans laquelle il a accusé M. Giscard d'Estaing de porter atteinte « *au caractère universel du suffrage* », inscrit dans la Constitution. « *Il ne semble pas que l'encouragement à l'exercice effectif du droit de vote contrevienne à la Constitution et à la morale républicaine*, a déclaré M. Marchais. *Au contraire ? Celui qui y contrevient, c'est M. Giscard d'Estaing.* »

M. Marchais a cité les attendus du jugement rendu par le tribunal administratif de Versailles à l'encontre de la municipalité de Sarcelles (Val-d'Oise), dans lesquels il est souligné que des inscriptions nouvelles enregistrées dans cette commune l'ont été « *essentiellement auprès des occupants des H.L.M.* » et que, « *dès lors, cette procédure, utilisée pour l'inscription d'une catégorie déterminée de citoyens et qui a eu pour effet d'accroître de plus de 10 % le nombre total des inscrits, est de nature à compromettre la sincérité des futures opérations électorales.* »

M. Marchais a ajouté : « *Il n'est pas venu à l'esprit de ces juges bourgeois aux ordres du pouvoir que ce qui compromet en réalité la sincérité du futur scrutin, c'est le fait qu'au moins un travailleur sur dix, en droit de voter, ne peut le faire parce que la formalité de l'inscription n'a pas été accomplie.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a appelé des travailleurs inscrits sur les listes électorales en 1980 à « *relever le défi* » en « *confirmant d'extrême urgence leur inscription (...) dans toutes les communes où l'injustice de classe a frappé* ».

M. MARCHAIS : l'enjeu principal du premier tour sera l'importance du vote communiste.

M. Georges Marchais a participé, mardi 27 janvier, à un meeting organisé à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Le candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle a contesté que ses attaques contre M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* des 21 et 22 janvier) aient constitué un « tournant ».

Il a déclaré : « *Pour ce qui est des causes du prétendu « tournant », les interprétations divergent. Il y a ceux qui disent :* « C'est Moscou ! » (...).

» *Mais il y a aussi les politiciens imaginatifs. Eux sont plus subtils. Ils expliquent doctement que si, jusqu'à présent, je n'attaquais pas — à les en croire — Giscard d'Estaing, c'est que je voulais favoriser Giscard d'Estaing...* »

M. Marchais a ajouté que la mise en œuvre de la « politique nouvelle » proposée par le P.C.F. « *implique que les communistes aient la place qui leur revient au gouvernement du pays. Pour notre part, je l'ai dit et je le répète ce soir : nous y sommes prêts.* »

M. Marchais a réaffirmé que « *ce qui retiendra avant tout l'attention dans le vote du 26 avril, ce qui en constitue l'enjeu principal, ce sera l'importance du rassemblement réalisé autour du candidat communiste* ».

La visite en France du président brésilien

Les questions économiques au premier plan des entretiens

Le général Joao Figueiredo, président brésilien, était attendu, ce *mercredi 28 janvier*, à Paris, pour une visite officielle en France de cinq jours. Trois entretiens sont prévus avec M. Giscard d'Estaing, au cours desquels les questions économiques et financières devraient être abordées en priorité. Jacques Blot, porte-parole de l'Elysée, a cependant déclaré, mardi, que le « *dialogue politique* » s'instaure également afin de donner une « *impulsion nouvelle* » aux relations entre la France et le Brésil. « *Ce pays*, a-t-il ajouté, *s'affirme comme un des partenaires importants et va devenir un des centres du monde multipolaire.* »

Le général Figueiredo sera reçu jeudi à l'Unesco.

Plusieurs manifestations doivent avoir lieu à Paris pendant le séjour du général Figueiredo. Un meeting est organisé à la Bourse du travail le jeudi 29 janvier à 19 heures par des comités de solidarité France-Brésil et le Comité Brésil amnistie. M. Luis Inacio da Silva, dit Lula, dirigeant syndicaliste et leader du nouveau parti des travailleurs, qui se trouve actuellement en Europe, et devait arriver à Paris ce mercredi 28 janvier, pourrait participer à ce meeting, ainsi que les membres de la délégation syndicale brésilienne qui l'accompagnent dans son voyage. Dans l'entourage de M. Lula, on précise que sa présence à Paris en même temps que le général Figueiredo est une simple coïncidence. Selon une dépêche Reuter de Sao-Paulo, M. Lula a été inculpé, le 27 janvier, de « propagande subversive » pour son action pendant les grèves de métallos de Sao-Paulo en 1980. Il encourt une peine de trois ans de prison.

De son côté, la C.F.D.T. organise une conférence de presse avec la délégation syndicale brésilienne le jeudi 29 janvier à 10 h. 30 du matin, 5, rue Cadet, Paris (9e). Une conférence sur les droits de l'homme au Brésil a lieu, d'autre part, ce mercredi 28 janvier, à 19 heures, à la Faculté de l'hôpital Necker, 156, rue de Vaugirard.

L'ancienne avocate de Jacques Mesrine a été inculpée de « connivence à évasion »

Elle a été laissée en liberté

Mme Christiane Giletti, ancienne avocate, qui fut le défenseur de Jacques Mesrine, tué à Paris le 2 novembre 1979 par la police, a été inculpée mardi 27 janvier par M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, de « connivence à évasion » par fourniture d'instruments et par transmission d'arme. *Mme Giletti a été laissée en liberté* malgré les réquisitions de mandat de dépôt du parquet, mais elle a été placée sous contrôle judiciaire avec obligation de résider, pour le moment, dans la capitale. Son passeport lui a été retiré (nos dernières éditions).

Cette inculpation intervient plus de deux ans et demi après l'évasion, le 8 mai 1978, de la prison de la Santé de Jacques Mesrine en compagnie de François Besse. Mme Giletti, qui a quitté sa profession d'avocat le 31 juillet 1978, se trouvait, en effet, au parloir de la maison d'arrêt lorsque le gangster s'est emparé des armes et du matériel utilisés dans sa fuite.

Soupçonnée d'avoir facilité cette évasion, Mme Giletti avait été gardée à vue pendant quarante-huit heures puis relâchée sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre elle. La provenance des armes dissimulées dans le faux plafond du parloir est toujours demeurée inexpliquée. Mme Giletti avait protesté de son innocence mais avait reconnu avoir eu des contacts avec Jacques Mesrine après son évasion. Celle-ci avait provoqué l'éviction du directeur de la prison de la Santé, M. Hubert Bonaldi.

Après avoir écrit un livre intitulé *Délits de fuite, une avocate, un truand et les autres*, Mme Giletti s'était installée en février 1979 à la Trimouline, un petit hameau près d'Issoudun-Letrieix (Creuse), où elle a créé un atelier de tissage. Agée de cinquante et un ans elle n'avait plus aucun lien avec le monde judiciaire.

« Je ne sais pas ce que l'on me veut »

Elle a été interpellée, mardi matin 27 janvier, par les policiers agissant sur mandat d'amener de M. Hanoteau. A sa sortie du cabinet du magistrat intructeur, Mme Giletti a déclaré : « *Je ne sais vraiment pas ce que l'on me veut. Depuis le 8 mai 1978 je me suis dit que l'on pouvait s'attendre à tout et qu'il ne fallait s'étonner de rien. Je ne pose pas de questions à ce sujet parce que ces faits ne me concernent nullement. Je ne m'intéresse plus qu'à mon métier actuel de tisserand que j'exerce seule dans une contrée où il y a six habitants au kilomètre carré ainsi qu'au roman que j'écris. (...) Le magistrat instructeur ne m'a rien demandé. Je ne lui ai pas posé de questions. L'avocat que j'ai désigné, mon ami Lef Forster, en saura sans doute davantage. Je sais par expérience que les avocats sont parfois utiles...* »

Y a-t-il eu un élément nouveau qui a permis à M. Hanoteau — chargé, depuis le 19 mai 1978, de rechercher les complices du gangster dans son évasion spectaculaire — d'étayer les accusations portées contre elle ? Aucune explication n'a été fournie, pour l'instant, par les autorités judiciaires. Mais il semble bien, selon le parquet du tribunal de Paris, qui avait pris des réquisitions dans le sens d'une inculpation et d'un placement sous dépôt, que les charges qui pèsent sur Mme Giletti sont basées, uniquement, sur le dossier constitué par M. Hanoteau et que celui-ci s'apprête à clore prochainement. M. Hanoteau aurait adressé à l'ancienne avocate plusieurs convocations auxquelles celle-ci n'avait pas répondu. — M.-B.R.

NAUFRAGE EN INDONÉSIE

Plus de cinq cents disparus

Djakarta (A.F.P.). — Douze corps ont été repêchés parmi ceux des 513 passagers qui ont disparu lors du naufrage, le 27 janvier dans le détroit de Macassar, d'un paquebot indonésien, le « Tamponas II », qui transportait 1 143 personnes.

Quatorze bateaux ont été dépêchés sur les lieux du naufrage pour aider les rescapés.

● *Un moniteur de ski de la station Les Arcs a été inculpé d'homicide involontaire*, le mardi 27 janvier, par M. Bernard, juge d'instruction au tribunal d'Albertville (Savoie). Le 28 décembre 1980, M. François Diaferia, trente ans, avait mené hors pistes, au-delà du filet de sécurité condamnant, en raison du danger d'avalanches, l'accès à un secteur très pentu, une douzaine de skieurs. Le groupe avait été surpris par une coulée de neige. Si neuf skieurs avaient pu se dégager rapidement, trois autres, retrouvés vivants par les secouristes, avaient succombé quelques heures plus tard.

● *Meurtre dans le métro.* — Un jeune homme, M. Soubir Belkacemi, trente-deux ans, a été mortellement blessé d'un coup de couteau, *mardi 27 janvier*, dans le métro, à la station Gare-de-l'Est, par un autre homme qu'il accusait de l'avoir volé. Selon les témoignages, les deux hommes avaient commencé de se disputer dans le wagon du métro, alors que la rame entrait à la station. « *Tu es un voleur, tu vas venir à la police* », aurait dit l'un des deux. Descendu sur le quai, l'autre, M. Ahmed Benoudnine, cinquante-deux ans, a alors sorti son couteau et l'a frappé à la gorge avant de remonter dans le métro. Il a été interpellé par la police à la station Château-d'Eau.